



A

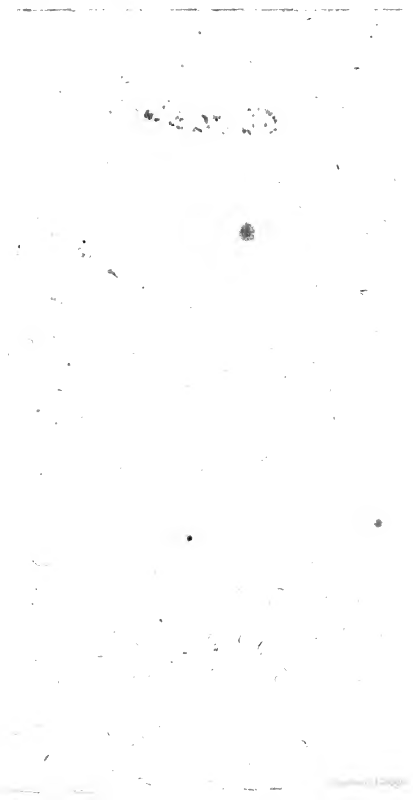
6. 10. 22

10. 22





Aabcdefghijlmnopqrstuvxyz&c.



PREFACE.

LA malignité ou la flatterie conduiſent néceſſairement la plume de ceux qui écrivent l'Hiſtoire d'un Prince pendant ſa vie, ou auſſitôt après ſa mort, que les motifs de haîne & de crainte ſont encore récens. Et d'ailleurs comment pénétrer dans les ſecrets de l'Etat en un tems où il eſt ſi important d'en dérober la connoiſſance à l'Etranger, quelquefois même au Sujet? Il eſt cependant impoſſible qu'un Hiſtorien ignorant ou partial puiſſe faire un Ouvrage utile, & rempli de ces grands traits de vérité, de ces détails de négociations,

de ces portraits naïfs & fidéles des mœurs du siécle, sans quoi l'Histoire la mieux écrite, la plus parfaitement disposée, n'aura jamais que le merite du Roman.

Si ces principes sont vrais, comme on n'en sçauroit douter, quelle opinion peut-on avoir de tous les Livres qui ont paru jusqu'ici sous le tître specieux *d'Histoire de* LOUIS XIV. Ceux qui l'ont écrite, dans le tems que toute l'Europe retentissoit de la gloire de ce Prince, ont plûtôt fait des Panegyriques qu'un recit exact des évenemens de son Régne. Depuis sa mort même, l'un de ses Historiens n'a fait qu'or-

ner les Gazettes de quelques fleurs de Rhétorique, & l'on s'aperçoit aiſément que ſans des bienſéances d'état, qui ne lui permettoient pas d'approuver les violences dont on avoit uſé envers ſes freres, il n'auroit jamais quitté le ton flatteur. On n'a pas même trouvé dans ce dernier Ouvrage de Monſieur de Larrey les graces du ſtile qui avoient mis à la mode ſon Hiſtoire d'Angleterre, & qui l'ont ſoûtenuë dans quelque ſorte de réputation, juſqu'à ce que celle de Mr Rapin Thoyras ait ouvert les yeux du Public, qui préferera toûjours une Hiſtoire pleine de ſens & de liberté, à

une informe Rapſodie, qui n'aura d'autre prix que d'être écrite avec élegance.

Au moins, une Hiſtoire où l'Auteur ſacrifie la vérité à des motifs purement humains, eſt rarement une Hiſtoire dangereuſe; & l'on n'en voit pas qui ait produit d'autre effet que de deshonorer l'Hiſtorien, ſans que le merite du Héros en ait imposé à la poſtérité. Mais il n'en eſt pas ainſi d'une Hiſtoire ſatyrique. La malignité naturelle lui donne toûjours quelque vogue, & la plûpart des Lecteurs charmez, ne refuſent guéres leur approbation à un homme qui les délivre de la cruelle néceſſité d'applaudir

à

à des qualitez brillantes, dont l'éclat les blesse.

Je ne crois pas qu'il faille chercher ailleurs la cause du bruit qu'a fait l'*Histoire de* Loüis XIII. par le Vassor, & celle *de* Loüis XIV. par Mr de Limiers. Ce n'est pas que je veuille comparer ces deux Auteurs, dont le prémier entendoit au moins sa matiére, & l'eût bien traitée sans les préjugez de Religion; au lieu que son Successeur ne connoissoit que le nom de Loüis XIV. lorsqu'il entreprit son Histoire. Aussi ne l'a-t'il composée qu'à l'aide de quelques Gazettes, & du plus grand nombre de Libelles qu'il a re-

couvrez. Sans choix, ſans ménagement, ſans preuves, il a compilé tout ce qui a jamais paru de plus odieux contre la gloire de Loüis XIV. & de ceux qui ont eu le plus de part à ſa confiance. Peut-être pourtant que tant de traits flétriſſans, mis bout à bout, auroient acquis quelque autorité, ſi l'art de les mettre en œuvre eût égalé dans l'Auteur l'avidité à les recuëillir. Heureuſement, le piége eſt groſſier, & il n'y a que les ennemis de la France qui puiſſent y être trompez.

Sera-t'il donc défendu d'inſtruire la poſtérité & des foibleſſes des Rois, & des fautes

de leurs Miniſtres ! Non ſans doute, & la crainte bien fondée que l'on a euë que Meſſieurs Peliſſon., Racine, & Deſpreaux ne couvriſſent d'un voile épais les défauts de LOÜIS XIV. & ceux de ſes favoris, empêche que l'on ne regrette leur Hiſtoire, qui, d'ailleurs auroit été un chef-d'œuvre, & à laquelle, ſelon toutes les apparences, on n'auroit pû reprocher que les déguiſemens ordinaires à ceux qui tranſmettent à la poſtérité les actions de leurs Bienfaiteurs.

Mais l'amour de la vérité n'exclut pas le reſpect envers les Puiſſances,. & ſur tout il

proſcrit l'aigreur : ménagement délicat, milieu preſque impoſſible à tenir dans la compoſition d'une Hiſtoire, à moins que celui qui en eſt l'objet, ne ſoit plus en état de récompenſer ou de punir. Alors un Auteur n'ayant aucune animoſité, aucune eſpérance, il raconte hardiment, mais ſans fiel, ce qu'il y a eu de trop humain dans le caractére de ſon Héros; il peint avec force, il expoſe avec plaiſir ſes vertus.

J'ajoûterai que l'on n'a guéres de bons Mémoires ſur le Régne d'un Prince qu'après ſa mort. Les Particuliers ne voyent aucun inconvénient à

com-

communiquer les Manuſcrits qu'ils conſervent dans leurs Cabinets ; ils deviennent enfin publics, & un homme habile découvre bientôt la vérité en comparant, avec ſoin, ces divers morceaux.

Combien en a-t'il paru depuis MDCCXV. qui répandent un grand jour ſur le Régne de LOÜIS XIV. qui n'a pas lû les Mémoires de Retz, de Joli, de Nemours, de Gourville ? Tous ces Ecrivains, témoins oculaires de la plûpart des faits dont ils parlent, nous ont laiſſé des materiaux précieux, qu'il eſt à ſouhaiter qu'une bonne main mette en œuvre. Avec le ſecours que

l'on peut tirer de ces Livres & de quelques autres tant imprimez que Manuſcrits, il eſt aiſé d'écrire dès à préſent l'Hiſtoire de la Minorité.

Il eſt vrai que la ſuite du Régne du feu Roi n'eſt pas encore ſi connuë; mais c'eſt l'affaire d'un petit nombre d'années, d'en apprendre davantage, & il faut croire qu'on ne laiſſera pas périr un grand nombre de négociations importantes, & de relations originales où elle eſt fidélement conſervée: tels ſont les Mémoires de Mlle de Montpenſier, ceux de Mr le Duc de Lauzun, les dépêches de M. d'Avaux, les Letres du Cardinal de

Jan-

Janſon,& tant d'autres Manuſcrits qui ſont communs dans les bons Cabinets de Paris.

En attendant que l'on mette au jour des morceaux ſi curieux, nous croyons que le Public nous ſçaura gré des Mémoires que nous lui communiquons aujourd'hui; Mr l'Abbé de Choiſy les avoit faits pour ſa ſatisfaction particuliére, & ne croyoit pas autrement qu'ils dûſſent jamais être imprimez; de ſorte qu'il y a laiſſé bien des négligences de ſtile, & quelques répetitions qu'il auroit ſans doute rectifiées, s'il eût prévû ce qui arrive. Mais ce que l'on perd de ce côté-là, on en eſt bien

dédommagé par les traits vifs & hardis dont il a étoffé des Mémoires qu'il écrivoit pour ſon ſeul uſage, & qu'il eût peut-être ſacrifiez à la crainte de déplaire aux Courtiſans qu'ils intéreſſent.

Ce qui fera le plus de plaiſir aux Lecteurs qui ſçavent penſer, ce ſont les particularitez que Mr l'Abbé de Choiſy rapporte ſur la Perſonne du feu Roi. Elles développent parfaitement toute la grandeur de ce Prince, & montrent que ce qu'il y a eu de répréhenſible dans ſon Gouvernement & dans ſa conduite, doit être en grande partie attribué aux vûës ſecrettes de ſes Mi-

niſtres, & aux flatteries de ſes Courtiſans. Pour lui il a toûjours voulu le bien de ſon Peuple, il n'avoit point d'autre but dans les démarches mêmes qui ont cauſé le plus de dommage au Royaume.

C'eſt ce que Mr l'Abbé de Choiſy développe en bon François, qui aime ſon Prince, & qui ſent à quel degré de ſplendeur le feu Roi avoit porté ſon Etat. Il ne faut pas croire pourtant qu'il ait écrit un froid Panégyrique : il dit la vérité, & nous croyons ne pouvoir mieux caracteriſer ſes Mémoires, qu'en diſant qu'il loüe ſouvent Loüis XIV, qu'il le blâme quelquefois, & qu'il peint or-

ordinairement les Miniſtres & les Favoris avec ces traits délicats & malins qui coulent ſans peine de la plume d'un homme qui vit à la Cour, & qui en a pris le ſtyle.

MEMOI-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

CE n'eſt point un vain déſir de gloire hiſtorique qui me met la plume à la main. Je n'attens de mon Ouvrage ni honneur, ni profit, j'écris pour ma propre ſatisfaction, ou ſi vous voulez des idées plus hautes, & des motis plus nobles, je regarde uniquement l'inſtruction du prochain; & crois que l'Hiſtoire eſt la meilleure & la plus ſûre maniére d'apprendre aux Princes de la terre des vérités quelquefois dures, qu'on n'oſeroit leur dire autrement. Ils voyent dans ce miroir des choſes paſſées, que la vérité y développe toutes entieres, que les plus puiſſans Rois

Rois n'y sont pas plus épargnez que les moindres de leurs Sujets ; & que si on y célébre leurs vertus ; leurs vices, & même leurs moindres défauts, n'y sont pas oubliez. Ces exemples peuvent les toucher, & lorsqu'ils remarquent la maniere libre & hardie dont les Historiens traitent les plus grands Princes, quand ils sont morts, ils doivent s'attendre, que quand on ne les craindra plus, ils n'y seront pas traitez plus favorablement, s'ils y donnent lieu par des actions indignes d'eux. Cela me fait souvenir que pendant que je travaillois à l'Histoire de Charles VI. Mr le Duc de Bourgogne, à peine sorti de l'enfance, me dit un jour ces paroles : *Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce Roi étoit fou ? Monseigneur*, lui répondis-je sans hésiter, *je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts.* Mr le Duc de Beauvilliers, qui passe dans le monde pour un homme de bien, & pour avoir l'esprit droit, m'a dit plusieurs fois, qu'en insinuant, comme je fais dans mes Histoires, des maximes de Religion, de piété, de tendresse pour le Peuple ; & les écrivant d'une maniere

qui

qui force à lire les moins adonnez à la lecture (prenez garde au moins que c'est Monsieur de Beauvilliers qui parle) je faisois un plus grand bien, & rendois à Dieu un service plus agréable, qu'en faisant douze Missions. *Il y a*, me disoit-il, *beaucoup de gens propres à faire le Catechisme, & fort peu, ou presque point, de capables de faire des Livres qui se fassent lire.* Il me dit aussi que Monsieur le Duc de Bourgogne avoit lû quatre fois l'Histoire de Charles V. Quel bonheur pour la France, & quelle consolation interieure pour un pauvre Auteur, de penser qu'un si grand Prince pourra peut-être, dans la suite de sa vie, mettre à profit l'exemple d'un Roi si sage ?

Après ce préambule, dont je me serois peut-être bien passé, il faut annoncer mon dessein, que je crois assez étendu pour y employer le reste de mes jours. J'entreprens d'écrire des Mémoires sur la plus belle de toutes les Vies, la plus remplie d'évenemens extraordinaires, la plus digne de passer à la posterité. On n'y verra que Villes prises, Batailles gagnées, Etats conquis, & toutes les horreurs de la Guerre suivies plus d'une

d'une fois de la Paix, mere de l'abondance & des plaisirs, & pour tout dire en peu de paroles, j'entreprens d'écrire la Vie de Loüis XIV. Roi de France, à qui ses Peuples ont donné le surnom de GRAND, nom glorieux que ses vertus & ses actions lui ont acquis avec justice; & que l'équitable avenir lui confirmera, si ses grandes destinées se soutiennent jusquà la fin; & qu'après avoir fait la gloire de ses Sujets, il en puisse faire le bonheur.

Au reste mon dessein n'est pas d'écrire la grande Histoire de son Regne, je ne sçai point aller sur le marché des autres: & puisque deux beaux Esprits (1) connus & admirez dans le monde, l'un pour ses Tragedies, & l'autre pour ses Satyres, sont chargez d'un si grand travail, je me fais justice; & suis persuadé qu'ils nous donneront une Histoire meilleure que celle que je pourrois faire: d'autant plus qu'ils ont en main tous les Mémoires les plus secrets & qu'ils y travaillent depuis quinze ans. Je ne m'attache donc qu'aux particularitez de la Vie du Roi: je tâcherai de le suivre dans ses Conseils avec ses Mi-

(1) *M. Racine & M. Despreaux.*

Ministres, dans son Cabinet avec ses Amis. En dépoüillant le faste de la Royauté, il est plus aimable, & n'est peut-être pas moins grand qu'à la tête de ses Armées. Je ne le perdrai point de vûë dans ses jeux, dans ses plaisirs, dans ses exercices les plus communs; & je ne laisserai rien perdre de tout ce qui échapera de son esprit & de son cœur, sans pourtant négliger ses actions de Héros: mais je ne ferai point une Gazette, & ne marquerai exactement que ce qu'il a fait en personne. On le verra dans la tranchée de Lille attirer par son courage cette belle parole d'un Soldat, qui le voyant exposé aux coups de mousquet, & un Page de la grande Ecurie tué derriere lui, le prit rudement par le bras en lui disant: *Otez-vous, est-ce là votre place?* Il est vrai que son courage pensa se laisser aller aux continuelles instances de ses Courtisans empressez & flateurs. Le vieux Charost qui étoit alors Capitaine des Gardes du Corps en quartier, lui ôta de dessus la tête son chapeau & son bouquet de plûmes, & lui donna le sien; mais le voyant un moment après un peu incertain de ce qu'il avoit à faire, il lui dit à l'oreille

reille : *Il est tiré, Sire, il le faut boire.* Le Roi le crut, demeura dans la tranchée, & lui en sçut tant de gré, que dès le même soir il rappella à la Cour le Marquis de Charost qui éoit exilé je ne sçai où. Mais à propos du Siege de Lisle, le Comte de Brouai en étoit Gouverneur pour le Roi d'Espagne ; & tous les matins il envoyoit de la glace au Roi, parce qu'il avoit apris qu'il n'y en avoit point dans le Camp. Un jour le Roi dit au Gentilhomme qui venoit de sa part : Je vous prie, dites à Monsieur le Comte de Brouai que je lui suis bien obligé de sa glace : mais qu'il m'en devroit envoyer un peu davantage. Sire, répartit l'Espagnol sans hésiter ; il croit que le Siége sera long, & craint qu'elle ne vienne à lui manquer. Il fit aussi-tôt une reverence & s'en alla. Mais le vieux Charost, qui étoit derriere le Roi, lui cria, tout haut : *Dites à Monsieur de Brouai qu'il n'aille pas faire comme le Gouverneur de Doüai, qui s'est rendu comme un coquin.* Le Roi se retourna, & lui dit en riant : Charost, êtes-vous fou ? Comment, Sire, repliqua-t-il, le Comte de Brouai est mon cousin. Enfin on verra le Roi ceder à peine aux instances
de

de Monsieur de Turenne, qui le menaça bien serieusemeut de quitter l'Armée, s'il continuoit de venir à la tranchée sur un grand cheval blanc, avec un plumet blanc, comme pour se faire mieux remarquer; dans le même-tems qu'il avoit répondu aux Assiégez que son quartier étoit par tout; ne voulant pas que le respect les empêchât de tirer. Je le suivrai à la Campagne de Hollande, à Mastricht, à Valenciennes, à Cambrai, à Mons, à Namur, & par tout où sa presence s'est bien fait sentir à ses ennemis. Je n'oublierai, s'il m'est possible, aucune de ses vertus; mais aussi je n'oublierai pas ses défauts. Paîtri du même limon que Cesar & Alexandre, il aura ses foiblesses aussi-bien qu'eux, & quelquefois le Héros laissera paroître l'homme.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer que ce ne sont que des paroles, & que je n'oserois faire ce que je promets avec tant de hardiesse, pour ne pas dire d'insolence. Je déclare d'abord que ce que je vais écrire demeurera pendant ma vie dans l'obscurité de mon Cabinet. Comment oserois-je parler librement du Prince & de ses Ministres? Le pas seroit glis-

gliſſant ; & ſi je me fais des affaires avec eux, ou avec leurs enfans, ce ne ſera du moins qu'après avoir pris mes meſures pour une ſéparation éternelle ; ainſi malgré la flaterie, vice dominant de tous les ſiecles, je mettrai ſur le papier tout ce que je ſçaurai de plus ſecret & de plus vrai, & je me vante d'en ſçavoir beaucoup.

J'avois près de dix-ſept ans à la mort du Cardinal Mazarin ; & par l'éducation qu'on m'avoit donnée, j'étois mieux inſtruit des affaires qu'on ne l'eſt ordinairement à cet âge là. Ma Mere, qui étoit de la Maiſon de Hurault de l'Hopital, me diſoit ſouvent : *Ecoutez, mon fils, ne ſoyez point glorieux. & ſongez que vous n'êtes qu'un Bourgeois ; je ſçai bien que vos Peres, que vos grands Peres ont été Maîtres des Requêtes, Conſeillers d'Etat ; mais apprenez de moi qu'en France on ne reconnoit de nobleſſe que celle d'Epée. La Nation guerriere a mis la gloire dans les armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens de qualité. Allez paſſer l'après-dînée avec les petits de Leſdiguieres, le Marquis de Villeroy, le Comte de Guiche, Louvigny ; vous vous accoûtumerez de bonne heure*

heur à la complaisance, & il vous en restera toute votre vie un air de civilité qui vous fera aimer de tout le monde. Elle me faisoit pratiquer ces leçons; & il est arrivé qu'à la reserve de mes parens qu'il faut bien voir malgré qu'on en ait, je ne vois pas un homme de Robbe : il faut que je passe ma vie à la Cour; avec mes Amis ou dans mon Cabinet avec mes Livres.

J'avois donc assez d'âge & de connoissance à la mort du Cardinal Mazarin pour remarquer toutes choses. Ma Mere, plus par son esprit, que par l'état de sa fortune, étoit fort avant dans les secrets de la Cour : la Reine Anne d'Autriche l'avoit fort aimée; & le Roi luimême la distinguoit de toutes les femmes de son âge par ses bienfaits & par des marques de son amitié, jusqu'à lui donner des audiances réglées toutes les semaines. J'étois le dernier de ses enfans, & par consequent le plus aimé; à l'âge de dix ans elle me faisoit écrire tous les matins deux ou trois heures au chevet de son lit, & toutes ses Lettres parloient d'affaires & de nouvelles; elle avoit un commerce reglé avec la Reine de Pologne, Marie de Gonzague; avec Ma-

Madame Royale, de Savoye Christine de France; avec la fameuse Reine de Suéde, & avec plusieurs Princesses d'Allemagne, qui toutes l'honoroient d'une amitié particuliere : & par là j'ai été initié de bonne heure aux misteres de la Politique.

Au reste j'avertis le Lecteur, qu'en écrivant la Vie du Roi, j'écrirai aussi la mienne à mesure que je me souviendrai de ce qui m'est arrivé. Ce sera un beau contraste, mais cela me réjoüira; & je veux bien courre le risque qu'on dise, *Il joint à tous propos les loüanges d'un fat à celles d'un Héros.* Ce n'est pas que j'ay envie de me loüer, mais en parlant de soi, on y tombe sans y penser. Nos vertus nous paroissent plus grandes, & nos fautes plus legeres; & s'il m'arrive de mettre toutes les badineries de mon enfance, on ne les excusera peut-être pas. On rira de me voir habillé en fille jusqu'à l'âge de dix-huit ans; on n'excusera pas ma Mere de l'avoir voulu. Le voyage de Bordeaux ne laissera pas de divertir. Enfin je suis resolu de laisser courir ma plume tant qu'elle voudra; & pour dire des choses assez nouvelles & assez plaisantes, je n'aurai qu'à dire simplement

plement ce qui m'eſt arrivé. Une Dame qui a tout l'eſprit du monde, a dit que j'avois vécu trois ou quatre vies differentes, homme, femme, toûjours dans les extremitez ; abîmé ou dans l'étude, ou les bagatelles ; eſtimable par un courage qui méne au bout du monde, mépriſable par une coquetterie de petite fille ; & dans ces états differens toûjours gouverné par le plaiſir.

Quand le Roi en 1661. prit la conduite de ſes affaires, j'avois des yeux, & j'eus de l'attention comme toute l'Europe ; mais je fus moins ſurpris qu'un autre. Ma Mere, qui le connoiſſoit à fond, m'avoit dit cent fois que c'étoit un génie extraordinaire, & que ſon cœur faiſoit tort à ſon eſprit dans la reconnoiſſance ſans meſure qu'il témoignoit au Cardinal Mazarin. Il croyoit lui avoir les dernieres obligations, & le voyant prêt à mourir, il ne pouvoit ſe réſoudre à lui donner du chagrin, & peut-être la mort, en lui ôtant le pouvoir abſolu. La ſuite a bien fait connoître que ma Mere ne ſe trompoit pas, & que ce Prince ſi doux & ſi endurant juſqu'à l'âge de vingt-deux ans, étoit le plus habile & le plus fier de tous les hommes.

Je l'ai suivi à plusieurs de ses campagnes. Ma profession me dispensoit de faire la guerre, mon inclination me portoit au moins à la voir; j'ai vû par moi-même la plûpart des merveilles de notre siécle; j'étois au Passage du Rhin, & à la conquête des quatre Provinces Hollandoises. Le Cardinal de Boüillon mon ami particulier depuis l'enfance m'avoit donné une Place dans son carosse; j'aurai bien des choses à dire de lui dans la suite de ces Mémoires, & je ne l'épargnerai pas plus qu'un autre: je l'aime, mais j'aime encore mieux la verité. Il a fait un grand personnage, & il est bon de le faire connoître tel qu'il est. Jamais jeune homme n'entra dans le monde si agreablement: il étoit beau comme un Ange, beaucoup d'esprit, de finesse & de vivacité qui le menoit quelquefois au-delà du but. Dans l'enfance il passoit tous les autres écoliers dans ses études, & se distinguoit par une vie exemplaire. Il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut au Collège avec l'Abbé d'Harcourt, qu'il soutint vigoureusement. On le nommoit alors le Duc d'Albret. Le lendemain ma Mere me demanda si je l'avois été voir,

je

je lui dis que non, & que l'Abbé d'Harcourt étoit de mes amis; elle me penſa manger. Comment! dit-elle, le neveu de Monſieur de Turenne; courez vîte chez lui, ou ſortez de chez moi. C'étoit une maîtreſſe femme; j'y allai; & depuis ce jour là, j'ai toûjours été attaché à lui, j'ai ſçu la maniere dont il fut fait Cardinal.

Ce fut en 1668. il venoit de recevoir le Bonnet de la Maiſon & Societé de Sorbonne; il logeoit dans le Cloître Notre-Dame. Il avoit ſi bien gagné l'eſtime du bon homme Perefixe Archevêque de Paris, qu'il le vouloit faire ſon Coadjuteur. Lorſque l'Abbé le Tellier fils du Miniſtre fut déclaré Coadjuteur de Langres, le Duc d'Albret apprit par une voye ſecrette, que non content de Langres, l'Abbé le Tellier alloit être Coadjuteur de Reims. Cette nouvelle éveilla ſon ambition; il l'alla dire à Monſieur de Turenne qui vouloit en aller parler au Roi pour l'empêcher. Gardez-vous bien, Monſieur, lui dit le Duc d'Albret; vous perdriez ma fortune: ſi le Roi met l'Abbé le Tellier dans un des grands poſtes de l'Egliſe de France, il ne pourra jamais me refuſer la Coadju-

torerie de Paris, ou la nomination au Cardinalat. M. de Turenne avoüa qu'il avoit raison & ne dit mot; mais dès que l'Abbé le Tellier eut été nommé Coadjuteur de Reims, il alla voir M. l'Archevêque de Paris, qui l'assûra qu'il auroit la plus grande joye du monde, si le Roi vouloit bien lui donner M. le Duc d'Albret pour son Coadjuteur. Il ne perdit point de tems, & dès le soir même, il demanda au Roi la Coadjutorerie de Paris pour son neveu. Le Roi qui se ressouvenoit des Guerres Civiles & de la peine qu'un (1) Evêque de Paris lui avoit fait; ne voulut point mettre dans une Place si importante un homme si jeune & d'une si grande naissance: il le refusa avec des promesses magnifiques pour toutes autres choses. M. de Turenne lui demanda aussi-tôt la nomination au Cardinalat, que Sa Majesté lui accorda, à condition que la chose demeureroit secrette. M. de Turenne si fier dans un Combat étoit fort timide dans le Cabinet; il avoit eu besoin de toute la vivacité du Duc d'Albret pour se résoudre de demander au Roi ce qu'il obtint à la premiere parole. Il avoit fait la pluie & le beau

(1) *Le Cardinal de Retz.*

beau tems à la Campagne de Lille; mais depuis la Paix, sa faveure toit fort baissée, & les Courtisans qui s'en étoient apperçus n'étoient plus dans son anti-chambre. Il arriva quelques jours après que le nouveau Coadjuteur de Reims revenant de Saint-Germain avec le Duc d'Albret, lui dit, en voyant les Tours de Notre-Dame : Voila deux Tours qui vous sieroient bien. Il avoit sçu par son Pere que le Roi avoit refusé la Coadjutorerie de Paris à M. de Turenne, mais il ne sçavoit pas qu'il lui avoit accordé la nomination au Cardinalat. Le Duc d'Albret qui se sentoit dans son cœur amplement dédommagé, le remercia avec la tendresse d'un vieux Courtisan. Cinq mois après, l'Abbé le Tellier fut sacré Coadjuteur de Reims avec une magnificence extraordinaire, & une si grande foule, que ce jour là le Roi se trouva presque seul à Saint-Germain. Il en témoigna quelque chagrin : le Duc d'Albret s'étoit trouvé à la Cérémonie en habit simple de Docteur, & les nouvelles à la main en firent mention. Cela fâcha M. de Turenne, qui, pour se dépiquer, alla prier le Roi de rendre publique la nomination de son neveu au Cardina-
 lat.

lat. Le Roi qui se souvenoit des grandes obligations qu'il lui avoit, & qui l'aimoit dans le fonds, n'osa le refuser. Il fut fait veritablement Cardinal l'année suivante.

Le Roi, à la priere du Pape avoit envoyé un grand secours à Candie sous la conduite de M. de Beaufort; ce Prince fut tué dans une sortie, & il en revint peu de François. Le Pape, pour consoler le Roi en quelque façon, fit le Duc d'Albret Cardinal, quoiqu'il n'eût encore fait aucune promotion, ni pour ses Créatures, ni pour les Têtes couronnées : & de peur de fâcher les Espagnols, il déclara qu'il donneroit aussi un Chapeau hors du rang, à celui que la Reine Regente d'Espagne lui nommeroit. Ce fut le Cardinal Portocarrero. Je raconterai dans la suite les manieres adroites dont le Cardinal de Boüillon se servit pour être Grand Aumônier de France & Abbé de Clugny; je n'oublierai pas ses malheurs, ses deux éxils, ce qui lui a fait manquer l'Evêché de Liege & celui de Strasbourg, & sans l'épargner je dirai ses fautes & ses défauts aussi-bien que ses vertus. En un mot sa Vie est si fort mêlée avec celle

du

du Roi, qu'il me faudra ſouvent parler de lui, & j'en dirai la verité parceque je la ſçai. Je l'ai accompagné dans pluſieurs de ſes Voyages, j'ai été Conclaviſte à l'exaltation du Pape Innocent XI. & ſans vanité il a eu peu de choſes cachées pour moi.

Mais je reviens à mes Mémoires, où je me flatte de fourer bien des choſes importantes & ſecrettes. J'ai paſſé pluſieurs années de ma vie avec M. le Prince & M. de Turenne, Héros, qui tous deux ſçavoient s'humaniſer, & ne dédaignoient la converſation de perſonne; perſuadez que tout habiles qu'ils étoient, ils pouvoient encore apprendre. Je me ſuis trouvé par hazard ami intime de pluſieurs Miniſtres. Il eſt vrai que ces Meſſieurs ne m'ont jamais revelé les ſecrets de l'Etat; mais il eſt difficile, & preſque impoſſible, que dans une familiarité continuelle, dans la chaleur de la converſation, il ne leur échappe une infinité de choſes; ils n'ont point deſſein de nous en inſtruire, mais ils nous les revelent ſouvent ſans y penſer. Leur cœur eſt fait comme les autres cœurs, & il faut bien qu'il s'ouvre de tems en tems. Celui de

tous qui parle le plus aiſément, c'eſt M. de Croiſſy, ſans qu'il lui échappe rien qui puiſſe nuire au Service du Roi. On peut auſſi arracher quelque choſe de M. de Pompone, mais pour M. de Pontchartrain, on tireroit plûtôt de l'huile d'un mur, il fait myſtere de tout, c'eſt un vrai Bontemps. Enfin je croi être aſſez bien inſtruit de la matiere que j'ai à traiter, & je la traiterai ſans aucune attention, ni à la naiſſance, ni aux dignitez : je me flatte même que l'amitié ne pourra rien ſur moi, & qu'ayant toûjours devant les yeux mon devoir & l'utilité du prochain, nulle conſideration humaine ne ſera capable de me faire prendre à gauche.

Louis lui-même, tout grand qu'il eſt, ne me tentera pas. Quelque foible que j'aye à ſon égard, la verité me ſoutiendra, l'amour du vrai triomphera en moi de tous les autres amours. J'avouë que ce Prince m'a fait du bien, mais je ne l'avois pas merité par mes ſervices ; tout va ſur le compte de mes Parens : car pour moi je le dis à ma confuſion, jamais il ne m'a écouté favorablement, & lorſque je lui ai demandé quelques graces aſſez legeres, il me

me les a toutes refusées. Je veux pourtant lui rendre justice, il n'a pas eu grand tort. Je m'étois donné l'exclusion à moi-même; & ma conduite cachée & irreguliere ne le justifie que trop à mon égard.

Mais aussi s'il m'a rendu justice, je suis en droit de la lui faire à mon tour, & de peser son merite dans la balance de la verité. Oüi je proteste que je l'y peserai, & que j'écrirai sans rien craindre tout ce qui est venu à ma connoissance; car je suis persuadé qu'en parlant d'un aussi grand Prince, il faut descendre quelquefois jusqu'aux moindres circonstances. C'est dans ces occasions que les plus petites choses deviennent grandes, & qu'on ne sçauroit jamais trop entrer dans le détail. Les jeux & les amusemens des Héros doivent faire l'instruction & l'entretien perpetuel des hommes.

Je rapporterai, par exemple, jusqu'à ses moindres paroles, parce qu'elles ont toûjours eu un certain sel qui leur donne la force & l'agrément. Il est veritablement Roi de la langue, & peut servir de modéle à l'Eloquence Françoi-

se. Les réponses qu'il fait sur le champ effacent les harangues étudiées.

Il dit au Marquis d'Uxelles, qui étoit tout honteux d'avoir rendu Mayence après plus de cinquante jours de tranchée ouverte : *Marquis, vous avez défendu la Place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'esprit.*

Il écrivit à M. de la Rouchefoucault après l'avoir fait Grand Maître de la Garde-Robbe : *Je me rejoüis comme votre Ami du present que je vous ai fait comme votre Maître.* Et le même se plaignant selon sa bonne coûtume de la dureté de ses creanciers : *Est-ce ma faute*, lui dit le Roi, *que n'en parlez-vous à vos amis ;* & deux heures après lui envoya cinquante mille écus.

Le bon homme Bontemps, toujours obligeant & desinteressé, lui demandoit une Charge vacante de Gentilhomme Ordinaire pour la famille du mort. *Hé ! Bontemps*, lui dit le Roi, *demanderez-vous toujours pour les autres : je donne la Charge à votre Fils.*

Je ne finirois pas, si je mettois ici tout ce qui me revient à la mémoire sur un si beau sujet. Le Roi aime tendrement ceux qui servent auprès de Sa Majesté,

jesté ; & s'il leur promet quelque grace, il s'en souvient pour la faire, & l'oublie après l'avoir faite. Il les accable de bienfaits, comme s'ils étoient toujours dans le besoin. S'ils font des fautes, il les regarde comme des hommes ; & lorsqu'il en est bien servi, il les traite comme ses amis.

Un jour qu'il s'habilloit, après avoir mis lui-même ses bas, il ne se trouva point de souliers. Celui qui en étoit chargé courut les chercher, & fut une demie heure à revenir. Les Courtisans s'impatientoient : le Roi seul paroissoit tranquille. M. de Montauzier en colere voulut gronder le Valet de Garde-Robbe : *Hé ! laissez-le en paix*, dit le Roi, *il est assez faché.*

Une autre fois un de ses Valets de Chambre lui renversa sur sa jambe toute nuë la cire brûlante d'une grosse bougie : *Au moins*, lui dit-il, *donnez moi de l'eau de la Reine de Hongrie.*

Peguilain, depuis Lauzun, emporté par une folle passion lui manqua de respect, & lui dit insolemment, lui montrant le poing fermé, qu'il ne le serviroit jamais. Le Roi qui sent venir sa colere, jette brusquement par la fenêtre

une canne qu'il avoit à la main : *Je serois au desespoir*, dit-il à M. le Tellier. qui étoit present, *si j'avois frappé un Gentilhomme.*

Une autre fois le même Lauzun lui répondit fort insolemment : *Ah!* s'écria-t'il, *si je n'étois pas Roi, je me mettrois en colere.*

Le Musicien Gaye dans une débauche avoit dit des sotises de l'Archevêque de Reims, Maître de la Musique, & de la Chapelle : il se crut perdu, & alla demander pardon au Roi. Quelques jours après l'Archevêque, à qui on avoit rapporté fidellement le mauvais discours du Musicien, dit à demi-haut en l'entendant chanter à la Messe : c'est dommage, le pauvre Gaye perd sa voix : *Vous vous trompez*, reprit le Roi, *il chante bien, mais il parle mal.*

Un de ses Valets de Chambre le prioit un soir de faire recommander à M. le Premier President un Procès qu'il avoit contre son beau-pere, & lui disoit en le pressant : *Helas ! Sire, vous n'avez qu'à dire une parole. Hé*, lui dit le Roi, *ce n'est pas de quoi je suis en peine : mais dis-moi, si tu étois à la place de ton beau-pere, serois-tu bien aise que je la disse, cette parole.*

Le

Le Roi eſt ſi grand qu'on peut dire ſans le flatter, qu'il eſt grand juſques dans la plus petite choſe.

Il ſe vit au comble de la gloire humaine lorſqu'il alla dîner à l'Hôtel de Ville après ſa maladie ; il ſe vit aimé de ſon Peuple ; jamais on ne témoigna tant de joye, les acclamations ne finiſſoient point. Il étoit dans ſon caroſſe avec Monſeigneur & la Famille Royale. Cent mille voix crioient, *Vive le Roi*. J'ai grand peur, dit-il en riant, que quelque mauvais plaiſant ne crie auſſi : *Et Bechameil ſon favori*. Il faut ſe ſouvenir que le peuple étoit alors acharné à faire des couplets ſur Bechameil qu'on qualifioit toujours de Favori du Roi.

Le Roi eſt peut-être l'homme de ſon Royaume qui penſe le plus juſte, & qui s'explique le plus agréablement. Il avoit remarqué que Cavoye & Racine ſe promenoient toujours enſemble. Il les voyoit un jour paſſer ſur la Terraſſe : Cavoye, dit-il à ceux qui étoient auprès de lui, croit devenir bel Eſprit, & Racine ſe croira bien-tôt un fin Courtiſan.

Mais je m'arrête tout court, & je

trouverai dans la suite de ces Mémoires assez d'occasions de rapporter les dits mémorables de mon Héros, que j'estime tel malgré les fautes qu'il a faites, & qu'il s'est reprochées à lui-même. Ce sont des ombres & des taches dans le Soleil, qui ne l'empêchent pas d'être le grand Astre de lumiere. Par exemple, il a fait deux fautes considerables & irréparables. La premiere, de n'avoir pas passé le Rhin à la nage après le Comte de Guiche à la tête de ses Gardes du Corps. Il y avoit peu de danger à courre, & une gloire infinie à acquerir. Alexandre & son Granique n'auroient eu qu'à se cacher. Il est vrai qu'il faut lui rendre justice ; il le vouloit, mais M. le Prince qui n'osoit pas mettre le pied dans l'eau à cause de sa goute, s'y opposa. Comment eût-il osé passer en batteau, le Roi passant à la nage. J'en suis témoin, j'y étois présent, & même j'eus le plaisir de faire ce jour-là une chose fort agréable au Roi; je lui fis entendre la Messe. Il étoit parti la veille à onze heures du soir : son Armée étoit campée à six lieuës de-là ; il avoit marché toute la nuit, & n'avoit pris que le détachement necessaire pour son

entreprise. J'étois le soir par hazard dans la Tente de mon Frere de Balleroy, lorsqu'il eut ordre de marcher avec son Regiment. Je le suivis sans balancer, & sans sçavoir où nous allions; mais on voyoit bien que de partir à onze heures du soir n'étoit pas pour aller faire une Revûë. Nous nous trouvâmes à trois heures du matin sur le bord du Rhin, vis-à-vis de Thollhys. Je vis le courage du Comte de Guiche. J'étois à trois pas de Sa Majesté, quand elle apprit la blessûre de M. le Prince, & la mort de M. de Longueville. Elle parut plus touchée de l'une que de l'autre. Je vis aussi le petit triomphe de Cavois, on l'avoit nommé parmi les morts, & le Roi lui avoit donné une loüange bien solide en s'écriant : Ah! que M. de Turenne sera fâché. Mais une demie heure après on vit un homme à cheval de l'autre côté du Rhin qui se mettoit à la nage. L'attention fut grande; on attendoit à tous les momens des nouvelles de ce qui se faisoit de l'autre côté. Cet homme passa heureusement, & il se trouva que c'étoit Cavois que M. le Prince envoyoit au Roi. Sa Majesté fut fort aise de sa re-

surrection;

surrection ; mais les Courtisans eussent bien voulu retenir les loüanges qu'ils lui avoient données. Enfin l'affaire étant finie, vers les dix heures du matin, le Roi, qui par parenthèse, n'a jamais manqué qu'une fois en sa vie à entendre la Messe, la demanda. Il n'y avoit ni Aumônier, ni Chapelain; ils étoient en défaut. L'Abbé de Dangeau & moi nous nous trouvâmes les seuls Ecclesiastiques de la Cour ; nous allâmes chercher un Aumônier de Regiment : il nous manquoit un Missel : on en trouva un dans un porte-manteau du Comte d'Ayen; on dressa un Autel, & nous eumes l'honneur de servir le Roi à sa Messe : ainsi je peux parler en cette occasion comme témoin oculaire.

Mais passerai-je si legerement sur la chose de ma vie qui m'a le plus touché. J'étois serviteur, que dis-je serviteur, j'étois ami très-particulier de M. de Longueville : je me garderai bien de faire ici son portrait, cela ne serviroit qu'à renouveller ma douleur. Enfin, je le connoissois, comme tout le monde, pour le Prince le mieux fait, le plus aimable & le plus magnifique ; mais je sçavois de plus une partie de son secret.

Nous

Nous attendions à tous momens des nouvelles de Pologne, & ſelon les apparences il en devoit être bien-tôt Roi. J'étois tous les jours avec lui ; je lui avois donné au Siege d'Orſoy une Canne garnie d'or qu'il avoit trouvé à ſon gré ; car il ne faiſoit pas de façon de prendre de petits preſens de ſes amis, bien ſûr de leur en faire bien-tôt de grands. Il y avoit trente heures qu'il étoit allé en parti du côté de l'Iſſel, lorſqu'il arriva au camp fort fatigué. Il apprit que le Roi étoit parti la nuit avec ſix mille Chevaux ; ſon courage lui redonna de la vigueur ; il pique à toute bride & arrive ſur le bord du Rhin, dans l'inſtant que M. le Prince montoit dans un batteau pour paſſer de l'autre côté. J'étois ſur le bord, & ſur ſon chemin ; il couroit, & ne laiſſa pas de me dire en paſſant, Adieu l'Abbé, je n'ai pas votre Canne aujourd'hui. Il vit que le batteau de M. le Prince démaroit : il cria qu'on l'attendît, où qu'il s'alloit mettre à la nage. M. le Prince qui connoiſſoit ſon Neveu, eut peur qu'il ne fît ce qu'il diſoit, & que ſon cheval preſque rendu ne le fît noyer. Il fit retourner à terre, & le prit dans ſon

batteau.

batteau. On sçait trop la suite. L'émulation & la jalousie de gloire entre M. le Duc, & M. de Longueville exciterent leur témérité; & deux heures après je vis de mes propres yeux le corps de M. de Longueville que l'on rapporta sur un cheval, la tête d'un côté, & les pieds de l'autre. Des Soldats lui avoient coupé le petit doigt gauche pour avoir un diamant. Non, je ne croi pas avoir jamais été, ni pouvoir jamais être aussi touché que je le fus. Mais ce qui est fort singulier, j'étois encore jeune, grand joüeur, assez peu attaché à mes devoirs Ecclesiastiques; à peine étois-je tonsuré, & cependant j'allai m'enfermer dans une hute de feüilles que mon frere de Balleroy avoit fait faire, & je priai Dieu pour M. de Longueville à genoux, avec des larmes, & une contrition de cœur que je voudrois bien avoir pour mes pechez. Je ne pouvois pas me consoler en pensant qu'un jeune Prince ambitieux, galant, sujet à ses passions, avoit été tué tout roide; & les suites d'une éternité malheureuse me faisoient tourner la tête. Ces pensées funestes me tourmenterent pendant toute la Campagne; & je ne me remis l'esprit

prit qu'en apprenant que M. de Longueville avant que de partir pour l'Armée, avoit fait une Confession generale aux Chartreux, & s'étoit disposé à une mort veritablement Chrétienne.

Mais revenons au Roi. Une autre faute qu'il a faite, encore plus grande que la premiere, c'est de n'avoir pas attaqué le Prince d'Orange sur la Contrescarpe de Valenciennes, lorsque ses Troupes passoient l'Escaut, & n'étoient qu'à demi passées. Le Maréchal de Lorges ne demandoit que six mille Chevaux pour commencer la déroute des Ennemis. Le Roi vouloit donner, il avoit pris ses armes à la tête de l'Armée, qu'il avoit lui-même rangée en bataille; mais le Maréchal de Schomberg, gagné par M. de Louvois, qui n'aimoit que les actions décisives, fit des raisonnemens si longs, qu'il laissa échaper le moment de la victoire, en donnant le tems au Prince d'Orange de se fortifier sur la hauteur avec toute son Armée. J'ai oüi dire à un Ministre que le Roi se reprochoit souvent d'avoir eu de la foiblesse dans ces deux occasions.

Je croi qu'il est assez à propos, avant que d'aller plus loin, d'avertir ceux qui s'amu-

s'amuſeront à lire ces Mémoires, qu'ils y trouveront une infinité de choſes dont ils feront peut-être fort peu de cas.

Je laiſſerai tomber de ma plume tout ce qui me regardera perſonnellement, quelque petit qu'il ſoit; & mes amis y trouveront auſſi leur place: car pour des ennemis, graces à Dieu, je n'en ay point, & n'en eus jamais: & ſi je ſçavois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetez, tant d'amitiez, qu'il deviendroit mon ami en dépit de lui. C'eſt donc ici un plaiſir innocent que je me propoſe. Quand je ſerai bien vieux, je me ferai lire ces Memoires, & me rajeunirai en quelque ſorte en me rappellant ces tems heureux de la jeuneſſe, où l'on ne ſonge qu'à ſe réjoüir. J'aurai de plus la conſolation de repaſſer dans ma mémoire, les actions héroïques d'un des plus grands Rois qui ait jamais été en France: car quoi qu'il ait des défauts comme les autres hommes, & qu'il ait bien fait des fautes en ſa vie, il a en lui tant de grandes qualitez, des vertus ſi ſolides, & il a fait tant de belles choſes, qu'à tout prendre, je l'eſtime autant que Charlemagne,

gne, ou Philippe-Auguste. Nous ne voyons presentement tous ces Héros que de bien loin, sur la parole des Historiens, que l'amour ou la haîne font souvent parler. Pour moi, voici comme je m'y prends pour écrire mes Mémoires. J'écris d'abord tout ce que je sçai par moi-même, & tout ce que ma Mere m'a dit; ensuite je fais des questions aux gens par les mains de qui les affaires ont passé, & les faits sans empressement, avec un air ingenu, & de simple curiosité. Je fais parler M. Roze sur le tems du Cardinal Mazarin. J'entretiens M. de Brienne qui a été cinq ou six ans Secretaire d'Etat, & qui malgré dix-huit ans de Saint Lazare, a encore beaucoup d'esprit & de mémoire. Je fais conter à M. de Pontchartrain; j'en ai usé ainsi avec feu Pelisson. Je laisse jaser la bonne femme du Plessis-Bellierre qui ne radote point. J'ai eu cent conversations avec le vieux Maréchal de Villeroy & avec feu M. le Premier. Je tire quelquefois une parole du bon homme Bontemps; j'en tire douze de Joyeuse, & vingt-cinq de Chamarante, qui est ravi qu'on lui aille tenir compagnie. Il n'y a rien qui délie si bien la langue,

que

que la goute aux pieds, & aux mains. Je me sers de ce que me dit l'un pour faire parler l'autre. Je compare les diverses leçons ; & quand plusieurs s'accordent sans s'être concertez, je crois que c'est la verité. Je m'apperçois tous les jours que cette maniere d'apprendre les choses les plus secrettes est admirable. On ne se méfie point de moi ; je n'ai point arboré l'étendart d'Historien du Roi. Tout le monde croit que je travaille à l'Histoire de Charles VII. je viens de donner au Public Charles VI. Je ferai filer son Successeur cinq ou six ans après. Chacun me donne des Mémoires sur le Comte de Dunois, & sur la belle Agnès, & je les mets dans le sac; j'en parle exprès dans les assemblées de l'Abbé de Dangeau : mais lorsque je tiens quelque bon Auteur contemporain ; quelque Roze, quelque Chamarante, qui peut me montrer ce que je cherche, j'en tire toûjours quelque chose sans paroître m'en soucier. L'autre jour M. Roze me contoit les particularitez de la mort de M. le Cardinal Mazarin. Je l'interrompis pour lui parler de la Pucelle d'Orléans : Ah ! me dit-il, M. Racine voudroit bien être ici, il

m'a

m'a mis plusieurs fois sur les voyes, mais je ne lui ai jamais rien voulu dire. J'ai bien affaire qu'il m'aille citer à tort & à travers. Je me mis à rire de lui, & lui contai une avanture Siamoise; mais dès que je fus sortis de chez lui, j'écrivis sur mes Tablettes tout ce qu'il m'avoit dit du Cardinal. Je n'écris jamais que les choses qui se sont passées il y a au moins quinze ans. Tous mes amis sont bons Courtisans, & n'oseroient rien dire du present, ni de ce qui en approche; mais dès que cela s'éloigne un peu, ils ne font plus un mystere de reveler les choses les plus secrettes, persuadez qu'il n'y a plus de danger pour eux. Au reste quand celui avec qui je cause sort de mon sujet, & me conte quelque fait curieux, je ne laisse pas de l'enchâsser. Par exemple M. l'Abbé de Dangeau, qui sçait le passé, le present & l'avenir, me conta hier en trente paroles un trait de l'Histoire du Marquis d'Ancre, qui me parut digne d'être écrit: le voici.

Conchini, Gentilhomme Florentin, étoit venu en France avec la Reine Marie de Médicis. Il étoit amoureux, ou feignoit de l'être, de Madame Eleonor Galigay,

Galigay, Femme de Chambre de la Reine & sa Confidente. La Cour étoit à Fontainebleau après la mort de Henri IV. Conchini en allant à Paris logea un soir à Melun chez le Procureur du Roi nommé M. Barbin. Ils firent connoissance & amitié. Barbin lui offrit sa maison & un beau jardin pour y regaler Madame Eleonor. Il l'accepta, les Amans s'y virent plusieurs fois; ils se marierent ensuite au commencement de la Regence.

Conchini acheta le Marquisat d'Ancre, & devint Premier Ministre. Il se souvint dans sa gloire de son ami M. Barbin, & le proposa à la Reine pour avoir soin des Finances, sous le titre de Controlleur General. M. Barbin Maître des Finances se souvint de son ami Boutillier Avocat, qui pendant qu'il n'étoit que Procureur du Roi de Melun, lui donnoit une Chambre chez lui quand il alloit à Paris. L'Avocat Boutillier avoit un fils habile qui vint à la Cour sous la protection de M. Barbin. Il vola bien-tôt de ses propres aîles, & par son mérite devint Secretaire d'Etat. C'est le grand-pere de l'Evêque de Troyes. D'autre côté cet Avocat Boutillier

tillier avoit été Clerc du vieux Avocat de la Porte, qui l'avoit fort bien traité. Cet Avocat de la Porte étoit fils d'un Apoticaire de Partenai en Poitou, à qui le peuple avoit donné le nom de la Porte, à cause que sa boutique étoit sur la Porte de la Ville. Il étoit venu à Paris fort jeune, & par son esprit & sa profonde capacité, il étoit devenu un des plus fameux Avocats de son tems. Il avoit fait gagner une Cause importante à Messieurs de Malthe, qui, par reconnoissance, reçurent son fils Chevalier sans faire de preuve, & ce fut le Grand Prieur de la Porte. Son fils-aîné se nomma M. de la Meilleraye, & son petit-fils fut le Marquis, depuis Maréchal de la Meilleraye. Monsieur Boutillier contribua d'abord à l'avancement du Marquis de la Meilleraye; mais ayant fait connoître à la Reine le Protonotaire du Plessis, fils d'une la Porte, ce petit Protonotaire devint bientôt le plus puissant & fit la fortune des autres; c'est le Cardinal de Richelieu. Il poussa dans la Guerre le Maréchal de la Meilleraye son cousin germain, & M. Boutillier dans la Finance. Le Cardinal étoit ami intime de Madame Bou-

tillier, & traitoit M. de Chavigni son fils, comme s'il eût été le sien. Cela me fait souvenir d'une avanture presque semblable qui amena mon grand-pere à la Cour de Henri III. Il n'étoit pas fort riche, & revenoit d'une petite Terre qu'il avoit en Normandie, nommée Balleroy. Etant arrivé à Meulan, le Marquis d'O, alors Surintendant des Finances, arriva en même-tems dans l'Hôtellerie: ils font connoissance, soupent ensemble, joüent aux échets; mon grand-pere qui n'étoit brin sot, se laisse donner mat. Le Surintendant le trouve fort à son gré, & l'employa depuis dans les plus grandes affaires, sans que son nom parût jamais dans aucun Traité. Ses ennemis l'attaquerent à la Chambre de Justice de 1664. mais il fut déchargé absolument, & ne paya aucune taxe. Les Rois Henri III. & Henri IV. l'avoient fait Conseiller d'Etat, l'aimoient fort, & l'admettoient à leurs jeux, & dans leurs divertissemens particuliers, à ce que dit M. de Bassompierre. Il a conté plusieurs fois cette avanture à M. de Caumartin Conseiller d'Etat, qui étoit son petit-fils, aussi-bien que moi.

Après

Après ce petit écart, qu'on me pardonnera si l'on veut, j'avertis que si dans ces Mémoires je ne flatte point le Roi, je ne me flatterai point non plus. Je ne dirai pas que je suis une bête, me croiroit-on ? mais j'avoüerai que j'ai eu une fort mauvaise conduite, & qu'il n'a tenu qu'à moi de faire une fortune considerable : Dieu ne l'a pas permis, je me serois perdu dans les grandes élevations, & d'ailleurs à la mort j'aurois à en rendre un plus grand compte. Je n'aurai a répondre que de moi. Je dirai seulement pour ma justification, que ma Mere, par une fausse tendresse, m'a élevé comme une Demoiselle. Le moyen de faire après cela un grand homme. Je vous avois averti, mon cher Lecteur, que je parlerois de moi jusqu'au déboire. Tenez-vous-en là, n'allez pas plus loin, je suis un peu jaseur la plume à la main ; vous sentez bien que je ne fais pas grande façon, & que je ne songe guére à ce que j'ai à vous dire. Je vous promets pourtant bien sérieusement de vous entretenir presque toujours du Roi, ce sera ma basse continuë ; & si de tems en tems vous me trouvez en quelque coin, pas-

sez par-dessus : comme je ne me contrains pas pour vous, je vous conseille de ne vous pas contraindre pour moi.

Je vais donc peindre Louis dans son plus beau point de vûë ; & je commencerai son Histoire à la mort du Cardinal Mazarin, lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans, il se chargea du Gouvernement, & n'en fut point embarrassé. Son esprit caché jusques-là sous les dehors modestes d'une bonté ingenuë, se déclara tout entier. Il changea l'ordre dans les affaires, se choisit des Ministres, forma des Conseils reglez, & se donna par là une capacité à laquelle on n'avoit pas lieu de s'attendre. Il avoit passé son enfance dans les jeux & dans les plaisirs ; la Reine sa Mere s'étoit peu mise en peine de son éducation. Ses Gouverneurs, ses Précepteurs l'avoient presque abandonné à lui-même ; il ne sçavoit, à proprement parler, que ce que la Nature lui avoit appris. L'étude lui faisoit de la peine, comme elle en fait à tous les enfans : mais au lieu de le contraindre comme les autres, on le flattoit dans toutes ses inclinations, qui, heureusement pour lui & pour nous, se sont trouvées bonnes, douces & bienfaisantes.

On voit pourtant une Traduction d'une partie des Commentaires de Cesar, par Loüis XIV. Roi de France. Il n'y avoit que sur le chapitre de la Religion qu'on ne lui pardonnoit rien : & parce qu'un jour la Reine Mere, alors Regente, l'entendit jurer (le petit Manicamp, qui a soutenu toute sa vie le même caractere, lui avoit persuadé que c'étoit là le bon air) elle le fit mettre en prison dans sa chambre, où il fut deux jours sans voir personne ; & lui fit tant d'horreur d'un crime qui va insulter Dieu jusques dans le Ciel, qu'il n'y est presque jamais retombé depuis ; & qu'à son exemple le Blasphême a été aboli parmi les Courtisans, qui en faisoient alors vanité. On lui avoit inspiré, dès ses premieres années, ces principes solides de Pieté. Ils se placerent, ils se graverent dans le fond de son cœur ; & si dans la suite de sa vie l'ardeur de l'âge l'a fait ceder quelquefois à ses passions, ces premieres impressions du Bien sont demeurées inébranlablement dans son cœur. Il a toujours conservé du respect pour la Religion ; & plus d'une fois, au scandale du petit peuple, mais à l'édification des

gens sages & éclairez, il a mieux aimé s'éloigner des saints & sacrez Mysteres, quoique la Politique en murmurât, que de s'en approcher indignement.

Mais pour revenir au tems de l'enfance, le Cardinal Mazarin l'avoit gouverné avec un pouvoir absolu.

Jules Mazarin, né à Rome, originaire de Sicile, étoit d'une naissance assez obscure, qu'il ne se soucia jamais de relever par des chimeres généalogiques. Il avoit fait ses premieres études à Rome, & son Cours de Philosophie, de Théologie & de Droit Canon à Salamanque en Espagne. Il prit d'abord la profession des Armes, & devint Capitaine d'Infanterie dans l'Etat de Milan. On fit la Trêve de la Valteline, pendant laquelle il acquit aisément la familiarité des Généraux François & des Espagnols. Egalement estimé des uns & des autres, il fit amitié depuis avec Monsieur le Tellier Intendant de l'Armée de France, qui lui prêta dix mille écus. Cet argent fut rendu au centuple.

M. de Caumartin Intendant des Finances, m'a conté qu'il avoit oüi M. le Tellier,

Tellier, depuis qu'il étoit Chancelier, plaiſanter ſa femme ſur ces dix mille écus qu'il avoit prêtez à M. de Mazarin contre ſon avis, & qu'elle avoit crû long-tems fort avanturez.

Mazarin quitta l'épée quelque-tems après, prit l'habit Eccleſiaſtique; & ſe trouvant auprès de Pancizole, Nonce du Pape, il ſe rendit fort agréable aux François, en perſuadant aux Eſpagnols de lever le Siege de Cazal. Il fit alors tout ce que l'on peut attendre de la plus profonde capacité. Il ſuſpendit, il charma la fureur des deux Armées en preſence & prêtes à combattre; & montra dans cette occaſion célebre juſqu'où peut aller la force de la parole. Il écrivoit encore plus agréablement qu'il ne parloit, à cauſe de l'accent Italien, dont il ne put jamais ſe défaire, & mettoit en œuvre toute la délicateſſe de la Langue Françoiſe : on le peut voir dans les Lettres qu'il écrivoit au Roi dans les Conferences de la Paix. Elles ſont imprimées.

Après l'affaire de Cazal, il fut Vice-Legat d'Avignon, & Nonce en France, où le Cardinal de Richelieu lui trouvant un beau génie, quoique fort au-

deſſous du ſien, le fit Cardinal. J'ai oüi conter à Monſieur le Premier la maniere bizarre dont cela ſe fit; voici comment.

Le Pere Joſeph Capucin, qui avoit la Nomination de France étant mort, le Cardinal de Richelieu demanda à M. de Chavigni Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres, ſur qui il étoit d'avis qu'il fît tomber cette grace. Chavigni lui propoſa Jules Mazarin ſon ami: mais le Cardinal le rejetta d'abord, & même avec des paroles de mépris. Chavigni inſiſta, & le Cardinal preſſé lui dit, nous verrons donc une autre fois. Là-deſſus Chavigni fit toutes les Dépêches au nom du Roi en faveur de Mazarin, les envoya à Rome, & engagea l'affaire. A quelques jours de-là, le Cardinal lui en parla: mais Chavigni lui dit que c'étoit une affaire faite, qu'il en avoit écrit au Pape; & ſoutint toujours que le Cardinal lui en avoit donné l'ordre. Il prenoit de ces ſortes de libertez-là avec Son Eminence, qui avoit pour lui une tendreſſe & une foibleſſe de pere. Le Cardinal Mazarin fut bien-tôt Premier Miniſtre, & prit des manieres fort differentes de celles de ſon Predeceſſeur.

Riche-

Richelieu né pour commander aux autres hommes ; ami généreux , cruel ennemi , avoit ſur la même table ſon Breviaire & Machiavel. Il contribua par ſon argent , & par ſes conſeils au ſoulevement de Portugal ; il fomenta les Guerres Civiles d'Angleterre , moins par Politique d'Etat , que par animoſité particuliere. Il abaiſſa la Maiſon d'Autriche , & la mit hors d'état d'aſpirer à la Monarchie Univerſelle. Il triompha des Huguenots par la priſe de la Rochelle ; & au milieu de tant d'affaires il eut moins à craindre les ennemis du dehors que ceux du dedans. Toujours en garde contre les Favoris qui révoltoient l'eſprit dû Roi contre lui ; le petit Coucher du Roi , diſoit-il , me fait plus de peine que toute l'Europe. Il humilia les Seigneurs , il fit obéïr les Parlemens , il empriſonna les Princes , il fit exiler le Frere du Roi , heritier préſomptif de la Couronne ; il vit mouri la Reine Mere ſon ennemie au Païs étranger ; il traita la Reine Regnante avec dureté , & preſqu'en criminelle. Enfin il domina l'eſprit de ſon Maître , qui l'eſtimoit , qui le craignoit , & qui ne l'aimoit pas , par la

terreur qu'il lui inspiroit : jusques-là qu'il fut le premier à chanter avec ses Valets de Chambre les Vaudevilles que le peuple fit sur la mort de ce grand Ministre.

Je m'apperçois que je viens de dire deux choses dans le portrait du Cardinal de Richelieu qui méritent d'être prouvées : L'une, qu'il a fomenté les Guerres Civiles d'Angleterre : L'autre, que Loüis XIII. le craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Je prouve la premiere par une Lettre du Cardinal au Comte d'Estrades Ambassadeur de France en Angleterre en 1637. où après l'avoir remercié des soins inutiles qu'il avoit pris pour le racommoder avec la Reine, il ajoute ces mots : *On connoîtra bien-tôt qu'on ne doit pas me mepriser*; & en effet dans ce tems-là commencerent les troubles d'Ecosse, qui peu-à-peu conduisirent le Roi d'Angleterre sur l'échaffaut. L'autre marque les voyes détournées dont le Cardinal se servoit pour forcer le Roi à le laisser dans le Ministere.

Après que M. le Grand eut été arrêté, le Prince d'Orange, à la priere du Cardinal, écrivit au Roi qu'il alloit songer à faire son accommodement avec

l'Espagne

l'Espagne, puisque Sa Majesté alloit changer de Ministre, & mettre ses affaires entre les mains de gens qui ne seroient pas affectionnez à la cause commune, comme le Cardinal l'avoit toûjours été. Il ajoûta que si l'attentat de M. le Grand demeuroit impuni, les Alliez de la France ne pouvoient plus prendre de liaisons avec un Ministre méprisé.

Le Roi eut peur, fit couper le cou à M. le Grand, & rendit toute son autorité au Cardinal. Ma Mere m'a dit que le bon homme la Vrilliere Secretaire d'Etat lui avoit conté qu'étant allé porter au Cardinal de Richelieu la nouvelle du Combat de Castelnaudari, & de la prise de Montmorenci, le Cardinal avoit fait un signe de la main comme voulant faire couper le cou au Prisonnier; & que s'étant apperçu que la Vrilliere auroit pû le remarquer, il lui avoit dit, M. de Montmorenci est de mes amis, je lui laverai bien la tête. Son premier signe avoit été fort naturel. Il avoit fait Puy-Laurens Duc, & lui avoit fait épouser sa niéce dans l'esperance qu'il porteroit feu Monsieur Gaston à quitter la Princesse Marguerite de Lorraine : mais

voyant qu'il ne le pouvoit, ou ne le vouloit pas, il l'envoya à Vincennes, où il mourut fort bruſquement ; & il remaria ſa Niéce au Comte d'Harcourt.

Mazarin qui prit la Place de Richelieu, ne prit pas ſa maniere de gouverner. Etranger, ſans appui, & d'ailleurs d'un eſprit plus doux ; il crut ſe devoir ſervir de fineſſe & de diſſimulation.

Le Cardinal de Sainte Cecile ſon frere, diſoit ſouvent, *Il mio Fratello eun coione, fate rumore, egli havra paura.*

Il fit ouvrir les Priſons, le Duc d'Elbœuf, & le Duc de la Valette y étoient depuis dix ans entre la vie & la mort. Il reconcilia le Duc d'Orléans avec le Roi, & s'appliqua ſur toutes choſes, à gagner les bonnes graces de la Reine. Il crut même devoir ceder au naturel impetueux du Duc d'Enguien, qui a été depuis le grand Condé. Ce Prince fier de la bataille de Rocroi & de la priſe de Thionville, ne vouloit plus ceder aux Cardinaux. Il ſe ſouvenoit avec chagrin, que le Prince de Condé ſon Pere voulant faire plaiſir au Cardinal de Richelieu, lui avoit fait faire deux cens lieuës, pour aller rendre une viſite au Cardinal de Lion, qui, chez lui, ne lui donna pas

la

la main. Il croyoit que les tems d'abaiſſement étoient paſſez, & menaçoit hautement de faire une inſulte au Cardinal Mazarin, qui conſentit enfin à n'avoir la préſeance que dans les Egliſes. Il traita le Duc de Beaufort avec plus de hauteur ; & le voyant devenu inſolent depuis que la Reine à la mort du Roi lui avoit confié la garde de ſes Enfans, ne craignant d'ailleurs, ni ſon eſprit, ni ſa capacité, il le fit mettre à Vincennes.

Il fit depuis une action encore plus hardie, quand il fit arrêter les Princes de Condé & de Conti, & M. de Longueville. Il concerta la choſe avec la Reine Mere long-tems avant que de l'executer ; & ne l'oſa faire ſans la participation de Monſieur. Madame de Chevreuſe ſe chargea de l'y faire conſentir. Monſieur promit même de n'en rien dire à l'Abbé de la Riviere ſon favori, parce que M. le Prince l'avoit gagné, en lui promettant que M. le Prince de Conti ne le troubleroit point à ſa nomination au Cardinalat.

Le Cardinal s'étant aſſuré de Monſieur, fit rendre un billet à M. le Prince, par lequel on l'avertiſſoit que le Coadjuteur de Paris, le Duc de Beau-

fort

fort, & les autres Frondreurs le vouloient faire aſſaſſiner ſur le Pont-neuf. M. le Prince montra ce billet à la Reine, & par ſon conſeil, envoya ſon caroſſe ſur le Pont-neuf, les rideaux fermez. Auſſi-tôt cinq ou ſix hommes à cheval tirerent trois ou quatre coups de mouſquetons dans le caroſſe, & bleſſerent un laquais. M. le Prince convaincu qu'on vouloit l'aſſaſſiner, rompit toutes les liaiſons qu'il avoit avec les Frondeurs, & demanda juſtice au Parlement. Ce fut alors qu'on vit pluſieurs jours dans la Grand-Salle du Palais M. le Prince d'un côté, ſuivi de Maréchaux de France & de Lieutenans Généraux; & de l'autre le Coadjuteur entouré de ſes braves. Ils faiſoient une haye pour laiſſer paſſer les Conſeillers; & trois ou quatre fois ils furent prêts à mettre l'épée à la main ſur quelques paroles indiſcrettes &, à s'entrégorger. Un jour tre autres, M. le Prince en montant les degrez de la ſainte Chapelle, reconnut un Chevau-Leger en habit gris; il lui demanda, que fais-tu là? Le Chevau-Leger fit d'abord qulques difficultez de répondre; & puis ne pouvant ſoutenir la préſence d'un Prince du Sang, il lui avoüa

avoüa que toute la Compagnie étoit là; qu'ils avoient ordre d'obéïr à M. de Fosseuse, & que le mot de ralliement étoit *Sainte Marie.*

La Reine ne vouloit pas que M. le Prince accablât les Frondeurs. Il n'étoit déja que trop insolent. M. le Prince poursuivit son chemin, entra à la Grand-Chambre; & quand il eut pris place: Messieurs, leur dit-il, j'ai vû des Gens de Guerre dans le Palais, ils ont un mot de Ralliement; je ne croyois pas en venant ici venir à l'occasion: Mais, ajoûta-t'il, y a-t-il donc ici quelqu'un qui m'ose disputer le haut du pavé. A cette parole le Coadjuteur ôta son bonnet, & dit tout-haut: Il n'y a personne qui dispute le pavé à M. le Prince; mais quand on l'a on le garde. Alors M. le Prince dit: Messieurs, je vais faire voir le respect que j'ai pour le Parlement. Je vais renvoyer tous ceux qui m'ont accompagné. Allez, Monsieur, dit-il à M. de la Rochefoucault, allez dire à mes amis qu'ils s'en retournent tous à l'Hôtel de Condé, & qu'il ne reste avec moi que mes Pages & mes Laquais. M. de la Rochefoucaud sortit aussi-tôt de sa place & passa dans la Grand-Salle,

où il donna l'ordre de M. le Prince.

Le Coadjuteur dit en même tems : Je m'en vais renvoyer aussi tous mes amis, & sortit aussi de la Grand-Salle. Mais comme il voulut rentrer dans la Grand-Chambre, & qu'il avoit avancé la tête & le bras pour passer par la porte, qui étoit entre-ouverte, M. de la Rochefoucaut qui étoit déja rentré, la poussa rudement, & mit la barre derriere. Ainsi le Coadjuteur se trouva pris & fort serré dans la porte, sans pouvoir avancer, ni reculer. Il y demeura un *Miserere*, entendant de ses oreilles dans la Grand-Salle un Tailleur nommé Pêche, qui le menaçoit de lui donner cent coups de poignard. Mais heureusement pour lui, un Bourgeois se mit devant la porte, & le cachoit avec son manteau. Il y seroit resté plus long-tems sans M. de Champlatreux fils du Premier President Molé, qui étant venu par hazard à la porte pour sortir, le vit en cet état, leva vîte la barre, & le fit entrer.

Le Coadjuteur pâle comme la mort, se mit à sa place, conta son avanture, & dit plusieurs fois : Messieurs, il n'a pas tenu à M. de la Rochefoucaut que

je n'aye été aſſaſſiné, puis ſe tournant vers le premier Preſident, c'eſt à M. votre fils, lui dit-il, que je dois la vie ; & depuis ce tems-là le Coadjuteur eut une grande reconnoiſſance pour M. de Champlatreux, dont l'action avoit été d'autant plus belle, qu'il étoit alors abſolument dans les interêts de M. le Prince.

Le Coadjuteur m'a conté toutes ces particularitez à Rome dans le Conclave ; il avoit la goute, & je lui tenois compagnie ; & quoiqu'il exagerât ſouvent dans ces récits ; ce fait eſt veritable & atteſté par tout le monde. Les choſes en étoient là, lorſqu'on jugea au Parlement un petit Incident pour l'inſtruction du Procès entre M. le Prince & les Frondeurs L'affaire fut fort diſputée, & paſſa de cinq ou ſix voix à l'avantage de M, le Prince. Cela fit faire de grandes réfléxions au Cardinal Mazarin. Il étoit fort fatigué des demandes éternelles de M. le Prince, qui ne croyoit pas que le Cardinal osât lui rien refuſer, après le ſervice important qu'il lui avoit rendu en le ramenant à Paris en triomphe. Il vouloit être Connêtable, & faire donner à ſes amis toutes les Charges & tous les Gouverne-

vernemens ; le Cardinal n'y pouvoit point suffire.

Madame de Chevreuse s'en étant apperçuë, lui fit comprendre qu'il seroit le maître absolu, s'il se vouloit racommoder avec les Frondeurs. Il lui donna pouvoir de traiter avec eux. Elle en parla dès le même soir au Coadjuteur, & à Mademoiselle de Chevreuse sa fille, qui appellerent M. de Caumartin à leur conseil. Ils arrêterent de n'en pas dire un mot à M. de Beaufort, de peur qu'il ne le dit à Madame de Montbazon, dont il étoit amoureux, & que par-là la mine ne vînt à être éventée. La négociation dura trois semaines ; & cinq ou six jours de suite le Coadjuteur accompagné du seul Caumartin, se rendit à minuit à la Barriere des Sergens de la ruë saint Honoré, où Gabouri en manteau gris, les venoit prendre, les faisoit passer par une maison qui traversoit de la ruë des petits Champs dans celle des bons Enfans. Ils entroient au Palais Royal, & par un petit degré se trouvoient dans l'Oratoire de la Reine, où le Cardinal ne manquoit pas de se rendre. Ils convinrent de leurs faits, le Coadjuteur fit le généreux, & ne demanda

manda rien pour lui, mais il exigea qu'on donneroit à M. de Vendôme la Charge d'Admiral, & la ſurvivance à M. de Beaufort.

Le Cardinal s'étant aſſuré des Frondeurs & de leurs amis, crut que rien ne s'oppoſeroit à ſon entrepriſe, & réſolut de l'executer. Les trois Princes ne ſe trouvoient jamais enſemble en un même lieu, de peur qu'on ne les prît d'un coup de filet. Condé & Conti étoient à Paris; Longueville étoit à Chaillot ſous prétexte d'y prendre les eaux. Il demandoit à la Reine le Pont de l'Arche. Il envoya un matin Priolo pour preſſer M. le Cardinal, & lui demander quand la Reine voudroit lui donner audiance. Roſe Secretaire du Cardinal fit entrer Priolo. Le Cardinal lui dit que la Reine étoit fort incommodée, qu'elle ne tiendroit pas Conſeil ce jour-là; mais que M. de Longueville pourroit la venir voir, & qu'elle étoit diſpoſée à lui faire plaiſir. Longueville vint l'apréſdinée & dès qu'il fut au Louvre, la Reine manda aux Princes de Condé & de Conti qu'elle alloit tenir Conſeil ſur le champ. Ils arriverent un moment après ſans penſer à M. de Longueville, qui y étoit déja. Ils trouve-

trouverent dans le grand Cabinet de la Reine le Cardinal, qui leur dit qu'il alloit faire une petite Dépêche, & revenir aussi-tôt. Le Chancelier Seguier, M. le Tellier, & M. Servien étoient dans le Cabinet. Dès que le Cardinal fut sorti, Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine, Comminges son neveu, & la Ralliere Lieutenant des Gardes de la Reine y entrerent, & allerent faire à chacun des Princes un compliment respectueux, en les arrêtant de la part du Roi.

M. le Prince fort émû, dit qu'au moins il vouloit dire un mot à la Reine. Le Chancelier entra dans le Cabinet, & en sortit un moment après pour lui dire que la Reine ne pouvoit pas lui parler. Alors il dit à Guitaut, par où faut-il aller ? Guitaut ouvrit une petite porte au bout de la petite Galerie, & lui montra un escalier obscur, sur lequel il y avoit des Gardes avec la carabine haute. M. le Prince en les voyant, dit : Guitaut, ceci a bien l'air des Etats de Blois : Non non, Monseigneur, lui répondit Guitaut, si cela étoit, je ne m'en mêlerois pas. Les trois Princes descendirent, & monterent tous trois dans le même carosse, qui les conduisit à la

porte

Porte de Richelieu, où le Comte de Miossens, Lieutenant des Gendarmes, les attendoit avec sa Compagnie. Il les mena à Vincennes, & en eût le Bâton de Maréchal de France; c'est le Maréchal d'Albret. Le carosse rompit en chemin, il n'y avoit pour les escorter que quatorze Gendarmes. M. le Prince pendant qu'on racommodoit le carosse, dit tout bas à Miossens; Voici une belle occasion pour un Cadet de Cascogne. Il répondit, Monseigneur, mon devoir... Ah! je ne vous en prie pas, interrompit M. le Prince.

Il avoit donné à souper quelques jours auparavant au Cardinal. Son Eminence avoit été de fort bonne humeur, buvant & joüant comme les autres. Et même la veille, M. le Prince le vint voir, & lui dit, qu'on l'avoit averti de plusieurs endroits, que depuis quelques jours il avoit des conferences avec le Coadjuteur. Le Cardinal lui répondit en riant: si vous sçaviez comme il a bonne mine, ce Coadjuteur, avec un habit de velours vert en broderie d'or, & un bouquet de plumes incarnat & blanc; & tourna toûjours la chose en plaisanterie: & dans le vrai, le Cardinal de Retz avoit un petit grain de dans la tête.

Il

Il aimoit sur ces vieux jours à conter les avantures de sa jeunesse, qu'il ornoit un peu de merveilleux. Il disoit un jour, qu'il n'avoit fait la Guerre de Paris, que pour épouser la Maréchale de la Meilleraye dont il étoit amoureux. Le vieux Maréchal vivoit encore; mais il devoit mourir bien-tôt. Il est vrai qu'il étoit Coadjuteur de Paris, Archevêque de Corinthe, & Prêtre : mais il croyoit en bouleversant l'Etat se rendre si considerable, que le Pape n'eût osé lui refuser toutes dispenses. Cela est bien fou.

Il étoit à Rome, où il s'étoit sauvé après sa prison, lorsque le Pere du Cardinal Mazarin y mourut. Il fit mettre dans la Gazette de Rome : Nous apprenons par les avis de Paris, que le Seigneur *Pietre Mazarin* est mort en cette Ville. Cela me fait souvenir d'un mot de M. de Mortemart. Il n'étoit pas content du Cardinal Mazarin, non plus que M. de Liancour; & ils ne lui rendoient aucuns devoirs. Néanmoins à la mort de son Pere, M. de Liancour, plus poli que Mortemart, lui proposa d'aller rendre une visite au Cardinal : Il est fort affligé, lui disoit-il : Il a raison, reprit Mortemart, c'est peut-être le seul homme

homme qui pouvoit mourir ſans qu'il en heritât.

Mais pour revenir à M. le Prince, il ſe laiſſa endormir par le Cardinal Mazarin; & même lui dit qu'on l'avoit averti, que la Reine le vouloit arrêter. Le Cardinal ſe mit encore à rire ; & puis prenant ſon ſerieux ; il lui dit, qu'il vouloit lui donner une marque de confiance, en lui apprenant, que les petits mouvemens dont on s'étoit apperçu à la Cour, ne ſe faiſoient que pour prendre ceux qui l'avoient voulu aſſaſſiner ; que Parrain des Coutures, ſoupçonné d'en être, étoit caché auprès de la Porte Montmartre ; & que pour ne le pas manquer, les Gendarmes avoient ordre de s'aſſembler le lendemain hors la Porte de Richelieu, ſous prétexte d'une Revûë. M. le Prince le crut bonnement ; & répondit toute la journée aux donneurs d'avis, qu'il ſçavoit le deſſous des cartes.

La veille que les Princes furent arrêtez, la Reine envoya le Tellier dire à M. le Prince, qu'elle le regardoit comme ſon troiſiéme Fils ; & qu'après ce qu'il avoit fait pour l'Etat, la Charge de Connêtable étoit dûë à ſes ſervices : mais qu'elle croyoit qu'il falloit attendre

dre la Majorité du Roi pour faire la chose avec plus de sûreté.

Dès que les trois Princes furent entrez dans le Palais Royal, & qu'on en eut fermé toutes les Portes, Madame de Chevreuse en fut avertie. Elle avoit donné à dîner à M. de Beaufort : elle lui dit aussi-tôt en presence de sa fille & du Coadjuteur : Vous voyez, Monsieur, comme M. le Prince vous traite. Si le Cardinal le mettoit dans la même cache où il vous a mis autrefois, lui pardonneriez-vous ? Je l'aimerois, de tout mon cœur, s'écria M. de Beaufort. Oh! bien, Monsieur, lui dit le Coadjuteur, aimez-le donc, M. le Prince est sur le chemin de Vincennes ; & de plus vous êtes Amiral.

Feu M. le Premier m'a dit que les Princes pendant leur prison, vivoient d'une maniere fort differente. M. de Longueville ne disoit mot ; le Prince de Conti étoit presque toûjours dans son lit ; M. le Prince chantoit, juroit, entendoit la Messe tous les matins, joüoit au volant, & lisoit beaucoup. On dit aussi que le Prince de Conti ayant demandé à M. des Barres qui le gardoit, l'imitation de Jesus-Christ pour se consoler, M. le Prince lui

lui dit en même tems ; Et moi je vous demande l'Imitation de M. de Beaufort, afin que je me puisse sauver d'ici comme il fit il y a deux ans.

Les choses changerent de face encore plus d'une fois. Le Coadjuteur étant devenu Cardinal de Retz, augmenta de pouvoir & d'insolence. J'en rapporterai seulement un petit trait.

Le Roi étoit rentré dans Paris aux acclamations du Peuple, qui se lassoit de la Guerre. Tout paroissoit tranquile & soumis. M. le Prince avoit pris la campagne ; & Monsieur, cantonné dans son Palais du Luxembourg, étoit resolu de se retirer à Blois, lorsque le Cardinal de Retz le vint trouver à six heures du soir, & lui dit, qu'au lieu de fuir devant le Cardinal Mazarin, il pouvoit encore être le maître, s'il vouloit ; qu'il n'avoit qu'à donner l'ordre publiquement à ses Gendarmes, & à ses Chevaux-Legers de se trouver le lendemain à sept heures du matin à la porte du Luxembourg pour aller à Blois ; & qu'au lieu d'en prendre le chemin, il n'avoit qu'à venir entendre la Messe à St. Eustache ; qu'il lui répondoit qu'en un quart d'heure toute la Ville prendroit les armes, fe-

roit des Barricades, & assiegeroit la Cour dans le Louvre. Monsieur, suivant son naturel timide & inquiet, étoit fort incertain de son parti : mais Madame plus hardie le détermina. Il promit d'aller le lendemain matin à la Messe de St. Eustache, & de faire encore ce coup de vigueur: Aussi-tôt le Cardinal de Retz partit de la main, & courut toute la nuit chez ses amis disposer toutes choses pour commencer les Barricades dans les Halles ; dès que Monsieur paroîtroit à St. Eustache. Les Harangeres donnerent parole de faire beau bruit : mais à cinq heures du matin on lui vint dire que Monsieur étoit parti pour Blois ; & se voyant seul il fut obligé de donner un contre-ordre, & de demeurer en repos. Il se douta bien qu'il y auroit quelque traître parmi ses amis ; & que son entreprise avortée viendroit à la connoissance de la Cour. Il hésita quelques momens s'il se retireroit : mais enfin, prenant courage, il alla à la Messe du Roi à l'ordinaire, & se donna à l'exterieur un air de fermeté & d'innocence, qu'il croyoit capable de le sauver. Il se trompa, & trois jours après, il fut arrêté & mis à Vincennes.

M. de Caumartin m'a conté, que tous

ses

ses amis craignant qu'on ne l'empoisonnât, tinrent un petit conseil pour imaginer les moyens de lui faire tenir du contre-poison. Madame de Lesdiguieres se chargea de la commission : le Marquis de Villequier, presentement Duc d'Aumont faisoit l'amoureux d'elle. Il étoit Capitaine des Gardes du Corps. Elle s'adressa à lui, & le pria de faire donner au Cardinal un pot d'opiat pour les maux d'estomac, ausquels il étoit sujet. Villequier lui promit tout, croyant la chose innocente & faisable. Il en alla demander la permission à la Reine : elle voulut voir le pot d'opiat, & le fit voir au Cardinal, qui reconnut d'abord que c'étoit du contre-poison. Il avoit un grand usage de ces sortes de compositions.

La Reine fut fort en colere qu'on la crût capable de se servir de poison. Elle en parla aux Ministres. M. Servien proposa d'ôter l'opiat, & de faire donner le pot plein de veritable poison, pour punir une défiance si mal fondée & si offençante. Mais M. le Tellier s'y opposa fortement ; & l'on se contenta de supprimer l'opiat.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

LEs Guerres Civiles, qui, plus d'une fois, avoient mené le Cardinal Mazarin à deux doigts de sa ruïne, n'avoient servi qu'à faire voir la grandeur de son courage, & les ressources de sa fortune. Il s'étoit trouvé à sa premiere sortie de France abandonné de tout le monde, avec six mille pistoles pour tout bien, lui qui s'étoit vû le maître de tous les trésors du Royaume. Il se repentit de son peu de prévoyance; & jura bien de ne pas retomber dans le même cas. Il tint parole fort exactement; & lorsqu'il sortit de France la seconde fois, il avoit envoyé

envoyé plus de quatre millions à Rome, à Venise, en Hollande & en Angleterre. Aussi parut-il plus certain de son retour; & les Conseils qu'il envoyoit à la Reine étoient tous faits comme des ordres; qu'on executoit aussi-tôt.

La Majorité du Roi n'avoit rien changé au Gouvernement. Le Cardinal gouvernoit, & prenoit ses mesures pour gouverner toûjours. Il est vrai qu'il entretenoit le Roi de ses affaires, ou du moins qu'il le disoit. Ses amis faisoit sonner bien haut les leçons de Politique qu'il lui donnoit assez rarement: car j'ai oüi dire au vieux Maréchal de Villeroy, qui y étoit quelquefois présent, que toutes ses leçons rouloient sur des maximes générales, & aboutissoient à tenir les Princes du Sang le plus bas qu'il pourroit, à ne se point trop familiariser avec ses Courtisans, de peur qu'ils ne perdissent le respect, & ne lui fissent des demandes qu'il lui seroit impossible de leur accorder. Il faut, lui disoit-il, prendre un visage serieux & severe dès qu'ils vous demanderont quelque chose, & continuer avec soin le talent royal de la dissimulation, que la Nature lui avoit prodigué; à se défier de tous ceux qui ap-

prochoient de sa Personne, sans même en excepter ses Ministres, devant être bien persuadé qu'ils ne songeroient tous qu'à le tromper; à garder dans les affaires un secret impenetrable, qui seul peut les faire réussir; & à toûjours promettre aux François, sans se mettre beaucoup en peine de rien tenir.

Il lui recommandoit encore de n'être pas cruel: Prenez leur argent, lui disoit-il, mais épargnez leur sang; & c'est une maxime que le Cardinal a toûjours suivie.

Vous êtes trop bon, Monseigneur, lui disoit un jour Ondondei, si vous faisiez quelque exemple de severité, on vous obéïroit mieux. Oüi, lui repliqua-t-il, mais on me haïroit davantage. Il faut tomber d'accord que la plûpart de ses maximes étoient fort bonnes; & que s'il y en a quelqu'une dont un honnête homme ne voudroit pas se servir, il n'y en a point qu'un bon Politique ne puisse & ne doive mettre en œuvre.

Le Cardinal, par ces grands mots, prétendoit imposer au Peuple, se souciant assez peu, au moins dans les commencemens, que le Roi en profitât. Il songeoit

geoit moins à en faire un grand Prince, qu'un bon-homme, doux, tendre, & complaisant; qui, satisfait de ses Maisons de Plaisance & du Commandement de ses Mousquetaires, le laissât maître de l'Etat. Il ne lui trouvoit que trop de génie, & ne laissoit approcher de lui que des Enfans, ou des gens gagnez qui ne parloient jamais d'affaires. Il sembloit être secondé dans ses desseins par la Reine Mere, sur l'esprit de laquelle il avoit pris depuis long-tems un grand ascendant: & comme ils étoient toûjours de même avis, le jeune Roi n'osoit jamais leur résister. Il avoit tenté plusieurs fois d'accorder des graces, & de donner quelques Benefices à des Officiers qui étoient auprès de sa Personne. Mais le Cardinal craignant les consequences, s'y étoit toûjours opposé. Quand il y avoit des Benefices vacans, ou qu'on les lui demandoit, il répondoit toûjours qu'il en parleroit au Roi & ne lui en parloit jamais. Il signoit la feüille, & l'envoyoit au Pere Annat, Confesseur du Roi, qui la signoit sans l'éxaminer; & ensuite le Secretaire d'Etat expedioit les Brevets. Ces manieres dures & imperieuses eussent été capables de revolter l'esprit du Roi,

si le respect qu'il avoit pour sa Mere, & l'amitié qu'il croyoit devoir au Cardinal n'eussent arrêté ses premiers mouvemens.

Il a bien mis depuis en pratique la principale qualité des Rois, une profonde dissimulation. Il dissimula donc, & ne laissa presque pas appercevoir qu'il fût sensible. Il s'amusoit à des Revûës, à des Danses, à des Ballets; & pendant que le Cardinal disposoit de tout, il vivoit comme un particulier sans se mêler de rien; & donnoit peu d'idées de ce qu'il a été depuis.

Le Cardinal qui le connoissoit à fonds, ne laissoit pas de craindre qu'il ne lui échapât: & sur ce qu'un jour le Maréchal de Gramont le flattoit d'une puissance éternelle, fondée sur la foiblesse du Roi, Ah! *Monsou le Maréchal*, lui dit-il, vous ne le connoissez pas; il y a en lui de l'étoffe de quoi faire quatre Rois & un honnête homme. Cela me fait souvenir de ce que ma Mere lui disoit un jour: Sire, voulez-vous devenir honnête homme, ayez souvent des conversations avec moi. Il crut son conseil, & lui donnoit deux fois la semaine des audiences reglées, qu'il payoit par une pension de huit mille livres.

Le

Le Cardinal disoit une autre fois au Maréchal de Villeroy, au sortir d'une audience que le Roi avoit donnée aux Députez des Etats de Bourgogne : Avez-vous pris garde, *Monsou le Maréchal*, comme le Roi écoute en Maître, & parle en Pere : il se mettra en chemin un peu tard ; mais il ira plus loin qu'un autre.

Cependant le Ministre profitoit du tems pour établir sa famille. Il maria ses deux niéces Martinozzi, l'une au Prince de Conti, & l'autre au Duc de Modéne : & les deux aînées Mancini, l'une au Duc de Mercœur, & l'autre au Comte de Soissons. Les plus grands Princes se disputoient l'honneur d'entrer dans son alliance. Il avoit aussi en 1653. arrêté le mariage de sa niéce Hortense Mancini avec le Duc de Boüillon, & il devoit être consommé dès qu'ils auroient l'âge. Madame de Boüillon, très-habile femme s'étoit servie de cette alliance en idée pour rétablir les affaires de sa maison, que la Souveraineté de Sedan avoit mise en désordre. Le Cardinal l'avoit soutenuë en toutes sortes d'occasions, & par son crédit autant pour le moins, que par celui de M. de de Turenne, le Duc de Boüillon à dix-

huit ans, ſans jamais avoir été à la Guerre, avoit été fait grand Chambellan.

Cette Charge, après la mort du Duc de Joyeuſe, avoit été donnée au Duc de Guiſe le Napolitain, à condition de la rendre à ſon neveu le Prince de Joinville, qui, depuis, a épouſé une petite-fille de Henri IV. Mais le Duc de Guiſe preſſé de l'envie de dépenſer, donna ſa Charge au Duc de Boüillon pour huit cent mille livres, & cinquante ou ſoixante mille francs qu'il devoit à la maiſon de Boüillon. Monſieur de Longueville en offroit onze cent mille livres ; mais M. de Guiſe ne l'écouta pas, parce que Mademoiſelle de Pons, la bonne amie, s'étoit déclarée pour M. de Boüillon, qui avoit eu le bon eſprit de lui envoyer quatre mille Piſtoles.

L'autorité du Cardinal augmenta toujours juſqu'au Traité des Pirenées. La Paix qu'il donna, l'affermit encore. Il avoit pû la faire deux ans plûtôt. Il y employa Lionne déja connu par ſon habileté dans les affaires étrangeres. Le Cardinal pour lui faire honneur, lui avoit fait donner un plein pouvoir de ſigner la Paix, ne croyant pas que cela fût poſſible. Mais Lionne agit avec tant d'eſprit

d'esprit & de capacité dans les conferences qu'il eut avec les Ministres d'Espagne, qu'ils convinrent sur presque tous les Articles. Il rendoit compte au Cardinal par tous les ordinaires, de la facilité qu'il trouvoit à se faire accorder tout ce qu'il demandoit; & la chose alla si loin, que le Cardinal eut peur que le Traité ne s'achevât sans lui, & que Lionne, emporté par la gloire de faire la Paix, ne se servît de ses Pouvoirs. Ce n'étoit pas le compte de son Eminence; elle avoit de grandes vûës; il falloit gagner l'amitié des François, & obliger en même tems les Espagnols : ce qu'il croyoit pouvoir faire dans un Traité. Le crédit des deux Nations lui étoit absolument necessaire pour parvenir à la Papauté. Il écrivit à Lionne d'un ton aigre & railleur; qu'il avoit la mine de vouloir revenir en France avec une couronne d'olives. Lionne, piqué au vif, pensa signer le Traité : mais plus sage, il envoya un courier à M. Servien son oncle pour lui demander conseil. Il n'étoit pas difficile à donner. Servien vieux Courtisan, lui manda qu'il étoit perdu, s'il faisoit la Paix, & qu'en cette occasion la vanité devoit ceder à l'interêt. Il ne

la ſigna pas, & en laiſſa tout l'honneur à ſon Eminence. J'ai appris ce détail par les Serviens qui étoient parens de ma Mere.

Le Mariage du Roi, avec l'Infante d'Eſpagne qui ſe fit enſuite, mit le comble à la gloire du Cardinal, & lui auroit gagné le cœur de la Reine Mere, ſi ce n'avoit été une choſe faite depuis long-tems. Il lui en porta la nouvelle à Lyon, dans le tems que le Roi parloit d'épouſer la Princeſſe de Savoye. Pimentel fut envoyé d'Eſpagne pour propoſer le Mariage de l'Infante, & la Paix enſuite. Il entra en France ſans paſſe-port, & vint à Lyon trouver le Cardinal qui lui dit d'abord : *Monſou Pimentel vous êtes chaſſé, ou vous nous apportez la Paix & le Mariage.* Pimentel lui propoſa l'un & l'autre. Et le Cardinal qui vouloit plaire en tout à la Reine Mere, accepta tout, & rompit le Mariage de Savoye. Il parut à toute la France, qu'en cette occaſion il s'étoit ſacrifié lui-même au bien de l'Etat. Le Roi étoit amoureux de ſa Niéce, qui a été depuis la Connêtable Colonne : & ce Prince, jeune, ardent dans ſes deſirs, emporté par une premiére paſſion, la vouloit épouſer ; & l'eût

peut-

peut-être fait malgré la Reine Mere, si le Cardinal qui étoit aux conferences de Saint-Jean-de-Luz, ne l'eût menacé de quitter tout, & d'abandonner le soin de ses affaires. Il fit d'abord peu de cas de ses menaces, qu'il ne croyoit pas sinceres; & manda au Cardinal qu'il fit tout ce qu'il voudroit, & que s'il abandonnoit ses affaires, assez d'autres s'en chargeroient volontiers. J'ai oüi conter plusieurs fois à la Comtesse de Soissons, que l'allarme fut grande parmi les Niéces du Cardinal. Elles voyoient sa chûte prochaine, & se défioient de l'amour du Roi, qui, venant à leur manquer tout d'un coup, les faisoit retomber dans la misere. Il leur paroissoit fort amoureux, mais cela ne les mettoit pas en repos. La chose alla si avant, que la Reine Mere eut peur; elle demanda conseil au vieux Brienne, qui avoit toûjours été attaché à son service. Il lui dit, qu'ayant été si long-tems Regente, il ne croyoit pas que le Roi, avant l'âge de vingt-cinq ans, pût se marier sans son consentement, Qu'en tout cas, il lui conseilloit de faire une protestation en bonne forme; & que ce seroit une bonne piéce pour faire casser le Mariage, quand le Roi seroit

roit revenu de ſon aveuglement. La proteſtation fut dreſſée toute prête à être ſignifiée, ſi les choſes fuſſent allées plus loin : mais on n'en eut pas beſoin ; le Roi ſe rendit aux raiſons du Cardinal, qui envoya l'ordre de conduire ſa Niéce à Broüage. Marie (c'étoit le nom de la Niéce) pleura beaucoup. Le Roi parut attendri, mais il avoit pris ſa réſolution ; & ce fut dans le moment du départ, qu'elle lui dit ces paroles qui vouloient dire tant de choſes : Ah ! Sire, vous êtes Roi, vous m'aimez, & je parts. Il ne voulut pas les entendre, & continua encore quelque tems à preſſer le Cardinal ; mais le voyant plus ferme que jamais, ce Prince naturellement ſage, fit de ſerieuſes réfléxions. Il ſe laſſoit bien d'être en tutelle, mais il ne ſe ſentoit pas aſſez fort pour marcher ſans conducteur. Il n'avoit preſque aucune connoiſſance du Gouvernement. La Paix n'étoit point encore ſignée ; & le mépris éclatant qu'il eût fait de l'Infante en épouſant une ſimple Demoiſelle, le rejettoit indubitablement dans la Guerre. Il avoit oüi dire, & cela étoit vrai, que ſes revenus étoient mangez deux ou trois ans par avance. D'ailleurs il s'étoit paſ-

ſé

sé quelque mois depuis que son cœur étoit blessé. L'esperance de faire consentir le Cardinal à la grandeur de sa Niéce, lui avoit fait prendre patience ; & cette Fille, pleine d'artifice, n'avoit pû lui fasciner les yeux plus long-tems. Il s'étoit apperçû qu'elle n'étoit point belle, & que ses maniéres enjoüées venoient moins d'un esprit vif, que d'un naturel emporté & incapable de réfléxions. Quoi qu'il en soit, il céda aux raisons du Cardinal : la Paix fut signée, & le Mariage conclu.

C'a été depuis un grand problême entre les politiques ; sçavoir, si le Cardinal agissoit de bonne foi, & s'il ne s'opposoit pas au torrent pour augmenter sa violence. J'ai vû le vieux Maréchal de Villeroy, & feu M. le Premier agiter fortement la question, non pas ensemble, (je l'aurois bien souhaité) mais chacun dans son cabinet. Ils apportoient une infinité de raisons pour & contre, & d'ordinaire ils concluoient en faveur de la sincerité du Cardinal, non qu'ils ne le crussent assez ambitieux pour avoir souhaité de voir sa Niéce Reine de France, mais ils le connoissoient fort timide, & incapable d'aller tête baissée con-

tre

tre la Reine Mere, qui seroit devenuë son ennemie sans retour ; & cela sur la parole fort périlleuse d'un homme de vingt-cinq ans, qui aimoit pour la premiere fois ; au lieu qu'en refusant l'élevation d'une Niéce, qu'il n'avoit pas sujet d'aimer fort tendrement (il sçavoit qu'elle étoit assez folle pour se moquer de lui depuis le matin jusqu'au soir) au lieu, dis-je, qu'en faisant le Héros par le mepris d'une Couronne, il le devenoit en effet, & faisoit la Paix, assuroit son pouvoir, & persuadoit le Roi d'une maniere bien sensible de son attachement inviolable à la gloire de sa Personne, & au bien de son Etat.

Ce Cardinal si fameux, qui, sur la fin de ses jours, sembloit vouloir se faire aimer du Peuple autant qu'il en avoit été haï, ne put executer de si belles resolutions, s'il est vrai qu'il les ayent euës. Il languit près d'une année dans le Château de Vincennes, où il s'étoit fait porter pour prendre l'air. Il commandoit avec une autorité plus absoluë que jamais ; & depuis la Paix des Pyrenées, il exigeoit des plus grands Seigneurs de plus grands respects que par le passé. Il vouloit que tout le monde le traitât de Mon-

Monſeigneur; la plûpart des Courtiſans s'y étoient ſoumis,& généralement tous ceux qui avoient beſoin de lui, hors le vieux Brienne, qui avoit une tête de fer, & qui ne ceſſa point de l'apeller Monſieur, mais il ne s'en trouva pas mieux dans la ſuite; & peut-être fut-ce une des choſes qui contribua à ſa perte; le Cardinal ayant fait au Roi une fort mauvaiſe peinture de lui & de ſon fils. Il commença alors tout de bon à inſtruire le Roi. Il tenoit conſeil preſque tous les jours avec Fouquet, Lionne, & les Secretaires d'Etat, & ne vouloit point qu'on parlât d'affaires que le Roi n'y fût. Il lui diſoit ce qu'il falloit qu'il répondît aux Ambaſſadeurs. On lui envoyoit ſa leçon par le jeune Brienne, reçu en ſurvivance de la Charge de Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres. Le Roi ſuivoit exactement les conſeils du Cardinal. Un jour pourtant qu'il lui avoit mandé de refuſer abſolument à l'Envoyé de Gènes la reſtitution d'un Vaiſſeau qui pouvoit valoir dix mille écus, ce Prince qui ſe ſentoit un ſi grand Prince, dit à Brienne: *Je ne puis me reſoudre à refuſer dix mille écus à une Republique; mais je le renvoyerai à M. le Cardinal, qui en fera ce qu'il voudra.* Il

Il montra la même grandeur d'ame, lorſque Colbert lui apporta le Teſtament que le Cardinal venoit de faire, (& ce fut la veille qu'il mourut) il lui défendit de le lire, & le ſigna ſans vouloir ſçavoir ce qu'il contenoit. *C'eſt la moindre choſe que je lui dois*, diſoit-il en ſoupirant.

Le Cardinal ne paſſoit pas pour avoir la conſcience fort timorée. Néanmoins les ſcrupules augmentoient à meſure que la mort approchoit. Un bon Théatin, ſon Confeſſeur, lui dit net qu'il ſeroit damné, s'il ne reſtituoit le bien qu'il avoit mal aquis : *Helas!* dit-il, *Je n'ai rien que des bienfaits du Roi. Mais*, reprit le Théatin, *il faut bien diſtinguer ce que le Roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes donné vous-même. Ah! ſi cela eſt*, dit le Cardinal, *il faut tout reſtituer*. Colbert vint là-deſſus, & étant conſulté, conſeilla au Cardinal de faire une donation teſtamentaire de tous ſes biens en faveur du Roi; qu'il ne manqueroit pas, vû ſon bon cœur, de les lui redonner ſur le champ. L'expedient plut à ſon Eminence; il falloit peu de choſe pour calmer ſes remords, Il fit la donation le 3. Mars; mais il fut deux jours

jours fort en peine; parce que le Roi, qui l'avoit acceptée, ne disoit mot. *Ma pauvre famille*, s'écrioit-il dans son lit devant Colbert, Roze & Bernoüin son premier Valet de Chambre. (Je le sçai de Roze.) *Ah! ma pauvre famille n'aura pas de pain.* Colbert le reconfortoit, & lui rapporta enfin le 6. du mois la donation du Roi, qui le remettoit en possession de ses richesses immenses. Il refit aussi-tôt ce fameux Testament, dont on a tant parlé, par lequel il dispose de plus de cinquante millions; & le 7. & le 8. il y fit quelque changement. Il y défend, sur toutes choses, qu'on fasse inventaire de ses effets, assurément dans la peur qu'il avoit que le public n'en fût scandalisé. Il donne au Roi deux Cabinets de pieces de rapport qui n'étoient pas encore achevez, quelques Diamans à la Reine Mere, soixante marcs d'or, & une Tenture de Tapisserie à Monsieur; six cens mille francs pour faire la Guerre aux Turcs, à peu près deux cens mille écus à la Princesse de Conti, & autant à la Princesse de Modéne; dix-huit mille francs de pension viagere à Madame Martinozzi sa sœur; au Marquis de Mancini son neveu le Duché de Nevers,

neuf

neuf cens mille francs d'argent comptant, des rentes sur Broüage; & la moitié de ses meubles avec tous ses biens de Rome; deux cens mille écus à M. de Vendôme; autant à la Comtesse de Soissons; cent mille francs au Maréchal de Gramont; dix-huit gros Diamans pour être de la Couronne, à condition qu'on les appelleroit les Mazarins; six mille francs aux Pauvres, & tout le reste de ses biens au Duc & à la Duchesse de Mazarin qu'il institué ses Legataires universels. Il nomme pour Executeur de son Testament, le Premier President, Messieurs Fouquet, le Tellier, l'Evêque de Frejus, & Colbert. On n'entroit plus dans sa chambre les huit derniers jours de sa maladie que par la garde-robe de peur de lui faire du bruit. Il y avoit un petit passage obscur où Colbert passoit les jours & les nuits à recevoir les complimens de tout le monde. Il étoit Intendant de la maison du Cardinal, & sçavoit toutes ses affaires; & dès que son Eminence eût rendu les derniers soupirs, il alla trouver le Roi, & lui dit que le Cardinal avoit en differens lieux près de quinze millions d'argent comptant; & qu'apparemment son

intention

intention n'étoit pas de les laisser au Duc Mazarin, quoi qu'il l'eût déclaré son Legataire universel; qu'il falloit prendre là-dessus le mariage de ses Niéces, à qui il donnoit à chacune à peu près quatre cens mille écus, & que le surplus serviroit à remplir les coffres de l'Epargne, qui étoient fort vuides. Ce fut là le commencement de la fortune de Colbert. La chose demeura secrette entre le Roi & lui, & le Sur-Intendant n'en sçut rien, ou ne fit pas semblant de le sçavoir.

On dit qu'on trouva à Sedan chez le Maréchal Fabert cinq millions; deux à Brisac; six à la Fere; & cinq ou six à Vincennes. Il y avoit aussi de l'argent dans son appartement au Louvre; mais Bernoüin son premier Valet de chambre s'en saisit, & ne le rendit pas; il en fut au moins soupçonné, parce que la veille de la mort du Cardinal, il le quitta agonisant, & alla tout seul au Louvre, ou Colbert ne trouva rien le lendemain. Le Duc Mazarin n'eut aucune connoissance du Testament, ou eut assez d'esprit pour n'en rien dire. Il se croyoit assez heureux, d'avoir par son contrat de mariage, douze cens mille écus d'argent comptant, le Gouverne-

ment

ment general d'Alſace, avec les Gouvernemens particuliers de Briſac, & de Philiſbourg ; ceux de la Fere & de Vincennes, les Terres, les Maiſons, les Meubles & les Pierreries qui le rendirent, avec ce qu'il avoit déja, le plus grand Seigneur de France. On dit même qu'il mit la main ſur les ſix millions qui étoient à la Fere, & ſur les deux qui étoient à Briſac, où il alla peu de tems après la mort du Cardinal. Le Roi lui tint auſſi parole ſur le Gouvernement de Bretagne, que le Cardinal mourant lui avoit encore demandé pour lui. Il ordonna au jeune Brienne, deux heures après la mort du Cardinal, d'en expedier les Proviſions en faveur du Duc Mazarin. Brienne lui repreſenta qu'il falloit avoir la démiſſion de la Reine Mere, qui étoit pourvûë de ce Gouvernement. Le Roi lui dit d'attendre un moment ; & entra dans le Cabinet de la Reine Mere ; d'où étant ſorti auſſitôt, il redit à Brienne d'expedier toujours les Proviſions, ſans parler de démiſſion, & de les porter à Monſieur le Chancelier pour les ſceller. Brienne prit encore la liberté de lui dire que Monſieur le Chancelier feroit aſſurément difficulté

ficulté ſur la démiſſion ; alors le Roi prit cet air & ce ton de Maître, qu'il a toujours eu depuis, & qu'il n'avoit pas eu juſques-là, & lui dit : *Je le veux, dites-le à Monſieur le Chancelier, & m'apportez les Proviſions ſcellées demain à mon lever.* Brienne & le Chancelier obéïrent ; & le Roi mit le lendemain les Proviſions entre les mains du Duc Mazarin. Mais comme la Reine Mere ne voulut pas donner ſa démiſſion, en diſant : N'eſt-ce pas aſſez d'honneur pour lui d'être mon Lieutenant ; le Duc n'oſa pas tirer au bâton avec elle. Il rendit ſes Proviſions, & ſe contenta de ſa Lieutenance Generale de Bretagne qu'il avoit déja.

Mais pour revenir au Cardinal mourant, le Roi & la Reine Mere lui tenoient compagnie aſſidûment & donnoient tous leurs ſoins à le divertir dans ſes maux. Les Médecins en avoient mauvaiſe opinion. Il faiſoit toujours bonne mine, ſuivant la politique de la Cour, ou pour bien faire, il ne faut jamais être malade. Il vouloit qu'on le crût en bonne ſanté, & ſe croyoit peut-être lui-même dans le chemin de guérir. Quinze jours avant ſa mort, il voulut abſolument ſe lever, & donna audien-

ce

ce à tout le monde. Le Comte de Fuenſaldaigne Ambaſſadeur d'Eſpagne, en le voyant, ſe tourna du côté de Monſieur le Prince, & lui dit avec gravité : *Señor repreſenta mui ben il defunto Cardenal Mazarin.* Fuenſaldagne étoit Gouverneur des Païs-Bas quand Monſieur le Prince s'y retira ; il ne voulut jamais batailler, & diſoit : *El Señor Principe de Condé core ſopre Cavallos preſtados.* Et ſur ce qu'un jour l'Armée d'Eſpagne en entrant en Picardie, fut obligée de faire halte pour voir par où elle iroit. *Quoi !* s'écria-t'il, *le Prince de Condé vient pour revolter la France, & il n'a pas un guide pour y entrer.* J'ai mis ces paroles en François, parce que je ne les ſçai pas en Eſpagnol. Le Cardinal Mazarin eût volontiers imité Cromvvel, s'il avoit été dans un païs de Fanatiques. Cromvvel prêt d'entrer dans l'agonie, après avoir aſſuré hautement, qu'il n'en mourroit pas, & que Dieu lui avoit fait connoître l'avenir, il avoüa ſon impoſture à ſes amis particuliers, & leur dit : *Si je guéris me voila Prophête ; & ſi je meurs, que m'importe qu'ils me croyent un fourbe.* Le Cardinal auſſi attaché à la vie preſente,

n'en

n'en eût pas moins fait, pour imposer au public, s'il avoit crû pouvoir en venir à bout : & ce fut peut-être dans cette pensée, que la veille de sa mort, il manda à ma Mere par Bayes, fameux Médecin, qu'il s'étoit souvenu d'elle dans son Testament, quoi qu'il n'y eût pas songé. Il continuoit cependant à donner de son lit des ordres qui étoient executez. Il abusoit plus que jamais de la souveraine Puissance. Il disposoit des Charges ; il donnoit les Benefices. Le Roi tendre & reconnoissant le laissoit faire, dans la pensée que cela finiroit bien-tôt. Il avoit déclaré le Marquis de la Meilleraye grand Maître de l'Artillerie, son héritier principal en lui faisant prendre le nom de Mazarin ; & il lui avoit donné Hortense la plus belle de ses Niéces avec tant de millions en argent, en terres, en maisons, en pierreries ; qu'il avoit crû établir sa maison sur des fondemens inébranlables, oubliant sans doute que le Cardinal de Richelieu avoit eu le même dessein, & n'y avoit pas réüssi. Comme si la Providence par une justice prompte & sévere vouloit confondre toute la sagesse des hommes, & faire voir pour la con-

ſolation des gens de bien, que les élévations ſi ſubites ne durent guéres, quand elle ne ſont pas fondées ſur l'innocence. Il avoit balancé quelque-tems entre le Grand Maître & le Prince de Courtenai, qu'il eût fait reconnoître Prince du Sang, s'il avoit été capable de ſoutenir une ſi grande naiſſance. Il ne témoigna pas ſe ſouvenir ſeulement des engagemens qu'il avoit pris il y avoit ſept ou huit ans avec la Ducheſſe de Boüillon. Le peu d'empreſſement que Monſieur de Turenne avoit montré pour ce mariage l'avoit piqué & M. de Turenne de ſon côté voyant le froid de ſon Eminence, avoit fait le fier, & ne s'étoit donné aucun mouvement; mais quand il vit que la maladie étoit mortelle, il fit tout ce qu'il put pour ſe racommoder avec ſon ami mourant. Il ſe preſenta pluſieurs fois à la porte de ſa chambre, & n'entra point pendant que le Maréchal de Grammont étoit toute la journée au chevet du lit du Cardinal. Il en parla à Ondondei, Evêque de Frejus, qui, enfin, la veille de la mort de Son Eminence, le vint querir de ſa part. Ils s'embraſſerent cordialement. Le Cardinal lui dit qu'il avoit
exhorté

exhorté le Roi à n'oublier jamais ses grands services ; & que connoissant le cœur de Sa Majesté, il ne devoit pas être en peine là-dessus ; que pour lui, il sentoit une veritable joye de mourir son serviteur & son ami. En disant cela, il tira de son doigt un Diamant de mille pistoles qu'il lui donna, le priant de le garder comme un gage de son amitié. Puis voulant témoigner de la fermeté en presence d'un des plus braves hommes du monde ; il lui dit qu'il esperoit tout de la misericorde de Dieu, mais quand le monde, lui dit-il en Latin, tomberoit en ruïne, je ne tremblerois pas. Ils ne parlerent point de leurs anciens engagemens ; mais on m'a dit que l'Evêque de Frejus ayant proposé au Cardinal le mariage de sa Niéce Marie de Mancini avec Monsieur de Boüillon, le Cardinal presque agonisant n'avoit voulu écouter aucune proposition, & avoit dit seulement que sa Niéce ne demeureroit pas avec huit cens mille livres d'argent comptant & le Gouvernement d'Auvergne sur lequel le Roi lui donnoit un Brevet de retenuë de cent mille écus : & effectivement l'année suivante la Reine Mere la maria au Duc de Boüil-

lon, qui étoit, sans contredit, le meilleur parti de France.

J'ai oüi dire à Monsieur le Tellier que le Cardinal avoit envie de donner sa Niéce & tout son bien au Comte de Coligni après la Bataille des Dunes. Coligni qui avoit été pris prisonnier ayant été mené à Calais, le Cardinal lui envoya Monsieur le Tellier pour lui proposer de quitter le service de Monsieur le Prince, & de s'attacher à lui, avec ordre, s'il acceptoit le parti de bonne grace, de lui dire tout de suite que Son Eminence lui donnoit sa Niéce, & qu'il le déclaroit son heritier. Coligni répondit fiérement qu'il n'abandonneroit point Monsieur le Prince dans son malheur, & le Tellier ne se déclara pas davantage; mais cinq ou six ans après, lorsque le Roi nomma Coligni pour commander les six mille hommes qu'il envoyoit en Hongrie; le Tellier en lui donnant ses instructions, lui dit: Vous souvenez-vous, Monsieur, de la visite que je vous fis à Calais. J'avois ordre de Monsieur le Cardinal, si vous aviez voulu quitter le parti de Monsieur le Prince, de vous dire qu'il vous choisissoit pour épouser

ſa Niéce, & pour vous faire ſon heritier. J'ai fait mon devoir, lui repliqua coligni, je ne ſçaurois m'en repentir.

Le Grand-Maître avoit épouſé Hortenſe, & avoit pris le nom de Mazarin. Il étoit alors aſſez à la mode : choſe étrange, que la fortune l'ait accablé ! Il eût été fort honnête homme & fort riche, s'il fût reſté dans ſon état naturel ; mais ſon ame n'étoit pas faite pour porter un ſi grand poids d'honneur & de richeſſes. Une dévotion mal entenduë le ſaiſit & gâta tout. La tête lui tourna bien-tôt. Il alla lui-même un matin dans ſa galerie caſſer à coups de marteau des Statuës antiques d'un prix ineſtimable, croyant faire une action heroïque. Et ſur ce que Colbert lui alla demander de la part du Roi, ce qui l'avoit pouſſé à faire une action ſi extraordinaire ; il dit que c'étoit ſa conſcience. *Mais, Monſieur*, reprit Colbert, *pourquoi avez-vous dans votre chambre cette tapiſſerie de Mars & de Venus. Ah ! Monſieur*, lui dit le Duc Mazarin, *ce ſont des tapiſſeries de la Maiſon de la Porte*. Le Roi le plaignit & le laiſſa faire ; mais il n'oublia pas ce fait

heroïque, & plus de quatre ans après, en visitant les bâtimens du Louvre; & voyant un marteau sur un degré, il se tourna vers Perrault, Contrôlleur des Bâtimens, & dit : Voilà une arme dont le Duc Mazarin se sert fort bien.

Ce pauvre homme, depuis ce tems-là, en faisant de bonnes œuvres, a trouvé le moyen de se faire mépriser de tout le monde. A force de vouloir faire justice, il ne l'a faite à personne. Il a eu trois cens procès qu'il a presque tous perdus, non que le souvenir du Cardinal inclinât ses Juges en faveur de ses Parties; mais parce que dans le fonds il avoit tort, & qu'il n'a jamais voulu croire son conseil, en consultant néanmoins & payant bien cher les plus habiles Avocats. Il a toujours agi sur un plaisant principe. *Je suis bien aise*, dit-il, *qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le Cardinal. Je les crois tous mal acquis; & du moins quand j'ai un Arrêt en ma faveur, c'est un titre, & ma conscience est en repos.* Enfin, pour remplir la malediction que Dieu avoit jettée sur tant de richesses, qu'on peut dire veritablement le sang du Peuple, il a trouvé le secret de se ruïner, quoi-

quoiqu'ayent pû faire Colbert, Gaumont, & Belizani, les trois hommes du monde les moins dissipateurs, qui, dans le commencement, se faisoient un honneur d'abandonner leurs propres affaires pour avoir soin des siennes.

Cependant, le Cardinal se sentoit défaillir à vûë d'œil. Ses douleurs qui étoient souvent fort aiguës en minant son corps, n'attaquoient pas son esprit; il l'eut toujours gai & tourné vers la plaisanterie; & sur ce que Brayer, qui avoit la conversation fort agréable, lui dit, en causant & sans songer à rien, qu'il paroissoit une Cométe, il se l'appliqua aussi-tôt, & dit, en s'humiliant & acceptant l'augure: La Cométe me fait trop d'honneur. Il mourut enfin moins Chrétien que Philosophe, avec une constance admirable, & une tranquilité, qui lui venoit, à ce qu'il disoit lui-même, de l'innocence de sa vie passée. Il mourut dans la vision de se faire Pape; & c'étoit peut-être dans cette pensée qu'il ne s'étoit jamais voulu naturaliser François. Il se voyoit assuré de la France, & avoit tiré parole de Dom Loüis de Haro en faisant la Paix, que non seulement l'Espagne ne

lui donneroit pas l'exclusion ; mais qu'elle le serviroit de toutes ses créatures, & de celles de l'Empereur, qui ne faisoit alors que la même fonction. Il prétendoit gagner les Cardinaux Florentins par le mariage de Mademoiselle d'Orléans avec le Prince de Toscane, & en promettant au Grand Duc de lui faire accorder par le Roi les mêmes honneurs qu'au Duc de Savoye. Il avoit gagné la Republique de Venise & ses Cardinaux, en lui envoyant un grand secours d'hommes & d'argent sous la conduite du Prince Almeric d'Est. Il avoit fait d'une pierre deux coups, & s'étoit défait de la plûpart des Troupes de Monsieur le Prince, dont la fidelité lui étoit fort suspecte. Mais pour cacher sa mauvaise inclination, il y avoit aussi envoyé son Regiment Italien, se souciant peu de sacrifier ses amis, pourvû qu'il perdît ses ennemis. Il sçavoit enfin que le Roi n'épargneroit rien pour le faire Pape, par amitié, par reconnoissance, par gloire, & peut-être même pour se défaire honorablement d'un Premier Ministre qui commençoit à lui être à charge. Ainsi, sans faire trop d'attention aux regles canoniques, le Car-

dinal

dinal croyoit la chose fort possible avec le secours de trentes Abbayes & de quinze millions d'argent comptant.

La mort du Cardinal Mazarin fit plaisir au petit Peuple, qui croit toujours gagner au changement. Il avoit fait la Paix, & promettoit des merveilles, mais ce n'étoit que des paroles d'un Ministre Italien. Les impôts n'étoient point diminuez, & sous le prétexte specieux de rétablir les Finances, les choses alloient leur train ordinaire. On ne voyoit que spectacles publics, Balets mêlez de musique; carousels, feux d'artifice. La Cour étoit dans la magnificence exterieure, toute la misere étoit au dedans. On voyoit bien les fleurs de la Paix; mais on n'en avoit point encore goûté les fruits.

Les plus gens de bien trembloient pour l'Etat qu'ils voyoient sans pilote: il ne leur entroit pas dans l'esprit que le Roi fut capable de gouverner, même qu'il voulut s'en donner la peine. Il étoit beau, bien fait, & n'avoit que vingt-deux ans. Les plaisirs venoient de toutes parts pour endormir sa vertu. Quelle apparence qu'il eût le courage de se charger du poids des affaires, &

de passer ses plus beaux jours dans des discussions ennuyeuses ? Tous les raisonnemens politiques aboutissoient à chercher un homme qui prît le timon à l'exemple des Cardinaux de Richelieu & Mazarin ; & on ne voyoit personne en passe de faire ce personnage.

Il y avoit alors trois hommes sur le théâtre des affaires ; Fouquet, le Tellier, & Lionne. J'y ajoûterai Colbert, qui fit bien-tôt après la principale figure. Je crois que pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite, il est à propos de les faire connoître à fonds, & de les peindre trait pour trait, sans cacher la moindre de leurs bonnes & mauvaises qualitez.

Le portrait que je vais faire sera d'autant plus ressemblant, qu'ils sont morts tous quatre, & que j'ai eu le tems de les connoître pendant leur vie. Fouquet est le seul que je n'ai connu que de visage ; mais j'ai oüi parler de lui à tant de gens d'esprit, sans préoccupation, en differens tems, en lieux differens, disant tous la même chose, que je crois le connoître aussi-bien que les autres. Au reste je ne dirai pas ce qu'ilsé toient & ce qu'ils sembloient être à la mort du Cardinal ;

Cardinal ; à peine les connoissoit-on ; ils se contraignoient alors pour parvenir à la fortune. Attentifs à ne se laisser voir que du bon côté, ils cachoient leurs mauvaises inclinations qui auroient pû leur faire tort. Mais dès qu'ils se virent dans le Conseil du Roi ; décidant souverainement de la destinée de l'Europe, chacun se déclara. L'Ambitieux se distilla en projets, & eut l'insolence de dire, où ne monterai-je point ? L'Avare amassa de l'argent ; l'Orgueilleux fronça le sourcil ; le voluptueux ne se cacha plus dans les tenebres.

Nicolas Fouquet, avoit beaucoup de facilité aux affaires, & encore plus de négligence. Sçavant dans le Droit, & même dans les Belles-Lettres ; sa conversation étoit legere, ses manieres assez nobles ; il écrivoit bien & ordinairement la nuit à la bougie, dans son lit, sur son seant les rideaux fermez. Il disoit que le grand jour lui donnoit de perpetuelles distractions. Il se flattoit aisément ; & dès qu'il avoit fait un petit plaisir à un homme, il le mettoit sur le rolle de ses amis, & le croyoit prêt à se sacrifier pour son service. Cette

pensée le rendoit fort indiscret. Il écoutoit paisiblement, & répondoit toujours des choses agréables; en sorte que, sans ouvrir sa bourse, il renvoyoit à demi-contens tous ceux qui venoient à son audience. Il vivoit au jour la journée; nulle mesure pour l'avenir, se fiant aux promesses de quelques Partisans, qui, pour se rendre necessaires, lui faisoient filer les Traitez; & tant qu'il fut Sur-Intendant, il ne vit jamais deux millions ensemble. Il se chargeoit de tout & prétendoit être Premier Ministre, sans perdre un moment de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet à Saint-Mandé; & pendant que toute la Cour prévenuë de sa future grandeur étoit dans son antichambre, loüant à haute voix le travail infatigable de ce grand honmme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit Jardin, où ses Nymphes, que je nommerois bien si je voulois & même les mieux cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or. Il crut être le maître après la mort du Cardinal Mazarin, ne sçachant pas tout ce que ce Cardinal mourant avoit dit au Roi sur son chapitre. Il se flattoit d'amuser

muser un jeune homme par des bagatelles, & ne lui proposoit que des parties de plaisirs, se voulant même donner le soin de ses nouvelles amours; ce qui déplut fort au Roi, qui, n'ayant alors de Confident que lui-même, se faisoit un plaisir du mystere, & qui d'ailleurs allant au solide, vouloit commencer tout de bon à être Roi. Mais ce qui acheva de le perdre, c'est qu'il se laissa aller à des airs de superiorité sur les autres Ministres, qui en furent offensez, & se liguerent contre lui. Ils le firent bien-tôt donner dans le piége, en lui conseillant de vendre sa Charge de Procureur General du Parlement, pour en porter l'argent à l'Epargne; ce qu'il fit comme un innocent, se mettant par-là la corde au cou, mais croyant faire sa Cour à un jeune Prince, qui ne se contentoit pas de si peu de chose. Il étoit persuadé que les Rois étoient assez riches, pourvû que les Peuples fussent dans l'abondance: maxime bonne en elle-même, qu'il outra en répandant à pleines mains l'argent du Roi, & lui laissant manger ses revenus deux ou trois ans par avance. Ses vûës particulieres lui faisoient négliger le

bine-

bien de l'Etat. Il donnoit pour quatre millions de pensions à ses amis de Cour, qu'il croyoit ses créatures, & étoit d'assez bonne foi pour compter sur eux, & pour les juger capables de le soutenir dans un changement de fortune, qu'il croyoit fort possible. Il fit là-dessus des projets de revolte, qui eussent merité la mort, si le ridicule n'en avoit adouci le crime. Ses dépenses prodigieuses à Vaux suffisoient pour sa condamnation; mais la maniere dont on se prit pour le perdre, ramena les cœurs à son parti. Il étoit coupable; mais à force de le poursuivre contre les formes, il attira ses Juges en sa faveur: & son innocence prétenduë fut un effet de la colere aveugle & précipitée de ses ennemis.

Michel le Tellier avoit reçu de la nature toutes les graces de l'exterieur. Un visage agréable, les yeux brillans, les couleurs du tein vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tout le dehors d'un honnête homme; l'esprit doux, facile, insinuant. Il parloit avec tant de circonspection, qu'on le croyoit toûjours plus habile qu'il n'étoit; & souvent on attribuoit

à

à ſageſſe ce qui ne venoit que d'ignorance. Modeſte ſans affectation, & cachant ſa faveur avec autant de ſoin que ſon bien. Une fortune éclatante & la premiere Charge de l'Etat ne lui firent point oublier que ſon grand-Pere avoit été Conſeiller de la Cour des Aydes, Il ne fit jamais vanité d'une belle & fauſſe genealogie ; & il faut rendre juſtice à ſes enfans, ils ont imité ſa ſageſſe & ſa modeſtie ſur ce point-là, & n'ont point endoſſé un ridicule, fort ordinaire aux gens de nouvelle fabrique. Mais auſſi ſe donna-t'il par-là l'excluſion à la Pairie, lorſqu'il dit au Roi, à l'occaſion du Chancelier Seguier, qui vouloit être Duc de Villemor, que ces grandes Dignitez ne convenoient point à des gens de Robe, & qu'il étoit de la politique de ne les accorder qu'à la vertu militaire. Son Fils-aîné Louvois, par tous ſes ſervices qui ont brillé longtems, & preſque juſqu'à ſa mort, n'a jamais pû effacer de l'eſprit de ſon Maître ce petit mot que ſon Pere avoit lâché, ſans ſonger aux conſequences. Il promettoit beaucoup, & tenoit peu ; timide dans les affaires de ſa famille, courageux & même entreprenant dans

celles

celles de l'Etat ; génie médiocre & borné, peu propre à tenir les premieres Places, où il payoit souvent de discretion ; mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit été aidé à le former. Incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître ; regulier & civil dans le commerce de la vie où il ne jettoit jamais que des fleurs ; c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit esperer de son amitié ; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, & frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi, & les devoirs de sa Religion, à laquelle il a toujours été fidéle. Il s'écria du fond du cœur & avec sincerité peu de jours avant que de mourir, qu'il n'avoit point de regret à la vie, puisqu'il se voyoit assez heureux pour sceller la révocation de l'Edit de Nantes.

Hugues de Lionne, Gentilhomme de Dauphiné, avoit un esprit superieur. Son esprit naturellement vif & perçant s'étoit encore aiguisé dans les affaires

où

où le Cardinal Mazarin l'avoit mis de bonne heure. Habile Négociateur, que la réputation d'une trop grande finesse avoit rendu presque inutile dans le commerce des Italiens, qui se défioient d'eux-mêmes, quand ils avoient à traiter avec lui. Avec beaucoup d'esprit & d'étude, il écrivoit assez mal, mais facilement, ne se voulant pas donner la peine d'écrire mieux. Au reste, fort desinteressé, ne regardant les biens de la fortune, que comme des moyens de se donner tous les plaisirs; grand joüeur, grand dissipateur; sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé; paresseux, quand son plaisir ne le faisoit pas agir; infatigable, passant les jours & les nuits à travailler quand la necessité y étoit, ce qui arrivoit rarement; n'attendant aucun secours de ses Commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main, ou dictant toutes les Dépêches, donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'Etat; & croyant regagner par sa vie active le tems que ses passions lui faisoient perdre. Sa mort fut aussi chrétienne & penitente, que sa vie l'avoit été peu. Il ne pouvoit trop souffrir, di-

soit-il

soit-il tout haut, pour expier ses pechez ; & l'on vit en sa personne un exemple sensible de ces prétendus esprits forts, qui, à la vûë des jugemens de Dieu, sont forcez à déposer toute leur fierté, & à reconnoître humblement les veritez de la Foi, qu'ils avoient combattuës avec violence.

Jean-Baptiste Colbert avoit le visage naturellement refrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais & noirs, lui faisoient une mine austere, & lui rendoient le premier abord sauvage & négatif : mais dans la suite en l'apprivoisant, on le trouvoit assez facile, expeditif, & d'une sûreté inébranlable. Il étoit persuadé que la bonne foi dans les affaires en étoit le fondement solide. Une application infinie & un désir insatiable d'apprendre lui tenoient lieu de science. Plus il étoit ignorant, plus il affectoit de paroître sçavant, citant quelquefois hors de propos des passages Latins, qu'il avoit appris par cœur, & que ses Docteurs à gages lui avoient expliquez. Nulle passion depuis qu'il avoit quitté le vin ; fidéle dans la Sur-Intendance, où, avant lui, on prenoit sans compter, & sans rendre compte. Riche par les

seuls

ſeuls bienfaits du Roi, qu'il ne diſſipoit pas, prévoyant aſſez, & le diſant à ſes amis particuliers, la prodigalité de ſon Fils-aîné. Il envoya au Roi avant que de mourir, le mémoire de ſon bien, qui montoit à plus de dix millions, & fit voir clairement que les appointemens de ſes Charges, & les gratifications extraordinaires avoient pû en vingt-deux ans produire legitimement une ſomme auſſi conſiderable que celle-là. Il fut le reſtaurateur des Finances, qu'il trouva en fort mauvais état à ſon avenement au Miniſtere. Eſprit ſolide, mais peſant, né principalement pour les Calculs ; il débroüilla tous les embarras que les Sur-Intendans & les Tréſoriers de l'Epargne avoient mis exprès dans les affaires pour y pêcher en eau trouble, ne fit plus que deux chapitres, l'un des revenus du Roi, & l'autre de ſa dépenſe. Il préſentoit au Roi tous les premiers jours de l'an un *Agenda*, où ſes revenus étoient marquez en détail ; & à chaque fois que le Roi ſignoit des Ordonnances, Colbert lui faiſoit ſouvenir de les marquer ſur ſon *Agenda*, afin qu'il pût voir, quand il lui plairoit, combien il lui reſtoit encore de fonds ;

fonds ; au lieu que dans les tems passez il ne pouvoit jamais sçavoir ce qu'il avoit. Et lorsqu'il demandoit de l'argent , les Sur-Intendans lui disoient avec une franchise admirable : *Sire , il n'y en a point à l'Epargne , mais Son Eminence vous en prêtera.* Colbert satisfait d'avoir par sa capacité remis l'abondance dans les coffres du Roi (ce qui n'est pas fort difficile dans un tems de Paix , lorsqu'on diminuë la dépense ; qu'on ne diminuë point la recette) s'abandonna à des projets sur le Commerce , dont il ne prit les desseins que dans son imagination. Il crut que le Royaume de France se pourroit suffire à lui-même, oubliant, sans doute, que le Createur de toutes choses n'a placé les differens biens dans les differentes parties de l'Univers , qu'afin de lier une societé commune, & d'obliger les hommes par leurs interêts à se communiquer reciproquement les tresors qui se trouveroient dans chaque Païs. Il parla à des Marchands , & leur demanda en Ministre les secrets de leur métier , qu'ils lui dissimulerent en vieux Négocians. Toujours magnifique en idées , & presque toûjours malheureux dans l'execution ,

tion, il croyoit pouvoir se passer des soyes du Levant, des laines d'Espagne, des draps de Hollande, des tapisseries de Flandres, des Chevaux d'Angleterre & de Barbarie. Il établit toutes sortes de Manufactures, qui coûtoient plus qu'elles ne valoient. Il fit une Compagnie des Indes Orientales, sans avoir les fonds nécessaires; & ne sçachant pas que les François impatiens de leur naturel, & en cela bien differens des Hollandois, ne pouvoient jamais avoir la constance de mettre de l'argent trente ans durant dans une affaire, sans en retirer aucun profit, & sans se rebuter. Enfin pour faire voir à toute la Terre à quel point il sçavoit mal prendre ses mesures; il envoya La Haye, aux Indes Orientales, avec six vaisseaux de Guerre, affronter les Hollandois qui en ont plus de cinquante, & qu'ils n'eurent pas grand peine à les lui enlever tous l'un après l'autre. Il étoit mal servi les premieres années par ses Commis, la plûpart fripons, ou ignorans, quoiqu'il eût pour eux une severité insupportable. Il n'y avoit chez lui de bien fait que ce qu'il faisoit lui-même, & il ne faisoit rien qu'à force de travail.

La

La Nature ne lui avoit pas été liberale. Peu exact à répondre aux questions qui lui étoient proposées par les Intendans des Provinces lorsqu'il ne s'agissoit pas d'argent, il fut uniquement attentif à fournir les sommes immenses qu'on lui demandoit tous les jours, sans avoir le courage de representer au Maître, qui apparemment n'en sçavoit rien, que le Peuple étoit dans la misere, pendant qu'on ne parloit que de Fêtes, de Ballets, & d'Illuminations.

Il rétablit, ou pour mieux dire, il créa de nouveau la Marine, & la mit sur le pied de bravoure & d'habileté, où elle est à present ; mais ce ne fut qu'avec des tresors souvent mal employez; comme à Dunkerque, & peut-être à Rochefort, où il voulut forcer la Nature, qui est toûjours la plus forte. Toûjours plein du Roi, il ne songeoit qu'à l'éterniser dans la mémoire des hommes. Les Médailles, les Statuës, les Arcs de Triomphes, tout ce que l'Eloquence & la Poësie ont de plus sublime étoit mis en usage pour la gloire de Loüis le Grand. Il n'épargnoit ni soins ni pensions pour gagner tous ceux que l'esprit & l'érudition distinguoient dans l'A-

l'Academie Françoise, & dans toutes les parties de l'Europe. Il étoit fort innocent des Serpens & des Couleuvres que M. le Brun avoit fait mettre sur tous les volets du Louvre. Le Roi lui en fit pourtant une raillerie un peu amere ; & le pauvre homme tout éperdu, envoya chercher Perrault, Controlleur des Bâtimens, qui lui dit, sans hésiter, que sous le Soleil vainqueur, il avoit bien fallu mettre le Serpent Pithon ; il lui ordonna d'écrire sur le champ une lettre où cette raison fût bien expliquée ; & dès le lendemain, il montra la lettre au Roi, qui le railla encore d'avoir pris la chose si serieusement ; mais enfin, les Serpens furent ôtez, & ne sont plus sur les volets ; ils sont seulement demeurez en pierre de taille aux fenêtres des Galeries du Louvre, parce que, pour les ôter, il eût fallu faire de furieux échaffaux & de la dépense, & que le peuple se seroit réjoüi aux dépens de qui il appartenoit. M. de Louvois qui sçavoit cette historiette étant allé aux Invalides pendant qu'on y barboüilloit les mauvaises peintures qui y sont, se mit dans une furieuse colere contre le Peintre, qui vouloit, en le peignant auprès du Roi, at-

attraper sa ressemblance : Non , non , lui dit-il , défigurez-moi tous ces visages où vous avez pris tant de peine , & qu'on ne reconnoisse que celui du Maître. M. le Brun s'est moqué de cette politique en peignant la Gallerie de Versailles.

Colbert se piquoit d'une grande naissance, & avoit là-dessus un furieux foible. Je ne sçai s'il avoit tort ou raison; je m'en rapporte aux Généalogistes. Il fit enlever la nuit, dans l'Eglise des Cordeliers de Reims une tombe de pierre où étoit l'Epithaphe de son grand-Pere, Marchand de Laine demeurant à l'enseigne du Long-vétu , & en fit mettre une autre d'une vieille pierre où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts fait du Preux Chevalier Colbert, originaire d'Ecosse. L'Archevêque de Reims m'a conté que quelque tems après, la Cour ayant passé à Reims , M. Colbert l'alla voir suivi du Marquis de Seignelai son fils, & des Ducs de Chevreuse & de Beauvilliers ses gendres ; & qu'après une courte visite , il remonta en carosse, & dit au cocher , *aux Cordeliers*. L'Archevêque curieux envoya un Grison voir ce qu'ils y faisoient ; & il trouva M. Col-

Colbert à genoux sur la prétenduë tombe de ses ancêtres, disant des sept Pséaumes, & en faisant dire à ses gendres fort dévotement. Il croyoit tromper tout l'univers, ajoûta le bon Archevêque; & ce qui est plaisant, c'est que M. de Seignelai étoit dans la bonne foi, & se croyoit descendu des Rois d'Ecosse. Il avoit nommé un fils Edoüard, à cause, disoit-il, que les aînez de sa maison en Ecosse avoient tous porté ce nom-là. Un Ministre m'a pourtant dit que M. Colbert en frappant son fils-aîné avec les pincettes de son feu, (ce qui lui est arrivé plus d'une fois) lui disoit en colere; *Coquin tu n'est qu'un petit Bourgeois; & si nous trompons le public, je veux du moins que tu sçaches qui tu es.* Mais ce qui passe tout, le même Archevêque de Reims, qui est assez croyable (il est trop grossier pour n'être pas sincere) m'a dit que Colbert avoit été assez insolent pour dire au Roi qu'il étoit parent de Madame, & que peut-être le Roi en avoit crû quelque chose. Il dit aussi à Messieurs de Malthe, qu'il prioit d'examiner les preuves de son Fils le Chevalier avec la derniere rigueur. Ils le firent aussi, & trouverent les parchemins de

F trois

trois cens ans plus moisis qu'il ne falloit. Cette chimere lui étoit montée à la tête dès les premieres lueurs de sa fortune ; mais il outra la chose, la manifesta, & lui fit passer les mers, quand il se vit Ministre, & qu'il ne trouva plus à son chemin que des complaisans.

Dès que le Cardinal eut rendu l'esprit, le Roi passa dans l'antichambre, & dit au Maréchal de Gramont qu'il trouva sous sa main, Oh ! M. le Maréchal, nous venons de perdre un bon ami ; le Maréchal ne répondit rien, & se mit à pleurer. Le Roi avoit raison. Le Maréchal de Gramont avoit été favori des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, qui, le connoissant également propre à la Guerre & dans le Cabinet, l'aimoient tendrement, & le combloient de biens & d'honneurs. Il avoit suivi le grand Condé dans la plûpart de ses expeditions militaires ; & lorsque M. de Turenne, par ses grands services & par ses qualitez superieures à celles des autres hommes, fut devenu Maréchal Général des Armées de France, le Maréchal de Gramont fut envoyé à Francfort, où il ne put pas empêcher l'élection d'un Prince de la Maison d'Autri-

che,

che, qui, depuis tant d'années, étoit en possession de l'Empire. Il signa la Ligue du Rhin entre le Roi & les Electeurs Ecclesiastiques & le Palatin ; Ligue qui empêcha les Allemans de secourir les Espagnols dans les Païs-Bas. Mais lorsque la Paix des Pyrenées fut signée, le Maréchal fut envoyé en Espagne pour faire la demande de l'Infante ; ce qu'il fit d'une maniere magnifique & galante. Il fit son entrée à Madrid sur des chevaux de Poste, suivis de plus de cinquante jeunes Seigneurs François, pour montrer l'impatience qu'avoit le Roi de posseder la plus belle Princesse de l'Europe. Il préfera toûjours l'interêt de l'Etat à sa gloire particuliere ; & monta à la trenchée au Siége de Lille à la tête du Regiment des Gardes dont il étoit le Colonel, quoique M. de Turenne son cadet commandât l'Armée. Exemple de magnanimité, qui depuis a été suivi par le Maréchal de Boufiers à la Bataille de Malplaquet.

Le Roi s'alla enfermer dans son cabinet, & y fit entrer le Tellier & Lionne, qui se trouverent là. Il envoya aussi-tôt le jeune Brienne à Saint-Mandé chercher le Sur-Intendant, qu'il trouva dans

le Parc venant à toute bride, fort en colere contre ses amis qui ne l'avoient pas averti de l'extremité du Cardinal.

Fouquet, le Tellier, & Lionne étoient les trois Ministres dont se servoit le Cardinal. Fouquet étoit Sur-Intendant; le Tellier, comme Secretaire d'Etat de la Guerre, avoit une connoissance entiere du Gouvernement; & Lionne étoit Ministre d'Etat depuis qu'il avoit été aux Conferences de Francfort; & quoiqu'il n'eût point de Charge, il faisoit depuis plusieurs années celle de Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres. Le Cardinal se plaignoit toûjours de lui, en disoit des choses desagréables, & ne pouvoit s'en passer. Toutes les Affaires Etrangeres étoient faites par lui, & ensuite portées au vieux Brienne, ou à son Fils, qui étoient obligez de signer sans examiner. Colbert faisoit un personnage caché. Le Cardinal l'avoit recommandé au Roi comme un homme de confiance; bon Valet, qui ne songeroit qu'à le servir, & ne penseroit point à le gouverner. Le Roi donc, pour la premiere fois, tint le Conseil avec ses trois Ministres; Colbert ne fut admis publiquement que long-tems après. Le Conseil-

ſeil dura trois jours ; la Reine Mere fut outrée de dépit de ce qu'on ne l'y appelloit pas. Elle en parla aſſez haut : Je m'en doutois bien, diſoit-elle, qu'il ſeroit ingrat, & voudroit faire le capable. La Beauvais, ſa premiere Femme de Chambre, qu'elle aimoit fort, & qu'elle ne nommoit jamais que Catau, la reprit un peu plus aigrement qu'il ne lui convenoit. Elle avoit pris depuis long-tems ces ſortes de familiaritez avec ſa Maîtreſſe, & l'y avoit accoûtumée. Catau ne manquoit ni d'eſprit, ni d'experience ; & d'ailleurs elle avoit ſes raiſons pour prendre le parti du Roi.

Après avoir tenu ce Conſeil avec ſes trois Miniſtres, le Roi en tint un autre le lendemain, où il fit appeller le Chancelier Seguier, & les Secretaires d'Etat, outre Fouquet, le Tellier & Lionne. Il leur dit en Maître, qu'ayant perdu le Cardinal Mazarin, ſur qui il ſe repoſoit de tout, il avoit réſolu d'être à l'avenir ſon Premier Miniſtre, & qu'il ne vouloit pas qu'aucun deux ſignât la moindre Ordonnance & le moindre Paſſeport, ſans avoir reçu ſes ordres. Chacun lui promit une obéïſſance entiere, & pas un ne crut qu'il eût la force de

faire tout ce qu'il disoit : il commença néanmoins à tenir le Conseil tous les jours avec les trois Ministres.

Le lendemain de la mort du Cardinal, l'Archevêque de Roüen, qui à été depuis Archevêque de Paris, vint trouver le Roi, & lui dit : Sire, j'ai l'honneur de présider à l'Assemblée du Clergé de votre Royaume. Votre Majesté m'avoit ordonné de m'adresser à M. le Cardinal pour toutes les affaires; le voila mort, à qui Sa Majesté veut-Elle que je m'adresse à l'avenir ? A moi, M. l'Archevêque, lui répondit le Roi : je vous expedirai bien-tôt. En effet, j'ai oüi dire plusieurs fois à l'Archevêque qu'il ne comprenoit pas dans les commencemens où le Roi avoit pris toutes les connoissances qu'il avoit.

Le Conseil des Finances étoit alors composé de deux Controlleurs généraux, de deux Intendans, & du Sur-Intendant, qui regloit tout à sa fantaisie, se contentant de payer aux autres de bons appointemens. Les Finances se gouvernoient ainsi sous le Cardinal Mazarin, qui en disposoit avec une autorité absoluë. Il arrivoit pourtant quelques fois de petites disputes. Un jour

Marin,

Marin, Intendant des Finances envoya ſigner aux vieux Brienne l'état général pour chaque Généralité. Brienne ne voulut point le ſigner, & dit que l'ordre étoit d'envoyer l'état général aux Intendans des Provinces, pour avoir leur avis ſur ce que leur Généralité pouvoit payer pour ſa part; & que ſix mois après on faiſoit l'état particulier de diſtribution. Marin lui manda que c'étoit la volonté de Son Emiennce. Brienne ſigna, en diſant: Voilà dequoi faire mon procès:

Le Roi ne fit d'abord aucun changement aux Finances. Le Cardinal avoit ordonné en mourant qu'on chaſſât le Tellier Intendant des Finances, & qu'on donnât ſa Charge à Colbert pour deux cens mille livves. Mais le Sur-Intendant ayant trouvé que dans la juſtice il falloit ſix cens mille livres pour rembourſer le Tellier; & l'argent étant rare, il propoſa au Roi de créer une troiſiéme Charge d'Intendant pour Colbert, qui fut ravi de ne point donner deux cens mille livres. A peine fut-il dans le Conſeil qu'il en voulut preſque être le maître. Le Roi y aſſiſtoit, & les Secretaires d'Etat y rapportoient ſouvent des affaires. Un jour que le jeune Brienne

rapportoit celle de l'Evêque de Genêve contre les Magistrats de sa Ville, à qui il demandoit trois ou quatre mille livres de rente, qu'ils avoient accoûtumé de payer à ses prédecesseurs; Colbert l'interrompit en disant avec chaleur & hauteur, que le Roi ne vouloit point fâcher Messieurs de Genêve, & qu'il aimoit mieux faire une gratification à l'Evêque. Brienne s'arrêta tout court, & laissa évaporer la bile de Colbert; il demanda ensuite au Roi, s'il continuëroit à rapporter l'affaire, & le Roi lui dit : Nous en avons de plus pressées, ce sera pour une autre fois. Le bon homme Brienne qui étoit present fut fort en colere de ce qu'on avoit interrompu son Fils : & le Tellier au sortir du Conseil lui dit : Vous voyez sur quel ton le prend le Sieur Colbert; il faudra compter avec lui. Le Tellier aimoit le jeune Brienne; il s'étoit joint au Maréchal de Villeroi pour lui faire avoir la survivance de la Charge de son Pere. Il lui donnoit souvent des conseils, & il l'avoit fait instruire par son premier Commis : il se nommoit M. le Roi, cousin de mon Pere & mon Parain. C'étoit un homme d'une vertu consommée, qui n'étoit

n'étoit pas ſur le pied que ſont preſentement les Commis. Il étoit fort eſtimé du Cardinal, & eût été Secretaire d'Etat, ſi M. le Tellier eût manqué. J'ai oüi dire qu'il étoit mort fort à propos, & qu'il commençoit à cauſer quelque jalouſie dans la maiſon. Le Tellier à quelques jours de-là, crut avoir ſujet de ſe plaindre du jeune Brienne. Le Roi dit dans ſon Conſeil, où il n'y avoit que Fouquet, le Tellier & Lionne, qu'il vouloit abſolument que Lionne continuât à faire les Affaires Etrangeres, & qu'il falloit bien que Meſſieurs de Brienne obéïſſent à l'ordinaire. Fouquet reprit la parole, & dit, qu'il répondoit du jeune Brienne. Le lendemain Boucherat, Maître des Requêtes, qui eſt devenu Chancelier, vint trouver Brienne ſon ami, & ſon parent, lui rapporta le diſcours de Fouquet au Conſeil; & lui dit que M. le Tellier étoit fort en colere de voir qu'il eût pris des meſures avec ſon ennemi. Brienne tout en courant alla trouver le Tellier, & lui conta ingenument, qu'après la mort du Cardinal, Fouquet lui avoit fait demander ſon amitié par Langlade leur ami commun; & qu'il lui avoit fait

payer seize mille livres, sur quarante qui lui étoient dûës de ses pensions; mais qu'il n'y avoit entre eux aucune liaison particuliere. Le Tellier parut content, & lui dit : Si vous n'avez point tort, comme je le crois, Monsieur, le Sur-Intendant est bien indiscret; mais ce n'est pas chose nouvelle.

Le Conseil Privé, ou Conseil des Parties, avoit été remis sur le bon pied depuis trois ou quatre ans. Ce grand nombre de Conseillers d'Etat, que la licence des Guerres Civiles avoit introduits, sans qualité & sans merite, avoit été reformé. On n'avoit conservé que douze Conseillers d'Etat ordinaires, & quatorze Semestres, qui ont été depuis reduits à douze. On mit aussi trois Conseillers d'Etat d'Epée & trois d'Eglise, tous six ordinaires. Mon Pere avoit eu beau representer ses services & son ancienneté, il n'avoit pû obtenir qu'une place de Semestre. Il avoit eu des Lettres de Conseiller d'Etat en 1622. & en 1639. au retour d'Allemagne, où il avoit fait plusieurs Traitez avec differens Princes. Il avoit pris sa place au Conseil comme Semestre; on l'avoit fait ordinaire en 1643. & comme il étoit

Lieu-

Lieutenant General, il prit son rang de 1622. malgré l'opposition de Mr d'Aligre, qui a été depuis Chancelier, & de vingt autres Conseillers d'Etat, à qui il passa sur le corps. Les choses changerent après les Guerres de Paris; & lorsque Monsieur se retira à Blois, mon Pere pensa être chassé. Le Cardinal l'accusoit d'avoir voulu faire révolter le Languedoc. Enfin, il fut trop heureux de se contenter de ce qu'on voulut bien lui donner. Il avoit pourtant toûjours été dans les interêts du Roi, préferablement à ceux de Monsieur; mais il n'avoit pas cultivé le Cardinal. Il avoit passé sa vie dans les Intendances de Provinces ou d'Armées, & même dans les Ambassades. C'étoit lui qui avoit traité avec la fameuse Landgravine de Hesse. On lui avoit donné pouvoir dans ses instructions de lui accorder jusqu'à quatre cens mille écus, & il n'en avoit cedé que deux cens: & n'ayant à livrer que du Papier, dont la Landgravine ne se payoit pas, il avoit été en Hollande emprunter les deux cens mille écus sur son crédit, dont il n'avoit été remboursé que six ans après. Cette petite injustice (si pourtant j'ose parler

ainsi) qu'on a faite à mon Pere, revolta fort ma Mere contre les Princes subalternes; & son dépit fut poussé à bout, lorsqu'à la mort de Monsieur elle perdit la Charge de Chancelier, qui lui avoit coûté cent mille écus. Elle ne cessoit de prêcher à ses Enfans, qu'il ne falloit jamais s'attacher qu'au Roi; & dans son Testament elle nous le recommandoit sur toutes choses. Le Conseil Privé demeura sous la direction du Chancelier, & le Roi n'y assista que rarement, & seulement dans certaines affaires, où l'interêt de l'Etat sembloit le demander.

Je crois qu'il est assez à propos de remarquer ici que dans le Conseil, les Ministres ont toûjours été assis en présence du Roi, & même dans le Conseil des Finances, parcequ'il faut être à son aise pour écrire, compter & calculer. Il n'y a que le Conseil des Dépêches où tout le monde étoit debout, jusqu'à ce que le Chancelier le Tellier ayant demandé au Roi un petit Placet, à cause d'un mal de jambe, Sa Majesté lui permit de s'asseoir, & accorda la même grace au Maréchal de Villeroi, Chef du Conseil Royal. Les Princes y sont assis, mais

Mon-

Monsieur n'entre que dans le seul Conseil des Dépêches ; le Roi, malgré l'amitié qu'il a pour son Frere, s'étant fait une Loi de conserver un secret inviolable dans les affaires de l'Etat. Monseigneur, depuis quelques années, entre dans tous les Conseils ; & on l'a éprouvé plusieurs fois, & reconnu fort secret.

Lorsque le Roi prit de nouveaux Ministres après la mort de Mr de Louvois ; il leur dit qu'il n'auroit point de rang entre eux : & s'étant mis au bout d'une table longue, il fit mettre Monseigneur lui-même à sa gauche, & à sa droite Mr de Croissy, & ensuite Mr le Pelletier. Mr de Pomponne se mit au-dessous de Monseigneur, & au-dessous de lui Mr de Pontchartrain.

Mais revenons en 1661. Le Roi après avoir tenu ses Conseils à la vûë du Public, en tenoit un secret avec Colbert tout seul. On dit que le Cardinal mourant lui avoit conseillé de se défaire de Fouquet, comme d'un homme sujet à ses passions, dissipateur, hautain, qui voudroit prendre ascendant sur lui-même ; au lieu que Colbert plus modeste & moins accredité, seroit prêt à tout ;

&

& regleroit l'Etat comme une maison particuliere. On dit même qu'il ajoûta ces mots : (& Mr Colbert s'en vantoit avec ses amis) je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque façon, en vous donnant Colbert. Il ajoûta que pour le Tellier, son esprit sage & timide le devoit faire aimer sans le faire craindre ; & que pour Lionne il falloit le regarder comme le seul qui sçût les affaires étrangeres, s'en servir par nécessité en lui tenant toûjours la bride haute, de peur qu'il ne s'échapât, & ne lui confier que les affaires qui regardoient son emploi.

Colbert depuis trois mois avoit vendu sa Charge de Sécretaire des Commandemens de la Reine. Brisacier, à qui on venoit de rembourser la moitié de sa Charge d'Intendant des Finances, l'avoit achetée cinq cens mille livres, & vingt mille livres de pot-de-vin à Madame Colbert, croyant faire sa cour au Cardinal & à Colbert, qui bien-tôt après lui en témoigna sa profonde reconnoissance, en lui ôtant d'un trait de plume plus de cinquante mille livres de rente, qu'il avoit en bon bien sur le Roi ; & trouva le moyen, en ne lui

faisant

faiſant payer que cent mille écus, de le rembourſer pleinement par ſes imputations. Son fils Briſacier le Polonois, dont je rapporterai quelque jour les avantures romaneſques, n'a jamais retiré que deux cens mille livres de ſa Charge; & ſon neveu l'Abbé Briſacier, qui depuis trente ans travaille dans les Miſſions, & mene une vie exemplaire, n'a, pour le faire ſouvenir de la fortune de ſa Famille, qu'une Abbaye de huit mille livres de rente, quoiqu'il ſoit auſſi neveu du vieil Abbé Briſacier, qui pendant pluſieurs maladies de l'Evêque de Rhodez, eut l'honneur de faire la fonction de Precepteur du Roi.

Le Cardinal avoit vendu preſque toutes les Charges de la Reine. Le ſeul Colbert avoit eu celle de Sécretaire des Commandemens pour recompenſe de ſervice, & ſongea à en acheter une de Préſident des Comptes. Il en offrit ſept cens mille livres au Préſident de Pontchartrain; mais ayant appris que toute la Chambre en murmuroit, & menaçoit hautement de lui faire cent difficultez à ſa reception, il n'y ſongea plus, & garda pour ces Meſſieurs un maltalent,

lent, qu'il leur a bien fait sentir dans la suite de son ministere.

On croit qu'une des choses qui gâta autant Fouquet dans l'esprit du Roi, fut une querelle qu'il eut dans l'antichambre du Cardinal deux mois avant sa mort, avec l'Abbé Fouquet son frere. Cet Abbé étoit fort insolent de son naturel, & prétendoit que son Frere lui devoit sa fortune. Ils s'étoient broüillez, & se dirent publiquement tout ce que leurs ennemis pensoient dans le cœur. L'Abbé, entre autres choses, reprocha à son Frere, qu'il avoit dépensé quinze millions à Vaux, qu'il donnoit plus de pensions que le Roi, & qu'il avoit envoyé tantôt trois, tantôt quatre mille pistoles à des Dames qu'il nomma tout haut. Le Sur-Intendant, picqué au vif, reprocha à l'Abbé les dépenses excessives qu'il avoit faites pour faire l'agreable auprès de Madame de Chatillon, & fort inutilement. Le Cardinal fut instruit par l'Abbé même de ce qui s'étoit passé; & selon les apparences, il se servit de cette petite avanture pour achever de perdre Fouquet dans l'esprit du Roi. Ce Prince, après avoir fait rendre au Cardinal tous les honneurs imagina-

gina-

ginables, commença à executer ses dernieres volontez. Il consentit que Mancini son neveu prit là qualité de Duc de Nevers, & lui donna le Gouvernement du Païs d'Aunis. Il fit ensuite expédier des Brevets à tous ceux à qui Son Eminence avoit destiné les Benefices vacans. L'Abbé de Tonnerre fut nommé à l'Evêché de Noyon; le Maître, Docteur de Sorbonne à celui de Condom; l'Abbé de Nesmond, à celui de Bayeux; l'Abbé Colbert, à celui de Luçon; Fabri, à celui d'Orange; Ondondei, Evêque de Frejus, à celui d'Evreux, qu'il n'accepta pas. Le Chevalier de Vendôme eut les Abbayes de S. Victor de Marseille, de S. Honorat de Lerins, de Cerisy, de S. Mansvy de Toul, & d'Yvry. Le Prince Philippe de Savoye eut Corbeil, le Gard, & S. Medard de Soissons. Le Cardinal d'Est eut les Abbayes de Saint Vaast d'Arras, de Moissac, de Haune-Combe & de Clugni. Le Cardinal Manchini eut les Abbayes de S. Lucien de Beauvais, de S. Martin de Laon, de la Chaize-Dieu, & de Preaux. Et il ne faut pas s'étonner que le Roi laissât au Cardinal mourant la distribution de tant de Bénefices, puisque nous avons

avons vû arriver presque la même chose au Pere Ferrier agonizant. Ce Pere envoya au Roi la veille de sa mort, la feüille des Bénéfices vacans remplie des noms de ceux qu'il croyoit les plus dignes; & j'ai oüi dire que Sa Majesté y avoit changé peu de chose. Il y avoit pourtant cinq ou six Evêchez à donner, seize Abbayes, & plus de cent Prieurez, Canonicats, ou Chapelles. Et la preuve de ce grand crédit qu'avoit le Pere Ferrier, la voici.

Huit jours avant sa mort, il manda à l'Evêque de Marseille, qui étoit en Pologne, qu'il lui donnoit l'Archevêché de Sens: mais six jours après il lui fit écrire, qu'il ne pouvoit pas lui tenir parole, & que se sentant prêt à mourir, il se croyoit obligé en conscience de mettre à Sens un Evêque qui fût en état de résider; & effectivement il mit sur la liste Corbon Archevêque de Toulouse, qui fut transferé à Sens. J'ai sçu ces particularitez de Parette neveu du Pere Annat, que le Pere Ferrier avoit chargé d'écrire à l'Evêque de Marseille. L'Evêque de Bayeux m'a conté que lorsqu'il fut nommé (ce fut dix ou douze jours avant la mort du Cardinal.) M. le

le Tellier dit au President de Nesmond son Pere, il faut que vous alliez remercier le Roi, & lui presenter votre Fils; c'est une nouvelle manœuvre, mais M. le Cardinal le souhaite, & se meurt. Ils y allerent, & le Roi, dès la premiere fois, leur parla de ce ton de Maître, qu'il a toujours eu depuis. Je crois, dit-il au President, que votre Fils fera son devoir; on m'en a dit beaucoup de bien. Il m'a conté aussi que Monsieur le Tellier avoit assuré à son Pere; que le Roi lui avoit dit quatre jours avant la mort du Cardinal, je veux Gouverner par moi-même, assister réglément au Conseil, entretenir les Ministres les uns après les autres; & je suis resolu de n'y pas manquer un seul jour, quoi que je prévoye qu'à la longue cela deviendra ennuyeux. Monsieur le Tellier alla tout courant le dire à la Reine Mere qui lui rit aux nez, en lui disant: En bonne foi, M. le Tellier, qu'en croyez-vous? La suite fera bien voir qu'elle auroit dû connoître un peu mieux ce Prince vraiment né pour gouverner les hommes.

Fin du II. Livre.

MEMOI-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE TROISIEME.

LE Roi donnna à la recommandation de la Reine Mere, la Capitainerie de Saint-Germain en Laye au Marquis de Richelieu, qui avoit épousé par amour une Fille de la Beauvais. Il songea ensuite à pratiquer tout de bon les leçons du Cardinal; mais ne se voulant pas fier absolument à ce qu'il lui avoit dit, il se résolut à en juger par lui-même, & dit en particulier au Sur-Intendant, qu'il vouloit enfin être Roi, & prendre une connoissance exacte & parfaite de ses affaires; qu'il commenceroit par les Finances, comme la chose la plus importante, pour tâcher de

de les rétablir, & d'y mettre un bon ordre; qu'il n'y avoit que lui en France qui pût l'en inſtruire; qu'il le conjuroit de le faire ſans déguiſement; qu'il ſe ſerviroit toujours de lui pourvû qu'il le reconnût ſincere; que le paſſé étoit paſſé & oublié, mais qu'il prît garde à ne lui point dire une choſe pour l'autre. Fouquet proteſta de ſa ſincerité, & commença dès le lendemain à parler au Roi de ſes affaires. Il lui expoſoit nettement toutes ſes dépenſes, & entroit ſur cet article-là dans un fort grand détail. Beaucoup plus reſervé ſur la recette, dont il avoit peine à lui découvrir toutes les ſources, prévoyant aſſez que s'il diſoit tout, il ne ſeroit bien-tôt plus neceſſaire. Il avoit tenu un petit conſeil avec ſes plus intimes amis; & leur avoit rapporté le diſcours du Roi. De Lorme, Bouchard, & Peliſſon qui étoient de ce conſeil, lui firent remarquer que dans ce diſcours du Roi il paroiſſoit beaucoup de fermeté & de bonté; & qu'il ſeroit peut-être dangereux de ne lui pas dire les choſes comme elles étoient; mais il ſe mocqua d'eux, les aſſurant que ces premieres velleïtez de gouverner ne ſeroient pas long-tems dans

dans l'esprit d'un jeune Roi, entraîné par ses passions; & qu'il n'y avoit guéres d'apparence qu'il pût soutenir huit heures par jour des occupations si desagréables; lui que les plaisirs entouroient & appelloient de tous côtez. Il donna au Roi des états de sa dépense, qu'il grossissoit, & de ses revenus qu'il diminuoit, faisant les choses encore pires qu'elles n'étoient. Le Roi montroit tous les soirs ces états à Colbert, qui lui en faisoit remarquer les faussetez. Le Roi insistoit le lendemain avec Fouquet, sans pourtant vouloir paroître trop instruit; & Fouquet insolent persistoit dans le mensonge. Cette épreuve plusieurs fois réïterée, détermina enfin le Roi à perdre Fouquet. C'est de Pelisson & de Parette que je tiens ces particularitez. Il concerta avec Colbert les moyens de le faire avec sureté.

Après avoir mis Colbert dans le Conseil des Finances, pour examiner de plus près la conduite de Fouquet, dont l'heure n'étoit pas encore venuë, il songea à la distribution des Benefices. Il fit un Conseil de Conscience composé de Pierre de Marca Archevêque de Toulouse, de Hardoüin de Perefixe Evêque de

de Rhodez, qui avoit été son Précepteur & du Pere Annat Jesuite, son Confesseur, homme illustre, qui n'a jamais rien fait pour ses parens, & qui trouvant le poids trop pesant, s'en déchargea sur le Pere Ferrier, & eut l'honneur & la consolation de mourir simple Religieux. La Reine Mere pressa tant le Roi, qu'il donna aussi une place dans le Conseil de Conscience à la Motte-Houdancourt Evêque de Rennes, son grand Aumônier; mais il n'y demeura pas long-tems. C'étoit une tête de fer, grand Theologien, bon Cânoniste, de mœurs irreproclables, digne enfin du poste qu'il occupoit dans l'Eglise, si une avarice sordide n'eût pas effacé toutes ses bonnes qualitez. Il faisoit enrager les autres; & le Roi pour s'en défaire lui donna l'Archevêché d'Auch, où il alla ré der. On examinoit dans le Conseil de Conscience tous les Sujets l'un après l'autre. Il étoit difficile d'y faire passer son ami dans la foule. Le mérite y étoit discuté severement par trois ou quatre hommes, qui ne s'accordoient pas toujours; & par-là le Prince voyoit la verité; au lieu que quand tout est à la main d'un seul, il lui est fort aisé d'insinuer

sinuer ce qui lui plaît, de rompre le cou à des gens qui n'ont personne pour les défendre, & de faire oublier les indifferens.

Aussi-tôt après la mort du Cardinal le Roi étoit revenu à Paris, & y avoit assisté au mariage de Marie Mancini avec le Connétable Colonne. Il lui fit des presens magnifiques, & la vit partir sans émotion, ne se souvenant plus du feu passager qu'autrefois elle avoit allumé dans son cœur. La Connétable n'étoit pas de même; & plus de dix ans après, lorsqu'elle quitta son mari, se sauva de Rome, & vint en France, elle croyoit que le Roi l'aimoit encore; & fut fort étonnée de la défense qu'il lui fit faire de venir à la Cour. Elle partit fort mécontente de tout le monde; du Cardinal son Oncle, qui ne lui laissoit que cinq ou six cens mille écus, & qui l'avoit desheritée, disoit-elle, pour donner son bien à un Etranger; de ses Sœurs, qu'elle méprisoit & haïssoit; de Colbert, qu'elle n'avoit jamais pû souffrir; enfin du Roi, qui la laissoit partir sans se soucier d'elle. C'est ainsi qu'elle parloit, & assez publiquement.

Quelques jours aprés se fit au Palais-Royal

Royal un Mariage plus important. MONSIEUR, Frere unique du Roi, épousa Anne-Henriette d'Angleterre, Princesse dont l'esprit, les agrémens, & si j'ose le dire, les maniéres galantes me fourniront beaucoup de matiere dans la suite. Monsieur venoit d'avoir pour Appanage les Duchez d'Orléans, de Valois, & de Chartres, avec Montargis. Il a eu depuis le Duché de Nemours.

Le Mariage de Madame d'Orléans avec le Prince de Toscane se fit aussi, & le Roi lui donna trois cens mille écus; mais on ne parla point des nouvelles prétentions du Grand Duc, il fut traité à l'ordinaire : Le Cardinal Mazarin ne pouvoit plus l'appuyer de son crédit. La Princesse étoit belle comme un Ange, & n'avoit pas envie d'aller si loin. Aussi eut-elle peine à consentir à ce mariage. Elle avoit crû épouser le Prince Charles de Lorraine qui lui avoit fait l'amour. Pendant tout l'hiver; on joüoit tous les jours au Luxembourg à de petits jeux, à Colin-Maillard; point de cartes, ce n'étoit point la mode, on rioit cent fois d'avantage; il y avoit des violons, mais ordinairement on les faisoit taire pour danser aux chansons.

L'Affaire avoit été fort avancée ; mais la vieille Mademoiselle avoit tant parlé & chucheté, qu'elle avoit tout rompu. Elle étoit au desespoir que ses sœurs cadettes & gueuses auprès d'elle, se mariassent à sa barbe. La Princesse Toscane fut regalée à Fontainebleau, & traitée jusqu'à Marseille par les Officiers du Roi. La Duchesse d'Angoulême l'accompagna jusqu'à Florence, où elle arriva dans l'intention de faire enrager Mari & Belle-Mere, en quoi on peut dire qu'elle réüssit admirablement. Il me souvient qu'elle commença par garder son cachet de fille, ne voulant pas disoit-elle, mêler les Fleurs de Lys, avec ces petits ronds Florentins; c'étoit bien débuter. Nous verrons dans la suite de ces Mémoires qu'elle en a bien fait penitence.

Malgré les dépenses extraordinaires, & le mauvais état des Finances, le Roi ne laissa pas de diminuer les Tailles de trois millions pour l'année 1662. dans la résolution de faire davantage pour le soulagement de ses Peuples, dès qu'il le pourroit. Il alla à Fontainebleau le 20. d'Avril, & y reçut l'hommage que lui fit le Duc de Lorraine pour le Duché de Bar. Il lui avoit rendu la Lorraine

par

par générosité, quoique ce Prince n'eût pas été compris dans le Traité des Pyrenées. Il donna en même tems le Gouvernement du Pays Messin & du Verdunois au Maréchal de la Ferté pour le recompenser du Gouvernement de Lorraine qu'il lui ôtoit. Ce Maréchal, quoiqu'un peu brutal l'avoit bien servi dans la derniere Guerre, & ne s'étoit pas enrichi autant qu'on le disoit.

Le Roi étoit tous les jours cinq ou six heures dans ses Conseils, & entretenoit souvent ses Ministres en particulier, pour voir s'ils lui disoient les mêmes choses, que lorsqu'ils étoient ensemble. Il se faisoit lire toutes les Lettres des Ambassadeurs, & y répondoit lui-même; mais cela ne l'empêchoit pas de donner toutes sortes de divertissemens à sa Cour. Il avoit fait agrandir le canal de Fontainebleau, & il s'y promenoit tous les jours en caleche avec Madame, & quelques autres Dames. La Reine étoit grosse, & s'y faisoit porter en chaise. Les Courtisans étoient à cheval, & il y avoit souvent des parties de Chasse l'aprèsdinée, & le Bal le soir. On y donna le Ballet des Saisons, où le Roi representoit le Printemps, accompagné des jeux,

des ris, de la joye & de l'abondance. Il y dansa avec cette grace qui accompagnoit toutes ses actions & cet air de Maître, qui même sous le masque, le faisoit remarquer entre les Courtisans les mieux faits. Le Comte d'Armagnac, & le Marquis de Villeroi ne lui faisoient point de tort. Il étoit alors fort amoureux de Mademoiselle de la Valliere, & d'autant plus touché, qu'il en faisoit encore un mystere presque impenetrable. Heureux dans sa foiblesse s'il avoit toûjours gardé une pareille conduite; & si par une vaine ostentation de ses plaisirs, il n'eût point donné de scandale. Mais nous en parlerons dans son tems, & nous dirons pour l'excuser en peu, qu'il fut dans la suite comme forcé, par la trahison du Marquis de Vardes à faire un éclat, dont sa conscience souffrira jusqu'au dernier moment de sa vie.

Mademoiselle de la Valliere n'étoit pas de ces beautez toutes parfaites, qu'on admire souvent sans les aimer. Elle étoit fort aimable; & ce Vers de la Fontaine. *Et la Grace plus belle encore que la Beauté*, semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, & le

& le regard si tendre, & en même tems si modeste, qu'il gagnoit le cœur & l'estime au même moment; au reste assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Point d'ambition, point de vûës, plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit, qu'à lui plaire; toute renfermée en elle-même, & dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préferant l'honneur à toutes choses, & s'exposant plus d'une fois à mourir, plûtôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; l'humeur douce, liberale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, esperant toûjours rentrer dans le bon chemin; sentiment Chrêtien, qui a attiré sur elle tous les trésors de la misericorde, en lui faisant passer une longue vie dans une joye solide, & même sensible, d'une penitence austere. J'en parle ici avec plaisir. J'ai passé mon enfance avec elle. Mon Pere étoit Chancelier de feu Monsieur, & sa Mere étoit femme du premier Maître d'Hôtel de feuë Madame. Nous avons joüé ensemble plus de cent fois à Colin-Maillard, & à la Cligne-Musette. Mais depuis qu'elle eût tâté des amours du Roi, elle ne voulut plus voir ses an-

ciens amis, ni même en entendre parler : uniquement occupée de sa passion qui lui tenoit lieu de tout. Le Roi n'éxigoit point d'elle cette retraite, il n'étoit pas fait à être jaloux, & encore moins à être trompé. Enfin, elle vouloit toûjours voir son Amant, ou songer à lui, sans être distraite par des compagnies indiferentes.

La Cour étoit dans la joye & dans l'abondance; Les Courtisans faisoient bonne chere, & joüoient gros jeu. L'argent rouloit, toutes les bourses étoient ouvertes, & les Notaires en faisoient trouver aux jeunes gens tant qu'ils vouloient. L'usurier étoit dur, mais prend-t-on garde aux conditions quand on est jeune, & qu'on veut avoir de l'argent ? Ainsi ce n'étoit que Festins, Danses, & Fêtes galantes. Le Comte de Saint Aignan, toûjours lui-même, se distinguoit entre tous les autres. Il fit dresser un théatre dans une allée du Parc de Fontainebleau, & il y avoit des fontaines naturelles, des perspectives, une colation. On y representa une Comedie nouvelle, & la Fête enfin fut si magnifique, qu'on soupçonna qu'il n'en étoit que l'ordonnateur. Le Roi, la Reine & les Dames s'y trouverent, & en furent fort satisfaits. Ce

Ce fut alors que le Roi fit le Florentin Lulli Sur-Intendant de ſa Muſique. On l'appelloit Baptiſte. Il avoit été Valet-de-Pied de Mademoiſelle. Il faiſoit dès ſon enfance de très-beaux airs ſans ſçavoir aucune note de muſique, & les faiſoit noter par des Maîtres qui admiroient ſon génie. Il apprit depuis la muſique dans les régles, & a paſſé pour le premier homme du monde dans ſon Art. Auſſi original que Corneille & Racine dans les Tragedies, que Moliere dans les Comedies, que Quinaut dans les Opera, que Deſpreaux dans les Satyres, que la Fontaine dans les Fables. Car il eſt bon de remarquer en paſſant que le Roi a fait pendant la Paix tous ces hommes ſinguliers que je viens de nommer, à l'exception de Corneille, tous auſſi illuſtres dans leur genre, que les Condez & les Turennes l'ont été dans le leur. Obſervation qu'on a faite dans tous les tems, que ſous le Regne des Héros, il ſe forme de grands hommes dans toutes les conditions de la vie.

Les divertiſſemens que le Roi ne prenoit qu'en paſſant ne l'empêchoient pas de ſe donner aux affaires. Il envoya des Ambaſſadeurs en divers endroits; l'Ar-

chevêque d'Ambrun alla en Espagne; le Comte d'Estrades, en Angleterre, la Barde en Suisse, Courtin & le Président Colbert furent nommez pour regler les limites de Flandres avec les Commissaires d'Espagne. Quelque tems auparavant le Roi avoit mis en déliberation dans son Conseil, s'il pouvoit en honneur & conscience secourir le Portugal; & ses trois Ministres avoient conclu qu'il le pouvoit, n'étant pas plus obligé que le Roi d'Espagne à observer tous les articles du Traité de Paix; & que puisque les Espagnols ne lui faisoient aucune raison sur quatre-vingt-quatre articles de griefs, que l'Archevêque d'Ambrun leur avoit proposez à Madrid, il en pouvoit faire autant de son côté, & compenser l'un par l'autre. Il prit donc la resolution de le faire, mais le plus secrettement qu'il se pourroit, & chargea Fouquet de cette négociation à l'insçu des autres Ministres. Fouquet se servit pour cela d'un nommé la Bastide, qui avoit eu quelques habitudes à Londres du tems de Cromvvel. Il fit resoudre le Roi d'Angleterre à épouser la Princesse de Portugal, & lui promit de lui faire donner
par

par le Roi deux cens mille écus par an, qui ſeroient employez au ſecours du Portugal. Les choſes en étoient là, lorſque le Roi envoya le Comte d'Eſtrades en Angleterre, ſans lui rien dire de la négociation ſecrette que Fouquet avoit entre les mains. Le Roi d'Angleterre preſſa d'Eſtrades d'écrire au Roi en faveur des Portugais; mais le Roi répondit qu'il vouloit executer fidellement le Traité des Pyrenées. Le Roi d'Angleterre répliqua qu'Henri le Grand n'avoit pas été ſi ſcrupuleux, & qu'après la Paix de Vervins il n'avoit par laiſſé de donner de gros ſubſides aux Hollandois; à quoi le Roi répondit qu'il ſe feroit toûjours honneur d'imiter le Roi ſon grand-Pere, & qu'il n'avoit jamais rien fait contre ſa parole, puiſqu'en ſignant la Paix de Vervins il avoit averti le Roi d'Eſpagne qu'il devoit de grandes ſommes d'argent aux Hollandois ſes bons Comperes, & qu'il ne prétendoit pas leur faire banqueroute. Ainſi d'Eſtrades, tout habile qu'il étoit, fut joüé par les deux Rois ſur les affaires du Portugal, juſqu'à ce que Fouquet ayant été arrêté, le Roi lui découvrit tout le myſtere, & défendit à la Baſtide de s'en mêler davantage.

Le Duc d'Epernon mourut en ce tems-là. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiere, Gouverneur de Guienne, & Colonel Général de l'Infanterie Françoise. Le Roi supprima sa Charge, & donna au Maréchal de Gramont le titre de Colonel des Gardes Françoises, avec la survivance pour le Comte de Guiche, & les mêmes appointemens qu'avoit le Colonel Général. Il avoit donné le Gouvernement de Touraine au Comte de Saint Aignan, qui s'étoit acquis ses bonnes graces par sa gayeté naturelle, & par quelques petits services fort secrets.

Ce M. d'Epernon étoit fils du fameux Duc d'Epernon, le plus puissant favori d'HenriIII. Il étoit ami, ou pour mieux dire, suivant de Quelus, qui en mourant l'avoit recommandé au Roi si tendrement, qu'il devint son Favori.

J'ai oui dire au vieux Maréchal de Villeroi que M. de Bellegarde, autre Favori, étoit à la mort d'Henri III. Grand Ecuyer de France, seul Premier Gentilhomme de la Chambre, & Maître de la Garde-Robe. Il alla aussi-tôt trouver Henri IV. & dès le premier soir coucha aux pieds de son lit, comme

fai-

faisoit alors le Premier Gentilhomme de la Chambre. Henri IV. lui dit : Monsieur de Bellegarde, comptons ensemble. Je vous laisse la Charge de Grand Ecuyer ; mais il faut que vous partagiez vôtre Charge de Premier Gentil-homme de la Chambre avec le Vicomte de Turenne, qui a toûjours été le mien; & que vous cediez celle de Maître de la Garde-Robe à Roquelaure, qui est aussi le mien.

Le Marquis d'Ambre, qui est un vieux repertoire, m'a conté que le Roi Henri IV. s'étant éveillé la nuit, appella M. de Bellegarde, & lui proposa de ceder la moitié de sa Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre au Vicomte de Turenne, que deux heures après s'étant encore éveillé, il lui proposa de ceder à M. de Roquelaure la moitié de la Charge de Maître de la Garde-Robe ; & que Belle-garde lui dit : Hé bien, Sire, je le veux bien, mais ne vous réveillez plus, s'il vous plaît.

Il commença alors à y avoir deux Gentilhommes de la Chambre, M. d'Epernon, qui l'avoit été devant M. de Bellegarde, renouvella ses prétentions ;

& fit créer pour lui une troisiéme Charge, & le feu Roi créa la quatriéme pour M. de Mortemart. La Charge de Colonel de l'Infanterie avoit été faite Charge de la Couronne sous Henri III. pour M. d'Epernon, & celle de Grand Maître de l'Artillerie fut aussi faite Charge sous Henri IV. pour M. de Sulli. Il semble qu'en France les Favoris ont la fievre tierce. Henri III. en avoit, Henri IV. n'en eut point, Loüis XIII. en a eu. Loüis XIV n'en aura jamais. Je ne prens guéres d'interêt à ce qui arrivera après lui. Henri IV. avoit pour ami M. de Biron, & s'en vantoit publiquement, lorsqu'il rentra dans Paris, & qu'il reçût les complimens du Parlement dans l'Hotel de Schomberg, qui est presentement l'Hôtel d'Aligre. Il leur dit : Messieurs, voilà M. de Biron, c'est un homme que je presente volontiers à mes amis & à mes ennemis. Loüis le Grand eût dit fort volontiers la même chose de M. de Turenne ; mais ces familiaritez Royales ne sont plus à la mode : & je ne sçais si les Rois ont bien fait de les abolir. On les craint, on les aimoit, Henri IV. étoit le plus grand Roi & le meilleur homme du monde. Un jour M. du Maine vint se plain-

plaindre à lui de l'insolence de M. de Balagni, qui avoit fait appeller en duel le Duc d'Eguillon son fils. Balagni est bien heureux, disoit M. du Maine, que je n'aye pas été chez moi, je l'aurois fait pendre à la grille. Le Roi ne fit que se retourner vers ceux qui étoient dans la chambre, & leur dit : Le bon-homme se sent encore de la Ligue. Ce grand Roi avoit ses foiblesses comme un autre homme. Il étoit amoureux de la Duchesse de Beaufort, & vouloit absolument l'épouser. Il nomma Sanci son Ambassadeur à Rome pour faire casser son mariage avec la Reine Marguerite, sous prétexte de sa mauvaise conduite ; Mais Sanci ne voulut point se charger de la commission : Sire, lui dit-il, avec une franchise de vieux Courtisan, il vaut mieux que vous gardiez celle que vous avez, au moins est-elle de bonne maison.

Un jour un Ambassadeur d'Espagne causant avec Henri IV. lui disoit qu'il eût bien voulu connoître ses Ministres pour s'adresser à chacun d'eux suivant son caractere. Je m'en vais, lui dit le Roi, vous les faire connoître tout à l'heure. Ils étoient dans l'antichambre

en

en attendant l'heure du Conseil. Il fit entrer le Chancelier de Sylleri & lui dit, M. le Chancelier, je suis fort en peine de voir sur ma tête un plancher qui ne vaut rien, & qui menace ruine. Sire, dit le Chancelier, il faut consulter des Architectes, bien examiner toutes choses, & y faire travailler, s'il est besoin, mais il ne faut pas aller si vîte: Le Roi fit ensuite entrer M. de Villeroi, & lui tint le même discours. Il répondit sans regarder seulement le plancher: Vous avez grande raison, Sire, cela fait peur. Après qu'ils furent sortis, entra le President Jeannin, qui à la même question répondit fort differemment. Sire, je ne sçais pas ce que vous voulez dire; voilà un plancher qui est fort bon. Mais reprit le Roi, ne vois-je pas là-haut des crevasses, où j'ai la berluë. Allez, allez, Sire, répondit Jeannin, dormez en repos, vôtre plancher durera plus que vous. Quand les trois Ministres furent sortis, le Roi dit à l'Ambassadeur: Vous les connoissez présentement: Le Chancelier ne sçait jamais ce qu'il veut faire. Villeroi dit toûjours que j'ai raison. Jeannin dit tout ce qu'il pense, & pense toujours bien; il ne me flatte pas, comme vous voyez. Ce

Ce grand Prince étoit prompt, mais bien-tôt la raiſon le faiſoit revenir. Le Colonel Tiſche, qui commandoit les Suiſſes dans ſon Armée, lui vint demander les montres des Suiſſes la veille de la bataille de Dreux. Le Roi qui n'avoit point d'argent ſe mit dans une furieuſe colere, le traita fort mal, & & ſe porta à des paroles injurieuſes. Le lendemain en rangeant ſes Troupes en bataille, il ſe ſouvint de ce qu'il avoit fait, & quand il fut devant le Bataillon Suiſſe : Colonel Tiſche, lui dit-il en l'embraſſant, j'ai tort à votre égard, & je vous fais toutes réparations. Ah ! Sire, lui répondit le vieux Colonel, vos bontez me vont coûter la vie. Effectivement on donna la bataille & il fut tué.

Revenons d'où je ſuis parti. Le Maréchal de Vivonne écrivoit de Meſſine au Roi, & finiſſoit ſa lettre par ces mots : *Nous avons beſoin ici de dix mille hommes pour ſoutenir l'affaire.* Il la donna à cacheter à l'Intendant du Terron, qui ajoûta après les dix mille hommes, *& d'un General.* Ce du Terron avoit bien de l'eſprit.

Ce fut un peu après la mort du Duc d'Epernon, que le Duc de Richelieu

ne

ne voulant faire la Guerre, ni par Terre, ni par Mer, vendit le Gouvernement du Havre au Maréchal Duc de Noailles, & la Charge de General des Galeres au Marquis de Crequi. Il eut cent mille écus du Havre, & sept-cens mille livres des Galeres, & employa cet argent, suivant la coûtume inviolablement observée par les heritiers des Premiers Ministres, qui ne font guéres de contrats de constitution.

Je passe legerement sur tous les évenemens publics; on les trouve écrits par tout, & je ne veux m'arrêter que sur de certaines choses ignorées du commun des hommes.

Le Roi au milieu de ses affaires & même de ses plaisirs, songeoit toujours à se défaire du Sur-Intendant. Ce Ministre avoit déja donné assez de prise sur lui. Ses dissipations effroyables, neuf ou dix millions au moins dépensez à Vaux, tandis que la Maison du Roi n'étoit pas payée, les pensions secrettes qu'il donnoit aux Courtisans, les tresors qu'il jettoit à la tête de ses amis, les fortifications qu'il faisoit faire à Belle-Isle, comme s'il avoit eu des desseins de Guerre; sa négligence dans les Affaires,

res, tout cela étoit plus que suffisant pour lui faire son procès dans les formes : outre qu'il y avoit une necessité absoluë de changer de Sur-Intendant, pour avoir occasion de ne pas donner tout ce qu'il avoit promis, & pour dépoüiller tous ceux qui s'étoient enrichis. Il avoit encore le défaut d'être insolent, & si j'ose le dire, insatiable sur le chapitre des Dames. Il attaquoit hardiment tout ce qui lui paroissoit aimable, persuadé que le merite soutenu de l'argent, vient à bout de tout. Il osa lever les yeux jusqu'à Mademoiselle de la Valliere ; mais il s'apperçut que la place étoit prise ; & voulant se justifier auprès d'elle & de son Amant secret, il se donna la mission de confident ; & l'ayant mise à un coin dans l'antichambre de Madame, il lui vouloit dire que le Roi étoit le plus grand Prince du monde, le mieux fait, & autres mêmes propos : mais la Demoiselle fiere du secret de son cœur, coupa court, & dès le soir s'en plaignit au Prince, qui n'en fit pas semblant, & ne l'oublia pas. Madame du Plessis-Bellierre, amie de Fouquet, l'avoit aussi attaquée, en lui disant que Monsieur le Sur-Intendant avoit vingt-

mille

mille pistoles à son service ; & sans se fâcher elle lui avoit répondu, que vingt millions ne lui feroient pas faire un faux pas ; ce qui avoit fort étonné la bonne confidente, peu accoûtumée à de pareilles réponses.

Le Roi étoit donc résolu de perdre Fouquet ; mais sa Charge de Procureur General du Parlement étoit un rempart, à l'abri duquel il sembloit être en sûreté. A peine sortoit-on des Guerres Civiles, où la puissance de cette Compagnie n'avoit que trop éclaté. Il n'étoit pas à propos de lui fournir de nouveaux sujets de plaintes, en faisant faire le Procès des Commissaires, à l'un de ses principaux Officiers, & d'ailleurs s'en remettre au jugement de cent cinquante personnes, qui veulent tous opiner longuement, c'étoit la mer à boire, & peu d'assurance de bonne Justice. Il falloit donc persuader à Fouquet de vendre sa Charge de Procureur General; la chose n'étoit pas aisée. Colbert par son propre interêt ; mêlé d'un peu de zele, se chargea de la commission ; & pour en venir à bout, il fit les démarches les plus humbles, pour s'insinuer dans l'esprit de Fouquet. Il le prit par les

les loüanges, & fit si bien que ses manieres soumises lui firent presque oublier les démêlez qu'ils avoient eu ensemble du tems du Cardinal. Il y avoit déja long-tems que Colbert, pour avoir sa place, lui rendoit de mauvais offices, en tâchant de diminuer son credit parmi les Gens d'affaires. La chose étoit allée si loin, que Fouquet s'en étant plaint amerement, le Cardinal lui dit à Toulouse qu'il le prioit d'oublier pour l'amour de lui tout ce qui s'étoit passé; que Colbert n'y retourneroit plus; qu'il lui feroit volontiers le sacrifice d'un autre homme; mais que celui-là étant seul instruit & chargé de toutes les affaires de sa maison, il ne pouvoit s'en passer. Il semble qu'un pareil éclat devoit rompre entr'eux toute intelligence; & cependant Fouquet ne laissa pas d'écouter les doux propos de son ennemi reconcilié par force. Il le crut encore trop foible auprès du Roi pour oser entreprendre de voler de ses propres aîles, & lui donna chez lui des entrées particulieres, qu'il n'accordoit qu'à ses meilleurs amis. Colbert en profita, & dans ses conversations ne manqua pas de lui faire remarquer la mine tendre & la confiance

fiance aveugle que le Roi avoit pour lui. Dans le même tems ce Prince ne parloit que de Monsieur le Sur-Intendant, l'envoyoit chercher à tous momens, décidoit une infinité de petites choses par son avis, sans consulter ses autres Ministres, lui accordoit toutes les graces qu'il demandoit, & venoit de recevoir avec des distinctions particulieres l'Evêque d'Agde son frere pour Maître de l'Oratoire. Colbert faisoit valoir tout cela. Fouquet persuadé & attendri, juroit qu'il donneroit sa vie pour le Roi. J'en ferois autant, reprit Colbert; mais à quoi lui servent toutes ces paroles, il n'y a pas un sol dans l'Epargne, & vous sçavez, Monsieur, combien les moyens extraordinaires sont difficiles & dangereux. Vous avez raison, dit Fouquet, je vendrois de bon cœur tout ce que j'ai eu au monde pour donner l'argent au Roi. Colbert ne voulut pas aller plus loin; mais dans la suite de leurs conversations en parlant de la Charge de Président à Mortier, dont Fieubet avoit offert dix-huit cens mille livres; Fouquet de lui-même dit, qu'il n'en auroit guéres moins, s'il vouloit, de sa Charge de Procureur General, & que le même

me Fieubet lui en avoit offert quinze cens mille livres. Mais, Monſieur reprit Colbert, eſt-ce que vous la voudriez vendre ; Il eſt vrai qu'elle vous eſt aſſez inutile. Un Sur-Intendant Miniſtre n'a pas le tems de voir des procès. La choſe en demeura-là, mais ils en parlerent ſi ſouvent, que Fouquet ſe croyant aſſuré de l'eſprit du Roi, dit un jour à Colbert, qu'il avoit envie de vendre ſa Charge pour en faire un ſacrifice au Roi. Ce fut alors que Colbert ſe jetta dans des acclamations ; & Fouquet enyvré de la belle action qu'il croyoit faire, alla ſur le champ le dire au Roi, qui le remercia, & accepta l'offre ſans balancer, en lui cachant le veritable ſujet de ſa joye. Le Roi dès le même ſoir ne manqua pas de dire à Colbert, tout va bien, il s'enferre de lui-même ; il m'eſt venu dire qu'il porteroit à l'Epargne tout l'argent de ſa Charge. J'ai appris ces particularitez de Perrault, à qui Colbert les a contées plus d'une fois.

Cette négociation dura juſqu'au mois d'Août ; & dès que Fouquet eut vendu ſa Charge à Monſieur de Harlai, bon homme, homme de bien, mais qui n'en étoit pas fort capable ; & qu'il eut

fait

fait porter un million à Vincennes, où le Roi le voulut avoir pour des dépenses secrettes, Sa Majesté lui redoubla ses caresses. D'autre côté Colbert qui s'étoit contraint pendant trois ou quatre mois, ne le menagea plus, & ne garda plus de mesures avec un homme, qu'il vouloit, & qu'il croyoit pouvoir pousser à bout. Le Roi ne crut pas le devoir faire arrêter à Paris, & par un excès de prévoyance, dont il n'avoit pas besoin, il l'engagea à lui donner une Fête dans sa belle Maison de Vaux, résolu de le faire arrêter au milieu des hautbois & des violons, dans un lieu qui se pouvoit dire une preuve parlante de la dissipation des Finances. Mais avant l'execution, n'ayant pû s'empêcher d'en faire confidence à la Reine-Mere, elle lui dit tant de raisons pour l'en empêcher, qu'il résolut dès-lors de faire le voyage de Nantes, sous prétexte d'aller presser les Etats de Bretagne d'accorder ce qu'il leur demandoit. La Reine-Mere avoit quelque peine à abandonner Fouquet, persuadée que Colbert plus rustique lui laisseroit encore moins de crédit. La vieille Duchesse de Chevreuse l'avoit pourtant gagnée à une Fête qu'elle lui donna

donna exprès à Dampierre, afin de l'entretenir plus à son aise; & ce fut là l'origine de la liaison qui se forma depuis entre Colbert & la Maison de Luines.

Le Roi ne put pas s'empêcher d'aller à Vaux, où tout étoit prêt pour le recevoir. Il avoit dans sa caleche Monsieur, la Comtesse d'Armagnac, la Duchesse de Valentinois, & la Comtesse de Guiche. La Reine Mere y alla dans son carosse, & Madame en litiere. On y representa pour la premiere fois les *Fâcheux* de Moliere, avec des Balets & des récits en musique dans les Intermedes. Le théâtre étoit dressé dans le Jardin, & la décoration étoit ornée de fontaines veritables, & de veritables orangers: il y eut ensuite un feu d'artifice & un bal, où l'on dansa jusqu'à trois heures du matin. Les Courtisans qui prennent garde à tout, remarquerent que dans tous les plafonds & aux ornemens d'Architecture, on voyoit la devise de Monsieur le Sur-Intendant. C'étoit un Ecureüil (ce sont ses armes) qui montoit sur un arbre avec ces paroles: *Quo non ascendam?* où ne monterai-je point? Mais ils n'ont remarqué que
depuis

depuis sa disgrace, qu'on y voyoit aussi par tout des Serpens & des Couleuvres, qui siffloient après l'Ecureüil. Au milieu de la Fête Monsieur le Sur-Intendant reçut un Billet de Madame du Plessis-Bellierre, qui lui donnoit avis qu'on devoit l'arrêter à Vaux, mais que la Reine-Mere avoit fait changer l'ordre.

La Cour étoit à Fontainebleau, & Fouquet, quoique la Fête eût fort bien réüssi, commença à soupçonner qu'on le vouloit perdre. Gourville, homme d'esprit, & son ami particulier, lui en donnoit tous les jours de nouveaux avis. Il lui dit que le Roi piqué de la magnificence de Vaux, qui effaçoit de bien loin Fontainebleau, & toutes les autres Maisons Royales, n'avoit pas pû s'empêcher de dire à la Reine Mere : Ah ! Madame ! est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à tous ces gens-là. Il lui arriva même une petite avanture, qui fit juger à lui & à tous ses amis, qu'il n'étoit pas trop bien à la Cour.

Le Comte de Saint Aignan lui parla dans l'antichambre du Roi devant tout le monde avec la derniere hauteur, se plaignant de lui, & renonçant à son amitié. Or l'on sçavoit que Saint

Aignan

Aignan étoit alors un petit Favori, & trop bon Courtisan, pour être si fier avec un Ministre qu'il eût cru bien établi. Il voyoit de plus que le Roi avoit créé exprès pour Colbert une troisiéme Charge d'Intendant des Finances, afin qu'il observât toutes ses actions. Mais il vit sa perte plus clairement dans un Conseil qui fut tenu quatre jours avant le voyage de Nantes. Le Chancelier & tous les Secretaires d'Etat y étoient avec les trois Ministres. Le Roi y proposa d'abolir absolument les Ordonnances de Comptant, que les Sur-Intendans donnoient, sous prétexte de dépenses secrettes. Sa Majesté fit assez connoître par son discours que c'étoit son intention. Le Chancelier appuya fortement l'avis du Roi ; & Fouquet n'étant pas maître de lui, au lieu d'opiner, s'écria : *Je ne suis donc plus rien ?* Il sentit dans le moment qu'il venoit de dire une sottise, & tâcha de la reparer, en disant qu'il falloit donc trouver d'autres moyens de cacher les dépenses secrettes de l'Etat, & le Roi dit qu'il y pourvoiroit. Le jeune Brienne étoit present au Conseil, & m'a conté que dans le moment que Fouquet lâcha cette parole in-

H discrete

discrete, *Je ne suis donc plus rien ?* Le Tellier donna un coup de coude au bon-homme Brienne qui étoit auprès de lui.

On partit pour Nantes quatre jours après. Fouquet fit le voyage avec Lionne son ami ; & le Tellier mena Colbert avec lui. Ils prirent des Cabanes à Orleans, & s'embarquerent sur la Loire. Les Courtisans disoient hautement que ce voyage seroit fatal à Fouquet ou à Colbert. On voyoit assez qu'ils ne pouvoient pas vivre ensemble, & que l'un des deux perdroit bien-tôt l'autre. Mais le commun avis étoit que Fouquet seroit le plus foible, & le malheureux. Rose m'a conté qu'étant à Foniainebleau deux jours avant le voyage de Nantes, il trouva sur le grand escalier de la cour du cheval blanc Seron de la Sironade, qui lui dit tout-bas en passant : Monsieur Roze, on va faire le procès au Sur-Intendant, & il sera pendu. Roze se mit à rire, & passa son chemin.

Mais pour revenir au voyage, le jeune Brienne avoit aussi pris une Cabane à Orleans, & y avoit donné place à un Commis de Nouveau General des Postes. Ils virent passer l'une après l'autre les deux

deux Cabanes où étoient les Miniſtres, magnifiquement parées & menées chacune par douze ou quinze Rameurs. Le Commis de la Poſte dit en les voyant paſſer : l'une de ces deux Cabanes fera naufrage à Nantes ; voulant faire entendre que ce voyage ſe faiſoit pour perdre Fouquet ou Colbert. Brienne le preſſa de lui dire ce qu'il en ſçavoit, mais il fit le myſterieux, & il y a apparence qu'il en avoit ſeulement oüi parler chez Nouveau, homme de bonne chere, où toute la Cour étoit tous les jours.

Fouquet avoit été averti par ſes amis il y avoit plus d'un mois. Il avoit profité de leurs avis, & croyoit s'être mis à couvert de l'orage en ouvrant ſon cœur au Roi, & lui parlant cette fois avec ſincerité, mais il n'étoit plus tems. Le Roi outré contre lui d'avoir vû cinq mois durant qu'il le trompoit ; avoit pris ſes meſures avec Colbert, & les choſes étoient trop avancées pour les changer. Il diſſimula à ſon ordinaire, & lui fit plus de careſſes que jamais. Il fit le voyage en poſte à cheval, ſuivi de Monſieur le Prince & de Monſieur le Duc, de Monſieur de Turenne, de Mon-

ſieur de Boüillon, & d'une trentaine de Courtiſans, & fut régalé en chemin (je crois à Saumur par Nouveau General des Poſtes.) Il arriva à Nantes le premier Septembre, il alla loger dans le Château. Fouquet fit marquer ſon logis à l'autre bout de la Ville; on n'en devina pas d'abord la raiſon. On a ſçu depuis qu'il y avoit dans cette maiſon un aqueduc ſous terre, qui rendoit à la riviere, & qu'il ſongeoit à ſe ſauver par-là dans Belle-Iſle, en cas qu'on vînt pour l'arrêter. Il étoit parti de Fontainebleau avec la fiévre tierce, & la fatigue du voyage avoit redoublé ſes accès. Le Roi, à qui l'on dit qu'il étoit aſſez mal, ordonna au Comte de Brienne d'aller ſçavoir de ſes nouvelles. Le Comte arriva dans la maiſon à trois heures après midi, & trouva Madame la Sur-Intendante avec Gourville dans une ſalle, qui faiſoit danſer devant elle des païſanes de Belle-Iſle. Elle lui dit que Monſieur le Sur-Intendant ne voyoit perſonne, & qu'il étoit dans ſon accès. Il repliqua qu'il falloit qu'il le vît, & qu'il venoit lui parler de la part du Roi. On le fit monter; il trouva le Sur-Intendant couché ſur ſon lit dans des robbes

bes de chambre, tremblant la fiévre assez fort. Il lui dit que le Roi étoit en peine de sa santé, & qu'il l'envoyoit pour sçavoir de ses nouvelles. Le Sur-Intendant reçut le compliment avec grande joye, & s'écria : Le Roi a bien de la bonté pour moi. Il pria ensuite Brienne de dire au Roi qu'il lui répondoit des Etats de Bretagne ; que plusieurs Deputez l'étoient venus trouver, & qu'ils feroient tout ce que Sa Majesté souhaittoit, & au-delà. Brienne vouloit s'en aller de peur de l'incommoder. Il le pria de s'asseoir au chevet de son lit, & lui dit avec un air gai : Monsieur, vous êtes de mes amis. (Ils étoient racommodez depuis trois ou quatre mois, & le Sur-Intendant lui avoit fait payer seize mille livres sur ce qui lui étoit dû de ses pensions.) Il lui dit donc, vous êtes de mes amis, je vais m'ouvrir à vous. Colbert est perdu, & ce sera demain le plus beau jour de ma vie. Il lui demanda ensuite s'il n'y avoit rien de nouveau à la Cour. Brienne lui dit que ce matin-là on n'entroit plus chez le Roi par le chemin ordinaire, qu'il falloit passer l'un après l'autre par un petit coridor fort étroit ; que Roze Secretaire du Cabinet écrivoit

ſur une petite table dans ce corridor, & qu'il étoit obligé de ſe lever à chaque perſonne qui paſſoit; que Monſieur de Gêvres Capitaine des Gardes du Corps en quartier, & Chamarante premier Valet de Chambre étoient ſeuls à la porte du cabinet; que le Roi y avoit été enfermé tout le matin, & que quand il étoit entré dans le cabinet, le Roi avoit jetté un grand morceau de tafetas verd ſur une table couverte de papiers; que tous ces petits changemens donnoient à raiſonner aux Courtiſans. Il n'ajoûta pas qu'il venoit de voir dans ſa ruë à cent pas de ſa porte deux Mouſquetaires qui paroiſſoient y être par ordre, & qui l'avoient fort examiné en paſſant. Fouquet lui dit que tout cela regardoit Colbert: & Brienne n'oſa lui dire qu'il n'en croyoit rien.

Brienne étant retourné au Château rendre compte de ſa commiſſion, trouva l'appartement du Roi ouvert à ſon ordinaire; on ne paſſoit plus par le corridor. Le Roi lui ordonna de retourner le ſoir chez Monſieur le Sur-Intendant, & de lui dire qu'il ne manquât pas d'être au Conſeil le lendemain à ſept heures du matin. Brienne n'y alla qu'à

onze

onze heures du soir, & trouva Fouquet abbattu de corps & d'esprit. La fiévre l'avoit extrémement tourmenté, & il lui étoit venu tant d'avis & de tant de côtez, qu'enfin il avoit ouvert les yeux. Toute la ruë & les environs de sa maison étoient remplis de Mousquetaires. Monsieur, dit-il à Brienne, on vient de me dire que Chavigni Capitaine aux Gardes (ç'a été depuis le fameux Pere de Chavigni Pere de l'Oratoire) est monté sur deux grands bateaux avec sa Compagnie pour aller se saisir de Belle-Isle. Gourville me presse de me sauver par l'aqueduc dans sa maison. Malgré tous les Mousquetaires du monde, il pouvoit encore gagner la riviere ou un petit batteau l'attendoit : c'étoit être passablement indiscret. Mais ajoûta-t'il, avec fermeté, je n'en veux rien faire, il en faut courir le risque. Je ne puis croire que tout ceci soit contre moi. Il conta alors à Brienne qu'à Fontainebleau il avoit representé au Roi que le Cardinal faisoit tout à sa tête, & sans observer aucune formalité; qu'il lui avoit fait faire beaucoup de choses dont il pouvoit être recherché; que lui en son particulier avoit aussi fait des fautes con-

ſiderables, & des dépenſes exceſſives; & que pour mettre ſa conſcience & ſon honneur en ſureté, il ſupplioit le Roi de lui pardonner tout le paſſé, & qu'il étoit perſuadé que Sa Majeſté avoit eu la bonté de le faire. Il ſe coucha là-deſſus tranquille ou non. Brienne crut ou fit ſemblant de croire tout ce qu'il lui avoit dit, & s'en alla. Il y retourna le lendemain à ſix heures du matin ſuivant l'ordre du Roi pour faire lever Monſieur le Sur-Intendant, afin qu'il fût au Château à ſept heures du matin préciſes. Mais il trouva les portes de la maiſon gardées par les Mouſquetaires, qui lui dirent que le Sur-Intendant étoit déja parti pour aller chez le Roi. Il vit bien alors que c'étoit un homme perdu, & il revint au Château à toute bride. Fouquet étoit déja au Conſeil, il avoit vû les Mouſquetaires rangez en bataille dans la Place, & avoit crû que le Roi vouloit aller à la chaſſe. Il monta en haut. Le Conſeil ſe tint à l'ordinaire; le Roi lui demanda encore quatre-vingt-dix mille livres pour diſtribuer aux Officiers de la Marine. Le Tellier ſortit du Conſeil le premier, & mit dans la main de Boucherat, qui depuis eſt devenu

devenu Chancelier, & qu'il trouva dans l'antichambre, un petit billet, en lui disant à l'oreille : *Lisez vite, & executez.* Boucherat étoit alors Maître des Requêtes & Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & faisoit les fonctions de Commissaire du Roi aux Etats de Bretagne. Il descendit le degré, ouvrit son billet, & y lut ces mots : *Le Roi vous ordonne d'aller tout-à-l'heure mettre le Scellé chez Monsieur le Sur-Intendant*, qui descendoit lui-même le degré pendant que Boucherat lisoit, & en passant, il lui donna le bon jour. Il monta ensuite dans sa chaise pour aller à la Messe.

Cependant Artagnan, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires, avoit eu ordre du Roi de l'arrêter au sortir du Conseil, mais hors de l'enceinte du Château pour ne pas fâcher le Capitaine des Gardes du Corps. Il l'avoit manqué d'un moment, parce qu'ayant vû descendre M. le Tellier, il l'avoit suivi au bout de la cour, où il s'étoit allé promener sous des arbres avec la Feuillade.

Il lui demanda s'il n'y avoit rien de changé, le Tellier lui dit que non, & pendant ce tems-là Fouquet étoit passé.

Artagnan tout éperdu courut dans la Place qui est dans le Château. Il demanda tout-bas à Roze s'il n'avoit point vû M. le Sur-Intendant. Roze lui dit qu'il étoit sorti du Conseil. Il alla tout courant le chercher, & le trouva dans sa chaise qui alloit à la Messe. Il lui envoya dire par Maupertuis qu'il eût bien voulu lui dire une parole. Le Sur-Intendant sortit aussi-tôt de sa chaise ; & Artagnan sans perdre de tems, lui dit : *Monsieur je vous arrête par ordre du Roi.* Il ne parut point étonné, & lui dit seulement : Mais, M. d'Artagnan, est ce bien moi à qui vous en voulez. Oüi, Monsieur, reprit Artagnan, & sans plus de discours le fit monter dans un carosse entouré de cent Mousquetaires, qui le conduisirent sur le champ au Château d'Angers. Boucherat pendant ce tems-là se saisissoit de tous ses papiers.

Roze étoit monté dans la chambre du Roi. Il trouva à la porte Maupertuis, qui lui dit tout-bas : Monsieur, faites-moi parler au Roi. Roze lui dit de s'adresser aux Huissiers de la Chambre. Maupertuis dit que les Huissiers se moquoient de lui, & lui fermoient la porte au nez. Roze lui repliqua qu'il

en

en étoit fâché ; mais Maupertuis lui ayant dit avec fermeté : Hé bien, Monsieur, vous en répondrez en votre propre & privé nom ; Roze eut peur, & s'avança vers la porte du cabinet du Roi. Aussi-tôt le Marquis de Gêvres, Chamarante, & quelques autres Courtisans lui dirent que le Roi vouloit être seul. Roze ne laissa pas de grater à la porte du cabinet. Le Roi étoit enfermé avec Monsieur le Tellier, & vint ouvrir lui-même la porte, en disant d'un ton chagrin : Qui est-ce qui est là ? Roze lui dit que Maupertuis vouloit absolument lui parler. On le fit entrer, & il dit au Roi que Monsieur le Sur-Intendant avoit été arrêté. Alors Sa Majesté passa dans la chambre, & dit tout-haut aux Courtisans qui s'y trouverent : J'ai fait arrêter le Sur-Intendant. Il est tems que je fasse moi-même mes affaires.

Maupertuis, qui a été depuis Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires, suivoit la Cour sans emploi, & ce jour-là le Roi lui avoit ordonné de suivre Artagnan, & de faire tout ce qu'il lui commanderoit.

Le Roi avoit fait partir en poste du

Vouldi Gentilhomme ordinaire, pour aller faire mettre le Scellé dans la maison de Fouquet à Paris, à Saint Mandé & à Vaux. Il alla le plus vîte qu'il put & n'arriva pourtant à Paris que douze heures après un Valet de Chambre du Sur-Intendant; il s'appelloit *La Forest*; & sans prendre l'ordre de personne dès qu'il vit son Maître arrêté, il s'en alla à pied à deux lieuës de Nantes, où il sçavoit qu'étoit le premier Relais. Le Sur-Intendant n'avoit jamais fait de voyage avec la Cour, qu'il n'eût établi des Relais de sept lieuës en sept lieuës hors du grand chemin sur la droite & sur la gauche.

Il avoit par ce moyen-là des nouvelles plutôt que le Roi, ou Monsieur le Cardinal; & la Forest dont il se servoit ordinairement pour ses courses, ne perdit pas un moment. Il poussa tous les Relais, & porta la nouvelle de la prise de son Maître à Madame du Plessis-Bellierre son amie intime. Elle envoya chercher aussi-tôt l'Abbé Fouquet & Brevant. Ils tinrent conseil. L'Abbé étoit d'avis de mettre le feu à la maison de Saint Mandé, & de brûler par ce moyen-là tous les papiers qui pouvoient

voient faire tort à son Frere. Mais Madame du Plessis-Bellierre s'y opposa, & dit que c'étoit le perdre absolument; qu'on ne le condamneroit pas sans l'entendre; que c'étoit se défier de son innocence; qu'on n'avoit rien à lui reprocher depuis que le Roi gouvernoit par lui-même; & que pour le tems précedent, il n'avoit rien fait que par l'ordre du Cardinal. Brevant sans opiner les quitta, & alla ramasser ses papiers & quelque argent, & se cacher dans un Couvent, on ne le trouva jamais. Il passa ensuite dans les Païs Etrangers, & y rendit au Roi tant de petits services, qu'il merita sa grace. C'est ce Brevant de Carrieres, qui a été assez long-tems Resident du Roi à Liége.
La Forest alla aussi chez Madame Fouquet la Mere, dont la vertu, & la sainteté meritent attention. Elle ne s'étoit point élevée de la fortune de son Fils, toujours occupée de la Priere & du soin des Pauvres. Madame, lui dit brusquement la Forest, Monsieur le Sur-Intendant a été arrêté à Nantes. Elle se jetta à ses pieds, & dit: Je vous remercie, mon Dieu, je vous ai toujours demandé son salut, en voilà le chemin.

chemin. Elle étoit aussi humble que la femme du Sur-Intendant étoit fiére & insolente. La décadence de son mari lui fit bien changer de manieres : & il me souvient qu'étant venuë à l'audience de Monsieur de Pontchartrain Contrôlleur General, elle se mit humblement dans la foule ; mais il alla à elle dès qu'il la vit, & la fit entrer dans son cabinet, à la barbe de plusieurs Duchesses qui ne l'avoient pas regardée.

Pendant que l'Abbé Fouquet disputoit avec Madame du Plessis-Bellierre, sans rien resoudre, du Vouldi arriva. Le Lieutenant Civil d'Aubrai alla tout sceller à Saint Mandé, & d'autres Officiers de Justice firent la même chose dans les autres maisons du Sur-Intendant. Cependant le Roi donnoit ses ordres à Nantes pour partir le même jour. Le Tellier étoit triomphant ; & Colbert qu'on n'avoit point vû depuis quatre jours, sortit de son trou, & parut avec un grand air de confiance. Le pauvre Lionne consterné & pâle comme la mort ne pouvoit se remettre. Mais le Roi s'en étant apperçu eut la bonté de lui dire tout haut : Lionne, je sçai bien que le Sur-Intendant étoit de vos amis ; sa disgrace

grace ne vous regarde point, & je ſuis fort content de vous. Le Roi ne faiſoit pas ſemblant d'entendre le Marquis de Gêvres Capitaine de ſes Gardes du Corps en quartier qui jettoit feu & flamme. Qu'ai-je fait, diſoit-il, pour recevoir un pareil affront ? Ne l'aurois-je pas arrêté auſſi-bien qu'Artagnan ? Ses amis lui dirent de ſe taire, il n'en faiſoit rien, & ne faiſoit pas mal ſa Cour.

Le Roi avant que de partir dit au Maréchal de Villeroi qu'il faiſoit un Conſeil Royal des Finances, dont il ſeroit le Chef. Et ſur cela le Maréchal de la Meilleraye, dans un dîné qu'il donna ce jour-là aux Courtiſans, lui dit plaiſamment: Petit Maréchal mon ami, tu ſeras le Chef des Finances, mais en idée, comme je l'ai été moi qui te parle, & Colbert en ſera le Chef veritable: mais que t'importe: Tu auras de gros appointemens, & n'eſt-ce pas aſſez. Le Maréchal de la Meilleraye en voyant depuis quatre jours tout ce qui ſe faiſoit à Nantes s'étoit crû perdu, & ſon ami Boucherat avoit toutes les peines du monde à lui remettre l'eſprit, ſans pourtant lui rien découvrir. Le Maréchal s'étoit déclaré publiquement contre Fou-

quet,

quet, à la mort du Cardinal; & le Duc Mazarin son fils, comblé d'honneurs & de biens, l'avoit méprisé croyant n'avoir besoin de personne. Ainsi croyant Fouquet vainqueur de ses ennemis, il craignoit d'être accablé comme les autres.

On dit que lorsqu'Artagnan arrêta Monsieur Fouquet, il le foüilla, ce qui s'observe avec les Prisonniers d'Etat; & qu'il trouva dans ses poches quantité de lettres de Femmes qui paroissoient fort reconnoissantes de l'argent qu'il leur envoyoit journellement. J'ai vû des copies de toutes ces Lettres, & n'en ai pas fait grand cas; soit qu'elles soient vrayes ou fausses, on se servit contre lui d'un broüillon de billet écrit de sa main, & corrigé de la main de Pelisson: on le trouva aussi dans ses poches, & l'on crut qu'il s'adressoit à Mademoiselle de Montalais. La voici.

Puisque je fais mon unique plaisir de vous aimer, vous ne devez pas douter que je ne fasse ma joye de vous satisfaire. J'aurois pourtant souhaité que l'affaire que vous avez tant desirée fut venuë purement de moi; mais je vois bien qu'il faut qu'il

y ait toujours quelque chose qui trouble ma felicité. Et j'avoüe, ma chere Demoiselle, qu'elle seroit trop grande, si la fortune ne l'accompagnoit quelquefois de quelques traverses. Vous m'avez causé aujourd'hui mille distractions en parlant au Roi ; mais je me soucie fort peu de ses affaires, pourvû que les vôtres aillent bien.

Le Roi retourna à Fontainebleau presque aussi vîte qu'il étoit allé à Nantes. Il étoit infatigable ; & quelques jours après son arrivée il alla à cheval à Paris, & revint dans le même jour, après avoir visité les nouveaux bâtimens de Vincennes ; & ceux du Louvre & des Tuilleries. Il fit tout cela le matin, & dîna à Saint Cloud chez Monsieur, & arriva de bonne heure à Fontainebleau. Il songea d'abord à regler les Finances, que la prison de Fouquet mettoit encore dans un plus grand desordre. Et pour cela, il établit le Conseil Royal composé d'un Chef & de trois Conseillers, dont l'un devoit être toujours Intendant des Finances. Le Maréchal de Villeroi fut déclaré le Chef avec quarante-huit mille livres d'appointemens ; d'Aligre & de Séve furent Conseillers, & Colbert qui

qui étoit Intendant fut le troiſiéme. Le Roi marqua dans ſa Declaration, que le Chancelier s'y trouveroit quand Sa Majeſté le lui ordonneroit, & qu'alors il y preſideroit. La grande & la petite Direction allerent à l'ordinaire; & ce ne fut que quelque-tems après que le Roi ſupprima les Directeurs des Finances, & rembourſa les deux Charges de Controlleurs Generaux pour faire Colbert ſeul Contrôlleur General par commiſſion; en attribuant à cette qualité une place de Conſeiller au Conſeil Royal des Finances.

Fin du III. Livre.

MEMOI-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE QUATRIE'ME.

LEs ſoins du dedans du Royaume qui étoient les plus preſſans, n'empêcherent point Loüis XIV. de ſonger aux Alliances étrangeres. Il renouvella la Ligue du Rhin. Cette Ligue avoit été ſignée à Francfort le 14. Août 1658. auſſi-tôt après l'élection de l'Empereur. Elle étoit entre le Roi, & les Electeurs de Mayence, de Trêves & de Cologne; l'Evêque de Munſter, le Duc de Neubourg, le Roi de Suéde en qualité de Duc de Bremen & de Ferdant; la Maiſon de Brunſvvic & le Landgrave de Heſſe. Elle étoit principalement pour faire obſerver la Paix de Munſter, &

& pour empêcher l'Empereur d'envoyer du secours aux Espagnols dans les Païs-Bas ; & on devoit la renouveller de trois ans en trois ans. C'étoit le Maréchal de Gramont & Lionne Ambassadeur de France à la Diéte pour l'élection de l'Empereur, qui l'avoient négociée. Ils signerent aussi un Acte avec le Comte Tot grand Ecuyer du Roi de Suéde & son Ambassadeur (il étoit ami intime de ma Mere, & soupoit souvent chez elle.) J'ai envie de mettre ici l'état du Royaume de Suéde, & les motifs du Traité qui fut conclu à Fontainebleau.

Le Roi de Suéde étoit alors Charles II. de la Maison Palatine, âgé de quatre ou cinq ans. Il avoit succedé depuis peu à un Pere celebre par la conquête de Pologne & du Danemarck. Le Royaume de Suéde étoit gouverné pendant sa minorité par un Conseil composé de la Reine & des cinq grands Officiers de la Couronne. Le Conseil se nommoit de Régence, & la Reine y avoit deux voix. Elle étoit maîtresse absoluë de l'éducation de son Fils. La Régente dans les affaires importantes ne pouvoit prendre de résolution sans consulter le Senat, qui étoit un Corps com-

composé de trente-cinq Senateurs, outre les cinq grands Officiers ; & en cas qu'ils voulussent obliger le Royaume à fournir extraordinairement des Troupes ou de l'argent, il falloit assembler la Diéte composée des quatre Etats, sçavoir la Noblesse, le Clergé, les Bourgeois, & les Païsans.

L'alliance avec la France avoit aidé aux Suédois sous le regne de Gustave Adolphe & de sa fille Christine à se faire ceder des Provinces en Allemagne, qui les rendoient considerables plus que tout le reste de leurs Etats. Charles Gustave qui avoit succedé à Christine, avoit été uni avec la France, quoique d'une alliance moins étroite. L'amitié de cette Couronne n'avoit pas peu contribué à lui faire obtenir des conditions avantageuses dans les Traitez conclus avec le Danemarck, à Rochiltz & à Copenhague. Outre ces Traitez qui terminerent les differends entre le Danemarck & la Suéde, elle en avoit conclu un autre à Olvic par la médiation de la France, qui regloit les intérêts que la Suéde avoit à démêler avec la Pologne. Ainsi la tranquilité ne pouvoit être troublée que du côté de la

Mosco-

Moscovie. Les Régens firent donc aussi la Paix avec les Moscovites, afin de n'avoir plus rien à craindre de la part de leurs voisins. Mais les conquêtes faites sous les trois derniers régnes, le grand secours d'argent que la Suéde avoit tiré de la France, avoit accoûtumé les principaux Seigneurs de la Cour à une dépense à laquelle les Revenus ordinaires du Royaume ne pouvoient pas suffire. Ainsi pour conserver le grand air qu'ils avoient pris, il falut parvenir à des négociations qui leur fissent toucher de l'argent des Païs étrangers. Dans ce dessein, ils tournerent les yeux sur la France, dont l'alliance leur avoit toûjours été si utile & si honorable; & comme cette Couronne paroissoit resoluë à entretenir la Paix avec l'Espagne; il falut songer à des projets, qui, sans obliger la Suéde à rentrer en Guerre ouverte pendant la minorité de son Roi, pussent être assez utiles à la France, pour l'engager à fournir de grands subsides. Pour cela, on proposa de faire assurer la Couronne de Pologne au Duc d'Enguien: on prévoyoit que du côté de l'Empereur il y auroit de grands obstacles. La Suéde s'enga-

gea

gea, par un traité, à fournir un nombre considerable de Troupes pour soûtenir en Pologne les interêts de la France, moyennant un subside de six cens mille écus par an. Le Comte Tot reçut le premier payement qu'il mangea en peu de tems. C'étoit un homme bien fait, jeune, de beaucoup d'esprit, magnifique, galant, grand joüeur, donnant dans toutes les dépenses; l'air noble, & parlant mieux François que pas un Courtisan: & c'est une remarque qu'on a faite, que de tous les Etrangers, les Suédois sont les plus ressemblans aux François, ont les manieres les plus aisées, & gardent moins l'accent de leur Païs. Le Comte Tot, fait comme je viens de le peindre, adoré & flatté des femmes, qui trouvoient leur compte avec lui, trouva assez de moyens de dépenser son argent. Les affaires s'étant depuis tournées en Pologne de maniere à n'y pouvoir faire agir les Suédois, la Régente de Suéde qui se vit hors d'état d'executer ce qu'elle avoit promis, & le Roi qui vit de son côté qu'il n'y avoit rien à faire en Pologne, tomberent d'accord de rompre le Traité. Le Chevalier de Trelon fut envoyé à Stokolm

pour

pour cela. On laissa aux Suédois, ou pour mieux dire, au Comte Tot, ce qu'il avoit touché & mangé ; on le dispensa d'executer ce qu'il avoit promis.

Il n'y avoit point de Traité à faire avec le Roi de Danemarck. Ce Prince ne songeoit qu'à joüir en paix de sa nouvelle autorité, & qu'à retenir dans le devoir la Noblesse de son Païs, toûjours prête à remuer dès qu'elle trouveroit l'occasion de rentrer dans ses premiers droits. Je ne sçaurois m'empêcher de mettre ici les causes de la révolution qui venoit d'arriver dans ce Royaume-là. Frederic III. Roi de Danemarck, après avoir été dépoüillé de tous ses Etats, & réduit à la seule Ville de Copenhague, que le Roi de Suéde avoit pensé plusieurs fois emporter d'assaut, étoit devenu depuis la Paix beaucoup plus puissant qu'auparavant. Il y avoit rendu la Couronne hereditaire pour sa femme, même pour ses filles; & les Bourgeois de Copenhague avoient forcé la Noblesse à y consentir. Jusques-là la Noblesse avoit eu plus de pouvoir dans les Etats, que le Clergé ni les Bourgeois; mais les Bourgeois de Copenha-

penhague s'étant aguerris pendant le Siége, commencerent à regarder avec mépris la Noblesse, qui, presque sans resistance, avoit abandonné aux Suédois le reste du Royaume. Un petit incident contribua en même-tems à soutenir le Clergé. La Noblesse avoit fait faire un affront à la femme de l'Evêque de Copenhague; les femmes des Gentilshommes trouvoient mauvais que d'autres personnes qu'elles, eussent des imperiales à leurs Carrosses, & avoient fait arracher en pleine ruë l'imperiale que la femme de cet Evêque avoit au sien. Gabel confident du Roi crut qu'il falloit se servir de l'occasion. Il sçavoit les sentimens des Bourgeois, qui ne pouvoient se lasser de donner des loüanges à la constance du Roi, & sur tout à la fermeté heroïque de la Reine, qui avoit soutenu l'esprit chancelant de son mari, & la fortune de l'Etat. Il fit une espece de Triumvirat avec l'Evêque, & le Prince Bourguemeste fit armer les Bourgeois: ce Gabel fit prendre les armes à ce qu'il y avoit de Troupes reglées; & tous ensemble s'étant rendus maîtres des avenuës de la Salle où la Noblesse étoit assemblée, ils déclarent

qu'il falloit que les trois Etats du Royaume unanimement, donnassent à la Famille Royale des marques de leur reconnoissance. La Noblesse ne pouvant s'en dédire, consentit à tout, & les Etats renoncerent au pouvoir d'élire leurs Souverains, & déclarerent qu'à l'avenir ils ne reconnoîtroient plus d'autre Loi que la volonté du Prince. L'Evêque de Copenhague fut fait Archevêque, le Bourguemeste eut de l'argent, les gens de guerre obtinrent le premier rang parmi la Noblesse, & le reste des Gentilshommes se retira dans ses Terres. Un si grand changement dans le Royaume y tenoit encore les esprits en mouvement, & ils ne songeoient qu'à leurs affaires, sans se vouloir mêler de celles des autres.

Mais c'est trop discourir des Païs étrangers. Le Roi en renouvellant la Ferme du Tabac se fit donner 600000. livres de pot de vin, & en fit des liberalitez. La Reine Mere en eut dix mille pistolles, Monsieur & Madame chacun cinq mille; Mademoiselle de Foüilloux amie de Mademoiselle la Valliere, eut cinquante mille écus pour épouser le Marquis de Sourdis, & la Reine eut

le

le reste. Ce n'est pas que le Roi fût encore fort bien en argent comptant, mais il commençoit à voir un peu plus clair dans les Finances ; & Colbert qui avoit la principale direction ne lui cachoit rien. Le dessein avoit été pris en arrêtant Fouquet de faire une Chambre de Justice, dont on esperoit tirer plus de cent millions. Tout l'argent du Royaume étoit entre les mains des Partisans ; & comme à l'exemple du Sur-Intendant, ils n'avoient sçu garder aucunes mesures, & qu'ils s'étoient jettez dans les belles Maisons à Paris, & dans les grosses Terres en campagne, leur bien étoit au Soleil, & il ne paroissoit pas difficile de s'en saisir.

Dans le tems que tout sembloit disposé à une bonne Paix avec l'Espagne, il arriva en Angleterre, une avanture qui pensa la rompre brusquement. Le Baron de VVateville Ambassadeur d'Espagne s'avisa de disputer le pas au Comte d'Estrades Ambassadeur de France; mais pour empêcher les malheurs qui en pouvoient arriver, le Roi d'Angleterre leur proposa de ne point envoyer eurs Carrosses à l'Entrée des Ambassadeurs de Venise, qui ne les avertiroient

pas de leurs arrivées. Ce temperament fut accepté de part & d'autre. D'Estrade le manda au Roi, qui fut fort en colere contre son Ambassadeur, & lui ordonna de soutenir hautement à la premiere occasion la prééminence de sa Couronne. Un Ambassadeur de Suéde arriva à Londres quelque tems après. D'Estrades envoya ses Carrosses bien escortez pour l'accompagner, & prendre, comme de raison, la premiere place. Tout marchoit en ordre à l'ordinaire, lorsque l'Ambassadeur d'Espagne y envoya aussi les siens, accompagnez de plus de deux mille Bouchers, Brasseurs, ou Bateliers de la Ville de Londres. Les Espagnols fiers de leur escorte, voulurent preceder les François dans la marche, tuerent d'abord les chevaux du Comte d'Estrades, & plusieurs de ses Domestiques, & triomphant l'épée nuë à la main, accompagnerent seuls l'Ambassadeur de Suéde. Le Roi d'Angleterre avoit fait publier des défenses aux Anglois, Ecossois & Irlandois de prendre parti, & le matin il avoit fait monter à cheval ses Gardes, & envoyé quelque Infanterie dans les Places pour empêcher le désordre:

ordre : mais le Peuple furieux & toûjours animé contre les François se joignit aux Espagnols, en criant : *Vive l'Espagne.* Le Comte d'Estrades eut six de ses gens tuez & trente-trois blessez. Le Roi d'Angleterre ressentit vivement le peu de respect que ses Sujets avoient pour ses ordres, mais il n'osa le témoigner. Le Général Monk avoit envoyé à VVateville plusieurs Officiers des Troupes, sur lesquelles il conservoit ncore un reste d'autorité.

Le Roi fut averti par un Courier extraordinaire de ce qui s'étoit passé à Londres ; & voulant soutenir hautement le droit de sa Couronne, à qui l'Espagne contente de ne se pas trouver aux cérémonies, n'avoit jamais songé à disputer, il envoya sur le champ dire au Comte de Fuensaldagne Ambassadeur d'Espagne qu'il sortît du Royaume ; qu'il fît sçavoir au Comte de Fuentes, qui venoit d'Allemagne pour résider auprès de lui en la même qualité, qu'il n'entrât pas dans ses Etats, & qu'il avertît le Marquis de Caracéne que Sa Majesté avoit revoqué le Passeport, qu'elle lui avoit accordé pour traverser la France, en retournant en

Eſpagne. Le même jour il envoya ordre à Courtin & à Talon ſes Commiſſaires députez pour le Reglement des Limites en Flandres de rompre les Conferences avec ceux d'Eſpagne. Il dépêcha en même tems du Vouldy, l'un de ſes Gentilshommes ordinaires, à l'Archevêque d'Ambrun ſon Ambaſſadeur à Madrid pour lui porter ſes ordres ſur les déclarations qu'il devoit faire au Roi d'Eſpagne; & Cateux au Roi d'Angleterre, pour lui faire ſçavoir ſes réſolutions, en cas que Sa Majeſté Catholique ne lui donnât pas une entiere ſatisfaction ſur cet attentat. La fermeté que le Roi eut en cette occaſion fit juger de ſon Gouvernement, & lui fit ob[illegible] pouvoit raiſonnablement exiger, & davantage.

Jamais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne pouvoit choiſir un théatre plus éclatant pour faire une inſulte à l'Ambaſſadeur de France. L'Angleterre étoit alors dans ſa ſplendeur. Le Roi Charles II. étoit rétabli ſur le Trône de ſes Ancêtres, & tous les Princes de l'Europe lui avoient envoyé des Ambaſſadeurs pour lui faire des complimens, ou pour renouveller

avec lui les anciennes alliances. La face des affaires avoit changé plusieurs fois en ce Païs-là depuis la mort de Cromvvel. Son fils-aîné Richard n'avoit, ni les qualitez de l'esprit, ni le courage necessaire pour se soutenir. Les Republiquains avoient tâché de faire une Republique. Les Généraux vouloient que les Armées seules eussent toute l'autorité. Les grands Seigneurs ne se trouvant pas en état de parvenir à la premiere place, trouvoient qu'il leur étoit plus avantageux de partager la souveraine autorité avec un seul homme, tel qu'étoit un Roi, que de vivre dépendans de tous ceux qui composent le Parlement. Ainsi dans les deux années qui s'étoient écoulées depuis la mort de Cromvvel, l'Etat avoit changé de forme cinq ou six fois. La fidelité de Monk, ou peut-être l'impossibilité de s'établir solidement, lui fit prendre le parti de rappeller le Roi Charles, qui, depuis son retour en Angleterre, avoit été occupé à rétablir les Seigneurs & les Evêques, & à se mettre en possession de son autorité. Il n'avoit pas voulu se servir des conjonctures pour se rendre absolu. Ses Ministres plus attachez à la

liberté qu'à la gloire de leur Roi, lui donnoient des conseils moderez. Il étoit naturellement paresseux, & craignoit que les desseins d'ambition ne l'empêchassent de joüir des plaisirs inséparables de la Royauté, & ausquels ses souffrances passées le rendoient plus sensible, que s'il eût toûjours vécu dans l'abondance de toutes choses. Il demeura neutre, & empêcha seulement que la querelle des Ambassadeurs ne recommençât, en attendant que leurs Maîtres se fussent accommodez.

Le premier Novembre à midi moins sept minutes, la Reine accoucha à Fontainebleau de Monseigneur le Dauphin. Nous nous promenions dans la cour ovale ; & depuis vingt-quatre heures la Reine étoit en travail, lorsque le Roi ouvrit la fenêtre de sa chambre, & annonça lui-même le bonheur public, en nous criant assez haut : *La Reine est accouchée d'un Garçon.* Cela me fait souvenir que quand Madame la Dauphine accoucha à Versailles de Monsieur le Duc de Bourgogne, le Roi sortit le premier dans l'antichambre, & nous dit : *Madame la Dauphine est accouchée d'un Prince.* J'y étois present à tous deux, &

& remarquai une difference notable entre joye & joye. On fut bien aise de la naissance de Monseigneur le Dauphin : il y eut des feux allumez par tout, & les Comediens Espagnols danserent un Balet dans la cour des Fontaines devant le balcon de la Reine Mere avec des castagnettes, des harpes & des guitares. Mais à la naissance de Monsieur le Duc de Bourgogne on devint presque fou. Chacun se donnoit la liberté d'embrasser le Roi. La foule le porta depuis la Sur-Intendance où Madame la Dauphine accoucha, jusqu'à ses appartemens. Il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas-peuple paroissoit hors de sens ; on faisoit des feux de joye, & tous les Porteurs de chaise brûloient familierement la chaise dorée de leur Maîtresse. Ils firent un grand feu dans la Cour de la Galerie des Princes, & y jetterent une partie des lambris & des parquets destinez pour la grande Galerie. Bontems en colere le vint dire au Roi, qui se mit à rire, & dit qu'on les laisse faire ; nous aurons d'autres parquets. La joye parut aussi vive à Paris, & fut de bien plus longue durée ; les boutiques furent fermées trois jours du-

rant ; toutes les ruës étoient pleines de tables, où les passans étoient conviez & forcez à boire sans payer, & tel artisan mangea cent écus dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année. La joye fut plus moderée à la naissance de Monseigneur le Dauphin. Le Roi envoya à Paris l'Abbé de Coislin son premier Aumônier, & l'Abbé Fiot à Melun délivrer les prisonniers; & dépêcha des Gentilshommes dans toutes les Cours de l'Europe, pour y porter une nouvelle si importante. On remarqua comme une chose assez singuliere qu'il eut fait l'honneur au Duc de Mazarin son sujet de lui envoyer à Brisac, où il étoit avec sa femme, le Fils de Roze Secretaire du Cabinet, à qui le Duc donna audience avec la même pompe qu'eût pû faire un Souverain. Le jeune Roze lui dit de la part du Roi, que Sa Majesté lui faisoit part de la benediction que Dieu avoit répanduë sur son mariage, & qu'elle lui ouvroit son cœur avec d'autant plus de joye, qu'il étoit l'héritier, & portoit le nom de ce grand homme qui avoit fait le bonheur de la France par la Paix des Pyrenées. Roze étoit alors fort bien

avec

avec le Roi. Il y avoit plus de trois ans qu'il étoit Secretaire du Cabinet, sans pourtant avoir quitté le service du Cardinal. Il avoit de l'esprit & de la capacité, écrivoit facilement, & plaisoit à son Maître. Il m'a conté qu'il n'avoit jamais signé pour le Roi qu'une fois en sa vie. La Cour étoit en Provence. La nouvelle y vint de l'extremité où étoit M. le Duc d'Orleans, le Roi manda à Roze, qui étoit à Aix auprès du Cardinal, d'écrire une lettre de compliment à Madame, & de la signer (*LOUIS*,) & écrivit en même tems au Cardinal d'ordonner à Roze de le faire. Roze se le fit commander quatre fois, conjurant le Cardinal de faire la signature, puisque personne au monde ne sçavoit mieux que lui contrefaire toutes sortes d'écritures, & dans une si grande perfection, que Roze lui-même y étoit souvent trompé; mais le Cardinal par raison ou par fantaisie, ne voulut pas signer. Autrefois les Secretaires d'Etat ne signoient pas pour le Roi, & c'est Monsieur de Villeroi qui signa le premier par le commandement exprès de Charles IX. Ce Prince étoit fort vif dans ses passions; & Villeroi lui ayant présenté

pluſieurs fois des dépêches à ſigner dans le tems qu'il vouloit aller joüer à la paûme, *Signez, mon Pere*, lui dit-il, *ſignez pour moi*. Hé bien, mon Maître, reprit Villeroi, puiſque vous me le commandez, je ſignerai; & depuis ce tems-là les Secretaires d'Etat ont ſigné pour le Roi.

Cependant le Roi avoit donné ſes ordres pour une Chambre de Juſtice. Elle fut compoſée du Chancelier Seguier, qui y préſidoit, de Lamoignon Premier Préſident du Parlement, de Neſmond Préſident à Mortier, de Pontchartrain Préſident de la Chambre des Comptes, & de Dorieux Préſident de la Cour des Aides, de Talon Avocat Général du Parlement, enfin du Procureur Général. Il y avoit cinq Maîtres des Requêtes; ſçavoir, Boucherat, d'Ormeſſon, Poncet, Bénard de Rezé & Voiſin. Quatre Conſeillers de la Grand-Chambre; ſçavoir, Fayet, Cannut, Brillac & Renard, deux Conſeillers du Grand-Conſeil, Puſſort & Choüart. Deux Maîtres des Comptes, Mouſſu, & Boſſu de Jau. Deux Conſeillers de la Cour des Aides, le Feron & le Boſſau; & neuf Conſeillers tirez de neuf Parle-

mens

mens des Provinces ; ſçavoir , Maunat de Toulouſe , Verdiers de Bordeaux, Fraiſon de Grenoble, &c.

L'envie d'écrire des Mémoires ſur la Vie du Roi , m'ayant ſaiſi l'année paſſée , je les commençai dès l'an 1661. lorſqu'à la mort du Cardinal Mazarin, ce Prince qui ſe cachoit en lui-même juſqu'à l'âge de 22. ans , ſe montra tel qu'il eſt , & ſurprit tout le monde par une capacité qu'on n'attendoit pas de lui. J'ai déja mis par écrit beaucoup de particularitez de ce tems-là ; mais j'avouë que les choſes ſi éloignées m'ont ennuyé , & j'ai ſongé à me rapprocher des évenemens courans. Monſieur le Marquis de Dangeau m'ayant laiſſé voir les Journaux , qu'il écrit tous les ans de la Vie du Roi, j'y ai trouvé des dattes fort ſûres , ce qui m'a fait prendre le parti de recommencer mes Mémoires à la révocation de l'Edit de Nantes. C'eſt une époque très-conſiderable, puiſque c'eſt l'origine de la plus cruelle Guerre qui ait affligé la France depuis un ſiécle. J'ai auſſi des raiſons particulieres de choiſir cette année-là. Mon voyage de Siam s'y rencontre ; j'y rapporterai quelques faits inconnus au Public ;

blic ; ce n'est pas merveille que j'en sçache là-dessus plus qu'un autre. Le Journal de Monsieur de Dangeau me servira d'un guide assuré, tout y est vrai, & si la grande sagesse & la trop grande circonspection de l'Auteur l'ont empêché d'y mettre beaucoup de faits curieux, parce qu'ils auroient pû fâcher quelqu'un, & qu'il n'a jamais voulu fâcher personne, je n'aurai pas tant d'égards que lui. Je mettrai à la lettre tout ce que je sçaurai & ce que j'apprendrai par des voyes sûres & secrettes. Ces Mémoires-ci ne sont pas faits pour être imprimez. Je serai content d'eux, pourvû qu'ils me fassent passer quelques quarts d'heures sur mes vieux jours, & qu'ils puissent réjoüir mes amis, à qui je me ferai un plaisir d'en faire la confidence. Au reste en écrivant ceci je ne crois pas manquer à mon ami. Si je profite de son Journal, je lui rends justice, en disant franchement que j'en profite, & j'avouë ici que j'en ai tiré de très-bonnes choses. Après cet aveu je ne crois pas être obligé de m'aller déceler presentement à celui que j'ai volé, & que je prétends voler encore ; c'est l'homme du monde le plus vola-

ble ſur ces ſortes de matieres. Il a été toute ſa vie dans le plus fin de la Coûr, il a tout ſçû & tout vû, & de ſes propres yeux. Il eſt vrai qu'il ne dit jamais rien; c'eſt le modele d'un bon Courtiſan. Uniquement attentif au Roi, qu'il aime perſonnellement, & au moindre petit Miniſtre, à qui il ne voudroit pas déplaire : auſſi ne contai-je pas de tirer de lui aucune choſe qui puiſſe être deſavantageuſe à quelqu'un. Il ſera pour mes Mémoires la ſource du bien, & peut-être qu'à la Cour de France, il ne me ſera pas impoſſible de trouver une ſource de mal; car pour y être bien inſtruit, il faut ſçavoir le bien & le mal.

Le Roi Loüis le Grand en faiſant la Paix de Nimégue, étoit parvenu au comble de la gloire humaine. Après avoir en mille occaſions fait ſes preuves ſur la conduite des Armées, & ſur la valeur perſonnelle; il s'étoit deſarmé lui-même au milieu de ſes victoires, & ſe contentant de ſes conquêtes, il avoit donné la Paix à l'Europe, aux conditions qui lui avoient plû. La terreur de ſon nom l'avoit mis en état de faire valoir ſes prétentions ſur la Ville & la Pro-

Province de Luxembourg, & même sur le bord du Rhin. Il s'étoit emparé de Strasbourg; il avoit acquis Casal & sans tirer l'épée, en faisant donner une infinité d'Arrêts par une certaine Chambre établie à Metz; Arrêts qu'il croyoit tous justes, sur la foi de son Ministre de la Guerre. Il avoit reculé toutes les Frontieres de son Royaume, & mis presque sous le joug quatre Electeurs de l'Empire & tous les autres Princes voisins.

L'Empereur se voyant engagé à la Guerre contre les Turcs, dissimuloit & promettoit aux Princes du Rhin qu'un jour il les tireroit d'oppression; & cependant il avoit signé avec le Roi de France, une Trêve de vingt ans, & l'avoit fait signer au Roi d'Espagne, dont le Conseil étoit entierement gouverné par celui de Vienne.

Le Roi de Pologne fier d'avoir sauvé l'Empire, en faisant lever le Siége de Vienne, se préparoit à profiter de la consternation des Turcs. Il eût bien voulu attaquer la Forteresse de Kaminieck; mais il n'osoit en faire le Siége dans les formes, parce que l'Infanterie Polonoise ne vaut rien, & il ne la pou-

voit

voit prendre par famine ; parce que les Tartares y faiſoient entrer de tems en tems des convois de vivres & de munitions de Guerre. Il avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Moſcovv pour tâcher de faire la Paix avec le Czar, & l'obliger à faire la Guerre aux Turcs ; & il ſe flattoit que s'il pouvoit l'engager à faire une diverſion en Tartarie, il pourroit entrer dans la baſſe Arabie au Boudgiac, s'emparer de Bialogrod & de quelques autres Places ſur la Mer Noire, couper par-là la communication entre les Turcs & les Tartares, & les empêcher de ſe ſecourir mutuellement : ce qui feroit tomber Kaminieck de lui-même, & donneroit le moyen à l'Empereur de pourſuivre ſes conquêtes en Hongrie, où il n'auroit affaire qu'aux Turcs.

Les Venitiens de leur côté faiſoient de grands progrès dans la Morée, & paroiſſoient ſouvent avec leur Flotte à l'embouchure des Dardanelles.

Le Roi de Suéde oubliant que le Roi par la Paix de Nimégue lui avoit fait rendre ſes Etats d'Allemagne, piqué ſur l'affaire des Deux-Ponts, étoit prêt à ſe joindre à nos Ennemis ; & cela d'autant plus

plus qu'il voyoit le Roi de Dannemarck prendre sa place parmi nos Alliez, & faire avec nous des Traitez de Ligue défensive, par lesquelles les Parties se promettoient mutuellement de se secourir en cas de besoin, de six mille hommes & de deux Vaisseaux de Guerre.

Le Prince d'Orange plus ambitieux que jamais, ne songeoit qu'à rallumer la Guerre qui seule pouvoit l'élever. Ses Charges de Stathouder & de Capitaine Général en Hollande, lui avoient donné le moyen de se faire des créatures, & par une application continuelle, & une grande capacité, il s'étoit rendu aussi absolu dans les Provinces-Unies, que s'il en eût été Souverain. Il avoit eu l'adresse de mettre l'Electeur de Brandebourg dans sa dépendance, en promettant à l'Electrice de procurer de grands avantages en Hollande aux Enfans qu'elle avoit de l'Electeur, dont elle étoit la seconde femme. Il avoit dans le commencement de sa vie tenté toutes sortes de moyens pour avoir l'amitié & la protection du Roi ; mais n'ayant pû y réüssir, il avoit pris des mesures contraires, en disant fierement, *du moins j'aurai son estime.* A la mort

de

de Charles II. Roi d'Angleterre, il s'étoit flatté d'une Couronne, & ne croyant pas que les Anglois puſſent ſouffrir un Roi Catholique, il avoit en ſecret aſſiſté d'hommes & d'argent le Duc de Montmouth, & lui avoit facilité les moyens de faire des préparatifs en Hollande pour paſſer en Angleterre. Il eſperoit qu'il ſe pourroit former un aſſez grand Corps de Mécontens pour embarraſſer le nouveau Roi, & attendoit à voir les deux parties à peu près égales, pour ſe rendre l'arbitre & le maître ſous le tître de Médiateur. Mais quand il vit que Montmouth, après s'être fait proclamer Roi, contre la parole qu'il lui avoit donnée, avoit échoüé dans ſes deſſeins chimeriques, il ſentit bien que le Roi d'Angleterre étoit encore trop puiſſant pour être attaqué à force ouverte, & ne ſongea qu'à lui ſuſciter dans ſes Royaumes un plus grand nombre d'ennemis. Il fit enviſager aux Proteſtans, tant Epiſcopaux que Presbyteriens, tout ce que leur Roi faiſoit en faveur de la Religion Catholique, & leur perſuada autant qu'il pût, que cette Religion imperieuſe n'en pouvoit ſouffrir aucune autre; que

que ce Prince après avoir obtenu, comme par grace, la liberté de conſcience pour les Catholiques, abuſeroit bientôt de la complaiſance de ſes Sujets, & les empêcheroit eux-mêmes de profeſſer la Religion qui domine en Angleterre depuis la Reine Eliſabeth. Il faiſoit craindre le pouvoir ſans bornes ou arbitraire, à ceux qu'il croyoit plus ſenſible à la liberté de leur Païs, qu'à celle de leur Egliſe, & leur mettoit devant les yeux l'exemple du Roi Très-Chrétien, qui n'avoit de loi que ſa volonté. Il méditoit en même-tems une Ligue contre la France, où il prétendoit faire entrer l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & tous les Princes d'Allemagne. Enfin, ſans ſortir de ſes Maiſons de plaiſance, où il paroiſſoit tout occupé de la chaſſe, il agiſſoit en cent lieux differends, & préparoit la plus cruelle Guerre qui ait été en Europe depuis pluſieurs ſiécles.

Le Roi averti de toutes ſes menées, ne s'endormoit pas. Il avoit un Traité ſecret avec le Roi d'Angleterre, qui paroiſſoit prendre tous les jours une nouvelle autorité. Le Roi de Dannemarck étoit dans ſon alliance; il n'avoit pas

rompu avec le Roi de Suéde ; les Princes du Rhin se plaignoient , mais leur foiblesse répondoit de leur docilité , & l'Empereur étoit assez occupé du côté de la Hongrie.

D'ailleurs, les Frontieres du Royaume étoient assez bordées de bonnes Places ; les Troupes étoient en bon état , & huit ans de Paix avoient ramené une Jeunesse qui ne demandoit que l'occasion de signaler son courage. Il n'y avoit rien à craindre du côté de l'Italie. Pignerol & Cazal sembloient répondre du Duc de Savoye. Les autres Princes étoient trop peu de chose pour y avoir attention , & la beauté du climat ne les portoit qu'à la vie douce. Ainsi le Roi se reposant sur la foi de la Trêve , & encore plus sur sa puissance , songea tout de bon à contenter son zele en bannissant l'Héresie de ses Etats. Il y avoit toûjours songé depuis qu'il gouvernoit , & ce grand dessein s'étoit acheminé peu à peu. Les Chambres de l'Edit avoient été cassées. On avoit abbatu plus de quatre cens Temples. Les Huguenots n'étoient plus admis dans les Charges de Police & de Finance. Toutes les portes des Fermes leur étoient barrées ; on leur

leur avoit ôté les Médecins & les Sages-Femmes de leur Communion : on commençoit même à s'appercevoir qu'ils avoient peine à s'avancer dans les emplois de la guerre. Ces moyens étoient doux & partoient d'une profonde sagesse, mais ils ne parurent pas assez promts au zele d'un puissant Roi, qui s'imagina que la gloire de Dieu étoit interessée, & que pour la procurer dans une affaire si importante, il falloit sacrifier la Politique à la Religion. Il étoit poussé par Louvois à forcer toutes les barricades. Ce Ministre insatiable de crédit souffroit impatiemment les audiences fréquentes que le Roi donnoit à l'Archevêque de Paris, au Pere de la Chaise, & même à Pelisson. L'Archevêque lui portoit des Livres qu'il faisoit faire pour l'instruction des Huguenots. Le Pere lui proposoit toûjours la démolition de quelques Temples, & Pelisson lui rendoit compte du revenu des œconomats qu'il distribuoit à ceux qui se convertissoient. Louvois voulut couper court à tous ses entretiens qui lui devenoient suspects, & sans tant de façons, il pressa fortement la révocation de l'Edit de Nantes. Le Roi mit la chose en déli-

déliberation dans ſon Conſeil ; les avis furent partagez : les uns vouloient qu'on ſuivît toûjours les mêmes maximes, & qu'on fît tout par douceur ; les conſciences, diſoient-ils ne ſe gouvernent pas le bâton haut : les manieres dures, au lieu de gagner révoltent ; le zele des Rois a beſoin d'être reglé ; ils doivent le repos à leurs Sujets avant toutes choſes ; & dans cette occaſion pouſſer les Huguenots aux dernieres extremitez, c'eſt tout haharder. En leur ôtant tout exercice, en révoquant l'Edit de Nantes, on les jettera dans le deſeſpoir ; il y en a plus d'un million dans le Royaume, & parmi eux beaucoup de Marchands riches, de vieux Matelots, d'ouvriers habiles, d'Officiers experimentez. Si l'on ne garde plus aucune meſure, ajoûtoient-ils, on les mettra dans la neceſſité, ou de ne faire aucun exercice de leur Religion, ou de deſobéïr au Roi en faiſant des aſſemblées clandeſtines ; tant qu'on leur laiſſera quelque Temple & quelque exercice, la difficulté pourra rebuter le plus grand nombre, mais au moins les plus zelez trouveront quelque poſſibilité à vivre dans leur Religion, ſans ſe rendre coupables d'une

d'une desobéïssance manifeste, qu'on ne pourroit plus dissimuler, ni laisser impunie. Qu'arrivera-il s'ils sont opiniâtres? Ils ne feront peut-être pas une Guerre civile dans le point de puissance où est le Roi, mais ils sortiront de France, ils ruïneront le commerce; ils emporteront beaucoup d'argent; & en diminuant nos forces par leurs desertions, ils augmenteront celles de nos Ennemis.

Les autres, transportez peut-être d'un zele indiscret, crioient qu'il ne falloit pas craindre une poignée de gens, qui se voyant méprisez & sans Chefs, perdroient bien-tôt courage; que toutes les personnes de condition abandonnoient leur parti, & que des Villes entieres s'étoient converties à la premiere vuë des Hoquetons de l'Intendant de Poitou, & que quand le Maître parleroit tout de bon, & sans aucun détour, tout suivroit comme des moutons; qu'ainsi le tems étoit venu de donner le dernier coup à l'Hérefie & à la Rebellion; que le Roi en Paix, craint de tous ses voisins, avec des Troupes nombreuses & aguerries, pouvoit tout entreprendre & tout executer; & qu'à lui seul étoit reservé

reſervé la gloire d'un projet ſi Chrétien, que ſix des Rois ſes Prédeceſſeurs avoient tenté inutilement.

Ces raiſons perſuaderent un Prince qu'elles flatoient dans ſon deſſein favori. Son zele y trouvoit dequoi ſe contenter ; la choſe étant diſputée entre ſes Miniſtres, il crut pouvoir même en bon Politique, ſuivre le penchant de ſon cœur, & ne ménagea plus les ennemis de la veritable Religion, qu'il réſolut de traiter comme ſes propres ennemis. Il fit publier cette fameuſe Déclaration qui révoque l'Edit de Nantes, où il déclara qu'en cela il ne fait que ſuivre le deſſein de ſon Ayeul Henri le Grand, & de ſon Pere Loüis le Juſte, & qu'il y a toûjours ſongé depuis qu'il gouverne ſon Etat. Il le ſigna avec un zele veritablement Apoſtolique ; mais par ce petit trait de plume, il priva ſon Royaume d'un million d'hommes ; & de plus de deux cens millions d'argent comptant. Le Chancelier le Tellier ſigna cette Déclaration avant que de mourir, & dit qu'il n'avoit plus de regret à la vie, puiſqu'il voyoit le Huguenotiſme aboli en France. Il avoit de bonnes choſes.

J'ai fait son portrait dans mes Mémoires sur l'année 1661, Il étoit de bonne humeur à Chaville, & suivant la coûtume des vieilles gens, il aimoit fort à conter. Il me souvient qu'il nous conta un soir une aventure de M. de Guise le Balafré, qu'il disoit tenir de son grand-Pere auteur contemporain. M. de Guise avoit épousé une Princesse de Clèves, veuve du Prince de Ponthieu. Elle étoit belle, & vivoit dans une Cour fort galante; on l'accusoit de n'être pas insensible à la passion de Saint Maigrin. Un jour que la Reine Catherine de Médicis faisoit une Fête, où toutes les Dames devoient être servies par de jeunes gens de la Cour qui portoient leurs livrées, M. de Guise pria sa femme de n'y point aller, l'assurant fort qu'il étoit persuadé de sa vertu; mais que le monde parlant d'elle & de Saint Maigrin, il falloit le faire taire. Madame de Guise lui dit qu'elle ne pourroit pas desobéïr à la Reine, qui lui avoit dit d'y aller. Elle y alla. La Fête dura jusqu'à six heures du matin. Elle revint chez elle; mais à peine fut-elle couchée, qu'elle vit entrer dans sa chambre M. de Guise, suivi d'un seul Maître d'Hôtel, qui portoit un

un boüillon. Il ferma la porte, s'approcha du lit, & lui dit d'un ton sévere : Madame, vous ne voulutes pas faire hier au soir ce que je souhaitois; vous le ferez présentement; les divertissemens vous auront échauffée, il faut prendre ce boüillon. Madame de Guise se mit à pleurer, demanda un Confesseur, & ne douta point que ce ne fût du poison. Elle étoit seule : M. de Guise parloit en Maître, il fallut obéïr. Dès que le boüillont fut avalé, il la laissa seule bien enfermée dans sa chambre. Trois heures après l'étant venu retrouver : Madame, lui dit-il, vous avez passé une nuit assez desagréablement, j'en suis cause; jugez de toutes celles que vous m'avez fait passer aussi desagréablement pour le moins. Rassurez-vous, vous n'en aurez que la peur; je veux croire que j'en suis quitte à aussi bon marché; mais ne nous en faisons plus l'un l'autre.

M. le Tellier mourut en proférant toûjours des Sentences, & laissa vacante la premiere Charge du Royaume. Le Roi la donna le lendemain à Boucherat, qui, après avoir exercé l'un après l'autre tous les emplois de la Robe, & s'y être fait distinguer, par une profonde capacité

& un parfait desintereſſement, ſe vit élevé par ſon ſeul mérite ſans brigue & ſans faveur ſur le Trône de la Juſtice.

Mais le Roi ayant appris vers le commencement de l'année 1686. que la plûpart des Princes de l'Europe jaloux de ſa gloire & craignant ſa puiſſance, ſe liguoient contre lui, que les négociations s'échauffoient de toutes parts, & que l'Empereur ſongeoit même à faire la Paix avec le Turc, pour tourner ſes forces vers le Rhin, il ſongea de ſon côté à ſe mettre en état de ſoutenir l'effort de tant de Nations conjurées, & prit la réſolution de ménager un tréſor, en retranchant les dépenſes ſuperfluës. Il avoit employé l'année précedente quinze millions en bâtimens, & ne fit le fond que de quatre l'année courante, réſolu d'entretenir ſeulement les Aqueducs déja commencez pour conduire des eaux à Verſailles, en remettant ce grand ouvrage à un tems plus commode, & où il auroit moins beſoin d'argent.

Cette réſolution étoit bonne, mais il n'eut pas la force de la tenir. L'envie de voir une riviere à Verſailles, fut la plus forte, & les travaux continuerent. Il ne laiſſa pas de faire rembourſer à Bon-

tems

tems quatre cens cinquante mille livres qu'il lui avoit fait avancer en colations & en ſoupers depuis dix ou douze ans. Bontems étoit bien le meilleur Valet qui ait jamais été ; le plus affectionné , cachant un bon eſprit & aſſez de fineſſe ſous un exterieur groſſier ; fidéle ſans interêt & ſans ambition , ne ſongeant qu'à faire le profit du Maître , ſans preſque ſonger à établir ſa famille. Quand le Roi lui donna la ſurvivance de ſa Charge de premier Valet de Chambre pour ſon fils aîné , il l'aſſura qu'il ne lui demanderoit jamais rien ; & je crois , Dieu me veüille pardonner , qu'il lui a tenu parole , choſe incroyable dans un pareil Courtiſan , qui étoit ſix fois par jour à portée de demander & d'obtenir. Auſſi le Roi paroiſſoit-il l'aimer tendrement ; & quand ſa Fille mourut dans le tems qu'il l'alloit marier , ce grand Prince auſſi ſenſible qu'un particulier , eut la bonté d'employer quelques momens à le conſoler.

Il diminua de quatre millions le fond pour la Marine , & ne voulut plus acheter de Diamans , quoique depuis longtems il eût accoûtumé d'en acheter tous les ans pour deux millions. Il envoya à

l'ordinaire cinq mille Loüis d'or à M. le Dauphin pour ses étrennes, & trois mille à Madame la Dauphine ; & peu de jours après il fit une Fête à Marly, où il donna pour plus de quinze mille pistoles d'étoffe d'or, de bijoux & de pierreries. On voyoit dans le Sallon de Marly les Boutiques des quatre Saisons de l'année. Monseigneur, & Madame de Montespan tenoient celle de l'Automne; M. du Maine & Madame de Maintenon tenoient celle de l'Hiver ; M. le Duc de Bourbon & Madame de Thianges celle de l'Eté ; Madame la Duchesse de Chevreuse & Madame de Bourbon tenoient celle du Printems. Il y avoit dans chaque Boutique de tout ce qui convient à chaque Saison. Les hommes & les femmes de la Cour y joüoient sans donner de l'argent, & emportoient tout ce qu'ils gagnoient; & quand le jeu fut fini, le Roi & Monseigneur donnerent tout ce qui restoit dans les Boutiques.

Cependant le Roi apprit avec une joye incroyable qu'il se faisoit une infinité de conversions dans les Provinces, & qu'en plusieurs endroits des Villages entiers s'étoient rendus Catholiques. Cela fit résoudre à continuer l'entreprise ;

&

& on donna un Arrêt du Conſeil d'en-haut, par lequel il étoit ordonné aux Huguenots de mettre leurs enfans qui ſeroient au-deſſous de ſeize ans entre les mains de leurs plus proches parens Catholiques, & à leur défaut des gens nommez par le Roi. La Comteſſe de Roye, à qui on avoit ôté cinq de ſes enfans pour les faire élever dans la Religion Catholique, obtint la permiſſion d'aller en Dannemarck avec ſes deux filles-aînées trouver ſon mari qui s'y étoit retiré depuis quelque tems. Le Maréchal de Schomberg s'en alla en Portugal avec ſa femme & le Comte Charles ſon fils; & Ruvigni avec ſes enfans paſſa en Angleterre. Le Roi leur conſerva leurs apointemens. Il ne ſe contentoit pas d'envoyer des Prédicateurs dans toutes les Provinces, il prêchoit en quelque façon lui-même, & par un zele digne d'un Roi Très-Chrétien, il fit venir dans ſon cabinet le Duc de la Force Huguenot des plus opiniâtres, & le preſſa avec tendreſſe d'ouvrir les yeux à la verité, ce qui fut pourtant fort inutile.

Tout paroiſſoit aſſez tranquille à Londres, grande Ville ſi ſujette aux révolutions. Le Roi Jacques II. ne ſongeoit

uniquement qu'à procurer aux Catholiques la liberté de conscience. Il y avoit deux principaux obstacles qui s'opposoient à son dessein. L'un étoit les loix penales, & l'autre les sermens de Suprématie & du Test. On nommoit les loix penales des loix faites dans les Parlemens, par lesquels on ordonne des peines contre les Catholiques qui faisoient exercice de leur Religion. Le serment de Suprématie avoit été introduit sous la Reine Elisabeth. On y juroit qu'on reconnoissoit le Roi d'Angleterre pour Chef de l'Eglise. Le Test étoit un autre serment établi par Acte du Parlement de 1673. par lequel on renonçoit à la croyance de la Transsubstantiation, & ce serment se nommoit Test, parceque c'étoit un témoignage certain de la Religion de celui qui le prêtoit. Tous les Officiers de Cour, de Guerre, de Police, étoient obligez de prêter ces deux sermens. Quelques Catholiques avoient crû pouvoir, sans blesser leur conscience, prêter celui de Suprématie, & reconnoître leur Roi pour Chef de l'Eglise, entendant par l'Eglise, l'Eglise Anglicane ; & c'étoit pour les exclure entierement des Charges, que leurs enne-

ennemis avoient inventé en 1673. le serment du Test, que nulle explication ne pouvoit rendre innocent. Le Roi d'Angleterre voulant abolir tant les loix penales, que le serment de Suprématie & du Test, commença par donner des dispenses, qui exemptoient des peines & des sermens. Et pour assurer davantage la liberté de conscience, il fit ce qu'il put pour porter les Anglois & les Ecossois à confirmer ces dispenses par des Actes du Parlement. Il esperoit que les Peuples de ces trois Royaumes ne lui refuseroient rien après les marques d'estime qu'ils lui avoient données depuis son avenement à la Couronne. Celui d'Ecosse venoit de lui accorder un subside de deux cens mille livres sterling, & avoit annexé à la Couronne à perpetuité le droit d'exise ou sur les boissons, que le Roi Charles II. son frere n'avoit jamais pû obtenir que pour sa vie. Le Parlement d'Angleterre n'étoit pas moins soumis. Il avoit declaré qu'il se contentoit de la parole que le Roi lui donnoit de proteger la Religion Anglicane, & avoit renvoyé pleinement absous le Comte de Dambis & les autres Seigneurs Catholiques, qui n'étoient

 sortis

sortis de prison, quelques années auparavant, qu'en donnant caution de se representer. Ainsi le Roi d'Angleterre se croyoit en état de faire tout ce qu'il voudroit. Il venoit d'envoyer en Irlande sa Maîtresse Mademoiselle de Chelsi, qu'il avoit crée Comtesse de Dorchester; & quoiqu'il en eût deux garçons, il lui avoit fait dire, qu'un Prince qui hazardoit son Etat & son repos pour la Religion Catholique, ne pouvoit plus la voir en honneur ni en conscience. En effet, il hazardoit beaucoup, en envoyant publiquement un Ambassadeur au Pape, & marquant en toutes occasions son attachement à la Religion Catholique.

Le Roi de son côté s'abandonnoit à son zele; mais dans le tems qu'aimé de ses Sujets & redouté de ses Voisins, il sembloit n'avoir rien à souhaiter, il commença à se sentir homme comme un autre, & son corps devint sujet aux infirmitez de la nature. Il lui vint une tumeur à la cuisse qui l'obligea plusieurs jours à garder le lit, & il eut quelque atteinte de goute. On lui appliqua la pierre de cauterre; on lui fit des incisions; il souffrit de grandes douleurs,

&

& ne laissa pas de tenir ses Conseils à l'ordinaire. Il s'amusoit les après-dinées à voir ses Médailles ; & ce fut ce qui augmenta beaucoup le grand crédit du Pere de la Chaise son Confesseur. Ce Pere aimoit fort les Médailles, & prétendoit s'y connoître. Il prit ce prétexte pour être presque toûjours avec le Roi, & dans la conversation il poussa des bottes au pauvre Archevêque, qui par sa conduite lui donnoit beau ; & le fit exclure de la connoissance des Benefices, s'en appropriant à lui seul la nomination, où l'Archevêque avoit beaucoup de part avant ce tems-là. Ils commencerent à aller séparément à l'Audience des Vendredis. L'Archevêque ne rendoit compte au Roi que de quelques procès qu'il avoit jugez ; & Sa Majesté le ménageoit encore, parce qu'elle croyoit en avoir besoin pour les assemblées du Clergé. Mais le bon Pere avoit seul la Feüille des Benefices qu'il ne montroit plus à personne.

Le mal du Roi ne le rendoit pas plus chagrin ; il vouloit que l'on se réjoüit en son absence. Monseigneur alloit presque tous les jours à la chasse du loup, & Madame la Dauphine tenoit les Ap-

partemens à l'ordinaire. M. le Duc du Maine & Madame de Bourbon firent plusieurs Mascarades, & joüerent plusieurs Comedies dans la ruelle du lit du Roi. Il ne se levoit point; il entendoit la Messe dans sa chambre, & tous ses Courtisans le voyoient à son dîné & à son soupé. Il paroissoit à cette occasion qu'il étoit Roi; puisqu'il étoit obligé de se contraindre & de dévorer son mal devant le monde, ce que le moindre de ses Sujets n'eût pas fait. Il dînoit & soupoit en particulier les jours maigres, parce qu'il mangeoit de la viande; & quoique malade il n'en vouloit pas manger devant le monde par scrupule.

Son zele pour la Religion Catholique augmentoit de jour en jour. Il n'épargnoit ni soin ni dépense pour faire instruire les nouveaux Convertis. Il fit imprimer à ses dépens pour plus de 80000. livres de Livres de piété & de Religion qu'il faisoit distribuer dans les Provinces; & cela dans le tems qu'il retranchoit la plûpart de ses plaisirs. Il faisoit de continuelles graces aux nouveaux Convertis. Il donna quarante mille livres au Marquis de Verac, pour lui aider à payer sa Charge de Lieutenant de Roi de

de Poitou, que le Comte de Parabere lui avoit vendu quatre-vingt mille livres. Il fit plus ; en voyant qu'il ne pourroit jamais déraciner le Calvinisme du Dauphiné, tant qu'il y auroit des Barbets dans les Vallées voisines de Pignerol, il persuada au Duc de Savoye de les en chasser, ou de les obliger à se convertir. Il lui offrit même un secours de Troupes que le Cardinal devoit commander, au cas que les Edits & les raisons fussent inutiles.

Ces Barbets sont des Heretiques, reste des anciens Vaudois & des Albigeois qui firent tant de désordres en France dans le treiziéme siécle. Voici pourquoi on les a appellez Barbets. *Barba* dans la langue ou jargon du Païs, signifie Oncle. Ces Heretiques expliquant à leur mode le passage de l'Evangile, qui défend d'appeller aucun homme du nom de Pere, parce que Dieu seul est notre veritable Pere, crurent qu'ils ne devoient pas donner le nom de Pere à leurs Ministres ; & ils leur donnerent le nom de Barba, ou d'Oncles, qui, après celui de Pere, leur paroissoient le plus propre à marquer leurs respects ; & du nom de Barba qu'ils donnerent à leurs Minis-

tres

tres, ils furent eux-mêmes nommez Barbets par ironie ou par sobriquet, de la même maniere que les ennemis des Catholiques les nommerent Papistes à cause de leur soûmission au Pape, & qu'en Angleterre on nomme Episcopaux ceux qui tiennent le parti des Evêques; & Presbyteriens ceux qui tiennent celui des Prêtres. Ces Heretiques avoient gardé la plûpart des erreurs des Vaudois, sur tout une haîne irréconciliable pour le Pape; ce qui les unissoit d'interêt & de sentimens avec les Huguenots de France, dont plusieurs s'étoient retirez parmi eux.

Ce fut en ce tems-là que Monsieur le Duc de Chartres commença à venir à la Cour. Le Roi lui fit rendre des honneurs extraordinaires; & regla que le grand Aumônier lui donneroit lui-même du pain beni à la Messe; & que les Secretaires d'Etat lui presenteroient la plume quand il faudroit signer quelque Contrat de Mariage; ce sont des honneurs qu'on ne fait point aux Princes du Sang, aussi le traite-t'on comme Petit-Fils de France. Le Maréchal d'Estrades, son Gouverneur, étoit mort depuis peu; il avoit fait sa fortune, plus

par

par esprit que par courage ; les négociations l'avoient avancé pour le moins autant que la guerre ; & sur ses vieux jours on l'avoit chargé de l'éducation laborieuse d'un jeune Prince, ce qui ne convenoit, ni à son humeur, ni à sa santé. Il avoit succedé, dans cet emploi au Maréchal de Navailles ; ce qui fit dire à Benserade que Monsieur avoit beaucoup de peine à élever des Gouverneurs à son Fils. Le mot eut été encore meilleur après la mort de M. le Duc de la Vieuville, qui succeda au Maréchal d'Estrades, & qui ne vécut pas plus long-tems que les deux autres.

Il mourut alors à Paris un homme beaucoup plus illustre que tous ceux dont je viens de parler, quoi qu'il ne fût point titré. C'étoit le Comte de Coligni, qui avoit eu l'honneur de commander les six mille hommes que le Roi envoya en Hongrie au secours de l'Empereur. Le Public ne lui avoit pas fait justice sur la Victoire de Raab, & il méritoit au moins d'avoir pour sa part la moitié de la Gloire que la Feüillade se donna en entier, à force de parler haut. Il avoit servi en Flandres, sous le grand Condé, & lors de la maladie

du

du Roi à Calais, y étant venu pour sçavoir des nouvelles de Sa Majesté, le Cardinal Mazarin lui fit proposer de quitter le service de Monsieur le Prince par le Tellier, dans la pensée de lui faire épouser sa Niéce, la belle Hortense, & de le déclarer son Légataire universel. Coligni rejetta fiérement sa proposition, & dit que quoiqu'il ne fut pas content de Monsieur le Prince, il ne le quitteroit jamais tant qu'il seroit malheureux.

Il étoit mort quelque-tems avant un Magistrat, que le Roi regretta assez. C'étoit Nicolaï premier Président de la Chambre des Comptes; il tomba du haut de l'escalier de sa Maison de campagne & se tua tout roide. Il étoit homme de merite, grand harangueur & bon joüeur d'Echets. Le Roi donna sa Charge à son fils qui étoit Avocat General de la même Chambre, & qui avoit été à la guerre du vivant de son frere-aîné, & lui permit de l'exercer quoiqu'il n'eût que vingt-huit ans. Il ne voulut pas lui donner la Capitainerie des Chasses du Païs de Beaumont qu'avoit son pere, parce que cela avoit causé des Procès avec le Maréchal de la Motte, qui en

avoit le Domaine ; il eſt le ſeptiéme de ſa maiſon qui a eu cette Charge de pere en fils. Charles VIII. en allant à la conquête du Royaume de Naples la donna à un Monſieur Nicolas qui, ſe trouvant en Italie, habilla ſon nom à l'Italienne en changeant ſon S. en I.

Fin du quatriéme Livre.

MEMOI-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE CINQUIE'ME.

IL se fit à la Cour trois mariages qui meritent qu'on en fasse mention, celui de Mademoiselle de Murcé, fille de Villette, Chef d'Escadre, & Cousin Germain de Madame de Maintenon; celui de Madame de Leuvvestein, & celui de Mademoiselle de Rambures. Les deux dernieres étoient Filles d'honneur de Madame la Dauphine. Mademoiselle de Murcé avoit tout ce qu'il faut pour se bien marier : une protection si puissante que la fortune de son mari paroissoit immanquable. Les jeux & les ris brilloient à l'envi autour d'elle. Son esprit étoit encore plus aimable que son visage;

visage ; on n'avoit pas le rems de respirer, ni de s'ennuyer quand elle étoit quelque part. Toutes les Chammellez du monde n'avoient point ces tons ravissans qu'elle laissoit échaper en déclamant ; & si sa gayeté naturelle lui eût permis de retrancher certains petits airs un peu coquets que toute son innocence ne pouvoit pas justifier, c'eut été une personne toute accomplie. Le Comte de Quelus l'épousa avec ses droits, ses esperances & quelque pension. Le Roi le fit Menin de Monseigneur, & la veille des nopces il envoya à l'accordée un Colier de perles de dix mille écus. On ne pouvoit trop s'étonner que Madame de Maintenon la mariât si médiocrement, & l'on ne sçavoit pas encore que la moderation étoit sa vertu favorite. Elle avoit refusé genereusement de la donner à Boufflers. Cet habile Courtisan passant par-dessus les bruits fâcheux & ridicules qui avoient couru, la demanda en mariage ; c'étoit un fort bon parti pour elle ; il étoit déja Lieutenant General, & Colonel General des Dragons, & l'on jugeoit aisément à ses allures que le Bâton ne lui pouvoit pas manquer ; il la demanda, il eut le plai-

sir

sir d'entendre de la bouche de Madame de Maintenon ces paroles dignes d'être gravées en lettre d'or : M. ma Niéce n'est pas un assez bon parti pour vous, mais je n'en sens pas moins ce que vous voulez faire pour l'amour de moi, & je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. Cette alliance adoptive ne lui a pas nuï dans la suite. Il eut trois mois après le Gouvernement de Luxembourg.

Madame de Leuvvestein étoit Niéce du Prince Guillaume de Fustemberg Evêque de Strasbourg & nommé au Cardinalat. On l'appelloit Madame, parce qu'elle étoit Chanoinesse de Torn, Chapitre celebre en Allemagne, où pour être reçûë il faut faire des preuves de seize quartiers de Prince ou de Comtes Souverains de l'Empire. Elle étoit belle comme les Anges, dans une jeunesse riante, une taille fine, les yeux brillans, le tein admirable, les cheveux du plus beau blond du monde, un air engageant, modeste & spirituel; elle avoit eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante, & les petites fautes de ses compagnes n'avoient pas peu contribué à faire valoir son merite. Le

Marquis

Marquis de Dangeau Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine devint amoureux d'elle & ſongea à l'épouſer : il croyoit avoir aſſez de bien pour faire la fortune d'une fille qui n'avoit pour dot, qu'une grande naiſſance, de la beauté, & de la vertu. Il ſe flatta peut-être qu'à la conſideration du Prince Guillaume on feroit aſſeoir ſa femme, qui étoit & lui auſſi d'aſſez bonne maiſon pour cela. D'ailleurs Madame de Maintenon preſſoit l'affaire, elle s'eſt toûjours fait honneur de proteger les perſonnes de qualité quand la mauvaiſe fortune n'a point ébranlé leur vertu, ainſi l'amour ſoutenu d'un grain d'ambition conclut ce mariage. Les fiançailles ſe firent dans l'antichambre de Madame la Dauphine en preſence du Roi, & les épouſailles dans la Chapelle du Château ; mais il y eut beau bruit, & le lendemain quelque bonne ame (ce fut Mademoiſelle de Rambures) alla tout courant dire à Madame la Dauphine : Vraiment, Madame, je viens de voir une belle choſe, Leuvveſtein a été mariée tout comme vous, & le Curé l'a nommée tout haut Sophie de Baviere. Comment ! reprit Madame la Dauphine, il ne l'a pas nommée

nommée Comteſſe de Leuvveſtein, & là-deſſus elle ſe mit fort en colere, & ſe fit rapporter le Contrat de Mariage, & voulut abſolument qu'elle ſignât Comteſſe de Leuvveſtein. Pour voir qui avoit tort ou raiſon, voici le fait. Vers l'an 1350. Frederic le Victorieux, après la mort de ſon Frere, l'Electeur Palatin, prit l'adminiſtration de l'Electorat pendant l'enfance de ſon Neveu. Quelques années après, ſous pretexte de mieux défendre le Païs, attaqué par des ennemis puiſſans, il prit le titre d'Electeur. Les Etats lui repreſenterent le droit de ſon Neveu, il en convint & déclara qu'il alloit épouſer Claire de Dettinguen, ſimple Demoiſelle, afin que les enfans qu'il en auroit, venant d'une mere qui n'étoit ni Princeſſe, ni Comteſſe de l'Empire, ne fuſſent pas en droit, après ſa mort, de diſputer l'Electorat à ſon Neveu. Il donna, dans la ſuite, aux enfans qu'il eut de Claire de Dettinguen le Comté d'Eveſtein, & ils ſe ſont depuis acquis celui de Leuvveſtein. Après la mort de Frederic le Victorieux, ſon Neveu fut Electeur; il eut des enfans & des petits-enfans, qui étant morts ſans enfans, l'Electorat

passa à la branche de Simerin, sans que les petits Comtes d'Evestein & de Leuvvestein fussent écoutez sur leurs prétentions bonnes ou mauvaises, car ils prétendoient qu'on ne leur avoit fait ceder leurs droits qu'à la branche aînée. Quoiqu'il en soit, malgré leur naissance légitime, que personne ne leur dispute, & quoiqu'ils soient bien veritablement de la Maison de Baviére, ils n'ont jamais tenu en Allemagne que le rang de Comtes.

Quant au surnom de Baviére, on peut dire que les Princes & les Comtes, en Allemagne, ne portent point de surnom, parce que tous les Cadets d'une Maison prennent à perpétuité les tîtres de Terres qui appartiennent à leurs Armes, & ausquels ils peuvent succeder. Néanmoins comme Leuvvestein étoit dans un cas particulier, on trouve dans la Ville de Heilderberg une Epitaphe d'un Comte de Leuvvestein, qui est nommé Loüis de Baviére. Madame de Dangeau, en se mariant en France, avoit crû devoir suivre les Coûtumes du Païs où elle s'établissoit & prendre le surnom de Baviére.

Les Comtes de Leuvvestein ses freres l'a-

voient

voient pris en prêtant Foi & Hommage à la Chambre de Metz, & personne n'y avoit trouvé à redire. Madame la Dauphine ne voulut pas écouter les raisons qu'on vouloit lui alleguer là-dessus, & il fallut passer par : *Tel est Notre Plaisir*. On reforma le Contrat de mariage; mais le Roi eut la bonté de faire écrire dans toutes les Cours d'Allemagne, qu'il ne prétendoit pas que cela fit aucun tort à la Maison de Leuvvestein. On ne fit point de querelle à Madame de Dangeau sur les armes de Baviére, qu'elle porta sur le tout comme tous ceux de la maison de Leuvvestein. Huit jours après, le Roi choisit le Comte Philippe de Leuvvestein frere de Madame de Dangeau pour être Abbé & Prince de Morbac; il étoit l'un des trois que les Moines avoient présentez à Sa Majesté

Mademoiselle de Rambures se maria avec le Marquis de Polignac, elle n'étoit pas fort riche, mais elle avoit de bons amis; Monseigneur pressa fort le Roi de la marier & lui fit donner cinquante mille écus.

On vit à Paris la même année à la face de Dieu & des hommes une cérémonie fort extraordinaire. Le Maréchal de

de la Feüillade fit la consecration de la Statuë du Roi qu'il avoit fait élever dans la Place nommée des Viectoirs. Le Roi est à pied & la Renommée lui porte une Couronne de laurier sur la tête. C'est le plus beau jet, qu'on ait encore vû. La Feüillade fit trois tours à cheval autour de la Statuë à la tête du Régiment des Gardes dont il étoit Colonel, & fit toutes les prosternations que les Payens faisoient autrefois devant les Statuës de leurs Empereurs. Le Prevôt des Marchands & les Echevins étoient présens, il y eut le soir un feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville, & des feux par toutes les ruës. Bullion Prevôt de Paris pretendoit devoir assister à la Cérémonie à la tête du Châtelet & marcher au côté gauche du Gouverneur. Il fondoit sa pretention sur un Livre imprimé des Antiquitez de Paris, où il est dit, que lorsque la Statuë de Henri IV. fut placée sur le Pont-Neuf, le Gouverneur, le Prevôt de Paris, le Lieutenant Civil & le Prevôt des Marchands & Echevins y assisterent; mais le Roi ayant appris qu'en 1639. lorsque la Statuë de Loüis XIII. fut élevée dans la Place Royale, le Prevôt de Pa-

ris, ni le Châtelet ne s'y étoient pas trouvez, il décida contr'eux, & ils ne s'y trouverent point. On dit que la Feüillade avoit dessein d'acheter une Cave dans l'Eglise des Petits Peres, & qu'il prétendoit la pousser par dessous terre jusqu'au milieu de la Place des Victoires, afin de se faire enterrer précisément sous la Statuë du Roi. Il avoit eu aussi la vision de fonder des lampes perpétuelles qui auroient éclairé la Statuë nuit & jour. On lui retrancha le jour. Les Villes de Dijon, d'Arles, de Reims & plusieurs autres firent dans la suite élever des Statuës en l'honneur du Roi.

Je vais raporter ici une chose assez singuliere de Monsieur de la Feüillade; il étoit fort ami de ma mere, & ~~en lui~~ parlant il l'apelloit toûjours ma bonne amie. Un jour à Saint Germain ma Mere étant logée à l'Hôtel de Richelieu, la Feüillade entra dans sa Chambre, j'étois au chevet du lit de ma Mere, qui me faisoit écrire à la Reine de Pologne, il fit sortir Marion, sa femme de chambre, ferma la porte & commença à se promener à grands pas; comme un furieux, il jetta son chapeau

par

par terre, & disoit tout haut, non, je n'y puis plus tenir, je suis percé de coups, j'ai eu trois Freres tuez à son service, il sçait que je n'ai pas un sol, & que c'est Prudhomme qui me fait subsister, & il ne me donne rien: Adieu, ma bonne amie, disoit-il, en s'adressant à ma Mere: qui étoit dans son lit: Adieu, je m'en vais chez moi, & j'y trouverai encore des choux. Ma mere lui dit vous êtes fol, ne connoissez-vous pas le Roi? C'est le plus habile homme de son Royaume, il ne veut pas que les Courtisans se rebutent, il les fait quelques fois attendre long-tems, mais heureux ceux dont il exerce la patience, il les accable de bien-faits; attendez encore un peu & il vous donnera assurément, puisque vos services meritent qu'il vous donne; mais au nom de Dieu, renouvellez d'assiduitez, paroissez gai, demandez tout ce qui vacquera, si une fois il rompt sa gourmette de politique, s'il vous donne une pension de mille écus, vous êtes grand Seigneur avant qu'il soit deux ans; il la crut, fit sa cour à l'ordinaire & s'en trouva bien; sa fortune égala celle de Monsieur la Rochefoucault, autre griselidis parmi

les Courtiſans, qui, après avoir été quinze ans de tous les plaiſirs du Roi, & preſque ſon favori, ſans avoir de chauſſes, paſſa tout d'un coup de la ſouveraine indigence à la ſouveraine opulence, par la ſource intariſſable des graces que le Roi fit couler chez lui, dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, & qu'il commençoit auſſi à deſeſperer: mais il n'a jamais ſçu profiter des liberalitez du Roi; & quand on lui donnoit cent mille écus, ſes valets en prenoient d'abord cinquante.

Il y avoit trois ans que Pelletier étoit Controlleur Général; & comme en tems de Paix les affaires vont toutes ſeules, & qu'il ne faut point chercher des reſſources nouvelles, les beſoins ordinaires ſuffiſant à tous les moyens, le Roi étoit fort content de lui, & lui faiſoit ſouvent des gratifications. Il venoit de lui donner cent mille livres, lorſqu'il lui accorda l'agrément de la Charge de Préſident à Mortier, vacante par la mort du Préſident le Coigneux, & il lui donna encore cinquante mille écus pour lui aider à payer les trois cens cinquante mille livres. On l'appelloit le petit Miniſtre du vivant de Monſieur

le

le Tellier. Il le copioit dans ses manieres modestes. On l'accusoit de n'être pas fort habile, mais s'il n'avoit pas l'esprit aussi fin que son Patron, il avoit peut-être le cœur aussi bon.

Il avoit peine à promettre, mais l'on pouvoit se fier à lui, quand une fois il avoit promis. Il est vrai qu'étant homme de bien & fort scrupuleux, il ne pouvoit prendre son parti sur rien de peur de se tromper & de faire tort à quelqu'un. Cela me fait souvenir de ce que m'a conté l'Evêque de Bayeux. Il alla un jour à Chaville avec l'Evêque de Coutances, voir le Chancelier le Tellier; & dans la conversation, le discours étant tombé sur Monsieur le Pelletier, Monsieur le Tellier leur demanda s'ils sçavoient comment il avoit été fait Controlleur Général, & le leur conta de cette maniere. Après la mort de Monsieur Colbert, le Roi me dit un jour : Monsieur le Tellier, j'ai envie de mettre les Finances entre les mains de Monsieur le Pelletier, qu'en pensez-vous? Sire, lui répondis-je, Votre Majesté ne doit pas me croire, le pere de Monsieur le Pelletier a été mon tuteur, & j'ai toûjours regardé ses enfans com-

me les miens. N'importe, dit le Roi, dites-moi ce que vous en pensez ? Sire, j'obéïs. Monsieur le Pelletier est homme de bien & d'honneur, fort appliqué; mais je ne le crois pas propre aux Finances, il n'est pas assez dur. Comment! reprit le Roi, je ne veux point qu'on soit dur à mon Peuple, & puisqu'il est fidéle & appliqué je le fais Controlleur Général. Voila ce que l'Evêque de Bayeux m'a conté. La suite a bien fait voir que Monsieur le Tellier connoissoit son homme, puisqu'il a été obligé de se décharger sur Monsieur de Pontchartrain d'un poids trop pesant. Or ce Monsieur de Pontchartrain étoit bien un autre génie; aussi fidéle & pour le moins aussi desintéressé, infatigable au travail, qui voit tout, qui peut tout, qui a trouvé le moyen de fournir depuis huit ans cent cinquante millions par an, avec du parchemin & de la cire, en imaginant des Charges & faisant des marottes, qui ont été bien venduës: modeste dans sa fortune, n'ayant reçu du Roi aucune gratification, hors peut-être une Charge de Conseiller au Parlement pour son fils, décisif, faisant plus d'affaires en un jour que l'autre n'en

n'en faisoit en six mois, ayant pour maxime qu'il faut toûjours aller en avant, quand même on devroit se tromper quelque-fois, sauf à revenir sur ses pas, & à reparer sans rougir les fautes qu'on auroit faites par trop de précipitation; & je suis témoin que cela lui est arrivé une fois ou deux, sans qu'il en fût embarrassé, ce qui me paroît heroïque à un Ministre, qui d'ordinaire n'aime pas avoir tort: il est pourtant vrai qu'on se plaint, car quoi qu'il soit mon ami, *magis amica veritas*, j'en dirai le bien & le mal.

On se plaint qu'il n'entre pas assez dans l'affliction des particuliers, & que quand un pauvre homme, ruïné par une taxe, vient lui demander quelque moderation, il lui dit, avec un visage riant, Monsieur il faut payer; au lieu qu'il diminueroit le mal du patient, en témoignant y prendre part, par un visage triste, ou seulement en haussant les épaules; j'ai oüi dire à un homme, qui sortoit de son Audience: j'aimois encore mieux le plis du front de Colbert.

Je ne sçaurois m'empêcher de dire ici deux mots d'une nouvelle Hérésie

qui fait beaucoup de bruit dans l'Egliſe.

Les erreurs des Quiétiſtes ſont tirées, pour la plûpart, de quelques paſſages mal entendus des plus devots & des fameux Auteurs qui ont écrit ſur l'Oraiſon Mentale; ils prétendent que quand une fois on s'eſt donné à Dieu de tout ſon cœur, on doit être dans un ſaint repos, ce qu'ils appellent l'état de quiétude, ou l'Oraiſon de quiétude, ce qui leur a fait donner le nom de Quiétiſtes; ils diſent, pour ne pas troubler cet état de quiétude, qu'il ne faut pas ſe mettre en peine de faire de nouveaux actes d'amour de Dieu; qu'il faut s'abandonner entierement aux mouvemens de l'eſprit Divin, ſans s'embarraſſer, ni des Myſteres, ni des Cérémonies, & que la partie ſuperieure de l'ame étant dans un ſaint repos, elle ne doit pas prendre garde à tout ce qui arrive à ſon imagination, & même à ſon corps. Ces maximes une fois reçûës dans les eſprits contemplatifs, y produiſent tous les jours de nouvelles erreurs; & dans les cœurs libertins, elles ſont ſuivies d'une infinité de deſordres ſcandaleux: Molinos, Docteur Eſpagnol,

homme

homme d'une grande piété exterieure, & d'une imagination fort vive, étoit regardé comme le Chef des Quiétistes; sa Doctrine avoit dequoi contenter les esprits speculatifs & les vicieux; les devots de bonne foi y trouvoient assez dequoi se laisser surprendre, & en peu de tems elle s'étoit répanduë par toute l'Italie; il est même certain que le Pape Innocent XI. estimoit personnellement Molinos; il a depuis donné le Chapeau de Cardinal à Petrucci, qui a écrit à peu près les mêmes choses que Molinos, & qu'on regardoit dans Rome comme le premier de ses Disciples, & l'on prétend que Sa Sainteté auroit eû peine à permettre qu'on fît le Procès aux Quiétistes, si le Roi, étendant son zéle contre les Hérétiques au-delà des bornes de ses Etats, n'avoit ordonné au Cardinal d'Estrées de lui remontrer la nécessité absoluë de s'opposer à une Hérésie qui s'insinuoit si agréablement. Ce fut sur les remontrances de ce Cardinal que la Congrégation du Saint Office travailla au Procès de Molinos; le Cardinal d'Estrées, qui étoit de cette Congrégation, y exposa, avec beaucoup de science & de zéle, tout ce qu'il

y avoit de dangereux dans cette Doctrine, & fit si bien que la Congrégation fit mettre en prison Molinos, & quelques-uns de ses sectateurs. Elle condamna ensuite vingt-deux Propositions, tirées de ses Ouvrages.

Cependant le mal du Roi s'étant augmenté considerablement, & les Medecins & Chirurgiens, n'ayant fait que l'adoucir, au lieu de l'approfondir, il résolut d'aller à Barege, & de partir vers les Fêtes de la Pentecôte; il nomma pour être dans son Carrosse, Monseigneur, Monsieur, Madame de Bourbon, la Princesse de Conti & Madame de Maintenon; il y avoit déja cinq ou six ans que le Roi donnoit des marques assez publiques de la consideration particuliere qu'il avoit pour Madame de Maintenon: Il l'avoit fait Dame d'Atour de Madame la Dauphine, elle avoit eu soin de l'éducation de Monsieur le Duc du Maine, ce qui lui avoit donné mille occasions de montrer au Roi de quoi elle étoit capable; son esprit, son jugement, sa droiture, sa piété & toutes ses vertus, qui ne gagnent pas toûjours les cœurs aussi vîte que la beauté, mais qui établissent leurs conquêtes sur

ſur des fondemens bien plus ſolides & preſque inébranlables. Elle n'étoit plus dans une fort grande jeuneſſe, mais elle avoit les yeux ſi vifs & ſi brillants, il paroiſſoit tant d'eſprit ſur ſon viſage quand elle parloit d'action, qu'il étoit difficile de la voir ſouvent ſans prendre de l'inclination pour elle. Le Roi accoûtumé dès ſon enfance au commerce des femmes, avoit été ravi d'en trouver une qui ne lui parloit que de vertu ; il ne craignoit point qu'on dît qu'elle le gouvernoit, il l'avoit reconnuë modeſte & incapable d'abuſer de la familiarité du maître. D'ailleurs il étoit tems pour la ſanté de ſon corps & pour celle de ſon ame qu'il ſongeât à l'autre vie, & cette Dame étoit aſſez heureuſe pour y avoir ſongé de bonne heure. La retraite auſtére à laquelle les perſonnes en faveur ſont preſque toûjours condamnées, ne lui faiſoit aucune peine ; ce fut une grande diſtinction pour elle d'être nommée pour faire le voyage de Barege avec le Roi, & d'autant plus grande qu'il fit dire en même tems à Madame de Monteſpan qu'elle n'iroit pas, ce qui lui donna de furieuſes vapeurs ; la préference d'une per-

ſonne qu'elle eſtimoit beaucoup au-deſſous d'elle, la mettant hors des gons. Elle avoit déja eu le chagrin de s'entendre prononcer l'Arrêt de ſa condamnation par une bouche qui lui étoit devenuë odieuſe. Madame de Maintenon lui avoit déclaré de la part du Roi en termes exprès, qu'il ne vouloit plus avoir avec elle aucune liaiſon particuliere, & qu'il lui conſeilloit de ſon côté de ſonger à ſon ſalut, comme il y vouloit ſonger du ſien. C'étoit de grandes paroles qu'elle n'avoit pas voulu porter légerement, elle s'en étoit fait prier pluſieurs fois, en diſant au Roi qu'il auroit peut-être de la peine à les ſoûtenir, mais il l'en avoit tant preſſée qu'à la fin elle l'avoit fait, & la paille étant une fois rompuë, elle avoit eu le courage de l'en faire ſouvenir de tems en tems, de peur que la bonté de ſon cœur & une longue habitude ne le fît broncher & peut-être tomber tout à fait.

Madame de Monteſpan s'en alla à Paris dans ſa maiſon de Saint Joſeph, pour y décharger une bile noire qui la ſuffoquoit; elle envoya querir Madame de Miramion la plus fameuſe dévo-

te

te du tems, pour voir si une conversation toute de Dieu, lui pourroit faire oublier les hommes; ha? Madame, lui dit-elle, en l'embrassant, il me traite comme la derniere des femmes, & cependant depuis le Comte de.... je ne lui ai pas touché le bout du doigt. La bonne dévote, à ce qu'elle m'a dit, se seroit bien passé de la confidence. Le lendemain Madame de Montespan, sans prendre congé du Roi, ni de personne, s'en alla à Ramboüillet. Le Roi permit à Mademoiselle de Blois de la suivre & le défendit au Comte de Toulouse; mais au bout de huit jours le Roi se trouvant fort soulagé & en état de monter à cheval, il déclara qu'il n'iroit point à Barege, ce qui fit un grand plaisir aux Courtisans qui n'aiment pas la dépense, quand ils ne la croyent pas necessaire à leur fortune. Monsieur, à force de prieres avoit obligé le Roi à montrer son mal à Bessiere fameux Chirurgien de Paris, qui n'avoit pas cru que Barege fût necessaire. Aucun Chirurgien ne l'avoit encore vû que Felix; & quoiqu'il fût habile, l'experience journaliere lui manquant, ainsi qu'à tous

tous les Medecins & Chirurgiens de la Cour, il avoit besoin de conseil.

Dès que le Roi eut résolu de ne point faire le voyage, il eut la bonté ou la foiblesse de le mander à Madame de Montespan, qui étoit encore à Ramboüillet, & qui partoit le lendemain pour Fontevraud ; elle fut transportée de joye, & revint toute courante à Versailles. Là, elle esperoit encore de rengager un Prince qui avoit pour elle tant d'égards ; & se flattant d'être encore aimable, elle attribuoit à un reste de passion ce qui ne venoit que de politesse. Le Roi l'avoit quittée de pure lassitude. La surprenante & éclatante beauté de Mademoiselle de Fontanges l'avoit emporté sans reflexion & presque malgré lui. Il avoit été touché de sa mort précipitée, & s'étoit rendu ensuite aux sages conseils de Madame de Maintenon ; elle avoit trouvé le bon moment pour lui faire sentir l'horreur d'un état presque semblable à celui de David aimant Betsabée ; & lui avoit fait envisager quel seroit son bonheur, si après avoir regné avec tant de gloire pendant quatre-vingt ans & peut-être davantage sur la plus belle partie du monde,

monde, il pouvoit devenir un grand ſaint, & paſſer pour toute l'éternité dans un Royaume infiniment plus beau & plus ſouhaitable, que l'Empire de tout l'Univers; elle l'avoit fait entrer peu à peu dans les vûës de l'Eternité, & s'étoit acquis par-là, auprès de lui une faveur d'autant plus ſolide, que les interêts humains n'y avoient aucune part.

Dès que Madame de Monteſpan fut revenuë à Verſailles, le Roi alla chez elle & y continua à y paſſer tous les jours en allant à la Meſſe; mais il n'y étoit qu'un moment & toûjours avec ſes Courtiſans, de peur qu'on ne le ſoupçonnât de reprendre des chaînes rompuës depuis pluſieurs années.

Le Roi au commencement de l'Eté, afin de tenir ſes Troupes en haleine avoit marqué quatre Camps pour la Cavalerie, le premier en Flandres commandé par Montbron, le ſecond ſur la Farn par Saint Ruh, le troiſiéme ſur la Farre par Bulonde, & le quatriéme ſur la Charente commandé par Bouflers qui avoit aſſez peu d'eſprit, mais que beaucoup de courage & de bravoure, & une application extraordinaire, commen-

çoient

çoient à faire valoir. Le Comte de Tessé, quoiqu'il ne fût encore que Brigadier, alla commander en Dauphiné à la place de Saint Ruh. Il étoit jeune & promettoit beaucoup, une présence agréable, du courage, beaucoup d'esprit, de l'ambition, & une diligence à la Bouflers lui tenoient lieu d'experience, & l'on jugeoit aisément qu'il pouvoit aller loin. On sera peut-être bien aise d'apprendre ici une des premieres causes de sa fortune : il revenoit à Paris de sa Garnison, lorsqu'il rencontra vers Château-Thierry Messieurs les Princes de Conti qui couroient la poste. Ils lui dirent qu'ils alloient en Hongrie & qu'ils étoient partis sans congé du Roi. Il osa leur remontrer qu'ils faisoient mal, ils se mocquerent de lui & renouvellerent de jambes; Tessé leur dit, Messieurs, je ne vous quitterai point & je m'en vais envoyer un Courier au Roi, pour lui dire où vous êtes, ils se mirent à rire en disant ton Courier ne sera pas à Versailles que nous serons hors du Royaume ; il ne laissa pas de l'envoyer & prit des chevaux de poste avec eux, & toûjours plaisantant les suivit jusqu'à ce que M.

le

le Prince de Conti reçut la Lettre, par laquelle le Roi lui juroit parole de Roi que s'il ne revenoit inceſſamment, il ne rentreroit jamais dans le Royaume de ſon vivant. Teſſé redoubla ſes bons avis, & les Princes, tout murement conſideré, revinrent à Verſailles & demanderent pardon.

Le Roi d'Angleterre avoit auſſi un Camp dans ſon Païs, il s'imaginoit qu'en tenant 30000. hommes ſur pied & les payant bien, il ſeroit toûjours en état de faire tout ce qu'il voudroit: Pauvre Prince qui ne ſongeoit pas que ces 30000. hommes étoient des Anglois tout prêts à l'abandonner, dès qu'il voudroit entreprendre la moindre choſe contre leurs libertez; je me ſouviens à ce propos d'avoir oüi dire à Savel envoyé extraordinaire du Roi d'Angleterre en France, comblé de biens-faits de ſon maître, qu'il ſeroit le premier à prendre les Armes contre lui s'il abuſoit de ſon autorité; & s'il choquoit le moins du monde les Loix du Royaume.

Il y eut à Verſailles au mois de Mai un Carrouſel fort magnifique, composé de trente Cavaliers, & de trente Dames.

Dames. Le Roi & Madame la Dauphine ſe rendirent dans les grandes Ecuries à la chambre de M. le Grand, d'où ils virent la marche, la Comparſe & les Courſes. On courut d'abord les Têtes en deux courſes. Le Grand Prieur, le Marquis de Neſle, Murcé, le petit Duras & Nangis apporterent chacun ſept Têtes, & diſputerent le Prix. Ils recoururent tous cinq, le Grand Prieur & le Marquis de Neſle ſe le diſputerent longtems, & emporterent chacun les quatre têtes. Le Roi y prenoit fort grand plaiſir lorſque le vieux Duc de Saint Aignan qui avoit été nommé Juge du Camp à cauſe de ſa grande experience en ces ſortes de combats, vint dire tout haut que ces Meſſieurs demandoient à partager. La propoſition déplut tellement au Roi qu'il ſe leva & rompit les courſes & dit que ni l'un, ni l'autre n'auroit le Prix, que tous les Chevaliers rentreroient dans leurs droits & que le Carrouſel recommenceroit le lendemain. Le pauvre Marquis de Neſle n'avoit aucune part à tout cela, le même Grand Prieur prétendit que le vieux Saint Aignan avoit mal entendu & qu'il n'avoit jamais fait une propoſition ſi ridicule.

Le

Le lendemain le Roi ſe rendit au même lieu à cinq heures du ſoir. Monſeigneur emporta d'abord ſept têtes, & l'on eſperoit qu'il auroit le Prix, lorſque le Comte de Brionne fut aſſez innocent pour les emporter toutes huit. Perſonne ne les lui diſputa. Après les têtes, on courut la Bague pour le ſecond Prix. Le Grand Prieur le gagna, & finit. Le Roi donna les deux Prix, qui étoient deux Epées de Diamans, le premier beaucoup plus gros que le ſecond ; j'oubliois à dire que les Princeſſes y brillerent extrêmement. La magnificence des habits, des aigrettes de plumes, les Perles & les Diamans faiſoient paroître encore davantage les graces qu'elles avoient reçûës de la nature.

Le jour de la Pentecôte le Roi fit quatre nouveaux Chevaliers de l'Ordre, ſçavoir M. le Duc de Chartres, M. le Duc, M. le Prince de Conti, & M. le Duc du Maine. Il ſortit de ſon appartement ſur les onze heures pour aller à la Chapelle, & marcha en ordre avec tous les Chevaliers. Monſeigneur marchoit ſeul devant lui, Monſieur ſeul, Monſieur de Chartres ſeul, Monſieur

le

le Duc marchoit entre Monſieur le Duc de Bourbon & Monſieur le Prince de Conti, Monſieur le Duc du Maine marchoit ſeul devant eux, & après lui, tous les autres Chevaliers deux à deux. Après la Grande Meſſe, qui fut dite par Monſieur l'Archevêque de Paris, Prélat de l'Ordre, SA MAJESTE' ſe mit ſur un marche-pied dans un Fauteüil, & reçut le ſerment de quatre nouveaux Chevaliers. Monſieur le Duc de Chartres fut preſenté par Monſeigneur & par Monſieur, faiſant tous trois les reverences enſemble, & de front; puis vint Monſieur le Duc de Bourbon, entre Monſieur le Prince & Monſieur le Duc, enſuite Monſieur le Prince de Conti, entre les Ducs de Chaulnes & de Saint Simon, & Monſieur du Maine, entre les Ducs de Crequi & de Saint Aignan. Monſieur de Montauſier pouvoit diſputer cet honneur, à Monſieur de Saint Aignan, parce qu'il avoit cedé ſon Duché à Monſieur de Beauvillier ſon fils; mais il ne le voulut pas faire & en fut loüé. Monſieur le Duc de Bourbon pretendoit marcher dans cette Cérémonie, côte à côte de Monſieur de Chartres, ne le

vou-

voulant conſiderer que comme premier Prince du Sang, mais le Roi prononça en faveur de M. le Duc de Chartres, à qui,en toutes occaſions,il donne rang diſtingué des Princes du Sang.

Ce fut à peu-près dans ce tems-là, que Madame de Maintenon ſe ſervit de ſa faveur, pour faire le plus bel établiſſement qui ait été fait en France depuis cent ans, ſi l'on en excepte celui des Invalides, qui doit paſſer devant. Elle fit fonder par le Roi la maiſon de Saint Cyr où deux cens cinquante Demoiſelles, depuis l'âge de douze ans juſqu'à vingt, doivent être nourries, entretenuës & élevées ſelon leur qualité. Il doit y avoir trente-ſix Dames de Chœur, qui d'abord ne faiſoient que des Vœux ſimples, mais qui depuis, après une mure déliberation font les Vœux abſolus de chaſteté, de pauvreté & d'obéïſſance, & ſont comme les autres Religieuſes.

Le Roi a uni à cette Maiſon la manſe Abbatiale de Saint Denis, qui vaut cent mille livres de rente, & lui a acheté des fonds de terre pour cinquante mille livres de rente, à condition qu'on n'y pourra jamais recevoir aucune gratification

tification que du Roi ou de ses Successeurs. Les Demoiselles avant que d'y être reçûës doivent faire preuve de quatre races du côté des Peres, les mesalliances fréquentes obligent à négliger le côté des Meres ; & elles auront les places de Religieuses que le Roi donne dans toutes les Abbayes du Royaume, chaque fois qu'elles vacquent. Les bâtimens de Saint Cyr ont été élevez avec une magnificence Royale, mais avec tant de précipitation qu'on y a fait des fautes considerables, n'ayant pas laissé le tems au bois vert de secher avant que d'être employé. On a changé & rechangé plusieurs fois les constitutions pour trouver le meilleur, & l'Abbé Tiberge, Superieur des Missions Etrangeres, y a employé beaucoup de tems & d'esprit.

Madame de Maintenon est entrée dans le moindre détail avec une capacité & une patience bien au-dessus de son sexe, mais necessaire en cette occasion ; & si son zele ne l'avoit soutenuë, les difficultez toûjours nouvelles auroient été capables de la rebuter. Elle avoit depuis long-tems l'idée de cet établissement, la pauvreté où elle s'étoit vûë elle-même,

me, dans le commencement de sa vie, malgré une naissance fort noble, la faisoit entrer dans les besoins des filles de qualité, & lui faisoit chercher les moyens de les tirer de la pauvreté. Ce lui étoit tous les jours une nouvelle occasion de remercier Dieu ; heureuse de pouvoir faire aux autres, ce que dans de certains tems elle eut été bien aise qu'on lui eût fait ; j'ai même oüi dire que dès les premieres lueurs de sa fortune médiocre, elle avoit eu soin de quelques pauvres Demoiselles, tant elle étoit portée naturellement à cette sorte de charité ; aussi quand elle se vit par avance au comble de la grandeur humaine, son zele n'eut plus de bornes, & il ne lui en fallut pas moins, pour soulager d'une maniere sensible, toute la Noblesse du Royaume : je serai obligé dans la suite de ces Mémoires à parler souvent de Saint Cyr.

Ce fut la même année que le Roi fit un grand plaisir à Monsieur le Duc, en lui accordant les grandes entrées, c'est-à-dire, le droit d'entrer le matin dans sa chambre en même-tems que les premiers Gentilshommes de la Chambre, dès qu'il est éveillé avant qu'il sorte du

lit.

lit. Car quand il se léve & qu'il prend sa robe de chambre & ses pantoufles les brevets entrent, & ensuite les Officiers de la Chambre & les Courtisans, pour qui les Huissiers demandent d'abord, & puis tout entre pêle mêle, pourvû que ce soit visage connu. Monsieur le Duc n'étoit pas content depuis long-tems, le Roi n'avoit jamais voulu lui confier ses armées; il n'avoit eu de commandement que sous Monsieur le Prince, cela l'avoit extrémement mortifié, & cependant une bagatelle le transporta de joye, & dissipa des chagrins qui, peut-être, n'étoient pas trop mal fondez.

Le Roi donna en même-tems vingt mille écus à Villacerf pour la Vaisselle d'argent de la Reine, qui lui appartenoit, comme son premier Maître d'Hôtel, & cinquante mille livres à Monsieur du Harlay, Procureur Général, pour lui aider à payer le Menil-montant, Maison de Plaisance, qu'il avoit achetée depuis peu; il donna aussi cent mille livre à M..... & huit mille livres de pension à Monsieur de Ville, Gentil-homme Liégeois, qui a inventé & conduit à sa perfection la machine

de

de Marly. Personne ne lui plaignoit une pareille récompense, & c'est à lui que nous avons l'obligation d'avoir de belles eaux à Versailles. Cette Machine est admirable dans sa grandeur, & en même-tems dans sa simplicité. Les Ambassadeurs Siamois employerent cinq heures à la comprendre & à la faire dessigner, & quand j'ai demandé au gros Ambassadeur, avant son départ, ce qu'il avoit trouvé de beau en France, il me dit qu'après les Troupes du Roi & ses Places de Guerres, c'étoit la machine de Marly.

Cependant la révocation de l'Edit de Nantes, en nous affoiblissant par la desertion d'une infinité de Braves gens, en nous appauvrissant par le transport de tant de millions hors du Royaume, faisoit la Grandeur du Prince d'Orange; il s'enrichissoit de nos pertes, car d'abord il se déclara protecteur de tous les François refugiez en Hollande pour la Religion: il leur accorda des Priviléges dans toutes les Villes, il donna des pensions à leurs Ministres & prit auprès de lui ceux qui avoient le plus de réputation, comme Claude & Menard. Il se servit de ceux qui sçavoient le mieux

écrire pour répandre insensiblement dans les esprits ce qui lui convenoit ; il leur donna la permission de tenir des espéces de Synodes nationaux composez des seuls François ; & après s'être assuré d'eux par la Religion, il les engagea par ses biens-faits. Il obligea les Etats Généraux à donner aux Officiers François refugiez cent mille florins de pension qu'il distribuoit à sa fantaisie, & envoya ensuite plus de cinquante Officiers dans les garnisons, où, après leur avoir fait prêter le serment de fidelité, il leur fit promettre de servir contre tous les Princes du monde sans exception. Il donna des Charges à tous ceux qu'il voyoit propre à entrer dans les Troupes, Officiers ou soldats, & leur fit avoir des emplois au-dessus de ceux qu'ils avoient eûs en France, afin que les premiers pas qu'ils faisoient dans son service leur parût déja un commencement d'élevation ; il ne négligea pas même ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes, forma en Hollande des Compagnies de Cadets. Il mit dans ses Gardes l'Etang, qui, après avoir été à Monsieur de Turenne avoit eu un Régiment de Cavalerie ; il fit des gratifications

cations à la Melomere qui avoit été Brigadier en France, à Coulon Ingenieur, à la Caillemotte fils de Ruvigny, à Mirmont & à beaucoup d'autres, toûjours dans la pensée de se fortifier contre la France, & d'avancer ses desseins sur l'Angleterre.

Me voici arrivé à une affaire où l'on me pardonnera bien si je m'étends plus que de coûtume, c'est l'affaire de Siam: elle m'a passé par les mains, je marquerai beaucoup de petites particularitez fort ignorées du public, je tâcherai même de ne rien dire de ce qui est dans mon Journal. Je proteste que j'ai toûjours dit vrai, mais que je n'ai pas toûjours dit tout ce que je sçavois. Or, dans ces Mémoires-ci je ne garderai point de mesures, & dirai tout sans déguisement.

J'étois tranquille dans le Séminaire des Missions Etrangeres lorsque Bergeret, premier Commis de Monsieur de Croisi & mon ancien ami, me vint voir. Il me conta dans la conversation, qu'il étoit venu des Mandarins Indiens, & qu'on parloit d'envoyer un Ambassadeur au Roi de Siam, pour lui proposer de se faire Chrétien; qu'il y avoit beaucoup de

disposition, & que c'étoit là un emploi digne d'un Ecclesiastique habile & zelé. Il me dit de plus qu'il me conseilloit d'y songer; & que si cela dépendoit de M. de Croisi, mon affaire seroit bien-tôt faite, mais qu'à cause de la Marine, elle étoit entierement au pouvoir de M. de Seignelay.

Il n'en fallut pas davantage pour me mettre dans la tête l'ambition Apostolique d'aller au bout du monde convertir un grand Royaume. J'en parlai au Cardinal de Boüillon, mon ami dès l'enfance; & sans perdre de tems, il alla me proposer à Monsieur de Seignelay son ami. Ce Ministre lui dit qu'il venoit trop tard, que le Chevalier de Chaumont, homme de qualité & de vertu étoit nommé Ambassadeur; qu'on avoit été assez embarrassé à trouver un homme propre à cet emploi-là; que le Chevalier de Nesmond avoit été sur les rangs, & que deux jours plûtôt mon affaire étoit faite. Le Cardinal me rendit cette réponse; mais je ne perdis pas courage: les idées de Missions étoient entrées trop avant; je lui representai que le Chevalier de Chaumont pouvoit mourir en chemin, & que l'Ambassade

tombe-

tomberoit entre les mains de quelque Marin peu versé en ces sortes de matiéres ; que la Religion en pouvoit souffrir ; que d'ailleurs le Roi de Siam, se voulant convertir, le Chevalier médiocre Théologien lui donneroit des instructions assez superficielles, enfin je le priai de demander pour moi la Coadjutorerie du Chevalier & l'Ambassade ordinaire, en cas que le Roi se fît instruire dans la Religion Chrétienne. Il parla au Roi qui m'accorda ma demande, en disant : je n'avois pas encore oüi parler d'unCoadjuteur d'Ambassade, mais il y a raison, à cause de la longueur & du péril d'un pareil voyage. L'affaire étant reglée, j'allai à Versailles chez Monsieur de Seignelay pour y recevoir mes instructions ; j'entrai dans son Antichambre à trois heures, j'attendis patiemment jusqu'à quatre, & je commençois à m'ennuyer lorsque Monsieur le Marquis de Denonville, qui s'en alloit Viceroi en Canada y vint aussi ; il fit dire qu'il étoit là, on lui répondit comme à moi, *adesso*, *adesso*. Nous nous mîmes à causer ensemble ; l'un alloit vers l'Orient, l'autre vers l'Occident ; en causant sonnent cinq,

six & sept heures sans qu'on songeât à nous donner audience. M. de Seignelay étoit dans son cabinet avec Cavoye & trois ou quatre autres Commenseaux rians de tems en tems à gorge déployée. J'admirois la patience héroïque d'un Mestre-de-Camp de Dragon, qui peut-être dans le fond n'étoit pas plus content que moi; enfin on l'appella le premier; il demeura un quart-d'heure dans le cabinet; on m'appella ensuite; je ne sçai pas si on lui fit excuse de l'avoir fait attendre, mais pour moi on ne m'en dit pas un mot. Je partis deux jours après contre l'avis de tous mes parens, qui faisoient fort les gens en colere, peut-être pour ne pas être obligé de m'offrir une pistolle. Il n'y eut au monde que le Cardinal de Boüillon qui me donna mille écus. Les usuriers me fournirent tout le reste qui m'étoit nécessaire, & mirent sur ma tête, à la grosse avanture; ils s'en sont bien trouvez par la suite, mais pour moi, si j'en ai rapporté le moule du pourpoint, mes affaires en ont été dérangées dix ans durant, Il faut bien du tems à un Ecclesiastique pour prendre sur ses revenus vingt mille livres d'extraordinaire.

Mon

Mon Frere me fit souvenir d'une certaine Horoscope où l'on m'avoit dit beaucoup de choses qui me sont arrivées, & il y avoit, que je devois courir grande fortune sur l'eau. Je m'en moquai, & partis; mais j'avouë que quoique je méprise ces sortes de pronostics, cela me revint à l'esprit à quatre mille lieuës d'ici, dans une tempête qui nous approchât fort près du centre du monde.

Notre voyage commença & finit fort heureusement; mais il y avoit cinq mois que nous étions sur la mer, sans que le Chevalier de Chaumont eût eu aucune ouverture pour moi; cela commençoit à me fatiguer. Je prévoyois que si cela duroit je serois un O en chifre à Siam, lorsqu'au travers de la cloison qui séparoit ma chambre de la sienne, je l'entendis ruminer sa harangue; je lui dis, huit jours après, car il chantoit toûjours la même notte, que j'avois oüi les plus belles choses du monde: là-dessus, il me mena dans sa chambre, & me la repeta: je la trouvai sans faute; il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce païs-là, & je lui donnai mes petits avis: il est bon hom-

me, homme de bien, de qualité; mais il ne ſçait pas la Geometrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire ſentir que par avanture, je pourois lui être bon à quelque choſe. Depuis ce jour-là, il ne crache plus s'en m'en avertir; mais il me vint à l'eſprit une plaiſante penſée : ſi l'Ambaſſadeur, diſois-je, alloit mourir en arrivant à Siam, & qu'il fallût que je fiſſe l'Ambaſſade, il faudroit faire une harangue : auſſi-tôt dit auſſi-tôt fait : j'écrivis la harangue ſuivante que je veux mettre ici pour me réjoüir. Je la trouvai en original, toute informe qu'elle eſt, il y a un an, dans un ſac de papiers que j'avois deſtiné au feu. La voici.

GRAND ROI,

Les Marques d'eſtime & d'amitié que VOTRE MAJESTE' a donné au Roi mon Maître, en lui envoyant des Ambaſſadeurs & des Préſens, l'ont touché ſenſiblement ; & quoiqu'ils ne ſoient point arrivez en France, & que ſelon les apparences ils ayent fait naufrage; il ne s'en eſt pas crû moins obligé à vous en témoigner ſa reconnoiſſance. VOTRE MAJESTE' connoît ſans doute le Roi mon Maître : les nations Europeannes, qui

qui sont à sa Cour, lui en auront fait le portrait; & quoique jalouses de sa Gloire, elles auront été forcées à rendre justice à son merite. Toute la terre est remplie du bruit de son nom, & les Ambassadeurs de tant de Provinces venus de toutes parts rechercher son Alliance, sont retournez dans leurs païs l'esprit occupé & le cœur plein de sa grandeur: Il n'avoit que vingt-deux ans quand il commença à gouverner ses Royaumes: seul, sans Ministre, voyant tout par lui-même, écoutant les plaintes des malheureux, rendant justice à tout le monde: Tous ses jours ont été marquez par des triomphes, & ses Soldats l'ont toûjours vûs à leurs têtes, soit qu'il fallût prendre des Villes, soit qu'il fallût gagner des Batailles. Ils n'avoient qu'à le suivre pour marcher à une victoire assurée; mais après avoir vaincu des ennemis il a bien pû se vaincre lui-même, il s'est arrêté au milieu de ses conquêtes, prescrivant à chacun des Princes qui s'étoient liguez contre lui, ce qu'ils avoient à faire pour éviter la fureur de ses armes & rentrer dans son alliance.

C'est ce grand Prince qui m'envoye

des extrémitez de l'Univers présenter à VOTRE MAJESTE' des marques de son estime, & l'assûrer d'une amitié constante, que l'éloignement de cinq mille lieuës ne sera jamais capable d'alterer. Le Roi, mon Maître, ne se contente pas de souhaitter à V. M. toute sorte de bonheur en ce monde, il veut encore vous voir heureux pendant toute l'Eternité. Les grands Héros meurent, comme les autres hommes; il faut songer à cette vie nouvelle; cette vie Eternelle, qui nous attend après la mort; & pour y arriver, il n'y a qu'un chemin. Il faut connoître, il faut aimer le Dieu du Ciel, le Dieu des Chrétiens; V. M. l'a déja reçû dans ses Etats; vous lui avez bâti des Eglises; ses Ministres, ses Evêques ont été dans votre Palais. Il ne reste plus, Grand Roi, qu'à le recevoir dans votre cœur, il ne demandera à V. M. que des choses aisées; il veut que les Princes soient graves, justes & vertueux. V. M. n'a-t'Elle pas déja toutes ces grandes qualitez? Et ne donne-t'Elle pas à ses Sujets l'exemple de toutes les vertus? C'est ce Dieu qui fait regner les Rois avec autorité; c'est son bras tout puissant qui a soûtenu le Roi mon Maître

Maître, dans ses grandes entreprises; & lorsque toute l'Europe liguée ensemble conspiroit la perte de la France, ce Dieu que nous adorons nous a fait vaincre; & si notre invincible Monarque a donné plus d'une fois la loi à ses ennemis, ç'a été par une protection toute visible du Dieu des Chrétiens, & nous sommes redevables de nos victoires à la piété de notre Roi encore plus qu'à sa valeur.

Mais ce grand Prince ne croit pas son bonheur parfait s'il ne le partage avec V. M. Il sçait que V. M. n'a pas besoin de trésors, que ses voisins le craignent, que ses Sujets l'aiment, il ne vous envoye, SIRE, ni argent ni troupes; mais il vous envoye la verité, la connoissance d'un vrai Dieu, le souverain bonheur en ce monde & en l'autre. Voilà le plus beau des presens que le Roi mon Maître vous envoye, voilà le but de ses souhaits: il n'a plus rien à desirer pour sa gloire particuliere: son nom victorieux dans tous les tems est assuré de passer à la derniere postérité: il ne lui reste plus qu'à travailler pour ce qu'il aime. Il aime, il estime, il honore V. M. & ne croit pas pouvoir

lui en donner de meilleure marque qu'en lui montrant le chemin du Ciel; ce chemin ſemble s'ouvrir à V. M. elle a depuis vingt-ans des Miſſionaires & des Evêques capables de lui faire connoître la verité, dignes de lui découvrir toutes les beautez de la Religion Chrétienne : Religion auſſi ancienne que le monde, & dont la ſainteté la rend préferable à toutes les autres Religions. J'eſpere que V. M. fera réflexion ſur une affaire, qui lui importe ſi fort; plaiſe à ce Dieu qui touche les cœurs quand il lui plaît, toucher celui de V. M. lui faire connoître, lui faire ſentir ſes adorables veritez, afin que les deux plus grands Rois du monde qui ſont amis malgré tant de Mers qui les ſéparent, qui, ſur leur ſeule réputation, s'envoyent des Ambaſſadeurs & des préſens, mais qui, ſelon les apparences, n'auront jamais le plaiſir de ſe voir ſur la terre : puiſſent en s'uniſſant dans le même Culte ſe voir un jour dans le Ciel, dans ces Tabernacles Eternels, ſur ces Trônes de gloire que notre Dieu prépare à ceux qui le ſervent.

Je n'ai plus rien à ſouhaiter à V. M. Il ne me reſte qu'à vous préſenter tous

ces

ces braves François qui m'accompagnent; ils commandent les Vaisseaux du Roi mon Maître, & font respecter sa puissance jusqu'aux extrémitez de la terre, mais s'ils sont bons Sujets, ils sont encore meilleurs Chrétiens, ce sont autant de Héros de la Religion de Jesus-Christ prêts à répandre pour le service de leur Dieu, ce même sang qu'ils ont tant de fois exposé pour le service de leurs Rois. Pour moi, SIRE, je me sens le plus heureux des hommes d'avoir pû m'acquitter d'une Commission si importante.

Dès que nous fumes arrivez à Siam, & que j'eus entretenu l'Evêque de Metropolis & l'Abbé de Lionne, je connus clairement qu'on avoit un peu grossi les objets, & que le Roi de Siam vouloit bien protéger les Chrétiens, mais non pas embrasser leur Religion; qu'il avoit agi en Politique, qui veut attirer les Etrangers & le Commerce dans son Païs, & s'assurer une protection contre les Hollandois, que tous les Rois des Indes craignent beaucoup. Monsieur Constance me découvrit la verité malgré lui, & donna dans le panneau que je lui tendis; je crois avoir rapporté ce fait

fait dans mon Journal. Il me propoſa de donner au Roi la Ville de Branko, à condition qu'on y envoyeroit des Troupes, des Ingénieurs, de l'argent & des Vaiſſeaux. Le Chevalier de Chaumont & moi, ne crumes pas la choſe faiſable, & nous lui dîmes franchement que le Roi ne voudroit pas s'engager ſur ſa parole à une dépenſe de quatre à cinq millions, qui, peut-être, ſeroient perdus. La choſe en demeura-là, & je crois qu'il n'y eût jamais ſongé ſans une retraite que je fis au Séminaire de Siam pour me préparer à recevoir les Ordres Sacrez. Il arriva quelques affaires, dont Monſieur Conſtance voulut parler au Chevalier de Chaumont; il falloit un Interpréte, il ſe ſervit du Pere Tachard, il lui trouva un eſprit doux, ſouple, rampant & pourtant hardi, pour ne pas dire témeraire : il lui parla de la penſée qu'il avoit euë, penſée que nous avions traitée de chimere; le Pere Tachard offrit de s'en charger, & de la faire réüſſir : il dit à Monſieur Conſtance que nous n'avions aucun crédit à la Cour, & il n'avoit pas grand tort; & que s'il en vouloit écrire au Pere de la Chaiſe, ſa Reverence en viendroit bien à bout.

Pen-

Pendant que cela se négocioit, Monsieur Paumart Missionnaire qui étoit toûjours chez Monsieur Constance, en eut quelque vent, & m'en vint avertir; mais je ne voulus pas quitter ma retraite, & je laissai faire le Pere Tachard, qui, par-là, me soufla un beau Crucifix d'or que le Roi de Siam me devoit donner à l'Audience de congé, & dont le bon Pere fut régalé avec justice, puisque le Chevalier de Chaumont & moi, n'étions plus que des personnages de Théatre, & qu'il étoit le véritable Ambassadeur, chargé de la négociation secrette. Je ne sçus tout cela bien au juste, qu'après être arrivé en France. Mais quand je me vis dans mon bon Païs, je fus si aise que je ne me sentis aucune rancune contre personne.

J'ai dit beaucoup de bien de Monsieur Constance dans mon Journal, je n'ai rien dit que de vrai. C'étoit un des hommes du monde qui avoit le plus d'esprit. Libéral, magnifique, intrépide, plein de grandes idées, & peut-être qui ne vouloit avoir des Troupes Françoises que pour tâcher de se faire Roi lui-même à la mort de son Maître

qu'il

qu'il voyoit fort prochaine. Il étoit fier, cruel, impitoyable, d'une ambition demesurée: il avoit soûtenu la Religion Chrétienne, parce qu'il pouvoit la soûtenir, & je ne me serois jamais fié à lui, dans chose où son inclination n'auroit pas trouvé son compte.

En arrivant à Brest j'appris deux nouvelles bien differentes; l'une, que Monsieur Boucherat étoit Chancelier; j'en fus fort aise; l'autre, que Monsieur le Cardinal de Boüillon étoit exilé, j'en fus fort fâché. Nous partîmes aussi-tôt, le Chevalier de Chaumont & moi, & fîmes ensemble la premiere journée: il regardoit toûjours les Bretonnes, & m'avoüa avec toute sa devotion qu'il les trouvoit aussi belles que la Princesse de Conti. Nous venions de voir les Siamoises; il arriva le premier à la Cour comme de raison: j'y arrivai trois jours après: on nous entouroit comme des Ours. Le Roi me fit beaucoup de questions: il m'en fit une entre autres dont on parla fort: il me demanda comment on disoit manger en Siamois. Je lui dis qu'on disoit Kin; un quart-d'heure après, il me demanda comment on disoit à boire, je lui répondis Kin. Je

vous

vous y prends, dit-il, vous m'avez dit tantôt que Kin signifioit manger, il est vrai, SIRE, lui repartis-je, sans hésiter, mais c'est qu'en Siamois, Kin signifie manger, & pour dire à boire on dit Kin Kaou avaler du vin, & Kin nam avaler de l'eau; au moins, dit le Roi en riant, il s'en tire avec esprit. Je disois vrai & l'esprit n'a point aidé en cette occasion.

Le lendemain en me promenant dans la Galerie j'entendis Cavoye, Livry, d'autres Courtisans qui disoient que le Roi de Siam envoyoit des présens au Cardinal de Boüillon: Cela me fit beaucoup de peine, j'avois eu intention de les supprimer, ne croyant pas l'occasion favorable. J'eus peur que le Roi ne l'apprît par d'autres que par moi: je courus chez Monsieur de Seignelay, il étoit à Sceaux. J'allai demander conseil à Monsieur le Chancelier, qui me conseilla de l'aller dire au Roi sans perdre un moment. J'allai trouver Monsieur le Comte d'Auvergne qui me conseilla la même chose; je revins aussi-tôt dans la Galerie; & comme le Roi alloit à la Messe, je m'aprochai de l'oreille de Sa Majesté, & lui dis: SIRE, je supplie

plie V. M. de m'accorder un moment d'audience dans son Cabinet. Il me répondit cela est-il pressé ? Je repliquai, oüi, Sire. Eh bien ! me dit-il, avec un visage solaire, venez après mon dîné. Je n'y manquai pas, & me trouvai dans l'antichambre à son passage : il me donna un petit coup sur le bras & me dit, suivez-moi. J'entrai dans son Cabinet où il étoit seul, & lui dis, Sire, je crois être obligé de dire à V. M. que le Roi de Siam a écrit à Monsieur le Cardinal de Boüillon & lui envoye des présens; pourquoi cela ? M'interrompit-il, & qui lui a donné le conseil de le faire ? Sire, lui repliquai-je, c'est moi, j'ai crû bien faire en faisant honorer par un grand Roi le premier Aumônier de V. M. & le premier homme de l'Eglise de France. Il se retourna un peu vîte, & me dit avec une mine à me faire rentrer cent pieds sous terre, vous avez fait cela de votre tête ! Sire, lui repliquai-je, j'en ai parlé à Monsieur le Chevalier de Chaumont, & il m'a approuvé, ne pouvant pas deviner que M. le Cardinal de Boüillon seroit assez malheureux pour vous déplaire. V. M. venoit de lui donner l'Ab-

l'Abbaye de Cluny. Cela ſuffit, me dit-il, en me tournant le dos, & je ſortis du Cabinet ; les Courtiſans me vouloient faire des complimens ſur mon audience, mais je payai de modeſtie, & paſſai vîte. J'allai me renfermer dans une petite chambre de cabaret, où ſans reproche, je remercierai Dieu de m'avoir humilié. J'étois trop fier, je croyois avoir trouvé la Pie au nid pendant mon voyage en contentant les Jeſuites & les Miſſionaires ; la mine que le Roi venoit de me faire rabatit bien mon caquet, il me ſembloit pourtant que mon innocence me mettoit en repos. A ſept heures du ſoir je ſortis de ma taniére, & retournai au Château pour voir ſi M. de Seignelay ne ſeroit point revenu ; je trouvai en arrivant vingt perſonnes qui me dirent que le Roi m'avoit fait chercher par tout pour me parler. J'allai chez M. de Seignelay qui me penſa manger : vraiment M. me dit-il, le Roi eſt dans une belle colere : pourquoi ne m'êtes-vous pas venu trouver d'abord ? Je lui dis que j'avois été chez lui, & que ne le trouvant pas, M. le Comte d'Auvergne m'avoit conſeillé d'aller droit au Roi.

Il

Il me demanda la Lettre que le Roi de Siam avoit écrite à M. le Cardinal de Boüillon, & le mémoire des préſens: je lui mis le tout entre les mains; j'allai le ſoir au ſoupé du Roi à l'ordinaire, mais il ne me dit mot: plus de queſtions: mes amis m'avertirent le lendemain que le Roi avoit paru fort en colere au petit couché contre moi, qui m'étois mêlé de ce dont je n'avois que faire, & même contre ce pauvre Cardinal qu'il accuſoit de m'avoir fait aller à Siam pour s'attirer des preſens, lui qui n'en avoit pas eu la moindre idée. Je crus qu'il falloit laiſſer paſſer l'orage & je m'en allai à Paris, m'enfermer dans mon Seminaire où une demi-heure d'Oraiſon devant le Saint Sacrement me fit bien-tôt oublier tout ce qui venoit de m'arriver. Six mois après je préſentai au Roi la Vie de David & les Pſeaumes, qu'il reçût fort agréablement, j'en eus obligation au Pere de la Chaiſe, qui lui avoit parlé en ma faveur, & qui me fit avoir une audience dans le cabinet. Sa Majeſté avoit bien connu que je n'avois pas grand tort, & cela eſt ſi vrai, que l'année ſuivante, il me permit d'aller voir

le

le Cardinal, qui étoit à Taraſcon fort malade, & dit au Pere de la Chaiſe qu'il étoit bien aiſe que certaines gens l'allaſſent voir en cet état-là ; helas ! le pauvre Prince avoit peut-être bonne opinion de moi, & il avoit raiſon de l'avoir en ce tems-là. J'étois tout frais des Miſſions Orientales, où je n'avois pas laiſſé de prendre de bonnes teintures, ſeulement en voyant faire, & faiſant tant ſoit peu d'attention.

Un mois après que je fus arrivé à Paris, les Ambaſſadeurs de Siam y arriverent. Le Roi les fit défrayer par tout, & leur donna Audience dans la grande Galerie de Verſailles. On y avoit élevé un Thrône magnifique. Ils firent une fort belle Harangue, que l'Abbé de Lionne, Miſſionnaire, expliqua en François. Ils marquerent au Roi des reſpects qui alloient preſque juſqu'à l'adoration, & en s'en retournant ne voulurent jamais tourner le dos, & allerent à reculon. Les Préſens qu'ils avoient apportez étoient rangez dans le Salon au bout de la Galerie. Monſieur de Louvois, qui n'eſtimoit pas beaucoup les choſes où il n'avoit point de part, les mépriſoit extrêmement.

ment. Monsieur l'Abbé, me dit-il, en passant, tout ce que vous avez apporté-là vaut-il bien quinze cens Pistoles! je n'en sçai rien, Monsieur, lui répondis-je le plus haut que je pus, afin qu'on m'entendît, mais je sçai fort bien qu'il y a pour plus de vingt mille écus d'Or pesant, sans compter les façons, & je ne dis rien des Cabinets du Japon, des Paravents, des Porcelaines. Il fit, en me regardant un sourire dédaigneux, & il passa quelqu'un, qui, apparemment, conta au Roi cette belle conversation, car, dès le soir même, M. Bontems me demanda, de la part du Roi, si ce que j'avois dit à M. de Louvois étoit bien vrai. Je lui en donnai la preuve, en lui donnant un mémoire exact du poids de chaque Vase d'Or, & je l'avois fait faire à Siam avant que de partir; je suis persuadé qu'on le vérifia dans la suite. Cette bagatelle ne laissa pas d'irriter Monsieur de Louvois contre moi. Il ne m'aimoit pas déja, parce que j'étois des amis du Cardinal de Boüillon sa bête. Quatre jours après il conta à Meudon, en pleine table, une Histoire de moi fausse depuis le commencement jusqu'à la fin, où Monsieur l'Archevê-

que

que de Paris étoit fort mêlé. L'Archevêque le ſçut, m'envoya querir, me conta tout, & me dit : mon pauvre Abbé ne relevons point la médiſance, c'eſt le moyen de la faire crever. Je ne dirai rien davantage des Ambaſſadeurs Siamois, il y a des Livres imprimez de leurs bons mots, & dans le vrai, le premier Ambaſſadeur avoit beaucoup d'eſprit, il avoit ſoin de nous à Siam, il faiſoit, à peu près, la fonction de Gentilhomme ordinaire. Je dis à Monſieur Conſtance que cet homme-là me paroiſſoit propre à réüſſir en France, il me dit qu'il n'étoit pas aſſez grand Seigneur pour le charger d'une ſi belle Ambaſſade, & que d'ailleurs il étoit mal content de la Cour, parce qu'à la mort de *Barkalon*, ſon Frere, on lui avoit ôté deux millions ; je lui répondis qu'on pouvoit lui faire donner un plus grand Titre, & que les bienfaits effaçoient les injures ; il y ſongea, en parla au Roi de Siam, le fit *Opra* & Ambaſſadeur. Il faut pourtant avoüer que M. Conſtance avoit raiſon. Ce bon Ambaſſadeur ſe mit à ſon retour dans le parti de Pitacha, & par ſes conſeils contribua beaucoup à le faire Roi, & à

faire

faire ſcier en deux le pauvre Monſieur Conſtance. Il eſt à préſent *Barkalon*, c'eſt-à-dire, premier Miniſtre. La Harangue qu'il fit au Roi à ſon Audience de congé, fut admirée. On me fit l'honneur de me ſoupçonner d'y avoir mis la main. Le Roi m'envoya chercher pour me la demander, il la vouloit faire voir à Madame de Maintenon ; je lui en portai un broüillon qui ſe trouva dans ma poche, il m'ordonna de lui en apporter au retour de la chaſſe une copie bien écrite, ce que je fis. La verité eſt que les Ambaſſadeurs avoient mis dans leur patois une partie des penſées qui y ſont, l'Abbé de Lionne les avoit traduites en François, M. Tiberge y avoit donné ce tour ſimple, naturel & noble qu'il ſçait donner à tout ce qu'il fait, & j'y avois marqué quelque point & quelque virgule ; on ſera peut-être bien-aiſe de la retrouver ici.

GRAND ROI,

Nous venons ici pour demander à VOTRE MAJESTE' la permiſſion de nous en retourner vers le Roi notre Maître. L'impatience où nous ſçavons qu'il eſt d'apprendre le ſuccès de notre Ambaſſade, les merveilles que nous

avons

avons à lui raconter, les gages précieux que nous lui portons de l'estime singuliere que VOTRE MAJESTE' a pour lui, & sur tout l'assurance que nous lui devons donner de la Royale amitié qu'elle contracte pour jamais avec lui : tout cela beaucoup plus encore que les vents & la saison, nous invite enfin à partir; pendant que les bons traitemens que nous recevons ici de toutes parts par les Ordres de VOTRE MAJESTE', seroient capables de nous faire oublier notre Patrie; & si nous l'osons dire, les ordres même de notre Prince; mais sur le point de nous éloigner de votre personne Royale, nous n'avons point de paroles qui puissent exprimer les sentimens de respect, d'admiration & de reconnoissance dont nous sommes pénétrez; nous nous étions bien attendus à trouver dans VOTRE MAJESTE' des Grandeurs & des qualitez extraordinaires: l'effet y a pleinement répondu; & même il a surpassé de beaucoup notre attente. Mais nous sommes obligez de l'avoüer, nous n'avions pas crû y trouver l'accès, la douceur, l'affabilité que nous y avons rencontrées: nous ne jugions pas même que des qualitez

qui paroissent si opposées pussent compatir dans une même personne, & qu'on pût accorder ensemble tant de Majesté & de bonté. Nous ne sommes plus surpris que vos Peuples, trop heureux de vivre sous votre Empire, fassent paroître par tout l'amour & la tendresse qu'ils ont pour votre Royale personne. Pour nous, Grand Roi, comblez de vos bien-faits, charmez de vos vertus, touchez jusqu'au fond du cœur de vos bontez, saisis d'étonnement à la vûë de votre haute sagesse, & de tous les miracles de votre régne, notre vie nous paroît trop courte, & le monde entier trop petit pour publier ce que nous en pensons. Notre Mémoire auroit peine à retenir tant de choses, c'est ce qui nous a fait recüeillir dans des Registres fideles tout ce que nous avons pû ramasser, & nous les terminerons par une protestation sincere, que quoique nous en disions beaucoup, il nous en est encore beaucoup plus échapé. Ces Mémoires seront consacrez à la postérité, & mis en dépôt entre les Monumens les plus rares & les plus précieux de l'Etat. Le Roi notre Maître les envoyera pour Présent aux Prin-
ces

ces ses Alliez, & par-là l'Orient sçaura bien-tôt, & tous les siécles avenir apprendront les vertus incompréhensibles de Loüis le Grand. Nous porterons enfin l'heureuse nouvelle de la santé parfaite de Votre Majesté, & le soin que le Ciel a pris de continuer le cours d'une vie qui ne devroit jamais finir.

Cette Harangue, qui reçut tant d'applaudissement, fut suivie de seize autres que les Ambassadeurs firent le même jour aux Princes & Princesses de la maison Royale, il y avoit du bon sens & de l'esprit par tout. Je mettrai encore ici celle qu'ils firent à M. le Duc de Bourgogne.

GRAND PRINCE,

Qui serez toûjours la gloire & l'ornement de tout l'Univers, nous allons préparer dans l'Orient les voyes à la renommée qui y portera dans peu de tems le récit de vos victoires & de vos grandes actions. Si nous vivons encore alors, ce témoignage que nous rendrons de ce que nous avons découverts en Vous, fera croire tout ce qui, dans vos exploits, pourra paroître incroyable;

nous l'avons vû, dirons-nous, ce Prince encore enfant, & dès ce tems-là, son ame paroissant sur son front & dans ses yeux, nous le jugions capable de faire un jour tout ce qu'il fait aujourd'hui; mais ce qui comblera de joye le Roi notre Maître, sera l'assurance que nous lui donnerons que le Royaume de Siam trouvera en vous un ferme appui de l'amitié que nous sommes venus contracter avec la France.

Je retrouvai encore dans mes papiers le petit compliment qu'ils firent à M. le Duc de Berry.

Grand Prince, à qui le Ciel réserve des Victoires & des Conquêtes, nous aurons l'avantage de porter au Roi, notre Maître, la premiere nouvelle qu'il ait jamais reçû de Vous, & nous le remplirons de joye, en lui marquant le bonheur que nous avons eu de vous voir naître, & l'heureux présage que l'on a tiré de cette Ambassade, pour votre Grandeur future. Nous souhaitons que votre réputation nous suive de près, & passe bien-tôt les Mers après nous, pour répandre l'allegresse dans une Cour & dans un Royaume où vous serez parfaitement honoré.

Madame la Dauphine étoit accouchée de M. le Duc de Berry quelque tems après l'arrivée des Ambassadeurs de Siam. On chanta le *Te Deum* à Notre-Dame, M. le Chancelier & les Evêques se plaignirent de ce que les gardes du Corps n'étoient pas sous les armes en leur présence ; mais Saintot, Maître des Cérémonies, leur dit que les gardes du Corps ne faisoient que battre du pied pour Monsieur le Chancelier, & que pour Messieurs du Clergé, ils ne prenoient les armes que lorsqu'ils alloient en corps à l'Audience du Roi. Il y eut le soir un grand Bal à l'Hôtel de Ville, où les Ambassadeurs de Siam ne voulurent point aller, disant qu'ils n'avoient pas encore fait toutes les visites de la Maison Royale, & que leur devoir devoit marcher devant leurs plaisirs.

Fin du cinquiéme Livre.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE SIXIE'ME.

JE vais reprendre à présent le fil de ma narration, que l'Ambassade de Siam m'a fait interrompre,

Le Maréchal d'Etrées vice-Amiral de France, qui commandoit la Flotte devant Cadix, manda au Roi que les Espagnols s'étoient enfin mis à la raison, & qu'ils avoient promis de rendre incessamment aux Marchands François les cinq cens mille écus qu'ils avoient exigez d'eux dans le Méxique, sous prétexte qu'ils avoient porté des marchandises de contrebande. Cette affaire duroit depuis un an, & la jeune Reine d'Espagne, craignant qu'elle ne causât

la

la guerre, avoit offert plusieurs fois au Conseil de Madrid de vendre ses Pierreries pour trouver l'argent qui manquoit. Il s'étoit même déja fait quelque acte d'hostilité ; Ferrant Chef d'Escadre, avoit attaqué & pris, après un assez rude combat, deux Gallions d'Espagne à la vûë de dix Vaisseaux de Guerre Hollandois, qui étoient demeurez simples spectateurs du Combat, & cette sagesse Hollandoise avoit extrêmement déplu au Prince d'Orange, qui ne cherchoit que l'occasion de broüiller les affaires dans l'Europe. Les Gallions s'étoient fort bien défendus pendant quelques heures, & plus de trois cens hommes y avoient été tuez & blessez, lorsque dans le fort du Combat, il parut dans une petite Chaloupe un Prêtre Espagnol à genoux le Crucifix à la main demandant quartier ; ce spectacle fit tomber les armes des mains pitoyables, on reçut les Gallions à misericorde, & quinze jours après, l'accommodement étant fait, on les renvoya à Cadix.

Le Roi paroissoit se porter fort bien & montoit tous les jours à Cheval, il alloit souvent voir sa Gendarmerie, qui campoit dans la plaine d'Archeres : c'é-

toit le Duc de Noailles qui commandoit. Les Courtisans envieux & mutins vouloient se mocquer de lui, faisoient des chansons, & ne le croyoient pas capable d'un emploi plus difficile ; il a fait voir dans la suite qu'ils avoient tort, il a pris des Villes & gagné des Batailles tout comme un autre, & s'il n'avoit pas l'esprit aussi vif que Monsieur de Luxembourg, il avoit en recompense un fond de probité à toute épreuve, une application infinie, un attachement tendre & sincere à la personne du Roi, & ces qualitez solides, en valoient bien de plus brillantes.

Au commencement du mois de Juillet le Roi alla faire un petit voyage à Maintenon : il voulut être presque seul, & ne mena que les Officiers absolument necessaires. Les Princesses, les Dames, tout en fut exclus, hors la seule Madame de Maintenon, accompagnée de Madame de Montchevreüil.

Madame de Montespan sentoit aussi vivement que jamais tous les dégoûts qu'on lui donnoit. Cela servit pourtant à lui faire souffrir le Marquis d'Antin, son fils légitime. On ne l'avoit point vû dans son enfance, & soit politique, soit aver-

averſion, elle l'avoit tenu éloigné de la Cour. Ce n'étoit que depuis que de lui-même il s'étoit fourré par tout. Il étoit beau, l'eſprit vif, & gaſcon ſur le tout: on n'eſt pas honteux avec ces qualitez-là. Monſeigneur l'aimoit aſſez, Monſieur le Duc du Maine & Madame de Bourbon avoient pour lui les égards que le ſang leur préſcrivoit: il plut même au miſanthrope Montauſier, qui lui donna en mariage Mademoiſelle d'Uſez ſa petite fille. Les mauvais plaiſans diſoient que c'étoit la faire poiſſonniere la veille de Pâques. Il lui donna vingt mille écus comptant & la Lieutenance de Roi d'Alſace qui en vaut huit mille de rente. Le Duc & la Ducheſſe d'Uſez lui aſſurerent cinquante mille écus après leur mort; le Marquis d'Antin avoit douze mille livres de rente, que ſa mere lui avoit abandonné quand elle s'étoit ſeparée de biens d'avec Monſieur de Monteſpan; elle lui aſſura encore en le mariant, deux mille écus de penſion, fit meubler aux nouveaux mariez leurs appartemens de Verſailles, & leur fit pour plus de quarante mille francs de Préſens en pierreries & en bijoux. D'Antin avoit été Menin de Monſeigneur;

& personne, en voyant le fils à la Cour, n'avoit douté de la décadence de la mere.

Le Roi, dans son voyage, visita les Travaux immenses qu'on faisoit pour conduire la Riviere d'Eure à Versailles, & quoiqu'il fût bien aise de les voir en bon état, il fut fort fâché d'apprendre que les maladies populaires s'étoient mises dans les Troupes; (les Terres remuées rendent l'air mauvais) & qu'il y étoit mort beaucoup d'Officiers & de soldats; il donna ses Ordres pour travailler à la Maison & au Jardin de Maintenon; il fut si content de son voyage, qu'il résolut d'y retourner souvent, mais il n'en eut pas le tems: les grandes affaires qui lui survinrent l'occuperent entierement; il apprit qu'on avoit signé à Ausbourg une Ligue, qui paroissoit faite uniquement contre lui. L'Empereur, le Roi d'Espagne, & le Roi de Suéde y avoient signé pour les Etats qu'ils ont dans l'Empire, & y avoient fait entrer l'Electeur de Baviére, tous les Princes de la Maison de Saxe, & les Cercles de Baviére, de Franconie & du haut Rhin; ils disoient, dans le Traité, qu'il n'étoit fait que pour la conservation de

l'Allemagne, & l'éxécution, tant des Traitez de VVestphalie & de Nimégue, que de la Trêve concluë en 1684. entre l'Empire & la France; mais ils y avoient inseré des clauses, par lesquelles l'Empereur pouvoit, quand il voudroit, les obliger de déclarer la Guerre au Roi : ils s'engagerent à entretenir une Armée de soixante mille hommes, dont l'Empereur devoit fournir seize mille hommes, le Roi d'Espagne six mille, l'Electeur de Baviére huit mille, le Cercle de Baviére deux mille, celui de Franconie quatre mille, celui du haut Rhin quatre mille, la Suéde & la Maison de Saxe à proportion; le Prince de Valdek étoit nommé Général de cette Armée, le Marquis de Brandebourg, Général de la Cavalerie : & le Comte Tungent Général Major de l'Infanterie.

Le Roi, en apprenant la Ligue d'Ausbourg, apprit aussi que le Prince d'Orange l'avoit négociée, mais ce qui le surprit davantage, on lui manda de Rome, que ce Prince y avoit des Agens secrets, qui ne songeoient qu'à décrier la conduite de Sa Majesté; ils avoient déja gagné quelques-uns des Ministres du Pape; ils protestoient que ce Prin-

ce, en faisant des Ligues contre la France, n'avoit en vûë que le repos de l'Europe, & qu'il n'avoit aucun éloignement pour les Catholiques; que les Princes d'Orange les avoient toujours traitez avec beaucoup de douceur, & qu'on voyoit assez, par l'Histoire, que ses Peres avoient renoncé à notre Religion presque malgré eux, & seulement pour s'opposer à la tyrannie des Espagnols, & à l'Inquisition qu'ils vouloient établir dans des Provinces naturellement portées à la liberté; ainsi après avoir fait des Ligues contre les Princes Protestans & avoir travaillé, sous main, à réünir les Princes Catholiques contre le Roi; le Prince d'Orange esperoit encore mettre dans ses interêts celui, de tous les hommes du monde, qui devoit lui être le plus contraire.

Ces nouvelles obligerent le Roi de songer aux moyens de se défendre si on l'attaquoit, les Frontieres en Flandres étoient en fort bon état, Menin & Maubeuge, Places toutes nouvelles, tenoient en bride les Garnisons ennemies; & mettoient à couvert les Païs nouvellement conquis. Les frontieres d'Allemagne n'étoient pas moins assurées.

Strasbourg

Strasbourg par les vastes Fortifications, qu'on y avoit faites étoit devenu inattaquable, il eût fallu cent mille hommes pour en faire la circonvallation; le Fort-Loüis, Brisac & Huningue bordoient le Rhin, & Sarre-Loüis assuroit un grand Païs.

Le Roi avoit fait bâtir ces deux Places avec une dépense prodigieuse. Choisy Maréchal de Camp; & le plus habile des Ingénieurs, avoit fait Sarre-Loüis comme pour lui: le Roi lui en avoit donné le Gouvernement, & se fiant à sa capacité, il lui avoit donné la permission de tailler en plein drap, & d'y faire tous les ouvrages qu'il voudroit. Choisy est mon cousin issu de Germain, nos grands-peres étoient freres; sa branche étoit cadette & gueuse, il se fit d'abord Mousquetaire, & se trouvant propre aux Mathematiques, il se donna tout entier aux Fortifications, & prit son parti de se faire tuer, où de faire fortune; il avoit essuyé dix mille coups de mousquet, & n'étoit encore que Lieutenant de Roi de Limbourg, lorsque le Prince d'Orange assiégea Mastricht: il fit en cette occasion un coup bien hardi, il quitta Limbourg sans or-

dre

dre de la Cour, & s'alla jetter dans Maſtricht, où il entra à la nage par le foſſé. Caylus, qui commandoit dans la Place, fut ravi de le voir, & ſe reposa ſur lui de la défenſe. Ce que je ſçai bien, Meſſieurs, dit Caylus aux Officiers de ſa Garniſon, c'eſt que je ne me rendrai jamais, mais ce qui fut fort heureux pour Choiſy, c'eſt que le Roi lui avoit envoyé un Courier à Limbourg avec ordre de ſe jetter dans Maſtricht; & quand le Roi ſçut qu'il y étoit entré, Sa Majeſté témoigna beaucoup de joye, & dit tout haut, je ſuis ſûr qu'ils ſe défendront bien. En effet, après quarante trois jours de Trenchée ouverte, le Prince d'Orange leva le Siége; & Choiſy apporta la nouvelle à la Cour; il eut des gratifications & des penſions, il fut enſuite fait Maréchal de Camp, Gouverneur du Château de Cambray, & puis de Thionville, & enfin de Sarre-Loüis. J'aurai une belle occaſion de parler de lui, lorſqu'après la bleſſure du Comte de Tallard, il eut ordre du Roi d'aller commander l'Armée qui Aſſiégeoit Rhinfeldt, où il eut un honneur que Vauban lui-même n'a jamais eû; il commanda une Armée.

Mais

Mais pour revenir aux mesures que le Roi prenoit pour se défendre, en cas qu'on l'attaquât, il jugea à propos de faire faire de nouvelles Fortifications à Huningue, de l'autre côté du Rhin, & les Ministres eurent ordre d'avertir les Princes d'Allemagne qu'il étoit prêt à dédommager le Marquis de Bade, sur le fond duquel on alloit élever ces nouvelles Fortifications; ils dirent encore que Sa Majesté n'avoit voulu rien innover pendant le Siége de Bude, mais que, l'issuë en ayant été heureuse pour l'Empereur, & que d'ailleurs, apprenant les Ligues qui se formoient contre lui dans l'Empire, il étoit bien aise de mettre ses Places hors d'état d'être insultées, par ceux qui voudroient faire la Guerre, ou interrompre le Commerce de ses Sujets.

Il apprit en ce tems-là que le Roi de Dannemarck avoit fait une entreprise sur Hambourg; & qu'il y avoit échoüé. L'Electeur de Brandebourg & les Princes de la Maison de Brunsvvick avoient fait marcher des Troupes de ce côté-là, & l'avoient contraint de retirer les siennes: il étoit même assez embarrassé dans sa retraite, & pouvoit craindre d'être

attaqué

attaqué à son tour, lorsque le Roi fit dire à ces Princes qu'ils avoient bien fait de secourir la Ville de Hambourg, mais que puisque le Roi de Dannemarck n'y pensoit plus, il leur conseilloit de le laisser en repos, & de se souvenir que ce Prince étoit son Allié. Une si grande application aux affaires nuisit peut-être à sa santé, il eut la Fiévre double-tierce assez violente, des accès de vingt-huit heures, les Médecins voulurent d'abord le traiter suivant l'ancienne méthode, on le saigna, on le purgea, le mal en devint plus grand, il fallut avoir recours au Quinquina, qui fit le miracle ordinaire, & le guérit parfaitement.

Les soins de l'Etat & ceux de sa santé ne l'empêchoient pas de se faire rapporter, dans son Conseil d'enhaut, les affaires quand elles étoient importantes; le Procès du Marquis d'Ambre contre Mademoiselle d'Arpajou fut fort discuté : M. de Châteauneuf Rapporteur conclut pour le Marquis, Monsieur fut du même avis, ainsi que les Messieurs de Beauvilliers, de Croissy & l'Abbé le Pelletier; Monsieur le Chancelier, le Controlleur Général, Messieur

ſieurs de Louvois, de Ribere, Benard de Rezé, Bignon, & Villacerf furent pour la Damoiſelle qui gagna ſon Procès; le Roi s'étant joint au plus grand nombre.

Il commença en ce tems-là, à aller ſouvent à Marly; il nommoit ceux qui devoient le ſuivre; & Bontemps les logeoit deux à deux dans chaque Pavillon. On y trouvoit tout ce qui étoit néceſſaire à la toilette des femmes, & même des hommes, & quand les femmes étoient nommées les maris y alloient ſans demander. Madame de Maintenon y faiſoit grande figure; le Roi paſſoit toutes les ſoirées chez elle: Madame de Monteſpan ſe rongeoit les doigts, & ne pouvoit ſe réſoudre à quitter la partie; elle lâchoit de tems en tems au Roi quelques mots picquans, & lui dit un jour qu'elle avoit une grace à lui demander, qui étoit de lui laiſſer le ſoin d'entretenir les gens du ſecond Caroſſe & de divertir l'Anti-Chambre. Ces manieres deſagréables auroient pû la faire ſonger à la retraite, mais ſon heure n'étoit pas encore venuë, & la Providence pour la punir du paſſé lui devoit encore bien faire avaler des

Cou-

Couleuvres. La Princesse de Conty fut quelques-tems sans être de ces parties de divertissement, elle avoit fait des railleries picquantes d'une personne que le Roi honoroit de son amitié, & ne l'avoit pas épargné lui-même, il avoit senti l'ingratitude de ce procedé, & le plus grand des Rois, le meilleur des peres avoit eû du chagrin de la part de ses propres enfans; sa bonté les reçût bien-tôt à misericorde, il oublia tout & les traita à l'ordinaire.

Monsieur avoit reçu depuis peu une partie de ce qui devoit revenir à Madame pour la succession de Monsieur l'Electeur Palatin : Madame l'Electrice sa mere étoit morte il y avoit cinq ou six mois. Elle étoit fille du Land-grave de Hesse, & de cette fameuse Land-gravine, si bonne amie des François. L'Empereur lui devoit plus de cinquante mille écus, & ses Sujets lui en devoient plus de deux cens mille; il y avoit dans ses Greniers & dans ses Caves au moins pour cinq cens mille livres de grains & de vin, & beaucoup de beaux meubles, entr'autres plus de quarante tentures de Tapisseries outre les prétentions que Madame avoit sur des Terres qui ne dépen-

pendoient pas de l'Electorat. Monsieur acheta des pendans d'oreilles de quarante mille écus, & se fit un grand plaisir de meubler sa Gallerie du Palais-Royal.

Au commencement du mois d'Octobre le Roi partit de Versailles pour Fontainebleau, il avoit avec lui dans son Carrosse, Monsieur, Madame la Duchesse de Bourbon, la Princesse de Conty & Madame de Maintenon, sa faveur se déclara de plus en plus à Fontainebleau; elle eut un fort bel appartement de plein-pied à celui du Roi, qui commença à aller chez elle tous les soirs comme il avoit accoûtumé d'aller chez Madame de Montespan; il y faisoit venir souvent Madame de Bourbon, dont la gayeté extraordinaire l'amusoit & le divertissoit. Elle étoit très-jolie, avec beaucoup d'esprit, plaisante, Railleuse, n'épargnant personne, se réjoüissant d'une bagatelle, coëffant son genoux comme une poupée quand elle n'avoit rien de mieux à faire, voulant plaire à tout le monde & trouvant le moyen d'y réüssir, caractére singulier & qui plaît d'abord.

Madame de Montespan arriva à Fontaine-

tainebleau après les autres, le Roi qui la craignoit assurément plus qu'il ne l'aimoit, retourna les soirs chez elle, & lui donna extérieurement des marques de considération. Il fit un grand plaisir à Madame en déclarant le Mariage de Mademoiselle de Theobon, sa favorite, avec le Comte de Beuvron, il leur donnoit depuis deux ans vingt mille francs de pension, douze au mari & huit à la femme. Monsieur de Seignelay, intime ami de Beuvron, fut dans une grande colere qu'il lui eût fait un secret de son Mariage.

Il y avoit tous les jours à Fontainebleau des Comedies, mais le Roi commença à n'y plus aller; on croyoit d'abord que c'étoit les affaires, on reconnut que c'étoit scrupule, & chacun admira qu'un Prince à son âge eut la force de renoncer aux plaisirs: il lui vint un autre scrupule, pour le moins aussi bien fondé sur la nomination des Evêchez, il y apporta plus de précautions que jamais: on ne laissa pas d'être trompé. Ce ne fut pas lorsqu'il nomma l'Abbé *de Quincé* à l'Evêché de Poitiers. Cet Abbé, ami de Monsieur de la Rochefoucault, rendit son Brevet au bout de

huit

huit jours, & s'excuſa ſur ſa mauvaiſe ſanté : action héroïque & que Dieu aura récompenſé dans le Ciel. Il eſt vrai qu'il ne ſe portoit pas trop bien, il mourut au bout de quatre ou cinq mois, mais un autre eut toûjours gardé l'Evêché en attendant le retour d'une ſanté délicate que la Mître pouvoit fortifier.

Le Roi apprit que le Pape avoit fait Cardinal l'Abbé le Camus Evêque de Grenoble, & qu'au lieu d'attendre, ſelon la coûtume, à recevoir la Barette des mains du Roi. il l'avoit priſe impatiemment de l'Abbé Servien, Camerier de Sa Majeſté, qui paſſoit par Grenoble pour aller à Paris porter auſſi la Barette au Nonce Ranuzzi, & que dès ce même jour en mangeant ſes Carottes, il s'en étoit paré. Auſſi quand il écrivit pour demander la permiſſion de venir à Verſailles la recevoir des mains du Roi, Sa Majeſté lui fit répondre que ſon voyage étoit inutile, puiſque la choſe étoit déja faite.

Le Nonce Ranuzzi en uſa plus galamment que le Camus ; il ôta ſa Barrette dès qu'il vit le Roi, & ne la remit qu'après qu'il l'eut reçu en Cérémonie

monie des mains de Sa Majesté ; aussi fut-il traité d'une maniere fort distinguée. Le Roi le fit manger avec lui à la même table sur la même ligne, quatre ou cinq places entre deux.

J'ai envie, puisque je m'en souviens, de mettre ici un peu au long, comme la chose se passa.

Le Cardinal étoit assis sur un pliant, & fut servi par Desormes, Contrôlleur Général de la Maison du Roi, des mêmes Services que Sa Majesté, sans oublier les hors-d'œuvre; le Roi, la premiere fois qu'il but, dit au Cardinal : il est juste, Monsieur, que je commence à boire à la santé de Sa Sainteté : il s'étoit levé auparavant, & avoit ôté son Chapeau, mais avant que de boire il se rassit & se couvrit ; le Cardinal demeura debout & découvert, & un moment après il demanda au Roi permission de boire à la santé du plus grand Roi de la Terre, & à la prosperité de la Chrétienté, il but debout & découvert ; le Roi demeura toûjours assis & couvert, & mit seulement la main au Chapeau au commencement du compliment, & après que le Cardinal eût bû.

Le

Le Roi à l'âge de cinq ans avoit fait cet honneur là au Cardinal Grimaldi, & en 1664. au Cardinal Chigi, Légat & Neveu d'Alexandre VII. il ne l'avoit pas voulu faire à Roberti, qui fut nommé Cardinal pendant qu'il étoit Nonce en France : le feu Roi l'avoit fait au Cardinal Bichi & ne l'avoit pas fait au Cardinal Spada.

On parloit déja de retourner à Versailles lorsque la Duchesse de Bourbon eut la petite verole : un si vilain mal & si dangereux fit précipiter le retour ; Monseigneur & Madame la Dauphine revinrent d'abord, & le Roi quelques jours après, ne parloit plus de son mal. Il se promenoit tous les jours dans ses jardins de Versailles, il paroissoit gai & tranquille, lorsqu'on apprit avec grande surprise qu'on venoit de lui faire la grande operation ; il y avoit six semaines que l'affaire étoit résoluë, mais personne ne le sçavoit que Madame de Maintenon, Monsieur de Louvois, le Pere de la Chaise, le premier Medecin Fagon, le Medecin de la feuë Reine, & Felix premier Chirurgien qui devoit faire l'operation.

Fagon commençoit à avoir beaucoup de

de crédit. Le Public l'avoit toûjours cru plus habile que Daquin, & le Roi ne faisoit que de s'en appercevoir. Madame de Maintenon le protégeoit depuis qu'il avoit accompagné le Duc du Maine à Barege : Sa Majesté n'avoit jamais le moindre mal de tête qu'elle ne le fît appeller, toutesfois après le premier Medecin, dont l'autorité établie depuis long-têms, ne pouvoit être ébranlée qu'à la longue : il ne fut chassé que cinq ou six ans après. La . . . . . . m'a conté que le Roi étant à Marly eut un fort grand accès de fiévre. Les Médecins sur le minuit voyant que la fiévre diminuoit lui firent prendre un boüillon; Daquin dit : voilà qui est sur son declin, je m'en vais me coucher; Fagon fit semblant de le suivre, & s'arrêta dans l'anti-chambre, en disant entre ses dents : quand donc veillerons-nous, nous avons un si bon Maître, & qui nous paye si bien. Il se mit dans un fauteüil, appuyé sur son bâton, il y étoit aussi-bien que dans sa chambre, parce qu'il ne se deshabilloit jamais, & ne dormoit qu'à son séant à cause de son asthme. Une heure après, le Roi appella le Premier Valet de Chambre, & se

plaignit

plaignit à lui que sa fiévre duroit encore, il lui dit : Sire, Monsieur Daquin s'est allé coucher ; mais Monsieur Fagon est là-dedans, le ferai-je entrer ? Que me dira-t'il ? lui dit le Roi, qui craignoit que le Premier Medecin ne le sçût : Sire, reprit Nieft, (& ce que je dis ici je le sçai de lui) il ne vous dira peut-être rien, il vous consolera. Fagon entra, tâta le poulx, fit prendre de la ptisanne, fit changer de côté, & enfin il se trouva seul auprès du Roi pour la premiere fois de sa vie. Daquin eut son congé trois mois après sur une bagatelle, dont on lui fit une querelle d'Allemand. Il avoit demandé l'Archevêché de Tours pour son fils : si demander plus qu'il ne devoit étoit un crime, il y avoit long-tems qu'il eût été criminel.

Le Roi avoit dit quelque chose à Monsieur de la Rochefoucault de l'operation qu'on lui devoit faire. Felix donna deux coups de bistouri, & huit coups de ciseaux ; il avoit fait faire un instrument d'une maniere nouvelle, qu'il avoit essayé sur des corps morts, & il prétend que cela épargna quelques coups de ciseau. Le Roi ne souffla pas pendant l'operation ; & dès qu'elle fut

O faite,

faite, il l'envoya dire à Monseigneur qui étoit à la chasse, à Madame la Dauphine dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur & à Madame qui étoient à Paris, & à Monsieur le Prince qui étoit à Fontainebleau auprès de Madame de Bourbon. Monseigneur quitta la chasse aussitôt, & revint à Versailles à toute bride, & en pleurant. Il se jetta d'abord aux pieds du lit du Roi, & n'eut pas la force de lui parler; mais le Roi lui dit: Tout va bien, mon fils, & s'il plaît à Dieu, je n'en aurai que le mal. Madame de Maintenon étoit au chevet du lit de S. M. Madame de Montespan vint à la porte de la chambre, & voulut entrer avec cet air impérieux, qu'une longue domination lui avoit fait prendre; mais l'Huissier avoit ses Ordres: elle n'entra pas, & eut le chagrin cuisant de voir la place prise par une personne plus digne de l'occuper; elle s'en retourna à son appartement, & laissa échapper dans les anti-chambres plusieurs démonstrations d'une douleur immoderée, que les Courtisans malicieux disoient venir de colere & de dépit.

On ne peut pas exprimer l'effet que produisit dans l'esprit des Parisiens une nouvelle

nouvelle si surprenante ; chacun sentit dans ce moment combien la vie d'un bon Roi est précieuse ; chacun crut être dans le même danger où il étoit ; la crainte, l'horreur, la pitié étoient peintes sur tous les visages ; les moindres du peuple quittoient leur travail pour dire ou pour redire : on vient de faire au Roi la grande operation ; ce mot auquel on n'étoit pas accoûtumé, effrayoit encore davantage, J'ai oüi de mes oreilles un Porteur de chaise dire en pleurant : on lui a donné vingt coups de bistouri, & ce pauvre homme n'a pas sonné mot ; qu'on lui a fait du mal, disoit un autre : on ne parloit d'autres choses dans toutes les ruës, & tout Paris le sçut dans un quart d'heure. Les Eglises se remplirent dans un moment, sans qu'il fut besoin que les Curez s'en mêlassent : on demandoit à Dieu la guérison d'un Prince, qui, après avoir mis le nom François au-dessus de tous les autres noms, étoit sur le point de combler de bonheur une nation qu'il avoit déja comblée de gloire ; on demandoit à Dieu de prolonger une vie dont les commencemens étoient si grands, & dont la fin, suivant toutes les apparences,

devoit être si avantageuse à son Peuple. Cet empressement si naturel & volontaire dura tant qu'on crut le Roi en quelque danger. On ne pouvoit se lasser de donner des loüanges à Felix, qui, depuis deux mois, s'étoit exercé à ses sortes d'operations, & l'avoit fait plusieurs fois dans les Hôpitaux de Paris.

Son exemple, si peu ordinaire aux gens qui sont en place, avoit produit un effet admirable ; les jeunes Chirurgiens avoient redoublez leurs applications en voyant leur Chef travailler de la main comme un autre, & ne pas dédaigner la guérison des pauvres aussibien que celle des plus grands Seigneurs. Après l'operation il recommanda sur tout au Roi de demeurer en paix au moins jusqu'à suppuration ; mais il n'en fit rien, le devoir de la Royauté le pressoit. Il fit appeller ses Ministres, & voulut tenir le Conseil, il ne le fit pourtant pas le matin, il souffroit trop ; il fallut au moins donner quelques heures à la nature : les Ministres s'en allerent ; mais ils revinrent l'après-dinée, & les Conseils allerent depuis leur train ordinaire. Il donna le lendemain Audience aux Ambassadeurs & aux Minis-

tres

tres des Princes Etrangers ; & leur parla avec une préſence d'eſprit & une gayeté, qui les força d'écrire à leur Maître ce qu'ils venoient de voir & d'admirer. On voyoit pourtant la douleur peinte ſur ſon viſage ; ſon front étoit preſque toûjours en ſueur de pure foibleſſe, & cependant il donnoit ſes Ordres, & ſe faiſoit rendre compte de tout. Il mangeoit en public dans ſon lit, & ſe laiſſoit voir deux fois par jour aux moindres de ſes Courtiſans ; il ne témoigna aucune impatience à tous les coups de ciſeaux qu'on lui donna, il diſoit ſeulement : Eſt-ce fait, Meſſieurs, achevez, & ne me traitez pas en Roi, je veux guérir comme ſi j'étois un Païſan. Quand on le penſoit il n'y entroit que les premiers Valets de Chambre, le Duc d'Aumont premier Gentilhomme de la Chambre en année, Monſieur de la Rochefoucault, Monſieur de Louvois dès le commencement ; & ſur les fins, Monſieur de Seignelai. Une ſi grande fermeté contribua beaucoup à ſa guériſon ; la tranquillité de l'eſprit appaiſa le boüillonnement du ſang ; la Fiévre, qui accompagne la ſuppuration, ne l'échauffa pas, & les Medecins le

croyoient hors d'affaire au bout de quinze jours lorsqu'il parut un sac, & il fallut faire une nouvelle operation. Elle ne fut pas si longue que la premiere, mais elle fut plus douloureuse, parce qu'on ne vouloit plus y revenir; on alla bien avant dans la chair vive, & le Héros se comporta à son ordinaire.

Quelques jours après, Monsieur le Duc revint de Fontainebleau, il fit au Roi les complimens de Monsieur le Prince, & lui dit que Monsieur le Prince de Conti étoit bien fâché de n'oser lui-même témoigner à S. M. sa joye; le Roi lui dit qu'il pouvoit revenir, s'il vouloit; il vint le lendemain de Chantilly, où il étoit dans une espece d'éxil, & salua le Roi, qui lui dit: Mon Cousin, quand on est éloigné on croit mon mal plus grand qu'il n'est, mais dès que l'on me voit on juge aisément que je ne souffre pas beaucoup; le Prince s'humilia, parla peu, ne voulut voir personne chez lui, & retourna aussi-tôt dans sa retraite, ne croyant pas que le Roi lui eut rendu tout-à-fait ses bonnes graces: mais peu de jours après, il fut obligé d'aller à Fontainebleau assister

ter Monsieur le Prince mourant. Ce grand Prince, aussi bon Courtisan, qu'habile Général, étoit parti de Chantilli, quoique malade, à la premiere nouvelle de la maladie de sa Belle-fille la Duchesse de Bourbon, il l'avoit gardé dans la petite Verolle, & méprisant le mauvais air, il ne l'avoit point quittée pendant tout son mal; il avoit même, malgré sa foiblesse, empêché le Roi d'entrer dans la Chambre de la Malade, & lui avoit dit sur le pas de la porte des choses si fortes & si touchantes, que le Roi s'étoit retiré, & étoit parti pour Versailles; la Princesse avoit été à la derniere extrémité, jusques-là, que Madame de Montespan la croyoit morte, & s'en étoit allée à Paris; sa jeunesse l'avoit sauvée, mais Monsieur le Prince, qui, à son âge infirme comme il étoit, n'étoit plus en état de soûtenir une pareille fatigue, y succomba; il se vit mourir pendant cinq ou six jours, & donna ordre à toutes ses affaires domestiques, avec une présence d'esprit admirable. Il avoit mis sa conscience en repos depuis quelques années, & pour tout dire en un mot, il mourut en Héros Chrétien;

mais avant que de mourir, il écrivit au Roi une lettre fort belle, où protestant de sa fidelité & de son attachement sincere à la Personne de Sa Majesté, dans les premieres années de sa vie & dans les dernieres, il avouë que les années du milieu n'ont pas été de même, & qu'il a eu besoin de toute la clemence du meilleur des Rois. Il finit par remercier le Roi du retour de Monsieur le Prince de Conti, & proteste qu'il meurt content après avoir eu cette consolation. Monsieur le Duc apporta la lettre au Roi, qui dès la veille avoit mandé à Monsieur le Prince, que pour l'amour de lui, il pardonnoit sincerement au Prince de Conti. Le Roi regla aussi-tôt que Monsieur le Duc s'appelleroit à l'avenir Monsieur le Prince; mais qu'il n'auroit pas les Privileges de premier Prince du Sang, parce que c'est Monsieur le Duc de Chartres qui les a presentement. Feu Monsieur le Prince avoit eu ces Privileges assez long-tems, avant que Monsieur eût des Enfans, & ils ne se perdent point quand une fois on les a. Monsieur le Duc de Bourbon conserva son Nom, & s'appella simplement Monsieur

ſieur le Duc. On rendit au corps de Monſieur le Prince les mêmes honneurs qu'on avoit rendu en mil ſix cens quarante-ſix à Monſieur ſon Pere. Monſieur le Prince de Conti, au nom du Roi, lui donna l'eau benite ; il étoit accompagné du Duc de Chaulnes, & encore par les Gardes du Corps. On fit enſuite un Service magnifique dans Notre-Dame, où les Compagnies ſuperieures aſſiſterent ; mais ce fut aux dépens de Monſieur le Prince, le Roi ne faiſant la dépenſe des Services que pour les Généraux morts à la tête de ſes Armées. Monſieur le Prince avoit nommé Monſieur de la Trimoüille & de Vantadour, pour l'accompagner au deüil ; & Monſieur de Vantadour étant malade, il avoit nommé en ſa place Monſieur le Duc de Duras. On l'envoya chercher à Paris ; mais il ne s'y trouva point, & ſa femme dit franchement qu'il ne s'y trouveroit pas. Ce mépris mit Monſieur le Prince dans une furieuſe colere ; il ne devoit pas s'en étonner. Un bon Courtiſan, qui veut faire ſon chemin, ne doit point paroître attaché à Meſſieurs les Princes. Ma mere me diſoit toûjours : mon fils, il

n'y a rien de tel que le gros de l'arbre.

Je crois qu'il seroit à propos, en finissant cette année mil six cens quatre-vingts-six, d'exposer en peu de paroles l'état présent de l'Europe. L'Empereur a poussé les Turcs pendant toute la Campagne. Monsieur de Lorraine, & Monsieur l'Electeur de Baviére & ses Généraux ont pris Bude d'assaut; & selon les apparences, il sera bien-tôt Roi de Hongrie. Le Grand Seigneur a déposé le Mufty, qui avoit signé l'Ordonnance pour commencer la Guerre; il a aussi fait noyer neuf cens de ses Levriers au sortir d'un Sermon où le Prédicateur lui avoit reproché en face, qu'au lieu d'aller défendre Bude, il s'amusoit à aller tous les jours à la Chasse. Le Roi de Pologne n'a pas réüssi dans son grand dessein; il a traversé la Moldavie & la Valachie, & a marché jusqu'à quarante lieuës d'Andrinople; mais il n'a pû aller jusqu'à Bellegrade; les Princes de Moldavie & de Valachie lui ont manqué de parole, & se sont joints aux Turcs & aux Tartares. Les Moscovites n'ont fait aucun acte d'hostilité, sous prétexte que la Ligue n'avoit

pas

pas été ratifiée par la Diéte de Pologne; les Cosaques, sujets des Moscovites, n'ont osé se déclarer. Voyant d'ailleurs la Saison fort avancée; la sécheresse extraordinaire qui avoit fait tarir toutes les Fontaines, les Fourages brûlez par tout par les Tartares, une Armée ennemie deux fois plus fortes que la sienne, il a repris la route de son Païs, & a remis son entreprise à une autre année. Le Pape avoit donné huit cens mille francs qui ont été perdus.

Les Vénitiens ont été plus heureux dans la Morée, où ils ont pris plusieurs Places, & entr'autres Napoli de Romanie. Le Prince de Turenne, Fils aîné du Duc de Boüillon, s'y est fort distingué, autant par capacité que par bravoure; sa disgrace lui a beaucoup servi, en lui donnant le moyen de se corriger de ses défauts, & de faire valoir ses bonnes qualitez.

Il semble que le Roi d'Angleterre prenne le dessus; il a abaissé le Parlement d'Ecosse, parce qu'il n'a pas voulu accorder aux Catholiques la liberté de conscience: il n'a pas laissé de faire ouvrir une Chapelle publique dans le Château d'Edimbourg; mais ce qui est

plus important, il a établi à Londres une Chambre Ecclésiastique, composée de l'Archevêque de Cantorbéry, du Chancelier, du Comte de Sunderland, Président du Conseil Privé, de l'Evêque de Rocheste, & de Herbert, Chef de Justice du Banc du Roi ; il leur donne, par ses Lettres Patentes, une entiere authorité sur tous les Ecclésiastiques du Royaume, de quelque Dignité qu'ils soient, qui auront fait quelques fautes, avec pouvoir de les interdire, de les priver de leurs Bénéfices, & même de les excommunier.

Ils ont commencé par suspendre de ses Fonctions l'Evêque de Londres, dont le Roi n'étoit pas content ; ils ont fait le procès à un Ministre nommé Jonsonh, pour avoir tenu des discours séditieux ; il a été dégradé, dépoüillé de ses habits Ecclésiastiques, fustigé, & mis au Pilori : le Peuple murmure ; mais il souffre. Le Roi d'Angleterre a sur pied trente mille hommes qu'il paye tous les mois.

Monsieur de Louvois mourut en ce tems-là d'une maniere assez brusque ; sa famille fut persuadée qu'on l'avoit empoisonné : je n'en crois rien : ces manie-

res

res ne sont point du Roi qui commençoit depuis plusieurs années à songer à son Salut : il est vrai qu'il étoit fort mal content de son Ministre : sa patience avoit été poussée à bout en vingt occasions. Monsieur de Pontchartrain dans le désespoir de trouver de l'argent, avoit proposé d'ôter à Monsieur de Louvois les Postes étrangeres qui lui valoient deux millions de rente. L'Arrêt étoit donné & signé : on devoit le vérifier à la Cour des Aydes le lendemain, lorsqu'à minuit, le Roi étant prêt de se mettre au lit, Monsieur de Louvois vint tout effaré dire à Sa Majesté, qu'il étoit perdu, s'il lui ôtoit les Postes dans la conjoncture présente ; que cela lui ôteroit tout son crédit. (On ne sçait pas qui l'avoit averti.) Le Roi qui alloit faire le Siége de Mons ne vouloit pas, ou n'osa fâcher le Ministre de la Guerre, qui faisoit tout mouvoir ; il écrivit un billet à Monsieur de Pontchartrain qui portoit un ordre exprès de supprimer l'Arrêt : mais il sentit vivement l'insolence du Ministre qui se servoit de l'occasion. Cela n'étoit rien au prix de deux Traitez apostillez de la main de Monsieur de Louvois, que Madame de

Main-

Maintenon remit entre les mains du Roi ; par l'un, il faisoit le projet de maltraiter Monsieur de Savoye par tant de manieres, qu'il seroit enfin obligé de se déclarer contre la France, ce qui rendoit la Paix plus difficile ; & par l'autre, il vouloit forcer les Suisses à faire la même chose, en manquant à toutes les Capitulations faites avec eux. Madame de Maintenon avoit eu ces deux Traitez par d'Augicourt, Gentilhomme de M. de Louvois qui trahissoit son Maître. On sera bien aise de voir ici la premiere cause de leur haîne, qui ne s'est point démentie jusqu'à la mort.

Le Roi, après la mort de Madame de Fontange, qui a été la derniere de ses Maîtresses, résolut tout de bon de songer à son salut. La Reine mourut : il ne vouloit point se remarier par tendresse pour son Peuple, il se voyoit trois petits Fils & jugeoit prudemment que des Princes d'un second lit, pourroient dans la suite des tems, causer des Guerres Civiles ; d'autre côté, il ne pouvoit se passer de femmes. Madame de Maintenon, qui avoit eu soin de l'éducation de Monsieur le Duc du Maine, lui plaisoit fort, son esprit doux,

&

& insinuant lui promettoit une conversation agréable & capable de le délasser des soins de la Royauté ; sa personne étoit encore aimable, ses yeux étoient vifs & perçans, & son âge la mettoit hors d'état d'avoir des enfans. Il s'étoit accoûtumé à elle, car dans le commencement il ne pouvoit pas la souffrir, il ne consentit à la mettre auprès de Monsieur le Duc du Maine qu'à la priere & aux importunitez de Madame de Montespan qui connoissoit son esprit, & toute sa capacité. Elle y avoit été six ans, sans que le Roi l'eût vûë quatre fois ; & quand on amenoit l'enfant au Roi, elle avoit la prudence de se retirer. La perséverance vient à bout de tout, & à tant de répugnance succéda une passion violente : il résolut de l'épouser secrettement, bien déterminé à ne jamais déclarer ce mariage. Il en fit un jour la confidence à Monsieur de Louvois, comme d'une chose qui n'étoit pas encore résoluë, & lui en demanda son avis. Louvois n'en avoit jamais eu la moindre idée. Ah ! Sire, s'écria-t'il, Votre Majesté songe-t'Elle bien à ce qu'elle me dit ? Le plus grand Roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve

veuve Scaron: voulez-vous vous deshonorer ? Il se jetta aussi-tôt aux pieds du Roi, fondant en larmes : Pardonnez-moi, Sire, lui dit-il, la liberté que je prends : ôtez-moi toutes mes Charges; mettez-moi dans une prison, je ne verrai point une pareille indignité. Le Roi lui disoit : levez-vous ? Etes-vous fou ? Il se leva, & sortit du Cabinet sans sçavoir si ses remontrances avoient operé; mais le lendemain il crut voir à l'air embarrassé & cérémonieux de Madame de Maintenon, que le Roi avoit eu la foiblesse de lui conter tout; & depuis ce moment il s'aperçut qu'elle étoit devenuë sa plus mortelle ennemie. Il est certain que le mariage secret se fit quelque tems après; Monsieur de Louvois n'y fut point appellé. Monsieur de Harlay Archevêque de Paris, & le Pere de la Chaise, en furent les Ministres; Bontems & le Chevalier de Fourbin servirent de Témoins. Il m'arriva trois ans après une petite bagatelle qui ne laissa pas d'être une indice : j'avois présenté un Livre au Roi, je priai Bontems, qui étoit un de mes bons amis, d'en presenter un de ma part à Madame de Maintenon; elle étoit alors malade,

lade, & ne voyoit perſonne; il s'acquitta de la commiſſion, & quinze jours après, en me contant ce qu'il avoit dit à la Dame, il ſe ſervit de ces termes: Je ſuis aſſuré que Sa Ma... il s'arrêta tout court en ſentant l'indiſcretion, fit un bond, & changea de diſcours. Je ne fis pas ſemblant d'avoir oüi les mots Sacramentaux, & ne lui en ai jamais parlé.

Mais pour revenir à Monſieur de Louvois, quinze jours avant que de mourir, il ſentit la foudre prête à tomber & le dit à un de ſes amis, qui me l'a dit; je ne ſçai, lui dit-il, s'il ſe contentera de m'ôter mes Charges, ou s'il me mettra dans une priſon, tout m'eſt aſſez indifferent, quand je ne ſerai plus le maître. Son ami, qui eſt Monſieur le Premier, tâcha de le raſſurer, en le faiſant ſouvenir que depuis dix ans il lui avoit dit vingt fois la même choſe; tout eſt changé, dit Monſieur de Louvois, nous avons eu cent fois des diſputes fort aigres, je ſortois de ſon Cabinet & le laiſſois fort en colere, & le lendemain quand il falloit travailler il reprenoit ſon air gratieux. Or depuis quinze jours il a toûjours le front ridé,

il

il a pris son parti contre moi, il n'est plus question que des expédiens. La mort finit tout, & le Roi, avec une bonne foi sans exemple, ne cacha point la joye qu'il en eut. Il soupoit à Marly avec les Dames; le Comte de Marsan étoit derriere Madame, & parloit des grandes choses que le Roi avoit faites au Siége de Mons: il est vrai, dit le Roi, que cette année-là me fut heureuse: je fus défait de trois hommes que je ne pouvois plus souffrir, Monsieur de Louvois, Seignelay & la Feüillade. Madame qui est vive, lui dit: Hé mais, Monsieur, que ne vous en défaisiez-vous? Sa Majesté baissa les yeux & regarda son assiette, & Monsieur de Marsan dit que souvent les Rois souffroient des gens qui rendoient service à l'Etat: on parla d'autre chose. J'ai vû depuis des Ministres bien mortifiez de ce discours, ne sçachant au vrai s'ils étoient dignes d'amour ou de haîne.

Monsieur de Louvois montra un jour la présence d'esprit d'un bon Courtisan. Le Roi avoit fait avec lui la Liste de ceux qu'il vouloit honorer du Bâton de Maréchal de France; il alla ensuite

chez

chez Madame de Montespan, qui, en foüillant dans ses poches, y prit cette Liste ; & n'y voyant pas Monsieur de Vivonne son frere, se mit dans une colere digne d'elle. Le Roi qui ne pouvoit pas lui resister en face, lui dit qu'il falloit que Monsieur de Louvois eût oublié de l'y mettre. Envoyez-le querir tout à l'heure, lui dit-elle d'un ton impérieux, & le gronda comme il faut. On envoya chercher Monsieur de Louvois, & le Roi lui ayant dit fort doucement, que sans doute il avoit oublié Vivonne, ce Ministre se chargea du paquet & avoüa sa faute. On mit Vivonne sur la Liste ; la Dame fut appaisée, & se contenta de reprocher à Louvois sa négligence dans une affaire qui la touchoit de si près.

Madame de Maintenon n'a pas été si pressante ; ce qui me fait souvenir d'un trait de Monsieur d'Aubigny ; il joüoit à la Bassette, & mettoit sur les cartes des monceaux d'or sans compter. Le Maréchal de Vivonne entra dans le lieu où l'on joüoit ; & voyant remüer tant d'argent, il vit qu'il sortoit de la poche de Monsieur d'Aubigny : Je me doutois bien, dit-il, qu'il n'y avoit que lui qui pouvoit

pouvoit joüer si gros jeu. D'Aubigny l'entendit, & repliqua brusquement: c'est que j'ai eu mon Bâton en argent.

Le Maréchal de Tessé a été fait Maréchal de France à peu près de la même maniere que Monsieur de Vivonne. Le Roi travailloit chez Madame de Maintenon avec Monsieur de Chamillard, & faisoit la Liste des Maréchaux de France qu'il devoit déclarer le lendemain. Madame la Duchesse de Bourgogne regardoit par-dessus l'épaule, & vit que Tessé n'en étoit point: elle sautoit & dansoit, rioit à son ordinaire, elle se mit tout d'un coup à pleurer, le Roi en voulut sçavoir la raison: ah! Monsieur, lui dit-elle, vous deshonorez celui à qui je dois l'honneur d'être à vous, celui qui m'a fait tout ce que je suis.

Le Roi parut fâché que son secret fut découvert, & de colere déchira la Liste. Les Maréchaux ne furent faits qu'un an après: au lieu de quatre il y en eut dix, afin de donner place à Tessé.

Le Roi est sujet à changer d'avis & de goût. Dans le tems qu'il aimoit passionnément Mademoiselle de la Valliere, il se mocquoit avec elle des minauderies que lui faisoit Madame de Montespan.

tespan. Elle voudroit bien que je l'aimasse, disoit-il en riant : cela étoit vrai; elle l'assiégeoit dans les formes, & fit enfin si bien que quand il revenoit de la chasse, il venoit se débotter, s'habiller, se poudrer chez Madame la Valliere, il lui disoit à peine bon jour, & passoit dans l'appartement de Madame de Montespan, où il demeuroit toute la soirée.

Mademoiselle Fontange, belle comme un Ange, & sotte comme un panier, l'ensorcela de même, & le traita encore avec plus d'autorité que les autres.

Fin du sixiéme Livre.

MEMOI-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE SEPTIE'ME.

DANIEL DE COSNAC, Evêque de Valence, & depuis Archevêque d'Aix, étoit Cadet d'une bonne Maison de Limosin ; né sans biens, peu d'éducation de la part de sa Famille, & de bonne heure sorti de la maison Paternelle, pour chercher ailleurs par industrie ce que sa Famille ne pouvoit lui fournir. Peut-être le nomma-t'on Monsieur l'Abbé, parce que l'uniformité des habits noirs & du petit Colet occasionnoit moins de dépense. Ce Tître lui donna un extrême desir de le devenir, & l'on ne sçauroit assez dire avec combien d'esprit & d'a-

dresse

dresse il se fit une entrée familiere chez Monsieur le Prince de Conti, dans un âge où les jeunes gens assez mal faits sont à peine soufferts chez les Princes du rang de Monsieur le Prince de Conti, qui pour lors étoit destiné à l'Etat Ecclésiastique. Chacun sçait comme quoi ce Prince s'abandonna à la passion éperduë qu'il eut pour Madame de Longueville sa Sœur, qui le mit dans le Parti du Prince de Condé; de sorte que l'Abbé de Cosnac trouva si bien les expediens d'acquerir la familiarité, & depuis la confiance du Prince de Conti, que devenu nécessaire au maintien de l'union du Prince de Condé, du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, il s'attacha si fort à leurs interêts, que Monsieur le Prince de Conti le prit auprès de lui comme un jeune Abbé de Condition qu'il aimoit, & qui s'attachoit à sa personne & à sa fortune. Cet Abbé, sous une figure assez basse, avoit tout l'esprit, toute la hauteur, & toute l'industrie d'un garçon qui veut faire valoir les qualitez qu'il n'a pas, aux dépens de celles qu'il a. Il étoit trop mal fait pour se faire une intrigue d'amour, dans une Cour où cette passion
regnoit

regnoit fort. Il se jetta donc tout-à-fait du côté des affaires; & dans un âge où la conduite des négociations importantes est pour l'ordinaire incompatible avec la grande jeunesse, il se rendit si nécessaire, que ce fut lui qui fit à vingt-deux ans la Paix de Bourdeaux. Il en dressa les articles, dont j'ai vû la minutte écrite de sa main, & signée des Princes & du Duc de Candale, qui signa pour le Roi. Cette Paix désirée de la Cour, & nécessaire à l'Etat, lui fit un grand honneur, non seulement dans le Parti des Princes; mais elle le fit connoître, particulierement du Cardinal Mazarin, avec lequel il eut differentës conversations, & auprès duquel il fit plusieurs voyages pour la conclusion de l'importante affaire qu'il finit. Le Prince de Conti avoit une sorte d'esprit indécis, voulant & ne voulant pas, changeant d'avis à chaque moment, alternativement dévot & voluptueux, d'une santé mediocre, d'une taille très-contrefaite, & dont le vrai penchant eut été du côté de Dieu, si la legereté ne l'eût point souvent & dans un même jour fait passer d'une extrémité à l'autre. L'amour ni l'union ne logent

logent pas toûjours, ni long-tems dans les mêmes cœurs. Le Prince de Conti crut avoir des raisons effectives d'être jaloux de Madame de Longueville. M. de la Rochefoucault avoit trop d'esprit pour être attaché à elle infructueusement autant qu'il le paroissoit. Un voyage qu'elle fit auprès du Prince de Condé, fut peut-être regardé du Prince de Conti comme un prétexte de le quitter qui lui déplut : ainsi, sans se détacher tout-à-fait de la passion qu'il avoit pour sa Sœur, il chercha dans le commerce qu'il a eu avec Madame de * *, & dans quelques autres galanteries de Montpellier, de quoi se consoler un peu de l'absence de Madame de Longueville.

Guilleragues & l'Abbé de Roquette étoient auprès de lui. Le premier étoit honnête homme, à cela près que né Gascon, il vouloit toûjours que l'on fît cas de sa naissance, dont il importunoit impitoyablement tous ceux qu'il trouvoit moyen d'en informer. L'Abbé de Roquette, depuis Evêque d'Autun, avoit tous les caracteres que l'Auteur du Tartuffe a si parfaitement représentez sur le modéle d'un homme faux.

Un ſoir que le Prince de Conti s'étoit maſqué, malgré l'Abbé de Coſnac, qui lui avoit repréſenté que ſa ſanté ne lui permettoit pas de veiller ; & qui voyant que cette premiere raiſon n'avoit rien gagné, s'étoit enhardi à lui dire, que de la taille dont il étoit, il étoit impoſſible qu'il ſe maſquât ſans être connu ; un jour, dis-je, que ce Prince s'étoit maſqué, l'Abbé de Roquette entra dans ſa chambre comme il étoit prêt d'en ſortir avec ceux qu'il avoit mis de la partie ; & l'Abbé de Roquette, s'adreſſant au Prince de Conti, comme s'il eût cru parler à Monſieur de Vardes : Monſieur, lui dit-il, montrez-moi Son Alteſſe ? Et puis ſe retirant du côté de l'Abbé de Coſnac, Monſieur, continua-t'il, dites-moi lequel de ces maſques eſt Monſeigneur ? Enfin, ce faux Courtiſan fit tant de pantalonades, & affecta tant de fauſſes ſoupleſſes de fade Courtiſan, pour faire voir au Prince de Conti qu'il étoit bien maſqué, que l'Abbé de Coſnac impatient lui dit aſſez haut pour que Monſieur le Prince de Conti l'entendît : Allez, Monſieur de Roquette, vous devriez mourir de honte, & quand Son

Altesse fait une mascarade pour se divertir, il sçait bien que la taille de M. de Vardes & la sienne sont differentes. Ce discours dit d'un ton ferme surprit le Prince de Conti, qui se démasqua; & soit qu'il fît quelque impression sur son esprit, ou qu'il trouvât qu'il est effectivement ridicule qu'un homme très-bossu puisse être pris en masque pour un homme de belle taille, il sortit, & demie-heure après revint se coucher. Le discours de l'Abbé de Cosnac pensa diviser sa maison, & ce fut la source de la haine que Monsieur d'Autun & lui ont depuis conservé l'un pour l'autre, & qui fit faire à Guilleragues, ami de l'Abbé de Cosnac, les Mémoires sur lesquels Moliere a fait depuis, la Comedie du Faux Dévot.

La Cour du Prince de Conti n'étoit pas une mer assez vaste pour contenir les idées de l'Abbé de Cosnac; & quoiqu'il fût premier Gentilhomme de sa Chambre, & en quelque maniere son Favori, cet Abbé entretenoit un commerce avec le Cardinal Mazarin, dont il fit le fondement du Mariage qui fut conclu quelques années après, entre le Prince de Conti & la Niéce du Cardi-

nal. Il espéroit pour fruit de ce mariage l'importante Abbaye de Clugni, dont le Prince de Conti, qui ne pouvoit plus la tenir en se mariant, lui offrit la démission ; mais le Cardinal fit si-bien qu'il empêcha l'Abbé d'avoir ce grand Bénéfice, bien qu'il lui eût la principale obligation du mariage de sa Niéce avec un Prince du Sang.

Cette nouvelle augmentation d'éclat, jointe à l'autorité presque souveraine que le Cardinal avoit en tout pendant la minorité du Roi, & qu'il conserva despotique jusqu'à sa mort, mit en tête à Monsieur le Prince de Conti, que son Rang & la faveur de l'Oncle de sa Femme lui devoient déferer le Commandement de l'armée de Catalogne ; & quoiqu'il n'eût jamais servi, les Enfans des Rois, comme ceux des Dieux, naissent instruits de tout. Ce Commandement lui fut donné.

La fureur des François sur la réputation de se battre en duel avoit passé depuis le Regne de François Premier, au point que par une frénésie dont la rage n'a pû s'éteindre que sous le Regne de Louis le Grand, personne n'osoit porter une épée sans avoir donné des preuves

preuves de la ſçavoir garder. Il ne ſuffiſoit pas qu'un homme fût brave à la guerre, l'on vouloit qu'il eût fait quelque combat particulier & éclatant. Le Prince de Conti né vaillant, comme le ſont tous les Bourbons, ſe mit en tête que ſon rang & ſon age, qu'il avoit juſqu'alors paſſé dans l'État Eccleſiaſtique, ne le devoient pas diſpenſer de l'obligation où il croyoit être de s'acquerir de l'eſtime, & de travailler à ſa réputation. L'état militaire dans lequel il entroit, le ſollicitoit de ſe meſurer avec quelqu'un digne de lui, avant que de paroître à la tête des Armées; & par une fantaiſie, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ce Prince, qui n'avoit aucun ennemi, qui n'avoit offenſé perſonne, & que perſonne n'avoit offenſé, ſe mit en tête de faire un combat; & agité du deſir de ſe battre en duel, ſans ſçavoir contre qui, partit en litiere de Montpellier, pour ſe rendre à la Cour, incertain de ſon adverſaire, inquiet d'en trouver un digne de lui, & tellement réſolu de s'acquerir de l'eſtime par un duel, qu'un ſoir couchant à Bagnols, où il ſéjourna pour quelque indiſpoſition, il ne put s'empêcher de

faire confidence à l'Abbé de Cosnac de cette étrange vision, dont il étoit tourmenté; & lui avoüa qu'il avoit jetté les yeux sur le Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, auquel en arrivant à la Cour il vouloit faire une querelle, uniquement parce qu'il étoit Prince comme lui, & qu'il avoit la réputation d'être brave. Cette chimere s'augmenta peut-être par l'ennui du voyage de la litiere. L'esprit d'un homme, naturellement bercé de ses humeurs, l'est encore par le triste branlement de cette voiture; & tout cela fit, comme vous allez voir le commencement de la fortune de Villars.

Villars venoit de perdre le Duc de Nemours, auprès duquel il étoit en qualité de Gentil-homme. Il l'avoit servi dans le fameux duel qu'il fit contre le Duc de Beaufort qui le tua : Villars s'étoit acquis beaucoup d'estime dans ce combat; & comme en perdant son Maître, il perdoit le principal espoir de sa fortune, il se retira avec sa femme auprès de l'Archevêque de Vienne, son Frere. Il étoit à Vienne quand le Prince de Conti y passa, & eut l'honneur de lui faire la révérence. La bon-

ne

ne mine de Villars, la présence d'un vaillant homme, qui venoit récemment de faire un combat éclatant, l'idée de se servir du même homme dans la querelle qu'il avoit déterminé de faire au Duc d'Yorck, tout cela séduisit le Prince de Conti. Les Princes veulent plus ardemment que les autres hommes ce qu'ils desirent, parce qu'ils sont moins contrariez. Dès le soir, quand il fut couché, il ordonna à l'Abbé de Cosnac de rester auprès de lui, & dès qu'ils furent seuls, Monsieur l'Abbé, lui dit le Prince de Conti, j'ai trouvé l'homme qu'il me faut pour me servir dans le dessein dont je vous ai parlé. Je veux attacher Villars à mon service, dites-lui qu'il me suive, & que je lui donnerai les moyens de se consoler de la perte qu'il a faite du Duc de Nemours. L'Abbé de Cosnac obéït, Villars se rendit quelques jours après chez le Prince de Conti à Paris; & ce Prince étoit tellement pressé de l'idée de Villars, qu'il regardoit comme celui qui le serviroit dans l'issuë du grand dessein qu'il avoit projetté, que dès Montargis, il proposa à l'Abbé de Cosnac d'accommoder Villars de la Charge de Premier Gentil-

homme de sa Chambre. L'Abbé de Cosnac fit si bien qu'il refusa de quitter sa Charge. Le Duc d'Yorck, qui servoit sur la Frontiere, & qui ne revint pas si-tôt à la Cour, n'a jamais eu connoissance de ce dessein bizarre, qui s'effaça peu-à-peu.

Dans ce tems-là l'Evêché de Valence vacqua. L'Abbé de Cosnac avoit fait quelques Sermons en présence de la Reine, & y avoit réüssi; il étoit de son jeu, & de celui du Cardinal, il pria le Prince de Conti de demander cet Evêché.

L'Abbé de Roquette n'osoit paroître son ennemi, mais il avoit soulevé contre lui la Cabale de Monsieur de Vardes, de Monsieur de Villars, & des principaux domestiques de sa Maison, de sorte qu'à la premiere proposition que l'Abbé de Cosnac fit à Monsieur le Prince de Conti de demander cet Evêché pour lui, le Prince de Conti lui parut fort peu empressé: Quoi, Monseigneur, lui dit l'Abbé de Cosnac, à moi, de vos secrets le dépositaire, vous répondez froidement? Ha! Monseigneur, continua-t'il, prenez garde que l'on ne découvre que vous m'avez incertainement répondu, dans une occasion où il

il s'agit de l'établissement du principal domestique de votre Maison ; & sans lui donner le loisir de repliquer, il sortit, & passa dans l'appartement de Madame la Princesse de Conti, qui n'étoit pas éveillée. Qu'on l'éveille dit l'Abbé, il s'agit de son honneur, & je veux lui parler. Il fit tant de bruit que ses femmes ouvrirent. Cette Princesse aimable s'éveilla : Levez-vous, dit l'Abbé, il s'agit de sauver l'honneur de Monsieur le Prince de Conti, le votre & celui de sa Maison ? l'Evêché de Valence est vacquant, je viens de prier Son Altesse de le demander pour moi, mais levez-vous, MADAME, les momens sont chers, Monsieur votre Oncle ne vous refusera pas s'il sçait que vous sçavez vous faire éveiller, vous lever en Robe de chambre, & ne pas hésiter à servir noblement vos créatures ? Mais, Monsieur, lui dit Madame la Princesse de Conti, donnez-moi le loisir de parler à mon Mari ? Je m'en garderai bien, lui dit l'Abbé, il s'agit de vous lever & de passer chez Monsieur le Cardinal. Il la pressa tant, que sans lui vouloir donner le tems de parler à Monsieur le Prince de Conti, cette Princesse prit

uniquement sa Robe de chambre, & s'en alla demander l'Evêché au Cardinal.

Le Mazarin n'étoit pas un homme qui donnât aisément ; cependant cette Princesse obtint de son Oncle, qu'il nommeroit l'Abbé à un Evêché qui vacquoit, de moindre valeur que Valence ; cette Princesse toute gracieuse revint à son appartement, l'Abbé l'y attendoit : Nous avons à peu-près votre affaire, lui dit-elle, mais ce n'est pas de Valence dont il est question ; & tout de suite elle lui conta ce que le Cardinal lui avoit promis. Comment, Madame, lui repliqua-t'il, vous revenez contente & n'avez rien obtenu ? Ce n'est plus mon affaire, c'est la vôtre ; je vous déclare que c'est l'Evêché de Valence dont il est question, & dès que Votre Altesse sera habillée, elle retournera achever ce qu'elle a commencé. En effet, quelques jours après, l'Abbé de Cosnac prêcha devant la Reine, toute la Cour y étoit ; & comme il descendoit de la chaire, le Cardinal s'avança, & lui dit : Monsieur, vous nommer Evêque de Valence au sortir d'un aussi beau Sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appel-

le

le recevoir le Bâton de Maréchal de France ſur la bréche ; remerciez le Roi de cet important Bénéfice. Il n'eut pas ſitôt fait ſes remercimens, qu'il alla chez Monſieur de Paris, à qui il demanda la Prêtriſe, que ce Prélat lui promit ſans peine.

Ce n'eſt pas là tout, lui repliqua Monſieur de Valence, c'eſt que je vous ſupplie de me faire Diacre; volontiers, lui dit Monſieur de Paris : vous n'en ſerez pas quitte pour ces deux graces, Monſeigneur, interrompit Monſieur de Valence, car outre la Prêtriſe & le Diaconat, je vous demande encore le Sous-Diaconat : Au nom de Dieu, reprit bruſquement Monſieur de Paris, dépêchez-vous de m'aſſurer que vous êtes tonſuré, de peur que vous ne remontiez dans cette diſette des Sacremens juſqu'à la néceſſité du Baptême ?

Cette grace de l'Evêché de Valence répanduë dans la maiſon de Monſieur le Prince de Conti excita bien des envieux. Vardes & Villars ne perdoient aucune occaſion pour lui nuire, mais à vrai dire, l'Evêque de Valence avoit plus d'eſprit qu'eux tous. Un ſoir que Monſieur le Prince de Conti étoit au

Cours, & n'avoit avec lui dans son Carosse que l'Evêque de Valence; le Comte du Ludes, & Vardes passerent au galop venant de courir un Cerf. Monsieur le Prince de Conti fit appeller ce dernier, auquel il dit de venir le soir chez l'Abbé de la Riviere qui lui donnoit à souper. Vardes s'en excusa sur la fatigue de la chasse qu'il avoit faite, & demanda à Monsieur le Prince de Conti la permission de se retirer, l'assurant qu'il alloit descendre chez un Baigneur pour ne voir personne. Quand l'heure du souper fut arrivée, le Prince de Conti passa chez l'Abbé de la Riviere; & après lui avoir dit qu'il se trouvoit mal, & que Madame la Princesse de Conti s'étoit fait saigner ce jour-là, il se retira sans souper à l'Hôtel de Conti. La premiere chose que ce Prince, suivi de l'Evêque de Valence, trouva en entrant dans la chambre de la Princesse de Conti, laquelle étoit effectivement au lit, entourée de ses femmes, ce fut Vardes paré comme un homme qui veut plaire, vêtu magnifiquement, & la tête qu'il avoit belle, bouclée & poudrée avec plus de soin qu'il ne convient, quand deux heures auparavant l'on étoit fati-

gué

gué d'avoir couru le cerf. Le Prince de Conti le regarda & ne dit mot, congedia sa Cour, & se retira. Quelques jours après ce Prince alla passer une semaine à Chilli pour prendre l'air dans cette belle maison du Marquis d'Effiat. L'Evêque de Valence étoit bien résolu de noyer Monsieur de Vardes s'il en trouvoit l'occasion, & Monsieur de Vardes s'étoit souvent déclaré, qu'il ne perdroit pas celle de lui marquer qu'il n'étoit point de ses amis. Madame la Princesse de Conti étoit restée à Paris. Monsieur le Prince de Conti n'étoit pas capable d'avoir long-tems quelque chose sur le cœur, sans que ceux qui avoient l'honneur de l'approcher s'en apperçussent; & l'Evêque de Valence l'avoit si parfaitement étudié; qu'il le connoissoit à merveille. Un jour que ce Prince se promenoit le long du canal de Chilli, après avoir long-tems rêvé, voyant qu'il étoit seul avec l'Evêque de Valence, M. de Valence, lui dit M. le Prince de Conti, parlez-moi comme vous faisiez du tems que vous étiez l'Abbé de Cosnac, que vous semble de Vardes? Que c'est l'homme de France le mieux fait & le plus aimable, reprit Monsieur de Valence;

Valence; mais à quel propos Votre Altesse me fait-elle cette question ? Pour rien, reprit le Prince de Conti ; mais je ne vous cacherai pas que l'affectation de se parer, comme il fit dernierement chez la Princesse de Conti, après m'avoir assuré qu'il alloit se retirer, m'a frappé. Je connois l'innocence & la vertu de ma Femme ; mais croyez-vous que Vardes fût assez insolent pour oser jetter les yeux tendrement sur elle ? C'étoit une belle occasion à l'Evêque de Valence de nuire à Monsieur de Vardes ; mais il ne crut pas que la matiére fût encore assez preparée. Il parla cette fois de Vardes comme d'un homme trop sage pour s'élever à une telle pensée ; il l'excusa même sur les soupçons dont le Prince de Conti venoit de lui faire confidence, & demeura ferme à l'assurer qu'il n'avoit jamais rien connu dans Monsieur de Vardes qui lui laissât la moindre idée qu'il eût jamais regardé que très-respectueusement Madame la Princesse de Conti. Trois jours après cette premiere conversation, le Prince de Conti se promenant dans son Carosse tête-à-tête avec Monsieur de Valence, fit l'éloge de la Princesse sa Femme,

à

à cela près, dit-il, qu'avec toute la vertu & toute la modestie desirable, elle a, comme toutes les autres femmes, la vanité de plaire ; & que sçais-je, ajoûta-t'il, si elle éviteroit celle d'être aimée ? Monseigneur, repliqua l'Evêque de Valence, chercher une femme qui ne souffre pas d'être aimée, c'est desirer un Cigne noir. Sur cela Monsieur le Prince de Conti lui reparla de Vardes, & pour lors, après lui avoir laissé mitonner le poison dont il voyoit que ce Prince étoit attaqué, je n'ai rien vû reprit l'Evêque de Valence, qui me puisse faire croire que Monsieur de Vardes se fût oublié au point d'élever ses regards jusqu'à Madame la Princesse de Conti ; mais Vôtre Altesse me fait souvenir d'un rien que j'ai remarqué il y a quelques jours. Elle joüoit à la Prisme, & filoit sur un flux qu'elle desiroit, un As qui ne pouvoit être à la disposition du jeu, qu'un As de Cœur, ou un As de Carreau, c'étoit celui de Cœur qui étoit nécessaire, Vardes qui voyoit son jeu lui dit assez haut, j'espere que ce sera un Cœur, & puis en s'approchant plus près de son oreille, comme pour mieux voir la Carte, il continua d'un ton plus

que demi bas ; j'en connois un, Madame, qui ne vous manquera jamais. Ce discours de l'Evêque de Valence fut un coup de Poignard qui fit son effet. Le Prince de Conti se trouva mal le soir ; & depuis ce moment sans en rien témoigner à Madame la Princesse de Conti, Vardes s'apperçût si bien qu'il étoit mal avec le Prince de Conti, que sans jamais en avoir sçû la raison, il ne songea plus à faire sa fortune par lui, & se retira tout-à-fait de l'attachement qu'il avoit pour le Prince de Conti.

Le Duc de Candale étoit ami de Vardes, & ne pouvoit souffrir l'Evêque de Valence. Villars le haïssoit, l'Abbé de Roquette, & toute la Cabale opposée à sa faveur essayoit de le perdre. L'Evêque de Valence s'en apperçût, il étoit du jeu de la Reine, & avoit conservé assez de familiarité avec le Cardinal, du jeu duquel il étoit aussi. Monsieur le Prince de Conti avoit pour Intendant de sa Maison un nommé de Pile qui passoit pour honnête homme, & dont ce Prince, pour quelque mécontentement, voulut se défaire. L'Evêque de Valence entreprit de le soutenir, & en parla au Prince de Conti, lequel étoit déter-

déterminé à se défaire dudit de Pile : Monseigneur, lui dit Monsieur de Valence, si Votre Altesse se défait de cet honnête homme-là les honnêtes gens ne doivent plus esperer de salut chez vous. Ce discours déplut au Prince de Conti. L'Evêque de Valence répondit peut-être avec plus de fermeté qu'il ne convient de parler à son Maître : Monsieur de Valence lui mit comme l'on dit le marché à la main, & lui offrit de se retirer. Le Prince de Conti, blessé de ce discours, le prit au mot, & quelques jours après la division augmenta au point que l'Evêque de Valence exigea seulement de Monsieur de Pile qu'ils prendroient congé pour sortir de la maison le même jour ; de sorte que de Pile ayant rendu ses comptes, & l'Evêque de Valence ayant la derniere fois fait ses fonctions de Premier Gentilhomme de la Chambre, dès qu'il eut donné la chemise à Monsieur le Prince de Conti, au lever duquel il y avoit beaucoup de gens, cet Evêque prit la parole, demanda pardon à Son Altesse d'avoir peut-être eu le malheur de ne l'avoir pas aussi bien servi qu'il l'avoit toûjours desiré, le remercia des graces
qu'il

qu'il avoit reçûës, & pour finir son discours par une espece de turlupinade : Monseigneur, lui dit-il, en prenant Monsieur de Pile par une main & en tenant sa Croix d'Evêque de l'autre; cet homme a bien conduit vos Finances, il a le malheur comme moi de sortir de vôtre maison, aussi laissons-nous vôtre maison sans Croix ni Pile ? Cette liberté de langue ne plut pas à Monsieur le Prince de Conti, qui ne laissa pas de sourire, & donna dans ce moment l'Emploi de Premier Gentil-homme à Villars, qui n'a jamais sçu peut-être que la fantaisie d'un duel imaginaire, dont il n'a de sa vie entendu parler, avoit fait le fondement de sa fortune.

Le Roi commençoit à devenir grand, & MONSIEUR étoit la plus jolie creature de France; on parloit de faire sa Maison. Le Cardinal vouloit faire argent de tout, il sçavoit que l'Evêque de Valence en avoit, il lui fit proposer de l'accommoder de la Charge de Premier Aumônier de Monsieur : cette Charge ne lui convenoit qu'en ce que c'étoit une certitude de n'aller guéres à son Diocèse, & de demeurer à la Cour. La Reine lui fit cette proposition comme chose

chose qu'elle souhaitoit ; & l'ayant fait appeller dans son cabinet au sortir de son jeu , elle lui dit obligeamment , qu'elle eût été ravie de l'attacher auprès de Monsieur. Votre Majesté me fait trop d'honneur, Madame , lui dit-il ; mais la Cour des Princes , qui ne sont pas Rois, est trop orageuse, j'en viens d'essuyer les bourasques chez Monsieur le Prince de Conti ; & si Votre Majesté me laisse le maître de décider , je voudrois être au Roi , ou demeurer comme je suis. La Reine ne prit pas cette réponse comme un refus , elle le congedia en l'exhortant d'y songer. Son parti de ne point entrer dans la Maison de Monsieur étoit pris , quand il survint entre le Roi & Monsieur son Frere , un petit démêlé d'enfans, qui se disputent quelque chose. Le Roi voulut prendre un poëslon de bouillie, Monsieur en tenoit le manche ; & avant que les Gouverneurs eussent fait finir ce tiraillement , Monsieur fit mine d'en vouloir frapper le Roi. La Reine avertie , vint faire foüetter Monsieur ; & l'éclat que cela fit , détermina l'Evêque de Valence à aller trouver le Cardinal : Monseigneur, lui dit-il, j'ai songé à ce que Votre Eminence

nence m'a fait l'honneur de me faire proposer ; je craignois que Monsieur ne fût qu'un joli Prince ; mais je vois qu'il y a en lui de quoi faire un homme, & de tout mon cœur j'entrerai à son service. Ce marché fut conclu, & dès qu'on fit la Maison de Monsieur, l'Evêque de Valence fut nommé son Premier Aumônier.

Quoique la guerre fut vive pendant l'Eté, la magnificence, le jeu, l'amour & les intrigues renaissoient l'Hyver. Le Duc de Candale avoit fait une campagne assez malheureuse en Catalogne, & revenoit à la Cour. L'Evêque de Valence étoit dans son Diocèse prêt à revenir pareillement. Le Duc de Candale & lui étoient mal ensemble dès le tems que Vardes se détacha de Monsieur le Prince de Conti. Le chemin du Duc de Candale étoit de passer indispensablement à Valence, il envoya un Gentil-homme à l'avance faire un compliment à l'Evêque, & lui demander à souper : Volontiers, répondit l'Evêque, je vous supplie même de lui dire que j'espere qu'il viendra coucher céans, à la charge que nous ne parlerons pas du passé. Le Duc de Candale fut reçu de Monsieur

Monſieur l'Evêque de Valence, comme ſi c'eût été le Roi qui l'eût honoré d'une viſite. Les vrais Gaſcons deviennent plus grands à proportion qu'ils trouvent des gens plus gaſcons qu'eux. Le Duc de Candale étoit ſuivi de quantité d'Officiers de l'armée, & de beaucoup de Gentils-hommes de ſes Gouvernemens de Guienne & d'Auvergne, qui le conduiſoient jùſqu'à Lyon. Il fut charmé de la reception & de la bonne chere que l'on lui fit. Le ſoir, avant que de ſe retirer tout-à-fait, ils s'éclaircirent de pluſieurs choſes, & ſe coucherent tard. Cependant, comme le Duc de Candale déjeûnoit le lendemain pour partir, la vanité de ſe voir ſuivi de tant de Nobleſſe, fit qu'un moment avant que de monter à cheval, il dit d'un ton aſſez haut, en embraſſant Monſieur de Valence : Au moins, Monſieur, permettez-moi devant tous ces Meſſieurs, de marquer publiquement que notre réconciliation eſt ſinçere. Je vous fais devant eux mille excuſes des mauvais offices que je vous ai rendus auprès de M. le Prince de Conti, j'en ſuis repentant, & je vous prie de me les pardonner : Monſieur, reprit l'Evêque de Valence, d'un

d'un ton encore plus haut, ne vous repentez point, je vous en prie, car je vous promets publiquement devant tous ces Messieurs, que si vous m'avez rendu de mauvais offices auprès de Monsieur le Prince de Conti, je vous les ai bien amplement rendus auprès de Monsieur le Cardinal.

Quelques années après l'on commença de parler de la paix. Elle étoit nécessaire à l'Etat, la Reine la vouloit; elle fut concluë, & l'on fit le voyage de Saint Jean de Luz, où le mariage du Roi s'acheva. Le Cardinal, que l'Evêque de Valence réjoüissoit l'avoit mis de son jeu pendant le voyage. Un jour que Monsieur l'Evêque d'Orléans, l'Abbé le Camus, depuis Cardinal, quelques autres Aumôniers du Roi & l'Evêque de Valence, se promenoient avec liberté le long de la mer, quelqu'un d'eux mécontent du Cardinal en dit mille maux : l'Evêque de Valence ne l'épargna pas, & l'Abbé de Donzy en parut très-mécontent, chacun s'en plaignit; ces Messieurs s'échauffoient à en dire du mal, quand tout d'un coup l'Evêque de Valence cessa, prit son chapeau, ses gands & son manteau, que la

liberté

liberté de la promenade lui avoit fait quitter, & leur dit, Messieurs, je vous donne le bon soir, je me retire, & vais conter à Monsieur le Cardinal tout ce que j'en ai dit, & tout ce que vous en avez dit; car j'aime encore mieux, pour vous & pour moi, qu'il en soit informé par mes soins, que par ceux de l'Abbé de Donzy, qui ne manqueroit pas de lui en rendre compte.

Le Roi fut marié en 1660. & Monsieur le fut l'année d'après. Jamais la France n'a vû une Princesse plus aimable que Henriette d'Angleterre, que Monsieur épousa. Elle avoit les yeux noirs, vifs & pleins du feu contagieux que les hommes ne sçauroient fixement observer sans en ressentir l'effet; ses yeux paroissoient même atteints du desir de plaire à ceux qui les regardoient. Jamais Princesse ne fût si touchante ni n'eût autant qu'elle l'air de vouloir bien que l'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charme; l'on s'interessoit à elle, & on l'aimoit sans penser que l'on pût faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit, & qu'elle s'en appercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que

fut à celui qui la voyoit, qu'elle vouloit uniquement plaire. Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, & tout celui qu'il faut pour les affaires importantes, si les conjonctures de se faire valoir se fussent presentées, & qu'il eût été question pour lors à la Cour d'autre chose que de plaire. Le Roi étoit aimable, jeune, galant, magnifique; le goût de Monsieur n'étoit pas tout-à-fait tourné du côté des femmes, parmi lesquelles rien ne paroissoit plus digne d'être aimé que Madame. Peut-être eût-elle voulu l'être du Roi, dont les regards, les soins, l'attention, le goût & la tendresse se tournerent entierement du côté de Mademoiselle de la Valliere. L'inclination avoit formé cette union, & deux personnes nées pour s'aimer véritablement ne se sont jamais aimées de meilleure foi, ni plus tendrement.

Le Chevalier de Lorraine, fait comme on peint les Anges, se donna à Monsieur, & devint bien-tôt Favori, maître, disposant des graces; & plus absolu chez Monsieur, qu'il n'est permis de l'être quand on ne veut pas passer pour le Maître ou la Maîtresse de la maison.

Madame parla avec horreur, & douleur de ce désordre, dont elle se plaignit d'abord à Madame de Saint Chaumont, intime amie de l'Evêque de Valence; qui de son côté ne pouvoit souffrir le Chevalier de Lorraine. Ce Conseil résolut que Madame entretiendroit le Roi de ses malheurs. Je ne sçai si le Roi parla durement à Monsieur; mais Monsieur bouda quelques jours, & sous des prétextes imaginaires de jalousie, dont Madame ne lui donnoit aucun sujet effectif, il feignit de vouloir aller passer quelques semaines à Villers-Coterets, & y conduisit Madame. Il y étoit quand la mort du Prince de Conti arriva. Ce Prince laissoit par sa mort le Gouvernement de Languedoc. Monsieur voulut le demander, & crut que l'Evêque de Valence étoit plus capable qu'aucun homme de sa Maison de presser le Roi sur la demande qu'il lui ordonna de faire de sa part de ce Gouvernement pour lui; de sorte qu'il le chargea d'une lettre qu'il écrivoit au Roi son Frere, & il le fit partir de Villers-Coterets pour se rendre à Saint Germain, où la Cour étoit alors. L'Evêque de Valence demanda au Roi une

Audience de la part de Monsieur, qui lui fut accordée sur le champ. De quoi est-il question ? Monsieur, lui dit le Roi. Mon Frere boude-t'il encore sans sçavoir pourquoi, ou ne s'est-il éloigné de moi que pour être moins gêné ? J'ai ordre, Sire, répondit Monsieur l'Evêque de Valence, de remettre à Votre Majesté une lettre dont Monsieur m'a chargé, & de prendre au même tems la liberté de lui représenter, qu'ayant l'honneur d'être son Frere unique, il a lieu d'esperer que vous ne lui refuserez pas le Gouvernement de Languedoc. Le Gouvernement de Languedoc, s'écria le Roi ! Je croyois que tous les Gouvernemens particuliers des Provinces étoient au-dessous de mon Frere. En prenant la lettre, le Roi acheva de la lire; après quoi regardant l'Evêque de Valence, est-ce là tout, Monsieur ? Lui dit le Roi. Oserai-je, Sire, repliqua Monsieur de Valence, prendre la liberté de représenter respectueusement à Votre Majesté la juste douleur que Monsieur recevra, si V. M. le refuse; & puisque V. M. m'a fait l'honneur de me demander déja si Monsieur boude encore, il semble par-là que V. M. croit qu'il en

a quelque ſujet, bien ou mal fondé. Il n'y a perſonne, Sire, qui puiſſe ni doive entrer dans le ſacré détail de ce qui ſe paſſe entre vous deux ; mais enfin, Monſieur eſt votre Frere, il vous demande avec empreſſement le Gouvernement de Languedoc, & V. M. s'eſt apperçûë qu'il n'eſt pas content. Monſieur, lui dit le Roi, je vous ferai donner la réponſe que je vais faire à mon Frere dans demie-heure ; dites-lui que les Princes du Sang ne ſont jamais bien en France ailleurs qu'à la Cour ; & qu'à l'égard du Gouvernement de Languedoc, je le prie de ſe ſouvenir que nous ſommes convenus lui & moi, qu'il n'auroit jamais de Gouvernement. En achevant ce mot, le Roi ouvrit lui-même la porte de ſon Cabinet, & congédia Monſieur de Valence, auquel il fit remettre demie-heure après la réponſe qu'il fit à monſieur, qui de ſon côté, après avoir encore boudé quelques jours, revint à la Cour, où le Roi le combla d'amitiez, de préſens & de manieres charmantes. Cependant Madame ne pouvoit pardonner à Madame de la Valliere, d'avoir ſçû ſi parfaitement plaire au Roi. Je ne ſçai ſi

elle eût plûtôt pardonné à une autre Maîtresse, elle essaya de lui donner Madame de Monaco. Les hommes croyent toûjours que ce n'est pas une grande infidelité que de profiter des conjonctures que l'amour propre, le plaisir, ou la vanité peuvent offrir. Le Roi avoit agacé Madame de Monaco, & Madame de Monaco ne s'étoit pas éloignée de ce jargon, auquel elle eût bien voulu prêter l'oreille. Monsieur de Lausun l'aimoit depuis long-tems; & quand on aime véritablement, l'on regarde de bien près. C'est un malheur aux gens élevez de ne pouvoir se passer de la confidence de leurs domestiques. Madame de Monaco crut qu'en avoüant à une de ses femmes de Chambre, qui couchoit dans son Antichambre, que le Roi la devoit venir trouver à deux heures après minuit, cette femme, sans laquelle le Roi ne pouvoit entrer commodément chez elle, la serviroit fidellement. Cette femme de Chambre lui promit le secret qu'elle lui tint en effet, à cela près qu'elle avertit Monsieur de Lausun du rendez-vous, & que l'on étoit convenu qu'à deux heures le Roi trouveroit, en passant le long du Corridor

ridor de l'appartement de Madame de Monaco, la clef qu'elle auroit ſoin de laiſſer à la porte de cette Anti-chambre, où couchoit cette fille. Monſieur de Lauſun paya magnifiquement cet avis, & exigea ſeulement de cette fille, que dès une heure après minuit la clef ſeroit à la porte; de ſorte que Monſieur de Lauſun, paſſant lui-même par ce Corridor, dès que tout le monde lui parut couché, ferma la porte à double tour, prit la clef, & ſe retira. Le bruit que fit le mouvement des reſſorts d'une ſerrure, allarma cette fille, & Madame de Monaco, qui raiſonnoit ſur cet évenement, quand le Roi vint à deux heures, comme il l'avoit promis; mais quel moyen y avoit-il d'entrer en éclairciſſement à l'heure qu'il étoit, & au travers d'une porte? Il étoit impoſſible. Le Roi s'en retourna, & n'a ſçû que long-tems après, quand Monſieur de Lauſun fut arrêté, par où ni comment cette porte s'étoit fermée, ayant trouvé dans une eſpece de Mémoire, que Monſieur de Lauſun tenoit dans une caſſette, qu'il avoit donné trois mille Piſtoles à cette fille de Madame de Monaco, qui lui rendoit compte des actions

de sa maîtresse. Je ne sçai si le Roi prit des rendez-vous plus certains, ou plus commodes avec Madame de Monaco; mais ce commerce n'eut que peu ou point de suite.

La faveur du Chevalier de Lorraine continuoit, & Madame prenoit sur elle la peine que sa présence lui faisoit, toutes les fois qu'elle le rencontroit. Cette Princesse pleuroit souvent; & de l'envie qu'elle avoit euë certainement de plaire au Roi, il lui restoit au moins que Sa Majesté la consoloit, & qu'elle trouvoit dans ses conseils le charme que la confiance peut donner. Le Chevalier de Rohan avoit aussi bonne mine qu'homme du Royaume; c'étoit un homme d'un esprit dérangé, plein d'imaginations vagues, brave & magnifique; il y auroit eu du bon dans sa sorte d'esprit, si quelque regle avoit pû former en lui quelque chose qui ressemblât aux usages ordinaires, & à ce que les autres pensent. Sa vanité lui fit croire que Madame lui sçauroit gré d'une insulte qu'il avoit faite au Chevalier de Lorraine; & sans avoir peut-être d'autre prétention sur le cœur de cette Princesse, que celle que lui donneroit l'ini-

mitié du Chevalier de Lorraine, il le querella, & se vanta de l'avoir frappé; le Chevalier de Lorraine assura le contraire. Le Roi ordonna au Duc de Noailles de les raccommoder. Le Chevalier de Rohan désavoüa ce qu'il avoit avancé, & en signa même le désaveu; & le même jour, il écrivit à dix de ses amis, que pour éviter la rigueur des Ordonnances, il avoit crû pouvoir nier un fait, lequel étoit pourtant tel qu'il l'avoit publié.

Ces billets, dont le Chevalier de Lorraine & Monsieur avoient connoissance, firent encore un nouvel éclat. Quoiqu'il en soit, ce démêlé, dont les procedez n'ont jamais été bien nets, n'a pas fait honneur, ni à la vie du Chevalier de Lorraine, ni à la mémoire du Chevalier de Rohan, qui eut le col coupé quelques années après, pour d'autres choses qui n'ont nul rapport à cette affaire.

Dans ce tems-là s'imprima un Livre en Hollande, dont Monsieur de Louvois eut le premier exemplaire. Ce Livre étoit un Histoire merveilleusement bien écrite; elle portoit pour tître : *Les Amours du Palais Royal.*

Madame s'y trouvoit cruellement traitée ; & la prétenduë passion, qu'on l'accusoit d'avoir euë inutilement pour le Roi, y étoit tout au long.

Monsieur de Louvois remit ce petit Livre au Roi, qui crut que Madame en devoit être informée, afin de prendre quelques mesures avec Monsieur, au cas qu'il en eût connoissance. Il est inconcevable combien Madame fut pénétrée de cet imprimé ; & sans rien décider avec le Roi, sur ce qu'il y avoit à faire pour prévenir Monsieur, elle s'enferma dès que le Roi fut retourné chez lui, & envoya chercher l'Evêque de Valence. Je suis perduë, lui dit-elle, mon pauvre Valence, lisez, en lui donnant ce petit Livre, lisez toutes ces fausses horreurs que Monsieur ne croira que trop ; & puis, ajoûta-t'elle, quand même je serois justifiée auprès de Monsieur, le serois-je dans le Public, auquel l'on ne peut cacher la lecture de tout ce que contient cette Fable. Monsieur l'Evêque de Valence la consola tant qu'il pût, & la rassura sur la fausseté des circonstances. Le lendemain Madame outrée, & qui ne s'étoit ouverte de cette avanture qu'à Monsieur de Valen-

ce,

ce, l'envoya chercher, on lui raporta qu'il étoit allé à Paris; elle lui écrivit un mot pour l'obliger de venir lui parler. Le Page qu'elle envoya à Paris l'assura que l'Evêque de Valence n'avoit pas couché chez lui, & que ses gens disoient qu'il étoit allé faire un tour de huit jours à la Campagne, chez un de ses amis. Mon Dieu, disoit cette Princesse à Madame de Saint Chaumont, que votre ami prend mal son tems; je lui ai confié la chose du monde la plus importante, je n'en puis parler qu'à lui, & il est assez indiscret pour s'absenter. Madame de Saint Chaumont, qui ne sçavoit effectivement ce qu'il étoit devenu, envoya de tous côtez pour en sçavoir des nouvelles, & tout ce qu'elle fit, pour le faire chercher pendant dix jours, fut inutile; enfin le onziéme Monsieur de Valence parut devant Madame, à l'heure du matin que l'on pouvoit entrer dans sa chambre. Dès que Madame fut habillée, elle passa dans son cabinet, & le fit appeller: Pourquoi m'avez-vous quittée, Monsieur, lui dit-elle, dans le tems de ma vie que j'ai plus besoin de consolation, & que mon cœur est le plus affligé?

Tenez, Madame, lui dit Monsieur de Valence, en lui tirant de ses poches, & & de dessous sa soûtane, près de trois cens exemplaires en feüilles; tenez, Madame, il n'en sera plus parlé, brûlez-les vous-même? Et tout de suite l'Evêque de Valence lui conta, qu'au sortir de la premiere conversation, dans laquelle elle eut la bonté de lui conter ses malheurs, il avoit prit le parti de passer en poste en Hollande; qu'il avoit soustrait jusqu'au premier exemplaire de cette Histoire qui lui faisoit de la peine; & que moyennant deux mille Pistoles qu'il avoit données au Libraire, il ne seroit jamais parlé de ce Livre, dont il l'assura que deux exemplaires seulement ne pouvoient se ratraper; un envoyé à Monsieur de Louvois, & l'autre au Roi d'Angleterre. La joye que ressentit Madame de la singularité de ce service important, ne peut s'exprimer, & fit depuis le fondement de toute la confiance que Madame prit en lui sur tous les secrets de son cœur.

L'Evêque de Valence m'a montré, quinze ans après la mort de Madame, un seul exemplaire de cette Histoire, qu'il avoit gardé pour sa curiosité; il ne

ne ressemble en rien à celui qui a couru depuis sous le même titre, lequel ne contient pas un seul mot de vérité, & jamais l'on n'a rien sçû de cette Histoire, Madame ayant brûlé l'exemplaire que le Roi lui remit; le Roi d'Angleterre, son Frere, lui ayant pareillement remis le sien, qu'elle brûla; & l'Evêque de Valence, ayant vrai-semblablement tenu le serment qu'il me fit, qu'avant que de mourir il brûleroit ce seul exemplaire qui lui restoit, dont j'ai lû dans ce tems-là plus de la moitié.

Le Roi eut connoissance par Madame, de cette noble vivacité de l'Evêque de Valence, dont il le loüa en particulier, sans que jamais il lui en ait rien témoigné.

La Paix, qui duroit depuis le mariage de Sa Majesté, n'étoit gueres compatible avec le courage d'un jeune Roi qui se sentoit heureux, & dont les grands talens avoient, pour ainsi dire, été cachez pendant le Gouvernement de Mazarin, qui étoit mort quelques années auparavant. La renonciation de la Reine, à la succession d'Espagne, ne s'étendoit pas si nettement sur les Païs-Bas, qu'il n'y eût une infinité de pré-

textes légitimes ou vrai-semblables pour recommencer la Guerre, qui fut précédée d'un manifeste qui parut, dans lequel le Roi mettoit en avant une infinité de raisons pour autoriser la rupture de la Paix.

Le Roi porta ses armes en Flandres, commandant lui-même son Armée, avec une netteté, un ordre, une vivacité, une intelligence de la Guerre, & un bonheur qui ne s'étoit jamais vû pareil; chacun sçait comme ce grand Prince s'exposoit, prenoit la peine & entroit lui-même dans les moindres détails du Commandement de son Armée.

L'Evêque de Valence, qui ne trouvoit presque plus dans Monsieur ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui quand il entra dans sa Maison, & qui ne se trouvoit de rien, parce que Monsieur n'étoit guéres consulté, n'avoit pas laissé de conserver auprès de lui une extrême liberté de parler; & quoiqu'il fût ennemi du Chevalier de Lorraine, & parfaitement attaché aux interêts de Madame, Monsieur le consideroit & le consultoit. Il mit en tête à Monsieur, que le tems de travailler à sa réputation étoit

étoit venu, & qu'il ne lui devoit pas ſuffire de s'expoſer à la Guerre, & de s'acquerir la gloire d'être vaillant, qu'il devoit avoir part aux Conſeils, & demander au Roi l'honneur & la liberté d'y entrer. Monſieur le fit & fut refuſé. Les donneurs d'avis parmi les Princes ſont en quelque maniere garants du ſuccès de ce qu'ils propoſent. Monſieur ſe plaignit aigrement à M. de Valence de ce qu'il l'avoit embarqué à ſe faire refuſer : Comment, Monſieur, repliqua Monſieur l'Evêque de Valence, vous vous affligez d'un refus que vous fait votre Frere, & vous vous laiſſez abattre par une bagatelle, dont il me ſemble qu'à votre place je me ferois un mérite important. Croyez-moi, Monſieur, continua Monſieur de Valence, dès que le Roi ne pourra vous refuſer ſon amitié & eſtime, il faut qu'il vous en donne des marques effectives ; ſon amitié vous eſt immanquable : travaillez à vous faire une réputation dont il ſoit jaloux lui-même, & je vous répons du reſte. En effet, Monſieur réſolut que dès le lendemain du grand matin il iroit viſiter les Gardes, qu'il iroit à la tranchée avant que le Roi pût en avoir con-

connoissance, qu'il répandroit de l'argent aux Troupes, qu'il feroit avancer le travail du Siége, auquel on étoit alors; & qu'enfin quand le Roi lui demanderoit au retour des nouvelles de ce qu'il avoit fait, Monsieur lui répondroit avec fermeté, que puisqu'il n'étoit pas encore assez heureux pour pouvoir le servir de son conseil, il vouloit tâcher auparavant de se rendre digne de le servir de sa personne. Monsieur suivit exactement ce projet, & dès le lendemain se montra vaillamment aux Postes les plus avancez. L'Evêque de Valence lui servit, non pas d'Aumônier, mais de Trésorier, jettant de l'argent à tous les blessez, & aux travailleurs pour faire avancer les ouvrages.

Le Roi fut averti de bonne heure que Monsieur étoit à la tranchée, & envoya un de ses Aydes de Camp sçavoir de ses nouvelles. Tous ceux qui revenoient d'où Monsieur étoit, parloient de sa valeur avec éloge. Le Roi fit au matin ses promenades, & donna ses ordres de Général; après quoi, entrant chez lui, il demanda Monsieur, qui n'étoit pas revenu, & lui envoya dire qu'il l'attendoit pour dîner. A cela Monsieur ré-

pondit

pondit respectueusement, qu'il le supplioit de ne pas l'attendre, qu'il avoit fait commencer un travail qu'il seroit bien aise de voir achever, & qu'il avoit fait apporter un morceau pour manger à la tranchée. En effet, sur les quatre heures du soir Monsieur revint, & rendit compte au Roi de l'état de la tranchée, de ce qui s'y étoit passé depuis le matin, & finit par dire, que puisqu'il n'étoit pas assez heureux pour pouvoir le servir dans ses Conseils, il étoit résolu de se rendre digne de le servir de sa personne & de son bras. Le Roi, sans paroître émû, lui repliqua avec un ton assez ironique : diable, mon Frere, je vous conseille de vous faire sac à terre; Oh bien ! Allez-vous reposer, car vous en avez grand besoin.

L'Evêque de Valence, qui entendit ce discours, n'en fut gueres moins frappé que Monsieur, qui continua depuis son premier train de vie, c'est-à-dire, de suivre & de voir le Roi, sans se mêler de rien.

Le Roi prit Doüay & Tournay, Lisle & plusieurs autres Places. L'Hyver il porta ses armes en Franche-Comté: rien ne résistoit à sa valeur, aux bonnes mesures

ſures qu'il prenoit, ni au chemin qu'il ſe frayoit à la gloire que Sa Majeſté s'eſt depuis ſi légitimement acquiſe. Tant de proſperitez dans ſes Armes ne pouvoient long-tems ſe maintenir ſans réveiller les Puiſſances voiſines. L'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne offenſées propoſerent la Paix, qui fut faite, & la plûpart des Conquêtes que le Roi fit cette belle Campagne, qui porta le nom de la Campagne de Liſle, lui reſterent.

Le Duc de Montmouth paſſa d'Angleterre à la Cour dans ce tems-là. C'étoit un Prince mieux fait, & plus beau qu'il n'étoit aimable. L'interêt que Madame parut prendre à ce Prince, qu'elle honoroit du nom de ſon Neveu, & auquel elle eut ſoin d'ordonner les plus magnifiques habits de France, la maniere dont il danſoit les contre-danſes, qu'il apprit à Madame, la familiarité que donne la commodité de parler quelquefois une même langue que les autres n'entendent pas, l'aſſiduité de ce Prince à ſe trouver aux heures auſquelles Madame étoit viſible, les manieres de cette Princeſſe, toûjours charmantes; tout cela fit croi-

re

re qu'il y avoit entr'eux une ſorte de jargon, dont il n'eſt que trop aiſé de ſoupçonner ceux qui ſont naturellement galants. Le Chevalier de Lorraine, dont la faveur auprès de Monſieur ſubſiſtoit avec plus d'éclat que jamais, eut le malheur d'être regardé comme celui qui entretenoit les petites diviſions qui naiſſoient ſouvent entre Madame & Monſieur. Les Grands ſont aſſujettis à être vûs de plus près que ceux qui menent une vie privée. Je ne ſçai ſi le Roi fut averti de ce commencement de chagrin par Monſieur, qui prétextoit ſon inquiétude des manieres de Madame avec le Duc de Montmouth, ou ſi le Roi en fut informé par Madame, qui prétextoit la ſienne du crédit que le Chevalier de Lorraine avoit ſur l'eſprit de Monſieur, le Roi fit ce qu'il pût pour empêcher l'éclat que ces diviſions préparoient dans ſa Maiſon; mais les Rois, quelque puiſſans qu'ils ſoient, ne peuvent jamais étouffer le principe des affections ni des haînes. Il exila pour quelque tems le Chevalier de Lorraine, qui ſe retira en Italie, & le Duc de Montmouth, après

un

un séjour de quelques mois à la Cour, repassa en Angleterre.

J'ai oublié de remarquer que quand le Roi revint de Flandres, il avoit séjourné à Villers-Cotterets. Monsieur l'avoit précédé de quelques jours pour mettre sa Maison en état de le recevoir; & comme ce Prince ordonnoit & travailloit lui-même à ranger des Chaises dans ses appartemens, l'Evêque de Valence ne pût s'empêcher de dire: qu'en attendant que Monsieur fut en état de ranger une Armée en bataille, il s'apprenoit à ranger des Fauteüils. Ce discours fut redit à Monsieur, & quelques jours après, quand la Cour fut revenuë à Saint Germain, le Roi, se ressouvenant du jour que Monsieur s'étoit tant tourmenté à la tranchée, lui demanda qui lui avoit donné ce beau conseil, & Monsieur eut la foiblesse de lui dire que c'étoit l'Evêque de Valence. Mon Frere, lui dit le Roi, son conseil n'étoit pas trop obligeant pour moi, mais il ne vous conseilloit pas trop mal pour vous. Monsieur souffroit impatiemment l'éxil du Chevalier de Lorraine, auquel il envoyoit magnifiquement tout ce qui pouvoit contribuer

tribuer à diminuer la peine de l'absence ; il s'en prenoit à Madame, & à tout ce qui l'approchoit. Monsieur de Valence devint l'objet de son aversion ; il crut qu'il avoit eu part à l'éxil de son Favori. L'attachement qu'il voyoit que cet Evêque avoit pour les interêts de Madame l'offensoit ; & l'Evêque de Valence, qui s'en apperçût, supplia Madame de lui permettre de se retirer. Madame s'y opposât tant qu'elle pût ; les dégoûts que Monsieur lui donnoit renaissoient toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. Au nom de Dieu, Madame, lui disoit l'Evêque de Valence, laissez-moi sortir honnêtement par la grande porte, & évitez-moi que Monsieur ne me fasse sortir par les fenêtres. Cette Princesse se rendit à une infinité de raisons que Monsieur de Valence lui dit ; de sorte qu'ayant assez secrettement traité de sa Charge avec l'Abbé de Tressan, Aumônier ordinaire, il pria Monsieur de lui permettre de se retirer, & fut pris au mot ; Monsieur ayant durement ajoûté que s'il n'avoit pas pris ce parti, il étoit résolu de l'y obliger.

Quelques jours après qu'il eut donné la démission de sa Charge, & qu'il

en eut touché l'argent, Monſieur lui envoya dire par Varangeville qu'il s'étoit ſouvenu qu'il lui devoit quatorze mille livres du jeu, & qu'il les lui envoyeroit inceſſamment. Monſieur, repliqua l'Evêque de Valence, me fait trop d'honneur, dites-lui que je les lui donne de tout mon cœur; mais puiſqu'il veut payer ſes dettes, que je le ſupplie de ſe ſouvenir de dix mille écus que j'ai été aſſez heureux pour lui prêter; car pour ce qui eſt des quatorze mille livres du jeu, c'eſt une bagatelle, dont je ſuis récompenſé par l'honneur que j'ai eu de joüer avec lui. Varangeville ne diminua rien de la ſignification gaſconne de ſes paroles, & Monſieur ordonna à Boisfranc de lui porter le lendemain dix mille écus, avec l'interêt du jour que le prêt avoit été fait.

Boisfranc ſe rendit ſur les dix heures du lendemain matin chez l'Evêque de Valence. Le hazard fit qu'alors qu'il y arriva, pluſieurs gens qui avoient affaire à cet Evêque s'y trouverent. L'arrivée de Boisfranc leur fit croire qu'il étoit mieux de les laiſſer ſeuls: Point du tout, Meſſieurs, dit Monſieur de Valence, nous n'avons rien de particulier à dire

Mon-

Monsieur de Boisfranc & moi. Boisfranc s'approcha de son oreille, & lui dit tout bas, qu'il lui apportoit dix mille écus que Monsieur lui devoit : A moi, repliqua Monsieur de Valence, tout haut, à moi dix mille écus, Monsieur se moque-t'il de moi, il est trop régulier ? Boisfranc, qui ne pouvoit plus tenir le cas secret, lui répondit : oüi, Monsieur, j'ai ordre de vous rendre dix mille écus que Monsieur vous doit, & que je vous apporte. En vérité, reprit Monsieur de Valence, je ne comptois plus que cela me dût être payé, je suis un pauvre Prêtre, qui puis me passer de peu, mais un grand Prince comme Monsieur, obligé à une infinité de dépenses, s'avise-t'il de payer ses dettes ; j'avois oublié celle-là. J'ai même ordre, reprit Boisfranc, de vous payer les interêts : oh ! Monsieur de Boisfranc vous vous méprenez, quand j'ai été assez heureux de prêter dix mille écus à Monsieur, je les lui ai prêtez en Gentilhomme & non comme celui que vous placez souvent ; ainsi profitez ou faites profiter Monsieur, ou tel autre qu'il vous plaira de ces interêts, mais Monsieur sçait que je n'en ai jamais prétendu

du d'autre dans sa Maison que celui que j'ai rencontré dans l'honneur d'être son domestique, Boisfranc fit apporter les dix mille écus que Monsieur de Valence consentit de prendre sans vouloir recevoir d'interêts ni souffrir que l'on comptât cet argent. Cette scene ne fut pas plûtôt passée que Boisfranc lui présenta un Billet de quatorze mille livres. Qu'est-ce que c'est que ce Billet, lui dit Monsieur de Valence ? C'est un Billet, reprit Boisfranc, que Monsieur veut vous donner pour quatorze mille livres qu'il vous doit du Jeu, qui en attendant que celui qui doit la même somme à Monsieur, vous les paye, vous servira de sûreté. Monsieur de Valence prit ce Billet, & tirant de sa poche des cizeaux sépara le nom de Monsieur du reste du Billet. Les sillabes respectables, dit-il, qui composent le nom de Monsieur sont sacrées, je vous prie de les vouloir reprendre ; mais pour le reste du Billet, il me permettra de le mettre en pieces, & remettant entre les mains de Boisfranc le mot Philippe, il déchira ce Billet en mille pieces. Boisfranc rendit compte à Monsieur de tout ce qui s'étoit passé, peut-être y ajoûta-t'il quel-

que

que chose; je ne sçai si d'autres gens ne soufflerent point à Monsieur, que les discours & les manœuvres de Monsieur de Valence l'offençoient. Enfin, Monsieur se mit en tête qu'il faloit qu'il sortit de Paris; & que pour abréger une infinité de contes qui lui revenoient, il étoit de sa dignité, qu'il s'absentât; de sorte que Monsieur lui fit dire, non comme un ordre, mais comme une sorte d'insinuation qui ressemble à un Commandement, quand il vient de ceux qui sont infiniment au-dessus de nous, qu'il devoit songer à aller à son Diocèse. A cela, Monsieur de Valence répondit, que puisqu'il avoit eu le malheur de déplaire à Monsieur, il s'abstiendroit de se presenter devant lui, qu'il ne mettroit pas les pieds au Palais Royal, ni dans aucun lieu où sa vûë pût blesser Monsieur, mais que n'ayant plus l'honneur d'être son domestique, il ne croyoit pas qu'il voulût lui commander d'autorité une chose dans laquelle il ne lui manquoit point de respect, quand il ne le faisoit pas. Le même homme, dont j'ai oublié le nom, qui rendit compte à Monsieur de la résolution dans laquelle cet Evêque étoit de ne pas obéïr, fut

chargé

chargé de lui dire en particulier que les Fils & les Freres de Roi trouveroient moyens de se faire obéïr, & que Monsieur prendroit les voyes les plus offençantes que son honneur & son dépit lui pourroient fournir pour le faire repentir du peu de respect qui paroissoit dans son obstination. A cela Monsieur de Valence répondit encore très-respectueusement, que n'étant ni sujet de Monsieur, ni son domestique, il le supplioit de trouver bon qu'il s'exemptât d'une loi dure, à laquelle ses affaires & son caractere d'Evêque ne pouvoient se soûmettre; & comme celui qui lui parloit de la part de Monsieur, le pressa, & lui fit entendre que Monsieur prendroit des voyes violentes: Dites à Monsieur, lui dit-il, que je suis Prêtre & Evêque, & qu'en rendant à Monsieur tout ce que le respect le plus profond peut exiger de moi, ne parlant jamais de lui; & ne me trouvant jamais où il sera, il est trop juste pour me faire assassiner; & qu'à l'égard des autres violences, je porte à mon col par la Croix que j'ai une sauve-garde pour laquelle il aura toûjours lui-même de la consideration. Madame à qui Madame de Saint Chaumont

rendoit

rendoit compte de tout ce procédé, n'étoit pas trop fâchée de la mortification de Monſieur, qui de ſon côté ne vouloit pas rendre public le peu de ſuccès qu'avoit eu le deſſein de faire ſortir de Paris Monſieur de Valence. Enfin, le même homme que Monſieur avoit chargé de le menacer, le vint trouver de ſa part; & après une répetition à peu-près des même choſes, il lui dit qu'il lui conſeilloit comme ſon ami de ſe retirer dans ſon Diocèſe; & que s'il ne le faiſoit pas de bonne grace, & pour plaire à Monſieur, Monſieur étoit réſolu de demander au Roi une Lettre de Cachet pour l'éxiler. Je n'ai point d'emplâtre à ce malheur, répondit l'Evêque de Valence, j'obéïrai, quand cela ſera, parce que je ne pourrai faire mieux; mais puiſque Monſieur me pouſſe à bout, je vous ſupplie de lui dire de ma part, qu'il obtiendra plûtôt une Lettre de Cachet qu'un Gouvernement.

L'imprudence de ce diſcours relatif à ce qui s'étoit paſſé du tems que Monſieur demanda le Gouvernement de Languedoc, fit que Monſieur le redit au Roi, qui ſçût très-mauvais gré à Monſieur de Valence de cette étrange im-

prudence, dans lequel le ſecret du Roi, c'eſt-à-dire, ce qu'il avoit uniquement dit à Monſieur de Valence ſe trouvoit revelé ; de ſorte que Monſieur de Valence fut exilé, & partit pour ſon Diocèſe, laiſſant Madame, qui avoit une entiere confiance en lui, très-fâchée de ſe voir privée de l'entretien d'un homme dans lequel elle avoit toûjours trouvée des reſſources de fidelité, de conſolation, de ſervice & d'attachement à ſes interêts.

La Paix qui s'étoit faite après la glorieuſe Campagne de Lille, n'avoit été pour ainſi dire qu'un eſſai de ce que la grandeur du Roi lui promettoit. La Hollande n'avoit pas eu une conduite dont la France put être contente : elle avoit obligé le Roi de faire la Paix, & avoit perſonnellement offenſé Sa Majeſté dans ſes relations, dans ſes lardons & dans ſes gazettes. Monſieur de Fuſtemberg, qui gouvernoit l'Electeur, & l'Electorat de Cologne, répondoit que cet Electorat & l'Evêché de Liége demeureroient dans la ſituation que le Roi pouvoit deſirer, pour en tirer les ſecours neceſſaires à la guerre qu'il déliberoit de porter en Hollande. Les for-

ces

ces d'Espagne étoient dans un anéantissement qui ne pouvoient tout au plus faire qu'une diversion très-médiocre. Ce qui s'étoit passé à la Campagne de Lille faisoit craindre aux Païs-Bas de revoir une guerre qui eut achevée de ruïner la Flandres; il s'agissoit de faire ensorte que l'Angleterre demeurât neutre, ou se déclarât pour la France. Charles II. Roi d'Angleterre, n'étoit pas si absolument maître de son Parlement, que quelque inclination qu'il eût pour la France, & quelque amitié qu'il eût pour le Roi, il fût en pouvoir de promettre ni de faire ce qu'il eut voulu pour favoriser ses desseins. Il étoit pourtant absolument necessaire de s'assurer de celui sans lequel les projets sur la Hollande n'eussent pû réüssir. Le Roi crut que Madame pourroit lui garder le secret de cette importante affaire, & qu'elle le serviroit dans ce dessein auprès du Roi son frere, qui l'aimoit tendrement. Monsieur de Louvois étoit trop necessaire pour que l'on pût se passer de lui, de ses vûës, de ses avis & de ses lumieres; mais avec toutes les qualitez désirables dans un Ministre actif & vigilant, plein d'expediens & tel que tout le monde l'a

vû depuis, il avoit dans ce tems-là le malheur de porter dans toutes ses actions un air de dureté & de décision, dont Madame n'avoit pû s'accommoder. Cependant quel moyen y avoit-il de lui cacher une chose dans laquelle il étoit absolument necessaire? Le Roi trouva tant d'éloignement dans l'esprit de Madame pour Monsieur de Louvois, qu'il lui promit qu'il n'entreroit pas dans la conduite de cette affaire que lorsqu'il seroit absolument impossible de se passer de lui; & parceque le Roi & Madame ne pouroient pas tous seuls dresser les projets, faire les mémoires & les instructions necessaires à regler la mécanique & le détail de tout ce qu'il faut pour un aussi grand dessein que celui dont il étoit question. Madame proposa de se servir de Monsieur de Turenne, afin d'en exclure Monsieur de Louvois. Le Roi le voulut bien, mais la verité est que le Roi fit confidence de tout à Monsieur de Louvois, avec lequel Sa Majesté regloit toutes choses, & ensuite sur ses mémoires dont le Roi écrivoit la meilleure partie de sa main, Madame se trouvoit informée de tout ce qu'elle devoit faire auprès du Roi son Frere.

On

On ne peut point dire la joye que Madame avoit de se trouver ainsi le premier mobile de la plus grande affaire de l'Europe, & l'on ne peut assez loüer la retenuë & la modestie de Monsieur de Louvois, qui ne parut jamais instruit de ce qui se passoit. La premiere convention entre le Roi, Madame & Monsieur de Turenne, ce fut que Monsieur ne sçauroit rien de ce projet, & que lorsqu'on ne pourroit plus cacher le voyage de Madame, on le prétexteroit quelques semaines avant son départ, de la priere que le Roi d'Angleterre feroit à Madame de ne lui pas refuser la joye de l'embrasser quand la Cour seroit prête d'arriver à Dunkerque ou à Calais.

Il y avoit déja quelques années que Monsieur de Valence vivoit dans son éxil, & payoit cherement l'imprudence qu'il avoit eu d'avoir parlé mal-à-propos. Madame avoit eu soin de l'informer avant son départ, que le Roi lui avoit dit qu'il ne se seroit point mêlé des petites choses qui s'étoient passées à sa sortie de la maison de Monsieur; s'il s'étoit abstenu de raconter ce que Sa Majesté lui avoit dit à l'occasion

du Gouvernement de Languedoc ; de ſorte qu'elle entretenoit un commerce de lettres avec lui , qui étoit la ſuite d'une veritable confiance. Elle eût été fort ſoulagée de pouvoir lui parler du deſſein d'Angleterre ; & comme il y avoit dans ce tems-là quelque eſpoir d'y rétablir la Religion Catholique , cette Princeſſe ſe mit en tête qu'il n'étoit pas impoſſible que Monſieur de Valence la ſuivît en ce païs-là , ou qu'il s'y trouvât *incognito* , dans le tems qu'elle y ſeroit , pour s'aider ſecrettement de lui. Elle n'oſoit parler de ce deſſein au Roi ; mais elle dit à Madame de Saint Chaumont que pour la plus importante affaire de ſa vie , elle eût bien voulu lui parler & cauſer ſeulement une heure avec lui. Madame de Saint Chaumont l'en informa , & Madame lui manda préciſément qu'elle vouloit lui parler. Monſieur de Valence s'en excuſa ſur l'impoſſibilité de deſobéïr au Roi qui l'avoit exilé dans ſon Diocèſe , d'où il ne pourroit s'abſenter ſans que l'on s'en aperçût. Enfin , après bien des lettres , des repliques , & des Couriers envoyez & repartis , on convint que Monſieur de Valence prendroit la liberté d'écrire

au

au Roi, pour le ſupplier de lui permettre de faire un voyage en Limoſin, pour les affaires de ſa famille; & que dans l'intervalle qu'il faut pour aller de Valence en Limoſin, il prendroit le tems de ſe rendre ſecrettement à Paris. Cette permiſſion d'aller en Limoſin fut accordée, & Monſieur de Valence ſe préparoit ſourdement à ce voyage, quand la Reine d'Angleterre, mere de Madame qui s'étoit retirée depuis long-tems à Colombe mourut.

On ne peut aſſez dire la répugnance que Monſieur de Valence avoit pour ce voyage, ni combien il repréſenta à Madame, & à Madame de Saint Chaumont par ſes lettres, les riſques infinis qu'il couroit en allant à Paris. Il reculoit tant qu'il pouvoit de partir quand un Courier de la part de Madame lui apporta une lettre que j'ai vûë; elle commençoit par ces mots: *Vous ne m'aimez donc plus, mon pauvre Evêque, puiſque vous me refuſez une conſolation dont je ne puis me paſſer :* & dans le reſte de cette lettre, Madame mandoit que l'on feroit à Saint Denis le trentain de la Reine ſa mere, c'eſt-à-dire, un Service ſolemnel un tel jour qu'elle lui mar-

quoit ; que cette cérémonie à laquelle elle assistoit seroit très-longue ; que pendant le Service elle feindroit de se trouver mal à l'Eglise ; qu'elle ordonneroit qu'on la portât chez un Officier de sa bouche, lequel avoit une maison à Saint Denis, dans laquelle, de concert avec cet Officier, Monsieur de Valence seroit caché dès le jour d'auparavant. Cette Princesse finissoit sa lettre par les termes du monde les plus pressans, pour obliger Monsieur de Valence à ne la pas refuser, & ajouta que c'étoit pour prendre ses conseils & les suivre dans la plus grande & la plus importante affaire de sa vie. Quel moyen y avoit-il de ne pas vouloir ce que la plus gracieuse & la plus respectable Princesse ordonnoit ? Monsieur de Valence manda qu'il suivroit le projet de Madame : il passa le Rhône à Valence, prit le chemin du Puy, & dit publiquement qu'il avoit eu permission du Roi d'aller en Limosin. Il étoit suivi de la Mack son neveu, qui depuis a été tué Aide de Camp de Monsieur de Turenne, de Fonton son Maître d'Hôtel, qui depuis le fut de Madame la Dauphine, de son Valet-de-Chambre & de son Cocher, qui servit de

de Palfrenier ; de ſorte qu'ils n'étoient que cinq. Cette Cavalcade n'eut pas ſitôt gagné les Montagnes d'Auvergne, que Monſieur de Valence ayant mis ſa Croix dans ſa poche, & pris une perruque noire, tant ſoit peu plus longue que celle d'un Abbé bien régulier, prit tout d'un coup ſur la droite, à grandes journées ; & ſur les mêmes chevaux ſe rendit à Gien, par des Païs tout-à-fait détournez, avec deſſein d'y laiſſer ſon Cocher & ſes Chevaux ; & marchant la nuit en poſte, de ſe rendre à Paris ſans être vû de perſonne. Ce projet étoit poſſible ; & le jour marqué pour le Service de la Reine d'Angleterre à Saint Denis, étoit celui ſur lequel il falloit faire cadrer les circonſtances de ce voyage. L'Evêque de Valence s'étoit trouvé mal dès le Puy, les grandes journées qu'il étoit obligé de faire, l'inquiétude inſéparable d'une telle entrepriſe, les mauvais Païs, les mauvaiſes nuits, tout cela fit qu'il eut un gros accès de fiévre, deux jours avant que d'arriver à Gien. Il lui continua le lendemain ; & lorſqu'il arriva à Gien, il en eut un ſi terrible, qu'il y fallut ſéjourner, & faire des remedes qui ne fi-

rent qu'augmenter son mal. La Mack sçavoit quelque chose du sujet de son voyage. Gien est un trop grand passage pour y pouvoir rester long-tems dans une Hotellerie sans y être découvert. La Mack proposa à son Oncle de gagner Paris à quelque prix que ce fût : *Vous y serez*, lui dit-il, *plus caché & plus près des remedes : il n'y a ici ni bon Médecin, ni secours, ni commoditez necessaires. Il faut faire un effort malgré la Fiévre : vous approcher des Médecins & de vos affaires.* Cette étrange maladie si mal-à-propos venuë, la crainte d'être découvert, la nécessité de ne se fier à personne, l'embarras de se cacher ; tout cela, & mille autres inquiétudes augmentoient le mal de cet Evêque, qui consentit que son Neveu prît à l'instant la poste, pour retenir dans quelque Fauxbourg de Paris une chambre à l'écart où l'on auroit soin de lui ; de sorte que le lendemain l'Evêque de Valence fit de necessité vertu, & la mort entre les dent arriva de Gien à Paris. Il fut conduit par les soins de la Mack, qui revint au devant de son Oncle, chez un Tireur d'or, au cinquiéme étage d'une maison, dans une petite ruë qui aboutit dans la ruë S. Denis.

La

La Mack donna avis de son arrivée & de son état à Madame de Saint-Chaumont, qui en avertit Madame. Il y avoit deux jours qu'il étoit entre les mains d'un Apoticaire de réputation du quartier de S. Denis, qui fit venir un Médecin de ses amis pour le voir, sans que l'on dit à l'un, ni à l'autre que le malade fût Evêque. Les remedes qu'ils ordonnerent apporterent si peu de soulagement, que l'on appella le Curé de la Paroisse, qui le confessa ; cependant comme sur les quatre heures du même jour il parut quelque adoucissement à l'extrémité de son mal, l'on remit au lendemain à lui donner le Viatique.

Dans l'instant de ce premier soulagement Mr de Valence se fit jetter sur un petit lit de répos, sur lequel son Valet de Chambre couchoit ordinairement; & tandis que l'on racommodoit un peu son lit, se fit apporter le Porte-feüille, dans lequel étoient quelques papiers qu'il fit brûler devant lui, & remit les autres dans ce même Porte-feüille, qu'il plaça entre les deux matelats de ce lit de repos; ayant recommandé à la Mack, qu'en cas de mort, il eut soin de les remettre à Madame de Saint Chaumont.

La nuit suivante, il fut si mal que le Curé qui l'avoit confessé, la passa auprès de lui, mais il se porta mieux le lendemain ; de sorte que le Curé s'en étant retourné pour se reposer, & la Mack & Fanton en étant allé faire autant, M. de Valence resté seul avec son Valet de Chambre, il ne fut pas peu surpris de voir entrer Mr le Grain avec cinq ou six Archers. Le Grain étoit honnête homme, humain, qui ne faisoit que le mal dont ses ordres & son emploi ne pouvoient pas l'exémpter : Monsieur, lui dit-il, je vous arrête de la part du Roi, vous êtes un coquin de faux monnoyeur, que nous cherchons depuis long-tems, levez-vous & ne vous faites point faire de violence, car si vous en faites, je vous ferai garotter ; moi, répliqua Mr de Valence, moi faux monnoyeur ; vous vous méprennez, prenez bien garde à ce que vous allez faire ? N'êtes vous pas arrivé un tel jour céans, reprit Mr le Grain ? N'avez-vous pas couché la veille dans un tel endroit ? N'étiez vous pas vétu d'une telle sorte, & n'aviez-vous pas tant de gens avec vous ? Oüi, Monsieur, répondit Mr l'Evéque de Valence, mais je ne suis point faux monnoyeur ;

noyeur ; & une marque de cela, c'est que j'ai dans ma cassette six mille pistolles, je vais vous en remettre la clef, & s'il y en a de fausses, je me soûmets à tout ce qu'il vous plaira. Pendant ce temslà les Archers s'étoient saisis de son Valet de Chambre. La peine extrême peut faire dans l'esprit d'un malade, ce que l'Emetique fait dans son corps, l'Evêque de Valence fit un effort pour se lever, & remua le chevet de son lit, sous lequel il avoit mis sa Croix d'Evêque : Voici, dit-il à Mr le Grain, ce qui va décider qui je suis ; mais faites-moi le plaisir de faire retirer ces Messieurs, & je vous avoüerai tout. En effet, Mr de Valence lui dit qui il étoit ; qu'étant exilé il avoit crû ne pas faire un crime de venir à Paris, pour des affaires qui ne regardoient ni le Roi, ni la Justice; qu'il avoit eu le malheur de tomber dans l'extrémité du mal qui l'accabloit, qu'il falloit que l'on se fût mépris, si c'étoit un faux monnoyeur qu'il cherchoit ; & qu'il le prioit de lui sauver l'honneur & la vie ; l'honneur en ne faisant point éclater ce qu'il lui confioit à tître de confession, & la vie en lui laissant prendre ses remedes en liberté. J'ai déja dit que

que M. le Grain étoit honnête homme, & le vrai caractere de la vérité se fait toûjours sentir.

Ce que Mr de Valence disoit étoit trop vrai pour qu'il en pût douter, mais son ordre portoit d'arrêter un homme fait d'une telle & telle maniere, venu à une telle heure, un tel jour, & faux monnoyeur. Enfin comme le Grain essayoit d'ajuster toutes ces circonstances avec ses ordres, l'Apotiquaire arriva, qui portoit un Lavement. Mr de Valence ne le vit pas plûtôt, qu'avec une présence d'esprit surprenante : Monsieur, dit-il, en s'adressant à Mr le Grain, je vous ai dit qui j'étois, le remede qui m'est ordonné me sauvera peut-être la vie, ne me permettez-vous pas de le prendre ? Mr le Grain le lui permit, & fit relâcher son valet que les Archers tenoient ; de sorte qu'à l'aide de son valet & de son Apotiquaire, il se fit porter sur le petit lit de repos, & y reçût son lavement, ayant prié Mr le Grain de tourner la tête, parceque, disoit-il, il n'est pas séant qu'un Prêtre reçoive un remede devant tout le monde. Mr le Grain se tenoit à la porte, le dos tourné, pour lui laisser la liberté de recevoir

voir son remede, qu'il ne garda qu'un moment; & dès qu'il vit que Mr le Grain se rapprocha de son lit; je ne vous échaperai pas, Monsieur, lui cria-t'il: Au nom de Dieu, tournez le dos que je rende ce remede, que je ne puis plus garder; il le rendit en effet, moitié sur le lit & moitié dans un bassin, que son valet lui présenta diligemment; & comme il se plaignoit, & qu'il vit que Mr le Grain avoit effectivement le dos tourné pour éviter l'ordure de ce spectacle, il se tourmenta tant sur son lit, qu'il attrapa son porte-feüille, dont il jetta les papiers avec le reste de son lavement dans le bassin, qu'il ordonna tout bas à son valet d'aller vuider dans le privé de la maison. Mr de Valence m'a dit, que jusques-là il avoit crû qu'il ne reviendroit pas de sa maladie; mais que dès qu'il sçût ses papiers en sûreté, il sentit que sa santé reviendroit. En effet, son valet passa ce bassin auprès de Mr le Grain, & au milieu de tous ses Archers, dont chacun tournoit le dos, & se bouchoit le nez, & revint aider à remettre son Maître au lit, l'assûrant tout bas qu'il s'étoit défait de ses papiers, après quoi il fallut recommencer à par-

lemen-

lementer avec Mr le Grain, qui ne pouvoit comprendre comment il avoit arrêté un Evêque, en croyant arrêter un faux monnoyeur. Le dénoument de tout ceci, fut que Mr de Valence écrivit au Roi; & que jusqu'à ce que Mr le Grain eût réponse de Mr de Louvois, auquel il adressa une Lettre en lui rendant compte de tout ce qui s'étoit passé, il demeureroit avec lui sans le tourmenter, & que ses Archers se tiendroient dans cette maison. La Mack & Fanton revinrent qui confirmerent encore à Mr le Grain que celui qu'il avoit crû faux monnoyeur, étoit l'Evêque de Valence, & la Mack alla avertir Madame de S. Chaumont de cet étrange accident, & que les papiers étoient sauvez.

Je ne sçai d'où Mr de Louvois en vouloit à Mr l'Evêque de Valence, ni si ce fut Sa Majesté qui le voulut mortifier; mais pour toute réponse, Mr le Grain reçût un billet de Mr de Louvois, dans lequel il lui mandoit que l'homme qui se disoit Mr l'Evêque de Valence, étoit un faux monnoyeur, & qu'il eût sans réplique à le traiter de même, & à le conduire au Châtelet, sans qu'une autrefois il lui arrivât de suspendre ce qui lui étoit commandé.

Mr

Mr le Grain connut alors que la Cour vouloit bien être trompée, & Mr de Valence eut beau parler, representer, crier, & se défendre sur l'état auquel il étoit; il fallut se lever, s'habiller, & se laisser conduire au Châtelet, où il fut écroüé comme faux monnoyeur, sa cassette fut saisie, il fut foüillé par tout; & & le Grain fit inventaire de tout ce qu'il trouva dans ses habits & dans ses cassettes.

Un Evêque au Châtelet n'est pas une chose bien ordinaire, mais quand on y est, les plus sages sont ceux qui approchent le moins d'en sortir. Mr de Valence écrivit à Messieurs les Agens du Clergé qui le vinrent trouver, il les chargea d'une seconde Lettre pour le Roi, auquel ces Messieurs rendirent compte, que Mr de Valence étoit au Châtelet: Au Châtelet, dit le Roi, cela est impossible, car il est dans son Diocese, ou en Limosin; Messieurs les Agens lui assûrerent qu'ils l'avoient vû & lui rendirent sa Lettre. Alors le Roi fit à ces Messieurs les Agens une espece d'excuse de cette méprise, & leur ordonna d'assûrer le Clergé à la premiére occasion, qu'il avoit été surpris de sçavoir,

voir, qu'un Evêque éxilé fut venu à Paris ſans ordre ; mais qu'il n'en avoit donné aucun pour arrêter celui-là, qu'on n'avoit point connu tel, & que ſon intention n'avoit jamais été de nuire aux libertez dudit Clergé ; de ſorte que le lendemain on expédia une ſeconde Lettre de cachet, pour changer le lieu de l'éxil de Mr de Valence ; & pour réparer en quelque maniere, la honte de tout ce qui s'étoit paſſé, le Roi ordonna à la Fond, Gentilhomme ordinaire, de conduire cet Evêque à l'Iſle en Jourdain, honneur, qui, juſqu'alors, n'avoit été accordé à aucun Evêque, de donner un Gentilhomme ordinaire pour l'accompagner. La caſſette & l'argent furent remis à Mr de Valence, qui partit en litiére, & dont la ſanté avoit commencé à ſe rétablir depuis l'induſtrieuſe conſervation de ſes papiers. Monſieur fit un grand bruit de cet évenement, & Madame de Saint Chaumont fut éxilée.

Cependant, tout ce qui ſe préparoit ſourdement pour le voyage de Madame s'achevoit. Elle fut au déſeſpoir de cet accident de Mr de Valence qu'elle ne vit point. Le Roi fit, ſuivant ſon projet,

jet, un voyage en Flandres avec toute la Cour. Mr de Lauſun commandoit toute l'eſcorte du Roi, compoſée de ſa Maiſon & de ſa Gendarmerie, & de ſes Mouſquetaires; l'idée de la magnificence ne peut pas aller plus loin que ce qu'on a vû dans ce voyage. Les Troupes étoient ſuperbement vétuës, la Cour n'a jamais paru plus brillante, le Roi jettoit à pleines mains l'or qu'il répandoit abondamment dans les Villes de ſes nouvelles conquêtes, & ajoûtoit, à la qualité de toutes ces choſes qu'il donnoit, les charmes de la maniere avec laquelle il parloit & agiſſoit. Le voyage finit par les viſites des Places de la mer, & Madame devoit s'embarquer au port le plus commode. Jamais ſecret n'a paru mieux gardé que celui qui devoit conduire Madame en Angleterre.

Quelques ſemaines avant le départ de Madame, le ſecret en fut revelé à Monſieur, lequel en parla au Roi comme un homme inſtruit. Sa Majeſté fit des reproches à Madame de n'avoir pû garder le ſecret. Madame aſſûroit avec des ſermens & des circonſtances, dont on ne pouvoit pas douter, qu'elle n'en

avoit

avoit jamais rien revelé. Le Roi eſt impénétrable, & ſçavoit bien que qui que ce ſoit en France ne pouvoit être informé de ſes deſſeins, hormis Mr de Louvois, dont il n'avoit oſé parler à Madame, & Mr de Turenne. Quel moyen avoit-il de ſoupçonner Mr de Turenne ? Cependant, ſi ce n'étoit ni le Roi, ni Madame, il falloit que ce fût l'un des deux qui en eût parlé. Le Roi prit le ſeul bon parti qu'il y avoit pour approfondir cet embarras, & découvrit à Monſieur ce qu'il ne pouvoit plus cacher : il lui dit, ſans approfondir ſon grand projet ſur la Hollande, que depuis quelque tems il avoit jetté les yeux ſur Madame pour l'engager de paſſer en Angleterre, & cimenter, ſur les inſtructions qu'il lui préparoit, une union des Couronnes entre le Roi d'Angleterre & lui, pour l'agrandiſſement du commerce ; qu'il avoit expreſſément défendu à Madame d'en parler à qui que ce ſoit. Enfin, le Roi tourna Mr ſon Frere de tant de manieres, qu'il découvrit que cet avis du voyage de Madame en Angleterre lui étoit venu par le Chevalier de Lorraine. Mais par où le Chevalier de Lorraine, qui n'étoit pas à la Cour,

Cour, en étoit-il informé ? Le Roi envoya chercher Mr de Turenne : Parlez-moi comme à votre Confesseur, lui dit le Roi : avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes desseins sur la Hollande, & sur le voyage de Madame en Angleterre ? En vérité si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la verité & la honte d'avoüer sa foiblesse, ce fut dans cette occasion ; cependant, la verité l'emporta, & ce fut un des grands combats & des plus embarrassans, où ce grand Capitaine se soit trouvé. Comment, Sire, repliqua Mr de Turenne en bégayant, quelqu'un sçait-il le secret de Votre Majesté ? Il n'est pas question de cela, reprit le Roi pressamment ; en avez-vous dit quelque chose ? Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit Mr de Turenne ; mais je vais tout dire à Votre Majesté. J'avois peur que Madame de Coatquen, qui vouloit faire le voyage de la Cour, n'en fût pas ; & pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose, & que Madame passeroit en Angleterre pour voir le Roi son Frere ; mais je n'ai dit que cela, & j'en demande pardon

à

à Votre Majesté, à qui je l'avouë. Le Roi se prit à rire, & lui dit : Monsieur, vous aimez donc Madame de Coatquen ? Non pas, Sire, tout-à-fait, reprit Mr de Turenne ; mais elle est fort de mes amies : oh bien ! dit le Roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage ; car si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire, qu'elle aime le Chevalier de Lorraine, auquel elle redit tout, & le Chevalier de Lorraine en rend compte à mon Frere.

Quelques jours après, Madame passa en Angleterre. Le tems qu'elle y resta fut autant de jours de triomphe. Cette charmante Princesse enchantoit tous ceux sur lesquels elle vouloit laisser tomber les yeux ; elle réüssit auprès du Roi son Frere dans la meilleure partie des choses dont le Roi l'avoit chargée, & repassa en France, où peu de tems après son retour elle mourut à S. Cloud, si subitement, qu'il courut mille bruits différens de sa mort, dont pas un peut-être n'a de fondement, que le malheur de l'humanité.

A l'égard de Mr de Valence, il resta quatorze ans éxilé au Jourdain, & revint enfin dans son Diocese, d'où quel-

ques

ques années après son retour, ayant eû l'honneur de saluer le Roi, & de revoir Monsieur, qui le reçûrent tous deux avec mille témoignages d'amitié, il fut transferé de l'Evêché de Valence à l'Archevêché d'Aix. C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vrayes. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, & qui n'ont point d'affaire à lui; je me souviens que dans une conversation où je me trouvai, en allant en Italie, entre le Cardinal le Camus & lui, le Cardinal lui dit: que le Pape lui avoit ordonné de mettre un peu de vin dans son eau, parceque l'eau pure lui gâtoit l'estomach; Monseigneur, reprit l'Evêque de Valence, il devoit bien plûtôt vous ordonner de mettre de l'eau dans votre vin; & sur ce que dans la même conférence qui se tint à Vienne, Mr de Grenoble lui dit d'un ton Apostolique, sur quelque chose qui regardoit la conduite de leurs Diocéses, qu'il n'étoit pas venu là pour le gâter; ni moi,

Mon-

Monſeigneur, reprit Mr de Valence, pour vous canoniſer. Un jour qu'il vint à Grenoble, voir Madame de la Baume, elle lui dit en parlant d'elle-même, que quand une femme approche de ſa cinquantaine, elle ne doit ſonger qu'à ſa ſanté; dites, Madame, reprit Mr de Valence, quand elle s'en éloigne. C'eſt grand dommage que Montreüil, qu'il avoit auprès de lui, n'ait pas ramaſſé toutes les choſes vives & ſingulieres, dont ſa converſation ordinaite & toute ſa vie ont été remplies. Pour moi j'en ai dit tout ce que j'en pû apprendre par une longue & étoite familiarité. Je vais écrire à preſent une ſuite d'avantures qui ne ſeront peut-être pas moins intereſſantes. On y verra par quel enchaînement de circonſtances bizarres, le Marquis d'Arquien, Pere de la Reine de Pologne, n'a jamais pû parvenir à être Duc.

MEMOI-

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE HUITIE'ME.

DAns tout le cours de la fortune de Jean Sobieski, même avant qu'il fût grand Maréchal de Pologne, il avoit entretenu de grandes liaisons avec la France, & il avoit eu part aux propositions d'Election, que ce Royaume avoit faites en faveur de Mr de Longueville.

Le Roi s'étoit engagé d'assister ce Grand Maréchal dans tous les moyens possibles pour le faire Roi lui-même; & l'engager, supposé qu'il ne pût pas y parvenir de donner ses suffrages & son parti à l'Election que la France protegeroit; & que supposé que la profession

publique qu'il faisoit d'être à la tête du parti que la France soûtenoit, lui fit des affaires dans son Païs, qui l'obligeassent d'en sortir, n'ayant pû se faire Roi lui-même, ou mettre la Couronne sur la tête de celui que la France protegeroit; supposé, dis-je, que par l'échoüement de ces deux partis, il fût obligé de sortir de Pologne, après l'Election d'un autre, le Roi de France lui avoit promis, non seulement des établissemens considérables en France: mais s'étoit obligé de le faire Duc, s'il prenoit le parti de mener une vie tranquille; & de le faire Maréchal de France, s'il vouloit continuer en France le métier de la Guerre, auquel il avoit si bien réüssi dans les Guerres de Pologne. De sorte qu'il étoit naturel qu'étant devenu Roi, & la Reine sa Femme, souhaitant passionément l'élevation de son Pere, en France, Sa Majesté Polonoise tournât du côté du Marquis d'Arquien son beau-Pere, l'élevation dont il n'avoit plus besoin depuis qu'il étoit monté sur le Trône.

Ce Prince en écrivit au Roi, qui lui répondit gracieusement qu'il seroit très-aise de trouver l'occasion de lui marquer

quer dans le Pere de la Reine, la considération qu'il avoit toûjours euë pour lui; que très-volontiers il feroit le Marquis d'Arquien Duc; mais que pour cela il falloit préalablement qu'il se mît en état de recevoir cette grace par l'acquisition d'une Terre qui pût soûtenir le titre du Duché, le Marquis n'en ayant présentement aucune dans sa Maison qui pût convenir à cette dignité. Le Marquis de Bethune partit pour être Ambassadeur auprès du Roi son beau-Frere, il avoit eu connoissance de cette promesse, supposé que le Grand Maréchal eût été obligé de se retirer en France; & sans prendre connoissance des vûës que le Roi de Pologne avoit pour le Marquis d'Arquien, il songeoit à raprocher les moyens de tourner en sa faveur toutes les dispositions que l'on avoit euës de faire cette grace, comme je viens de dire, au Roi de Pologne.

Mr de Seignelay étoit intime ami du Marquis de Bethune. C'étoit lui & Mr de Colbert ausquels il avoit fait part de ce projet, qui avoient promis d'en ménager les conjonctures. La réponse que le Roi avoit faite au Roi de Pologne sur le Marquis d'Arquien, étoit incon-

nuë au Marquis de Bethune, & connuë de M. de Colbert. Le Roi même eût eu plus d'inclination d'élever le dernier que le Marquis d'Arquien, qui étoit domestique de Monsieur . . . De plus, cette Terre pour donner un tître en faveur du dernier ne s'achetoit point. Je ne sçai si pour favoriser les interêts du Marquis de Bethune, M. de Colbert lui-même, ne traversoit point cet objet ; & le Roi enfin fixé à ne pas faire deux Ducs, à la sollicitation du Roi de Pologne, étoit résolu de faire celui des deux que Sa Majesté Polonoise lui demanderoit ; & jusques-là, le Roi de Pologne ignoroit totalement les desseins du Marquis de Bethune son beau-Frere, & songeoit veritablement à faire acheter une terre au Pere de la Reine.

Il arriva en ce tems-là à Varsovie, un Carme François, qui fit demander au Roi la permission de lui parler en particulier. Après quelque difficulté pour obtenir son audience, qu'il eut enfin, ayant fait dire qu'il s'agissoit d'une affaire particuliere, dont il importoit infiniment à Sa Majesté Polonoise d'être informée, ce Pere remit au Roi une Lettre dont le sens portoit : que celui qui

qui avoit l'honneur d'écrire à Sa Majesté, n'ayant pas celui d'être connu d'Elle, se trouvoit obligé, aux dépens de la réputation de sa mere, de faire souvenir Sa Majesté, qu'étant en France au sortir de l'Académie, il avoit eu commerce avec une belle femme, qui, parce qu'elle étoit mariée, avoit fait paroître comme de son mari, un Fils qu'elle avoit eu l'honneur d'avoir de Sa Majesté; que ce fils avoit eu des biens de ce prétendu pere, la seule fortune d'acheter la charge de Secretaire des Commandemens de la Reine de France; que puisque la fortune & le mérite du Roi avoient mis le Pere sur le Trône; celui qui avoit l'honneur de se trouver & de s'avoüer son fils avoit lieu d'espérer quelqu'élevation: qu'au surplus il avoit l'avantage d'être protegé & consideré de la Reine, à laquelle il avoit fait confidence, non seulement de ce qu'il étoit, mais de la priere qu'il faisoit à Sa Majesté Polonoise, & qu'en le reconnoissant pour son fils, la Reine seroit fort contente de contribuer de son côté à la priere qu'il lui faisoit de demander au Roi de le faire Duc & Pair.

Cette Lettre étoit signée Brisacier,

Secretaire des Commandemens de la Reine Marie Therese, & portoit que le Carme auroit l'honneur d'entretenir Sa Majesté de quelques circonstances ausquelles il supplioit le Roi d'avoir attention; & tout de suite le Carme lui remit deux Lettres l'une de la Reine, dans les termes du monde les plus forts, pour obliger Sa Majesté Polonoise de demander au Roi, son mari, la grace de faire Brisacier Duc; & l'autre étoit une Lettre de Change de cent mille écus, payable à Dantzic, aux ordres du Roi de Pologne, tout cela étoit accompagné d'un très-beau Portrait de la Reine de France, dont le cadre étoit orné de quantité de diamans; & ce Portrait que le Carme lui remit étoit au moins de vingt ou vingt-cinq mille écus.

Le Roi surpris d'une avanture si nouvelle, ne se souvint ni de Mr Brisacier, ni d'avoir crû avoir un Fils: mais comme dans le tems de ses premiers voyages en France, il avoit eu commerce avec plusieurs femmes de moyenne vertu, il étoit possible que tout ce que contenoit la lettre, signée BRISACIER, fût vrai. Le Roi commença par se saisir du Portrait, envoya à Dantzic sçavoir, si

si la Lettre de Change, dont il prit copie, étoit de l'argent comptant; & lorsqu'il eût appris qu'effectivement rien n'étoit meilleur que ladite Lettre de Change, ce Prince fit réflexion qu'au bout du compte cent mille écus étoient toûjours aussi bons à prendre que le Portrait qu'il avoit mis à part; que la Lettre de la Reine de France étoit une chose effective, qui ne lui laissoit quasi pas douter que Brisacier ne pût être son Fils; & remit au Carme une lettre pour le Roi, qui contenoit partie de ce que contenoit celle de Brisacier, & le supplioit d'avoir égard qu'ayant un fils en France qu'il vouloit reconnoître, il conjuroit Sa Majesté de vouloir l'honorer de ses Graces, & de vouloir bien, à sa priere, le faire Duc. Moyennant cette Lettre Sa Majesté Polonoise eut l'industrie de tirer la Lettre de Change. Ce Prince aimoit l'argent, & ne perdit point de tems à envoyer à Dantzic prendre les cent mille écus qu'elle portoit.

La surprise du Roi ne fut pas médiocre, quand il reçût la Lettre du Roi de Pologne. Brisacier n'étoit, ni d'une figure, ni n'avoit jamais été regardé que

comme un ſujet très-médiocre, que l'on trouvoit même honoré de l'Emploi de Secretaire des Commandemens de la Reine, qu'il exerçoit. Le Roi, qui ſçavoit les prétentions de Bethune, & celles que le Roi de Pologne lui avoit témoignées pour ſon Beau-Pere, ne laiſſoit pas de trouver aſſez ſingulier, que de la même part, on lui demandât trois graces conſiderables de la même nature.

Sa Majeſté tint le cas ſecret, vécut avec Briſacier comme de coûtume, & écrivit au Marquis de Bethune de découvrir ſi effectivement le Roi de Pologne étoit perſuadé que Briſacier fût ſon Fils.

Le Marquis prit le tems que le Roi étoit de bonne humeur à la chaſſe. Oſerai-je, Sire, lui dit-il, demander à Votre Majeſté ce que c'eſt qu'un nommé Briſacier, qui fait courre le bruit en France, qu'il a l'honneur d'être votre Fils; & que Votre Majeſté, prête à le reconnoître, a demandé au Roi mon Maître, d'élever à la plus grande dignité de ſon Royaume.

Le Diable m'emporte, dit le Roi, ſi je ſçai ce que c'eſt que Monſieur ni Madame

dame Brisacier. Je n'étois pas chaste quand j'étois en France, y ayant de bonnes & de mauvaises fortunes; & tout de suite le Roi lui conta ce que contenoit la Lettre de Brisacier, les éclaircissemens qu'il lui donnoit sur sa naissance, la circonstance de la Lettre de Change de cent mille écus, & celle du Portrait de la Reine enrichi de diamans; & que ce qui l'avoit le plus déterminé à croire que ledit Brisacier étoit véritablement son Fils, c'étoit une Lettre de la Reine de France qui lui assuroit qu'elle le protegeoit, & paroissoit avoir une extrême considération pour lui.

Le Marquis de Bethune lui dit tout ce qu'il sçavoit des talens, & de la figure du Sieur Brisacier, bien capable d'avoir fait une imposture qu'il étoit nécessaire d'approfondir. Au retour de la chasse le Roi lui mit l'original de la Lettre de la Reine de France, en lui disant: Voyez, Monsieur, si je puis moins faire pour un homme qui se dit mon Fils; & qui m'est recommandé aussi fortement par une Princesse, de la pieté, de la vertu, & du Rang de la Reine.

Le Marquis de Bethune envoya l'original de cette Lettre au Roi, qui passa chez la Reine, & lui dit : Voyez, Madame, ce que c'est que cette Lettre. La Reine reconnut son seing, & lui dit, c'est mon écriture ; & à mesure qu'elle la lisoit sa surprise augmentoit, & continua de dire qu'elle n'avoit jamais pensé à une telle impertinence ; qu'elle ne sçavoit ce que c'étoit, & qu'il falloit que Brisacier fût devenu fol ; qu'apparemment le fripon lui avoit fait signer cela, en lui présentant des lettres de complimens, que l'on signe d'ordinaire sans les voir, parce que ce ne sont que des lettres d'usage dont le stile est toûjours le même, & qui ne signifient rien : Hé bien ! Madame, dit le Roi, prenez garde d'orénavant à ce qu'on vous fait signer ; & j'exige de vous que vous ne direz rien du tout de cette avanture à ce fol de Brisacier. Peu de jours après le Roi le fit arrêter, & l'envoya à la Bastille ; on prit tous ses papiers, & on l'interrogea.

Ce petit extravagant avoüa qu'il avoit imaginé toute cette belle histoire. Il conta comme quoi il avoit engagé un Carme de sa connoissance à porter la

lettre,

lettre, qu'il avoit fait signer à la Reine, sans qu'elle sçût ce que c'étoit; il n'oublia pas la circonstance du Portrait & de la Lettre de Change de cent mille écus. Le Roi envoya les interrogations & les dépositions du tout à Sa Majesté Polonoise, qui connut si bien la fausseté de l'engagement où l'on avoit voulu le mettre, qu'il fit des excuses au Roi de sa credulité.

Quand Brisacier eut fait quelque pénitence à la Bastille, on le mit en liberté comme un fol, avec ordre de sortir de France. Son premier soin fût de courir après la Lettre de Change de cent mille écus, que le Roi de Pologne avoit touchée; il se rendit à Varsovie pour essayer d'en rapporter quelque chose. Le Roi le reçut comme un fripon & comme un imposteur. Cependant ses créanciers firent tant de justes representations à Sa Majesté Polonoise, qu'il promit d'en payer quelques-uns.

Les Princes ont toûjours de la peine à rendre ce qu'ils ont touché. On donna cinq à six cens pistoles à ce malheureux, qui passa en Moscovie, où il mourut, dans le dessein d'aller aux Indes chercher la fortune qu'il n'avoit pû

faire en Europe ; & le Roi peu à peu, & dans tous les plus mauvais & les plus reculez effets qu'il pût avoir de tems en tems, & dans l'espace de quatre ans, rendit aux créanciers la somme qu'il avoit touchée.

Le ridicule d'avoir demandé les plus grandes dignitez du Royaume pour un imposteur, rallentit dans le Roi & la Reine l'empressement de demander la même grace pour le Pere de la Reine, qui s'étoit rendu en Pologne. L'affaire de Strick, la dissipation des Troupes qui devoient passer au service d'Akeli, & les broüilleries qui obligerent de rappeller le Marquis de Bethune, lui firent absolument perdre les vûës, dont il avoit fait confidence au Marquis de Seignelay. Les Cours de France & de Pologne ne vécurent plus dans les mêmes liaisons d'interêt ; & la Reine ne pût avoir dans tous ces contre-tems la satisfaction qu'elle avoit desirée, de voir son Pere Duc. Quelque tems après l'on décora sa Personne du Cordon bleu, & on lui procura de la part du Royaume de Pologne un Chapeau de Cardinal, avec lequel il est mort, dans une extrême vieillesse à Rome, auprès

de la Reine, sa Fille, qui s'y retira après la mort du Roi son Mari ; & après avoir perdu l'esperance de mettre aucun des Princes ses Fils sur le Trône de Pologne.

J'ai crû ce trait d'Histoire assez important pour en conserver la mémoire à la Postérité ; mais me voici enfin à ce que j'ai promis dès le commencement de ces Mémoires à la Viē du Cardinal de Boüillon.

Fin du huitiéme Livre.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

LIVRE NEUVIE'ME.

CInq Conclaves où le Cardinal de Boüillon a fait voir sa capacité; deux éxils assez longs qu'il a soûtenus avec fermeté; les Evêchez de Liége & de Strasbourg qu'il n'a manquez que par les intrigues de ses ennemis; le Cardinalat, la Charge de Grand Aumônier de France ; l'Abbaye de Cluny, dont il a eu la principale obligation à son habileté dans les affaires du monde ; les disgraces de sa fortune & ses faveurs, me fourniront une belle matiere, pourvû que je sois instruit de toutes ces particularitez ; & je me vante que personne sur la terre ne l'est mieux que

que moi. Je ſuis ami du Cardinal depuis ſon enfance ; je l'ai ſuivi dans pluſieurs de ſes voyages ; j'ai été ſon Concláviſte à l'Exaltation du Pape Innocent XI ; j'ai fait pluſieurs Campagnes du Roi dans ſon Carroſſe, & dans tous les tems il a eu peu de choſes cachées pour moi. Feu Monſieur de Turenne étoit le meilleur ami de ma mere, juſques-là qu'étant devenuë vieille, elle lui diſoit, comment ſe peut-il faire, qu'ayant paſſé notre vie enſemble, vous jeune, moi jolie, vous ne m'ayiez jamais dit pis que mon nom. Ainſi le Cardinal & moi avons été accoûtumez dès l'enfance à nous connoître, & ſi je l'oſe dire, à nous aimer. J'ai déja dit qu'il commença à faire parler de lui, par une querelle qu'il eut au College avec l'Abbé d'Harcourt qu'il ſoûtint vigoureuſement. Le lendemain ma mere me demanda ſi j'avois été offrir mon Breviaire ; je lui dis que non, & que l'Abbé d'Harcourt étoit de mes amis : Comment, me dit-elle, le Neveu de Monſieur de Turenne ; courez vîte, ou ſortez de chez moi. C'étoit une maîtreſſe femme, qui faiſoit ma fortune. J'y allai, & depuis ce jour-là j'ai toûjours

jours été attaché à lui ; & jamais, ce qui eſt aſſez rare dans une amitié de plus de cinquante années, il n'y a eu le moindre froid entre nous. Je vais donc écrire des Mémoires que je commencerai dès ſa plus tendre enfance, & je me garderai bien de lui en parler. Je m'inſtruirai à fonds dans nos converſations des choſes que je ne ſçai pas aſſez exactement ; il aime aſſez à parler de ce qui le regarde, quand il parle à un ami particulier, & cela eſt fort naturel ; & d'ailleurs je me veux réſerver le droit de le blâmer quand il ſera blâmable. Tous les hommes font des fautes, mais la plûpart n'aiment pas qu'on les avertiſſe ; & ſur tout les grands Seigneurs qui ſont accoûtumez aux loüanges. Je l'aime tendrement, mais j'aime encore mieux la vérité ; & tout mon attachement ne me fera jamais rien dire à ſon avantage qui ne ſoit vrai ; auſſi je ne cacherai rien de ce qui peut le juſtifier ſur les prétendus Crimes qu'on lui a imputez ; & ſans manquer au reſpect que je dois à ceux que Dieu a mis ſur nos têtes, je dirai ſimplement les choſes comme elles ſe ſont paſſées. Je dirai de plus, que je n'ai pas été élevé

dans

dans une Bouteille; ma mere, quoique femme d'un homme de Robe, avoit tous les jours toute la Cour chez elle. Nous logions dans une belle Maison à la porte du Louvre; d'ailleurs, j'étois le dernier de mes freres; & comme ma mere m'a eu dans un âge assez avancé, je la faisois paroître encore jeune, ce qui faisoit sans doute qu'elle m'aimoit plus que mes freres. Elle envoya l'aîné, Conseiller à Toulouse, où nous avions beaucoup de parens. Le second, qu'on appelloit Balleroy, alloit à la guerre, où Monsieur de Turenne, le Heros du siécle, le faisoit valoir en toutes occasions; & moi, j'étois avec elle. Tous les matins j'écrivois au chevet de son lit toutes les lettres qu'elle écrivoit aux plus grandes Princesses de l'Europe, avec qui elle avoit commerce; & principalement à la Princesse Marie, Reine de Pologne, son amie particuliere, & toutes ses lettres parloient d'affaires souvent très-importantes; de sorte que j'ai été formé de bonne heure aux intrigues de la Cour. Tout cela m'étoit fort avantageux, & devoit me former l'esprit; mais d'un autre côté, ma mere avoit tant de foiblesse pour moi, qu'elle étoit

étoit continuellement à m'ajuster. Elle m'avoit eu à 40. ans passez ; & comme elle vouloit absolument encore être belle, un enfant de huit à neuf ans qu'elle menoit par tout, la faisoit paroître encore jeune. On m'habilloit en fille toutes les fois que Monsieur le Duc d'Orleans venoit au logis, & il y venoit au moins deux ou trois fois la semaine. J'avois les oreilles percées, des diamans, des mouches, & toutes les autres petites affeteries, ausquelles on s'accoûtume fort aisément, & dont on se défait fort difficilement. Monsieur qui aimoit aussi tout cela, me faisoit toûjours cent amitiez, dès qu'il arrivoit, suivi des Niéces du Cardinal Mazarin, & de quelques filles de la Reine. On le mettoit à sa toilette, on le coëffoit; il avoit un corps pour lui conserver sa taille, le corps étoit en broderie. On lui ôtoit son Juste-au-corps, pour lui mettre des manteaux de femmes & des jupes, & tout cela se faisoit, dit-on, par l'ordre du Cardinal, qui vouloit le rendre effeminé, de peur qu'il ne fît de la peine au Roi, comme Gaston, avoit fait à Loüis XIII. mais la nature a été la plus forte en lui.
Quand

Quand il a fallu se battre, il s'est montré du sang de France, il a gagné des Batailles, je l'ai vû pendant des Campagnes entieres quinze jours à cheval, en suivant les ordres du Roi, exposant toute sa beauté à un soleil qui ne l'épargnoit pas. Quand Monsieur étoit habillé & paré, on joüoit à la petite Prisme, c'étoit le jeu à la mode, & sur les sept heures on apportoit la collation, mais il ne paroissoit point de valets. J'allois à la porte de la chambre querir les plats, & les mettois sur des guéridons au tour de la table; je donnois à boire, dont j'étois assez payé par quelque baiser au front, dont ces Dames m'honoroient. Madame de Brancas y amenoit souvent sa Fille, qui a été depuis la Princesse d'Harcourt. Elle m'aidoit à faire ce petit ménage; mais quoiqu'elle fut fort belle, les Filles de la Reine m'aimoient mieux qu'elle; sans doute parce que malgré les cornettes & les jupes, elles sentoient en moi quelque chose de masculin. J'ubliois à dire que Madame de Brancas & ma mere envoyoient joüer leurs enfans à cul nud sur un petit degré dérobé, persuadées que cela les feroit gagner. J'ai crû

devoir

devoir rapporter ici toutes les bagatelles, afin de fonder la créance de ceux qui liront ces Mémoires, en leur apprenant que j'ai passé ma vie avec des gens qui ont pû m'instruire de tout. J'ajoûterai que dans la suite je me suis trouvé dans la familiarité de tous les Ministres, à l'exception de Monsieur de Louvois qui me haïssoit fort, à cause qu'il me croyoit attaché au Cardinal de Boüillon. Je n'ai pourtant pas eu grand commerce avec Monsieur Colbert, je n'aimois pas à aller chez lui, il sembloit qu'il fut toûjours fâché; mais je voyois souvent Monsieur le Tellier, encore plus souvent Monsieur de Lionne, à cause de ses Enfans qui m'aimoient fort, & Monsieur de Pomponne qui avoit grande obligation à ma mere. Elle avoit vingt ans durant montré au Roi de belles lettres qu'il lui écrivoit de Suéde, & cela n'avoit pas peu contribué à le faire Ministre. Il est vrai que ces belles lettres il étoit trois mois à les faire, & quand il fut en place, on s'apperçût bien-tôt que c'étoit un homme d'un genie assez court. Je voyois aussi M. de Croissy qui avoit plus de capacité qu'on n'a

crû

crû dans le monde. Son air groſſier, pour ne pas dire brutal, lui a fait tort. Perſonne n'écrivoit mieux, & toutes ſes dépêches qu'il dictoit lui-même, ſans le ſecours de ſes Commis étoient admirables. Bergeret ſon premier Commis ſe donnoit là-deſſus une vanité ridicule; il alloit tous les jours écrire ſous ſon Maître les Lettres qu'il lui dictoit, & n'étoit que ſimple Scribe, quoiqu'il eut deux mille écus d'appointemens; il n'y changeoit pas une parole, & cependant lorſqu'on parloit des belles dépêches de Monſieur de Croiſſy & qu'on le flattoit d'y avoir quelque part, il ſe donnoit un air modeſte, qui laiſſoit entendre ce qui n'étoit pas, ſans pourtant qu'on pût l'accuſer de s'en être vanté groſſierement. J'ai moi-même été trompé comme les autres juſqu'au jour, qu'à la honte de notre ſiécle, l'Academie Françoiſe le préfera à Monſieur Ménage. Alors il me conſulta ſur une Harangue que M. d'Harcourt ſon ami lui avoit faite, & je connus ſon incapacité par les manieres innocentes & niaiſes dont il reçut mes corrections, dont il n'entendoit pas la moitié. Monſieur de Pontchartrain devenu

venu Chancelier étoit aussi plus que pas un de mes amis. Nous avons étudié ensemble ; & son pere President des Comptes signa parmi mes parens quand on me fit émanciper. Après tout ce verbiage, dont je me serois peut-être bien passé, je viens à mon dessein.

Emmanuël Theodose de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Boüillon, naquit dans le Château de Turenne, le 24. d'Août 1643. quoique dans toute l'Italie il passe pour être né à Rome en 1644. dans le tems que le feu Duc de Boüillon son Pere, s'y rendit pour être Généralissime des Troupes du Pape Urbain VIII. Sa Femme Eleonore de Berghues, Princesse, dont la Pieté solide égaloit le courage, la beauté & la naissance, le suivit avec quelques-uns de ses Enfans, & peut-être que le Cardinal de Boüillon ne s'est pas opposé à cette créance commune, dans la pensée qu'étant crû né Romain, on l'en aimeroit mieux dans Rome en le croyant compatriote. Sa Maison est regardée comme une des plus Illustres de l'Europe. Justel & Baluze m'en ont fait la Généalogie, & la font descendre des Ducs d'Aquitaine, Comtes d'Auvergne ;

gne ; & quoique le Bouchet, fameux Généalogiste, ait paru en plusieurs occasions peu favorable à Monsieur de Boüillon, il ne laisse pas d'avoüer qu'ils descendent en ligne directe de Geraut de la Tour, qui vivoit en 937. qu'il dit bien être de la Maison d'Auvergne, mais non pas descendre d'Afret, Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, dont Justel les a fait descendre le premier, mais de Bernard, Vicomte d'Auvergne, qui vivoit vers l'an 900. Une si grande ancienneté jointe à quinze alliances, avec la Maison Royale, mettent la Maison de Boüillon au-dessus de beaucoup d'autres qu'on s'efforce tant de faire valoir.

Quelque tems après la Naissance d'Emmanuel Theodose, on le destina à être Chevalier de Malthe, malgré la répugnance de la Duchesse de Boüillon, sa mere, qui trouvoit fort dangereux pour le Salut, un état de vie qui engage à des vœux Religieux, dont l'observation est si difficile, par le commerce du grand monde & par la vie militaire. Il porta le nom de Chevalier, jusqu'à ce qu'il embrassa l'état Ecclésiastique. Au commencement de l'année 1644.

1644. le Duc & la Duchesse de Boüillon, sous prétexte d'un Pelerinage au Puy, partirent de Turenne & passerent en Italie; ils remirent le petit Chevalier entre les mains de Madame de Duras sa Tante, qué le Duc aimoit plus tendrement que ses autres Sœurs, ce qui a bien paru dans la suite. Madame de Duras ayant plus profité de l'amitié & de la protection de Monsieur de Turenne, qui pensoit sur le sujet, comme son Frere, que tous ses autres Neveux, Fils de ses Sœurs. Madame de Duras garda chez elle le petit Chevalier de Boüillon jusqu'en 1647. que le Duc de Boüillon étant revenu à la Cour après la paix d'Italie, sollicita le dédommagement qu'on lui avoit promis pour la Souveraineté de Sedan.

Les Livres sont pleins du Traité que Monsieur de Cinq-Mars, Grand Ecuyer de France, fit avec le Roi d'Espagne, pour chasser le Cardinal de Richelieu. J'ai été bercé de toutes les particularitez de cette affaire, ma mere étoit de tous les secrets de la Cour. La Princesse Marie de Gonzague, qui a été depuis Reine de Pologne, & son amie intime, lui avoit promis de faire mon Pere Gar-

de

de des Sceaux, après qu'elle auroit épousé Monsieur le Grand, qui devoit être Connétable. Elle étoit confidente de leurs amours, mais mon Pere, alors Intendant de Languedoc, ne sçavoit rien de tout cela : il eut ordre d'aller chez Monsieur le Grand, qui avoit été arrêté, & de saisir tous ses papiers, même ceux qui étoient dans ses poches. Il le trouva dans sa chambre à Montpellier, se promenant à grands pas, devant un grand feu, où il avoit jetté beaucoup de papiers. M. de Choisy, lui dit-il, en le voyant, voüs seriez bien fâché de trouver tout ce que je viens de brûler. Enfin tout fut découvert.

Monsieur le Duc d'Orleans, Oncle du Roi, avoit signé le Traité d'Espagne, & l'on prétendoit même sur de grandes apparences, que le Roi, qui n'aimoit plus le Cardinal de Richelieu, qui le craignoit, avoit tout approuvé. Ce Prince, dont on a dit, avec raison, qu'il étoit grand dans les petites choses & petit dans les grandes, avoit eu envie de tems en tems de se défaire de ce Cardinal, & n'avoit jamais eu la force de le faire. Monsieur le Grand eut le

col coupé, Monsieur de Thou l'eût aussi, quoiqu'il n'eut point signé ce Traité, mais parce qu'en ayant eu la connoissance, il n'en avoit rien dit. Monsieur le Duc d'Orleans en fut quitte pour aller à Blois, & Monsieur de Boüillon, qui commandoit l'Armée du Roi en Italie, fut arrêté & conduit à Lyon, au Château de Pierre-Encize; il nioit fort d'être entré dans le Traité, & il ne se trouva point de preuves contre lui; mais comme Fontrailles, Agent de Monsieur de Cinq-Mars, l'avoit nommé parmi ceux qui n'aimoient pas le Cardinal de Richelieu, & que Monsieur lui avoit fait promettre de lui donner retraite dans Sedan, en cas que le Roi vînt à mourir, on le menaça de lui faire un mauvais parti, s'il ne faisoit rendre au Roi la Ville de Sedan, dont on lui donneroit un dédommagement considerable. Le Cardinal Mazarin qui commençoit à entrer dans les affaires, sous les ordres du Cardinal de Richelieu, ménagea l'accommodement. Sedan fut délivré au grand regret d'Elizabeth de Nassau, Mere du Duc de Boüillon, qui vouloit plûtôt souffrir les dernieres extremitez & hazarder

zarder la vie de ſon Fils. Le Duc de Boüillon fut mis en liberté & relegué à Turenne, où il demeura juſqu'à la mort du Roi Loüis XIII. Il fut alors perſuadé que le Cardinal Mazarin, tout puiſſant ſur l'eſprit de la Reine Régente, lui feroit rendre juſtice, ſur le dédommagement qu'il lui avoit promis de la part du Cardinal de Richelieu. Il revint à la Cour avec de grandes eſperances. Il y fut aſſez mal reçû. On le regarda comme un homme qu'on ne craignoit plus, depuis qu'il n'avoit plus Sedan; & ſa préſence devint bientôt importune. Il s'en apperçût & s'en alla à Turenne, où il négocia pendant l'Hiver le Généralat des Troupes du Pape. Il paſſa en Italie, & y étant demeuré juſqu'en 1647. il ne fut point en état de ſolliciter ſon dédommagement. Il revint à la Cour, où il fut traité d'abord aſſez bien, & enſuite ſi mal, qu'il ſe vit obligé à ſuivre l'exemple de Monſieur le Prince de Conti, qui s'étoit déclaré pour la Ville de Paris, contre le Roi; le Duc de Longueville ſe déclara auſſi. On mena les Enfans de M. le Duc de Boüillon à l'Hôtel de Ville, pour y ſervir d'ôtage de la fidelité de

leur Pere. Madame de Longueville, Sœur des Princes de Condé & de Conti, fut aussi conduite à l'Hôtel de Ville, pour y servir d'ôtage. Elle y accoucha du Comte de Saint Paul, qui fut tenu sur les Fonds de Baptême par le Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, & par Madame de Boüillon, qui le nommerent Charles Paris. C'est lui qui fut tué au passage du Rhin en 1672. dans le tems qu'il alloit tâcher de se faire Roi de Pologne.

Pendant que Monsieur de Boüillon étoit déclaré l'un des Généraux de la Ville de Paris, Monsieur de Turenne qui commandoit l'Armée du Roi en Allemagne, la faisoit confederer contre la Cour; mais peu après par les intrigues de Monsieur le Prince qui avoit conservé beaucoup de crédit sur ces Troupes qu'il avoit commandées longtems, Monsieur de Turenne s'en vit abandonné, & fut obligé de se retirer en Hollande.

La Guerre de Paris ne dura pas longtems; la Ville se soumit au Roi; il y eut une Amnistie générale, & le Duc de Boüillon & le Vicomte de Turenne

y furent nommez expressément ; mais cette Paix ne fut pas longue. Le Cardinal Mazarin fatigué de la maniere imperieuse dont il étoit traité par Monsieur le Prince, qui vouloit faire donner à ses créatures toutes les Charges & tous les Gouvernemens, persuada à la Reine Mere & Régente (qu'il gouvernoit absolument) de faire arrêter les Princes ; (car Monsieur le Prince de Conti & le Duc de Longueville étoient unis inseparablement par le sang & par l'interêt.) Il s'assûra en secret avant que de l'entreprendre du parti des Frondeurs, & il gagna le Coadjuteur de Paris depuis le Cardinal de Retz & le Duc de Beaufort, & fit conduire les Princes au Château de Vincennes, dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins. Ils avoient reçus plusieurs avis secrets dont ils s'étoient moquez, quoiqu'ils prissent la précaution de n'aller jamais tous trois ensemble au Louvre. Monsieur de Longueville étoit alors à une petite maison à Chaillot, où il prenoit des eaux. Quand toutes les mesures furent prises, la Reine Mere écrivit le soir à Monsieur de Longueville, que si il vouloit la venir trouver le lendemain,

elle lui donneroit contentement sur le Gouvernement du Pont-de-l'Arche qu'il demandoit depuis long-tems ; qu'elle étoit incommodée, & ne tiendroit pas Conseil ce jour-là. Il n'y manqua pas, & fut bien étonné quand il vit les deux Princes déja arrivez. Le Cardinal Mazarin entra aussi-tôt, & leur dit que la Reine achevoit quelques dépêches. Un moment après le vieux Guitaut Capitaine de ses Gardes entra qui les arrêta de la part du Roi, & les pria de passer par un petit escalier derobé. Monsieur le Prince en voyant cet escalier fort obscur & plein de Gardes du Corps la Carabine haute, lui dit : Guitaut, ceci a bien l'air des Etats de Blois. Non, non, Monseigneur, lui dit-il, je ne m'en mêlerai pas. Ils descendirent, & furent mis entre les mains du Comte de Miossens, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers qui en devint Maréchal d'Albret ; il les mena à Vincennes, & dans le chemin le Carrosse s'étant rompu, Monsieur le Prince pendant qu'on le raccommodoit, dit tout bas à Miossens, voici une belle occasion pour un Cadet de Gascogne. Miossens ne fut point ébranlé, & mena ses prisonniers à Vincennes.

Dès

Dès que les Princes eurent été arrêtez, le Duc de Boüillon & Monsieur de Turenne se déclarerent hautement pour leur liberté. Le Duc s'en alla à Mouron prendre Madame la Princesse, & la conduisit à Bourdeaux avec trois ou quatre cens hommes de la Vicomté de Turenne. Monsieur de Turenne de son côté s'en alla à Stenay ; la Reine-Mere envoya aussi-tôt le Sieur de Carnavalet Lieutenant des Gardes du Corps, arrêter la Duchesse de Boüillon, qui logeoit dans la vieille ruë du Temple, & qui étoit prête d'accoucher. Dès que ses Suisses virent venir les Gardes du Corps, ils fermerent la porte, & la vinrent avertir. Elle n'eut que le tems de dire à un Valet-de-Chambre de faire sauver ses enfans. Elle avoit alors quatre garçons ; le petit Chevalier de Boüillon dont j'écris la vie étoit le troisiéme. Le Valet fit mettre promptement les chevaux au Carosse pendant qu'on ouvroit les portes aux Gardes du Corps qui se posterent sur l'escalier ; mais il passa hardiment au milieu d'eux avec les quatre enfans, en leur disant : Allez-vous-en, Messieurs, nos petits Princes ont bien d'autres affaires qu'à joüer, les voilà

prisonniers ; faisant accroire aux Gardes que c'étoit des enfans du quartier qui étoient venus pour joüer avec eux. Les Gardes les laisserent passer ; il monta en Carosse avec eux, & les mena chez le Maréchal de Goesbriant ami de la maison. Le Marquis du Becq son frere étoit le meilleur ami de Monsieur de Boüillon. Ils n'y demeurerent que quelques jours, & la Maréchale, pour les mieux cacher, les fit habiller tous quatre en filles, & les mena dans une petite maison qu'elle loüa auprès de Belle-Chasse, quartier où il n'y avoit alors que des Jardins. Ils y demeurerent près de deux mois, & y penserent être découverts par l'imprudence de ceux qui les servoient. Ils leur laisserent faire dans le Jardin un petit Fort que les uns attaquoient, & que les autres deffendoient avec grand bruit. Ces enfans n'étoient pas nez pour vivre en filles. Une Jardiniere du voisinage les vit pardessus la muraille, & dit à ses voisines : Il y a là-dedans de plaisantes petites filles qui font les Gens d'armes. Le Marquis du Becq qui les venoit voir fort souvent en fut averti, & resolut de les changer de lieu. Cependant la Duchesse de

Boüilllon

Boüillon qui étoit accouchée, & en bonne santé, songea à se sauver pour aller trouver son mari à Bordeaux. Mademoiselle de Boüillon sa belle-sœur & sa fille aînée qui a été depuis Duchesse d'Elbeuf joüoient toute la journée avec Carnavalet. La Duchesse les quittoit souvent pour aller écrire, disoit-elle, ou prier Dieu. Elle se cachoit les soirs dans quelque coin de la maison pour mettre en peine Carnavalet qui la trouvoit toûjours ; & enfin elle l'y accoutuma si bien, que quand il ne la trouvoit pas d'abord, il ne s'en étonnoit pas. Un soir qu'elle avoit bien pris ses mesures, elle sortit par le soupirail de la cave avec sa fille-aînée, pendant que Carnavalet joüoit au Reversi. Un Gentil-homme de Monsieur de Boüillon l'attendoit dans la ruë, & la conduisit chez une de ses amies, à qui il fit accroire que c'étoit une riche veuve qu'il venoit d'enlever. Elle passa le lendemain dans la maison d'un frere de Bartet, qui a été depuis Secretaire du Cabinet, & qui est mort en 1707. à Neuville auprès de Lyon chez le Maréchal de Villeroi, âgé de plus de cent ans. Elle se préparoit à partir en poste dégui-

sée en homme pour se rendre à Bordeaux, lorsque sa fille eut la petite verole. Elle ne put pas se resoudre à la quitter en cet état-là, & cependant, la Cour qui faisoit faire de grandes perquisitions fut avertie du lieu de sa retraite. On vint l'arrêter pour la seconde fois pour la mener à la Bastille, dont elle n'est sortie qu'à la Paix. Carnavalet y fut mis aussi pour le punir de sa négligence. On accusa Bartet d'avoir averti le Cardinal Mazarin du lieu où étoit Madame de Boüillon, & ce soupçon fut bien fortifié, lorsqu'on le vit peu de tems après Secretaire du Cabinet. Cependant le Marquis du Becq qui s'étoit chargé de faire sauver les enfans de M. de Boüillon, les avoit fait partir tous quatre toûjours habillez en filles, & voulut les conduire lui-même jusqu'au-delà de la Loire, où ils n'avoient plus rien à craindre. Il les mena heureusement jusqu'auprès de Blois, où le petit Chevalier de Boüillon tomba malade si dangereusement, que le Marquis du Becq le confia à Madame de Flechine sa parente, qui avoit une assez belle maison près de Blois, la priant de le faire passer pour une de ses niéces.

Cela

Cela n'étoit pas difficile ; la beauté de son visage & la délicatesse de ses traits le pouvant fort aisément faire croire du beau Sexe. Madame de Flechine envoya chercher le Sieur Bellay fameux Medecin de Blois (qui est mort premier Medecin de feuë Mademoiselle) & fut obligée de lui dire le secret ; il le garda même à Monsieur le Duc d'Orleans qui étoit retiré à Blois, & ne lui déclara la verité qu'après que la Paix fut faite. Le petit Chevallier de Boüillon étant gueri demeura chez Madame de Flechine toûjours habillé en fille, sans que personne se doutât de la verité de son Sexe ; mais la Reine Regente & le Cardinal Mazarin ayant resolu d'aller assieger Bordeaux où Madame la Princesse s'étoit retirée sous la conduite du Duc de Boüillon, & la Cour étant venuë à Blois, Madame de Flechine eut si grande peur, qu'on ne trouvât chez elle un fils de Monsieur de Boüillon, & qu'on ne le conduisît au Siége pour le mettre à la bouche d'un Canon, & obliger peut-être son pere à rendre la Ville, qu'elle prit une resolution qui paroîtroit fabuleuse, si l'on ne sçavoit pas qu'elle est veritable. Il y avoit dans le Parc de sa

maison (quoiqu'il ne fut pas fort grand) un petit Bois très-épais où elle avoit remarqué un gros Buisson fait en forme de voute, où l'on ne pouvoit entrer qu'en se traînant à terre sous des ronces & des épines. Ce fut dans cette niche qu'elle fit entrer le petit Chevalier de Boüillon, après lui avoir fait quitter ses habits de fille, & l'avoir habillé en garçon, d'une étoffe fort simple, afin qu'on le remarquât moins. Elle fit entrer avec lui son Valet-de-Chambre nommé Desfargues qui ne l'avoit pas quitté; elle leur donna du pain, du vin & de l'eau, un pâté, un parasol de toile pour les garantir de la pluye, & un oreiller. Desfargues en sortoit le soir pour aller faire la ronde dans le Parc, & observer s'il ne venoit personne pour enlever son Maître. La bonne Dame craignoit son ombre, persuadée que la Cour ne songeoit qu'à cette affaire là. Elle soupçonna deux Capucins d'être espions du Cardinal Mazarin, parce que l'un d'eux avoit dans sa manche un mouchoir de toile fine avec des glands, ce qui étoit fort à la mode en ce tems-là, mais ne s'accordoit pas avec la simplicité Religieuse. Un soir que le Valet-de-

Cham

Chambre étoit ſorti du Buiſſon pour aller recevoir les petites proviſions que Madame de Flechine lui apportoit elle-même, il fit un orage furieux accompagné de pluye & de tonnerre ; le petit Chevalier qui n'avoit que ſept ans, & qui étoit ſeul dans ſon buiſſon fut fort déſolé en voyant un ver luiſant, animal qu'il ne connoiſſoit point ; il crut que c'étoit le tonnerre : il cria à ſon Valet-de-Chambre qu'il aimoit fort, & qui vouloit rentrer dans le buiſſon, de prendre garde à lui. Desfargues prit auſſi-tôt à la main le ver luiſant, & raſſura le petit Chevalier, qui lui dit qu'un pareil tonnerre ne le feroit plus trembler. Un autre jour ils trouverent leur pâté tout plein de fourmis ; ils ne laiſſerent pas d'en manger faute d'autre choſe ; ils paſſerent huit ou dix jours dans ce buiſſon, juſqu'à ce que la Cour étant partie de Blois, Madame de Flechine les fit cacher dans une Grange, & enſuite dans une petite Tour qui étoit au bout de ſon Parc, où ils étoient enfermez toute la journée, s'occupant à faire de petits paniers d'ozier ; elle leur donna auſſi la Vie des Saints, & quelquefois la Gazette que le petit Chevalier devo-
roit,

roit, parce qu'il y apprenoit quelquefois des nouvelles de Monsieur de Boüillon. Il fut un jour bien fâché de voir que la populace de Bordeaux s'étoit voulu révolter contre Madame la Princesse, & que les Ducs de Boüillon & de la Rochefoucault avoient eu bien de la peine à l'appaiser.

Ils s'étoient servis pour cela d'un fils de Monsieur de Boüillon qui n'avoit que douze ans ; on l'appelloit alors le Prince de Raucour, & il s'est appellé depuis le Chevalier de Boüillon, parce que celui dont j'écris la vie, en embrassant l'Etat Ecclesiastique, prit le nom de Duc d'Albret. On mit un Buffle au petit Prince de Raucour, une Cuirasse & un Casque en tête, & monté sur un petit Bidet, il alla dans toutes les ruës de Bordeaux haranguer le peuple. Son esprit passoit son âge ; il est mort à l'âge de vingt-trois ans ; & selon les apparences, il eut égalé, s'il eut vécu, les plus grands hommes de sa maison.

Dans le tems que le Duc de Boüillon s'en alla à Bordeaux, il écrivit à Monsieur de Turenne que le Cardinal Mazarin avoit manqué à toutes les paroles qu'il

qu'il lui avoit données ; que l'on ne le regardoit à la Cour que comme un miserable Solliciteur de Procès, & que s'ils ne trouvoient l'un & l'autre le moyen de se faire rendre Justice en se faisant craindre, ils pouvoient compter leur maison abbatuë & ruïnée : c'est ce qui obligea Monsieur de Turenne à se remettre à la tête de l'Armée d'Espagne, & à la faire entrer en France. Il y avoit joint quelques Regimens d'Infanterie & de Cavalerie sur lesquels il avoit un pouvoir absolu ; il avoit hesité quelques momens à prendre le parti de M. le Prince dont il n'avoit point sujet d'être content, ce qu'il lui avoit signifié en parlant à sa personne huit jours avant qu'il fut arrêté ; mais comme leur liaison étoit publique, & que le sujet de leur brouillerie étoit fort secret, il crut qu'il y alloit de son honneur de sacrifier en cette occasion son ressentiment particulier, & se déclara hautement pour lui. Il s'avança en Picardie, & perdit la Bataille de Rhetel contre le Maréchal du Plessis-Praslin. Le Duc de Boüillon de son côté fut plus heureux à Bordeaux : il soûtint quelque-tems la Guerre par son courage & par une action bien hardie.

die. Il apprit que les Generaux de l'Armée du Roi avoient fait pendre quelques Officiers de ses Troupes, il crut devoir user de represailles; & dans le milieu de Bordeaux, il fit pendre sans autre forme de Justice, un Officier des Troupes du Roi qui étoit prisonnier sur sa parole. Cela fit un bon effet, & l'on se fit quartier de part & d'autre.

Peu de tems après les Princes furent mis en liberté, & la Paix fut faite. Le Duc de Boüillon & le Vicomte de Turenne y furent compris expressément. Le Duc après avoir rendu Bordeaux salua le Roi, & se retira à son Château de Longuais.

Cependant Madame de Boüillon sortit de la Bastille, & avec la permission de la Reine prit le chemin de Perigord pour y aller trouver son mari. Elle étoit accompagnée de Mademoiselle de Boüillon sa belle-sœur, & sa fille-aînée, qui a été depuis Duchesse d'Elbeuf. Elle s'arrêta à Tours, & envoya un Valet-de-Chambre nommé François, en qui elle avoit une grande confiance, à Madame de Flechine pour lui rendre mille graces, & la prier de lui remettre entre les mains le Chevalier de Boüillon.

Ma-

Madame de Flechine, qui ne connoiſſoit point l'écriture deMadame de Boüillon, & encore moins le Valet-de-Chambre, lui répondit, qu'elle ne ſçavoit ce qu'on vouloit dire, & lui dit de ſe repoſer, & de manger. Elle alla cependant à la petite Tour dire à ſes deux priſonniers ce qui ſe paſſoit, & les fit monter au haut de la Tour, afin qu'ils puiſſent voir dans le Jardin le nommé François, & le reconnoître. Cela fut bien executé, ils le reconnurent, deſcendirent, l'embraſſerent comme leur liberateur, & partirent avec lui pour aller à Tours ſur des chevaux de Païſans. Monſieur le Cardinal m'a conté toutes ces petites particularitez, dont il ſe ſouvenoit avec plaiſir au bout de cinquante-ſix ans. Il m'a fait la deſcription de la Ville de Tours, & de l'Abbaye de Marmoutier, quoiqu'il n'y ait pas été depuis; & il croyoit être encore ſur un certain grand Pont, où il trouva Madame de Boüillon qui répandit bien des larmes en l'embraſſant. Il ne reconnut point ſa Sœur, tant elle étoit changée de la petite vérole. Ils arriverent heureuſement à Poitiers; & il ſe ſouvient que pendant le voyage, Madame

dame de Boüillon, qui étoit bonne Catholique, & Mademoiselle de Boüillon, qui étoit bonne Huguenotte, avoient souvent des disputes assez aigres sur la Religion, vivant en toute autre chose dans une parfaite union. Elles avoient l'une & l'autre beaucoup d'esprit & de mérite ; le corps étoit bien different. L'une étoit belle & bien faite, & l'autre étoit laide & bonne.

Après quelque-tems, Monsieur & Madame de Boüillon revinrent à la Cour, & furent fort bien reçûs. Le Cardinal Mazarin, pour leur marquer une parfaite réconciliation les vint voir ; & en faisant des caresses à leurs enfans, il dit au petit Chevalier, qui n'avoit que sept ans & demi, & qui étoit beau comme un Ange ; & vous aussi, ne voulez-vous pas être de mes amis ? Non, reprit brusquement le petit garçon, vous avez trompez mon Papa ; ce qui déconcerta fort la Compagnie, à ce qu'a dit depuis le vieux Duc de Charost, qui étoit présent, & qui en fut bien aise. Charost n'aimoit pas le Cardinal Mazarin ; il avoit été au Cardinal de Richelieu, qu'il ne nommoit jamais sans l'appeller mon bon Maître.

Après

Après avoir conduit le Duc d'Albret à l'âge de vingt-quatre ans, & l'avoit fait passer pat tous les dégrez d'esprit, de vertu, de science & de capacité, pour parvenir à l'estime générale que personne ne lui refusoit, il est tems d'expliquer la maniere dont il se fit Cardinal; car on peut dire, & je m'en vais le prouver, que si la naissance & la consideration de Monsieur de Turenne commencerent l'ouvrage, il ne fut achevé que par une prudence infinie, une pénétration sans bornes, & une fermeté à toute épreuve. Monsieur de Perefixe, Archevêque de Paris, avoit lié une amitié très-étroite avec le Duc d'Albret, depuis qu'il avoit présidé à son Acte de Tentative en 1664. & qu'il avoit voulu être le grand Maître de ses Etudes pendant sa Licence. Sa frequentation augmentoit chaque jour la tendresse; & le bon Archevêque ne lui cachoit point, que la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, étoit de le voir son Coadjuteur, persuadé que l'Eglise de Paris seroit heureuse d'être conduite par un si digne Pasteur. Le Duc d'Albret, qui demeuroit dans le Cloître Nôtre-Dame, cultivoit une amitié qu'il pouvoit

voit si bien rendre utile, & alloit les soirs à l'Archevêché par la petite porte y passer les après-soupez. M. de Perefixe étoit le meilleur homme du monde, violent, aisé à mettre en colere, mais qui revenoit un moment après; il avoit aussi bien de l'amitié pour moi, & me fit l'honneur de présider à mon Acte de Tentative que je dédiai au Roi. Il me souvient que la veille il me vint voir à Luxembourg, & me fit ses trois argumens, après quoi il me dit : Monsieur l'Abbé, vous sçavez que l'Abbé le Tellier qui est en Licence fait tout ce qu'il peut pour démonter tous les Répondans; ses Docteurs lui font de bons argumens, & son plaisir est d'obliger le Président à prendre la parole. Je veux vous faire le plaisir de ne point ouvrir la bouche, défendez-vous comme vous pourrez. Il le fit comme il me l'avoit dit. L'Abbé le Tellier eut beau crier, & demander justice au Président, je criois aussi haut que lui; & soit que j'eusse raison, les Docteurs frapperent sur les écoutes, & lui imposerent silence. Le Duc d'Albret étant si bien avec Monsieur de Perefixe apprenoit avec peine que quelquefois Monsieur de Tu-
renne

renne blâmoit la conduite de l'Archevêque à l'égard des Filles de Port-Royal. Monſieur de Turenne étoit encore Huguenot, & les Huguenots, qui nient auſſi-bien que les Janſeniſtes le mérite des bonnes œuvres, favoriſoient en tout les Janſeniſtes, à cauſe de la conformité de leurs ſentimens ſur la Grace. Le Duc d'Albret ſupplia Monſieur de Turenne d'avoir un peu plus d'attention pour un Archevêque qui lui témoignoit tant d'amitié, & qui avoit tant de conſideration pour ſa Maiſon, dont il avoit ſouvent fait tant d'éloges dans des diſcours publics, ce qu'il lui promit de faire, & ce qu'il fit effectivement.

Les choſes en étoient-là, & paroiſſoient vouloir demeurer quelque tems au même état, lorſque l'Abbé le Tellier obtint du Roi la Coadjutorerie de Langres. Cet Evêché l'une des ſix Pairies Eccléſiaſtiques de France étoit poſſedé par l'Abbé de la Riviere, qui, en qualité de Favori de Monſieur Gaſton, Oncle du Roi, avoit fait une ſi grande figure pendant la Régence; mais l'Abbé le Tellier avoit de bien plus grands deſſeins, il ſongeoit à l'Archevêché de Reims.

Reims. Un nommé Saint Laurent, Commis de Mannevillette, Receveur Général du Clergé, alla à Reims avec un Feüillant qui avoit un grand pouvoir sur le Cardinal Antoine, pour tâcher d'obtenir la Coadjutorerie. Ils lui persuaderent que si l'Abbé le Tellier étoit son Coadjuteur, il mettroit bientôt son Chapitre à la raison par le crédit du Ministre, & l'obligerent à demander cette grace que le Roi lui accorda. Le Duc d'Albret en fut averti, & l'alla dire à Monsieur de Turenne qui prit feu, & résolut d'en aller sur le champ avertir le Roi, & rompre par-là la Négociation; mais le Duc d'Albret s'y opposa. Si l'Abbé le Tellier, lui dit-il, est Coadjuteur de Reims, il faut demander pour moi la Coadjutorerie de Paris; & en cas de refus, la Nomination au Cardinalat. Le Roi sera si honteux d'avoir fait l'Abbé le Tellier Coadjuteur de Reims, qu'il n'osera vous refuser. Le Roi étoit bien disposé en faveur du Duc d'Albret; ma Mere que Sa Majesté honoroit de quelque confiance, lui avoit dit plusieurs fois que le Duc d'Albret avoit tout le merite du monde, & qu'il étoit du bois

dont

dont on fait les Cardinaux. Elle m'a conté qu'étant un jour dans la Chambre du Roi en attendant l'Audience particuliere qu'il lui donnoit deux ou trois fois la ſemaine dans ſon Cabinet, le Duc d'Albret y étoit entré, & l'avoit entretenuë pendant une demie heure. Elle s'étoit fait donner ces Audiences en diſant au Roi, avec hardieſſe, pour ne pas dire effronterie : Sire, ſi vous voulez devenir honnête homme, il faut que vous m'entreteniez ſouvent. Le Roi la fit appeller, & eut la bonté de lui dire qu'il étoit fâché de l'avoir fait tant attendre. Sire, lui dit-elle, je ne me ſuis point ennuyée ; j'étois avec ce petit Duc d'Albret qui a plus d'eſprit que moi : ce ſont de ces gens-là quand ils ont la naiſſance & le merite, que Votre Majeſté doit élever aux premiers poſtes. Vous devriez lui donner votre nomination au Cardinalat ; que pouvez-vous mieux faire ? Elle prit là-deſſus occaſion de paſſer en revûë tous ceux qui pouvoient alors prétendre au Cardinalat, & leur donna à chacun un petit coup de patte ſans en exempter l'Evêque de Laon ſon bon ami, depuis Cardinal d'Eſtrées ; mais qui ne l'étoit

pas

pas tant que le Duc d'Albret. Mais reprit le Roi, il eſt bien jeune : il eſt vrai; mais il eſt bien ſage, & d'ailleurs quand vous le nommeriez aujourd'hui, il ne ſeroit peut-être pas Cardinal dans dix ans. Ce diſcours jetté à l'avanture germa dans la ſuite ; & le Cardinal de Boüillon m'a dit pluſieurs fois qu'elle avoit la premiere rompu la glace ſur ſon Cardinalat ; auſſi dès qu'il eut la Nomination, il vint tout courant lui en dire la nouvelle, & ſur ſa table il m'écrivit un billet charmant pour me le faire ſçavoir. J'étois allé en Bourgogne à mon Abbaye de Saint Seine; & lorſque j'ai reçû ſon billet, je dînois à Dijon avec Monſieur Bouchu Intendant de la Province. J'eus bien-tôt pris mon parti, & demandé à l'Intendant s'il vouloit mander quelque choſe à Paris, & qu'au ſortir de table j'allois prendre la poſte; je le fis & volai. J'embraſſai le nouveau Cardinal, & deux jours après je retournai à Saint Seine faire mes affaires; mais pour revenir au Duc d'Albret, Monſieur de Turenne approuva ſon raiſonnement, & lui dit effectivement : vous avez plus d'eſprit que moi ; il n'y a qu'à laiſſer faire la

Coad-

Coadjutorerie de Reims & en profiter par contre-coup, en obtenant celle de Paris, ou la nomination au Cardinalat. En effet, quatre jours après, l'Abbé le Tellier fut déclaré Coadjuteur de Reims ; & Saint Laurent pour sa récompense fut Receveur Général du Clergé. Le Duc d'Albret alla aussi-tôt trouver l'Archevêque de Paris, & lui dit : Je ne viens point ici, Monsieur, vous presser sur une chose que vous m'avez témoigné tant de fois souhaiter avec passion ; c'est seulement pour vous dire que la conjoncture est favorable : le Roi vient de faire l'Abbé le Tellier Coadjuteur de Reims, il ne vous refusera pas, si vous me demandez presentement pour votre Coadjuteur, & que Monsieur de Turenne joigne ses prieres aux vôtres ; mais, Monsieur, ne me répondez point presentement ; demain j'aurai l'honneur de vous voir. L'Archevêque l'embrassa avant que de lui répondre, & lui dit qu'il falloit voir avec Monsieur de Turenne comment il s'y faudroit prendre pour faire réüssir une chose qu'il souhaitoit passionnément. Le lendemain Monsieur de Turenne que le Duc d'Albret avoit fait

avertir, vint dîner chez lui, & y trouva Monsieur Boucherat Conseiller d'Etat, mort depuis Chancelier de France. Il avoit été Tuteur de Monsieur de Boüillon, conjointement avec Monsieur le Premier Président de Lamoignon & le Président de Mesmes. Il étoit ami particulier de Monsieur de Turenne. Le Duc d'Albret l'avoit prié d'y venir pour fortifier en cette occasion la foiblesse naturelle de Monsieur de Turenne, que sa modestie & son desinteressement empêchoient souvent de parler au Roi en faveur de sa Maison. Aussi-tôt après dîné, Monsieur de Turenne alla voir l'Archevêque; & l'ayant trouvé dans les mêmes sentimens, il partit sur le champ pour Saint Germain, & dès le soir il demanda au Roi la Coadjutorerie de Paris pour son Neveu, assûrant le Roi que l'Archevêque devoit lui faire la même priere, & en lui avoüant qu'il avoit eu quelques vûës sur l'Archevêché de Reims. Le Roi qui se ressouvenoit encore de la Guerre de Paris, où le Coadjuteur Cardinal de Retz lui avoit fait tant de peines, lui refusa tout net la Coadjutorerie. Le Duc d'Albret, lui dit-il, est trop jeune

pour

pour le charger du soin de tant d'ames; mais il le refusa avec les termes du monde les plus obligeans, l'assûrant qu'il lui accorderoit toute autre chose. Alors Monsieur de Turenne suivant qu'il en étoit convenu avec le Duc d'Albret, lui demanda pour lui la nomination au Cardinalat; ce que Sa Majesté lui accorda avec plaisir, lui recommandant seulement de ne le dire à personne du monde qu'à son Neveu. Cette Nomination paroissoit alors fort éloignée. Le Pape Clement IX. qui n'étoit Pape que depuis un an, n'ayant pas encore songé de faire la Promotion de ses créatures, qui devoit préceder celle des Couronnes. Monsieur de Turenne envoya dans la nuit au Duc d'Albret un Courier, & lui manda ce qui s'étoit passé, conseillant à Monsieur de Paris de differer son voyage de quelques jours. Monsieur le Duc d'Albret envoya sur le champ l'Abbé le Sauvage son Précepteur, mort depuis Evêque de Lavaur, dire à l'Archevêque, que le Roi avoit refusé la Coadjutorerie, & que Monsieur de Turenne lui conseilloit de ne pas aller si-tôt à Saint Germain. Il lui dit en même tems,

que malgré le respect que le Duc d'Albret avoit pour les ordres de Monsieur de Turenne, il lui conseilloit d'y aller dès le grand matin, afin d'être à la premiere entrée; privilege qu'il avoit conservé comme ayant été Précepteur de Sa Majesté, & de pouvoir lui dire qu'il venoit lui rendre compte de la proposition que Monsieur de Turenne lui avoit fait la veille; proposition qu'il avoit acceptée de tout son cœur, persuadé qu'il n'y avoit point dans l'Eglise un meilleur Sujet que le Duc d'Albret. C'étoit la maniere dont l'Archevêque s'expliquoit ordinairement. L'Abbé le Sauvage ne lui dit pas un mot de la Nomination au Cardinalat, soit qu'il la sçût ou qu'il ne la sçût pas; ce que je n'ai jamais sçû moi-même. L'Archevêque parut fort affligé, & dès la pointe du jour il alla au lever du Roi qui ne tâta point de ses raisons. Il lui dit assez durement qu'il ne devoit pas consentir à sa Coadjutorerie sans lui en parler, lui reprochant par-là qu'il l'avoit exposé à refuser quelque chose à Monsieur de Turenne, & peut-être dans son cœur pensa-t'il qu'il l'avoit forcé à lui accorder la Nomination au

Car-

Cardinalat. Monsieur le Tellier ne pût pas cacher ce secret au Coadjuteur de Reims, qui, quelques jours après en retournant à Paris tête-à-tête avec le Duc d'Albret, lui dit malicieusement en descendant la Montagne de Chantecoq; voilà des Tours, (c'étoit les Tours de Notre-Dame) qui vous siéroient bien, & que je vous souhaite de tout mon cœur. Je ne vôle pas si haut, lui répondit le Duc d'Albret, qui affecta un air contrit & humilié, quoiqu'interieurement il se sentît bien dédommagé par la Nomination au Cardinalat; & dans la suite des années, l'Archevêque de Reims ayant avoüé au Cardinal de Boüillon qu'il lui avoit parlé des Tours de Notre-Dame, pour lui faire dépit, parce que son Pere lui venoit de confier que le Roi les avoit refusées à Monsieur de Turenne. Le Cardinal lui dit : je n'étois pas si abattu que vous le croyez. Le Roi m'avoit accordé sa Nomination au Cardinalat, nous nous moquions alors l'un de l'autre, & nous avions tous deux raison.

Il est bon de remarquer ici que Madame (c'étoit alors la Princesse d'Angleterre) à la premiere nouvelle de la

Coadjutorerie de Reims, dit au Roi qu'un coup de cette importance marquoit assez que ses Ministres le gouvernoient. Ce discours qu'elle fit au Roi avant que Monsieur de Turenne lui parlât de la Coadjutorerie de Paris, disposa peut-être l'esprit du Roi, qui vit bien que Madame avoit raison, à faire quelque chose en faveur du Duc d'Albret, & à lui accorder au moins la Nomination au Cardinalat, puisque la politique lui défendoit absolument de consentir qu'un homme si jeune, & de sa Naissance fût Coadjuteur de Paris. Les le Telliers crurent que Monsieur de Turenne, pour se faciliter la Coadjutorerie de Paris, avoit poussé Madame, qui étoit fort son amie, à tenir ce discours au Roi; mais cela n'étoit pas vrai. Monsieur de Turenne alloit rondement, & son mérite faisoit croire qu'il n'avoit pas besoin d'autre sollicitation. On a sçû que c'étoit le Marquis de Bellefonds qui avoit prié Madame de parler ainsi, afin que le Roi lui fît des graces, sans consulter ses Ministres, qu'il affectoit de mépriser, pour faire croire au Roi qu'il ne s'attachoit qu'à sa personne. En effet, peu après, le Roi

le

le fit Maréchal de France avec Crequi & Humieres, pour montrer au Public que les Ministres ne le gouvernoient pas. Ils furent très-mortifiez de voir le Roi s'adonner à faire des coups d'autorité, sans leur en dire une seule parole; mais sur tout ils furent fâchez de la Nomination du Duc d'Albret au Cardinalat, quand ils l'apprirent cinq mois après. Le Tellier & Louvois n'étoient pas des amis de Monsieur de Turenne, depuis que la Sorbonne avoit fait une si grande difference entre le Duc d'Albret & l'Abbé le Tellier, accordant à l'un toutes sortes de distinctions, & refusant à l'autre des choses les plus communes, tant l'un étoit aimé & estimé; & l'autre haï & peu estimé. Le Tellier se souvint aussi d'un bon mot qui échapa à Monsieur de Turenne pendant le procès de Monsieur Fouquet. Quelqu'un blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, & loüoit la moderation de Monsieur le Tellier. Effectivement, dit Monsieur de Turenne, je crois que Monsieur Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, & que Monsieur le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas; & de

plus, Monsieur de Turenne avoit sollicité pour Monsieur Fouquet, deux amis intimes qu'il avoit parmi ses Juges; sçavoir, Monsieur d'Ormesson Raporteur, & Monsieur de Catinat Conseiller de la Grand-Chambre, qui opinerent tous deux en sa faveur. Lionne fut assez aise de la Nomination du Duc d'Albret. Il avoit fait avec lui une amitié particuliere, & n'aspiroit point à gouverner le Roi, content de faire sa Charge avec honneur, de tirer de la Cour de gros appointemens qu'il employoit souvent en des dépenses inutiles, & de s'abandonner sans mesure à toute sorte de plaisirs. Cinq mois après le Roi déclara publiquement qu'il avoit donné au Duc d'Albret sa Nomination au Cardinalat. Lionne lui en expedia le Brevet, & la Lettre du Roi, dont voici la Copie.

TRE'S-SAINT PERE,

Entre tous les Sujets de notre Royaume, de Profession Ecclésiastique, qui Nous ont semblé être plus dignes, par leurs grandes qualitez, que Nous leur procurions l'honneur d'entrer dans le Sacré

tre College des Cardinaux, Nous avons plus particulierement consideré notre très-cher & bien amé Cousin Emmanuël-Theodose de la Tour d'Auvergne, Duc d'Albret; lequel dans sa plus tendre jeunesse, fuyant dêslors toutes les autres occupations agréables à cet âge-là, que sa Naissance de Prince ne pouvoit que trop lui inspirer; a si bien marché depuis par sa propre inclination & son seul mouvement dans le chemin le plus pénible, comme le plus glorieux, qu'il a continuellement donné des preuves d'une pieté solide & exemplaire; & s'est d'ailleurs si laborieusement, & avec tant de succès appliqué aux Etudes de toutes les Sciences les plus élevées, qu'après les acclamations publiques données en plusieurs Actes célébres à la profondeur de son érudition & de sa doctrine, il a merité à vingt-quatre ans le Doctorat de la Faculté de Paris, avec des éloges qui ont été au-delà de toute expression. Ces considerations, sans mélange d'aucune autre, Nous ont fait juger, TRE'S-SAINT PERE, que l'avancement de Notredit Cousin dans les Dignitez de l'Eglise les plus hautes sous la Suprême, seroit en plusieurs rencontres d'un très-grand avantage au bien de la Religion;

c'est pourquoi Nous requerons & supplions très-instamment Votre Saintete', *de vouloir, à notre Nomination & Représentation, honorer de la Dignité de Cardinal Notredit Cousin le Duc d'Albret, dans la premiere Promotion qu'Elle fera, selon l'usage, pour gratifier les Couronnes. Les grandes & recommandables qualitez qui se rencontrent en la Personne de Notredit Cousin, joint à l'ardente inclination que Nous voyons en lui, de les employer pour les interêts de l'Eglise, Nous donnent une pleine assurance que* Votre Saintete' *aura une entiere satisfaction de ce choix que Nous faisons, & que Nous nous promettons qu'Elle voudra bien consommer le plus promptement qu'Elle pourra par un nouvel effet de sa bonté Paternelle, dont Nous nous tiendrons très-sensiblemens obligé à Votre Beatitude, laquelle cependant Nous prions Dieu, TRES-SAINT PERE, de vouloir conserver longues années au bon régime de notre Mere Sainte Eglise. Ecrit à Paris le dix-huit Novembre mil six cens soixante-huit. Votre dévot Fils.* Signé, *Le Roi de France & de Navarre*, LOUIS.

Et plus bas, Lionne.

On

On peut juger par le ſtile de cette Lettre, que Monſieur de Lionne étoit ami du Duc d'Albret, qui avoit préſidé l'année d'auparavant à l'Acte de Tentative de l'Abbé de Lionne ; ce qui avoit fait une grande liaiſon entr'eux ; Monſieur de Lionne l'ayant préféré à tous les Evêques & Archevêques de France, qui ſe fuſſent fait honneur de préſider à l'Acte de ſon Fils : mais il faut avoüer que ſi l'Abbé le Tellier en obtenant la Coadjutorerie de Reims avoit en quelque ſorte ſans y penſer procuré la Nomination au Cardinalat, il fut encore la principale cauſe qui la rendit publique. Ce Coadjuteur fut ſacré en Sorbonne par le Cardinal Antoine, en préſence de la Reine & de toute la Cour, qui oublia ce jour-là que le Roi étoit à Saint Germain, où il n'y eut perſonne de toute la journée. Le Duc d'Albret ſe trouva par malice au Sacre dans la foule des Docteurs, afin qu'on fît la comparaiſon de lui & de l'Abbé le Tellier. Les nouvelles manuſcrites ne manquerent pas de marquer la difference de mérite de l'un & de l'autre ; la modeſtie & la capacité de l'un oppoſées à l'orgueïl & à la pétulance de l'autre.

L'Abbé le Tellier étoit entouré de trois ou quatre Docteurs qui lui souffloient continuellement de la science. Il avoit assez bonne mémoire, il n'appliquoit pas mal ce qu'on lui avoit recordé; mais quand plein de lui-même, gros d'argent, bouffi d'orgueil, & ne croyant plus avoir besoin de conseil, il s'est trouvé à la tête du Clergé, il a vû les étoiles en plein midi; il a perdu terre, & a été obligé de remettre le gouvernail à une tête, qui, quoique très-médiocre, s'est trouvée meilleure que la sienne. Son Sacre fut donc d'un grand éclat. Quelque bonne ame prit soin de faire tomber les nouvelles manuscrites entre les mains de M. de Turenne, sur lequel elles firent leur effet. Il courut à Saint Germain, & supplia le Roi de déclarer publiquement la Nomination de son Neveu au Cardinalat. Sa Majesté lui dit qu'Elle le feroit avec plaisir; mais qu'il songeât qu'il ne s'étoit converti que depuis huit ou dix jours, & que les Huguenots ne manqueroient jamais de dire que c'étoit la récompense de sa Conversion. Je suis trop bien connu, Sire, reprit M. de Turenne, pour craindre de pareils discours, &

moa.

mon Neveu sans moi, pouvoit fort bien esperer cette grace de Votre Majesté. Je me suis converti dans un tems non suspect. Il est vrai, reprit le Roi, que si vous l'aviez voulu faire en 1660. vous pouviez esperer autre chose qu'un Chapeau rouge. Ce fut le matin avant que les Ministres fussent assemblez pour le Conseil que le Roi fit appeller Monsieur de Lionne dans son Cabinet, pour lui ordonner d'expedier la Lettre du Pape, pour la nomination du Duc d'Albret au Cardinalat. Lionne au sortir du Cabinet vit Monsieur le Tellier; & sçachant bien qu'il l'alloit mettre au desespoir, lui dit tout bas: Devinez qui a la nomination du Roi au Cardinalat? Le Tellier lui ayant nommé cinq ou six personnes l'un après l'autre: Non lui dit Lionne, c'est le Duc d'Albret; il pâlit, & Lionne pensa lui offrir son flacon d'eau de la Reine d'Hongrie.

Je crois que voici le lieu de parler de la Conversion de Monsieur de Turenne. Elle a fait tant de bruit dans le monde; les Catholiques en ont été si aises, & les Protestans si fâchez, qu'il faut apprendre aux uns & aux autres la vérité d'un fait dont on a parlé si diversement.

Jurieu

Jurieu & quelques autres Ministres ont osé dire qu'il avoit changé de Religion par politique ; mais, en le disant, ils se sont exposez à la risée de tout le monde qui a sçû qu'à la Paix des Pirenées, le Cardinal Mazarin, ne sçachant quelle récompense procurer à Monsieur de Turenne, pour les grands services qu'il avoit rendu à l'Etat, lui offrit l'Epée de Connétable, pourvû qu'il se fît Catholique. L'accommodement de Monsieur le Prince n'étoit pas encore fait, & le Cardinal n'eût peut-être pas été fâché de le mortifier encore ; mais Monsieur de Turenne, en fait de Religion, ne se conduisoit pas par des vûës humaines ; & se voyant attaqué d'une maniere si forte, il se roidit contre la Grace qui vouloit l'éclairer, & demeura encore plusieurs années dans l'incertitude ; il avoit toute sa vie aimé à parler de Religion, dans l'esperance de trouver la veritable en la cherchant. Il me souvient à ce propos d'avoir oui dire au Cardinal de Boüillon, qu'un jour Monsieur de Turenne s'étant trouvé dans son cabinet avec Monsieur de Belinghemt & VVan-Beuning, Ambassadeur de Hollande, après avoir beaucoup

coup parlé de Religion, VVan-Beuning avoua que s'il étoit bien persuadé qu'il n'y eût qu'une Religion de bonne, il choisiroit la Catholique ; mais qu'il croyoit qu'on pouvoit aller au Ciel par differens chemins. Si je croyois comme vous, lui dit Monsieur de Turenne, je serois bien-tôt Catholique, ne faut-il pas toûjours aller au plus sûr ? Il sentoit assez souvent qu'il manquoit quelque chose à la Doctrine qu'on lui avoit enseignée dans son enfance ; les premiers préjugez contre la Religion Catholique s'étoient évanouis par la conversation de quelques Evêques de ses amis ; Monsieur de Choiseul, Evêque de Tournay, & Monsieur Vialart Evêque de Châlons, l'avoient embarassé ; l'Abbé Bossuet, depuis Evêque de Condom, & enfin de Meaux, l'avoit peut-être ébranlé par quelques-uns de ses Sermons, ou dans une conversation qu'il eut avec lui chez Madame de Longueville devant sa Conversion. Le Duc d'Albret son Neveu nouveau Docteur, & frais sur ces matieres, lui avoit parlé cent fois. Enfin, le moment arriva ; & sans le dire à personne, sans sonner la trompette, sans ostentation, & seulement pour le salut
de

de son ame, il fit son abjuration dans la Chapelle particuliere de l'Archevêché, entre les mains de Monsieur de Perefixe, dans un tems où toutes les raisons mondaines sembloient s'y opposer. Il vit fort bien qu'il se confondoit par-là dans la foule des Courtisans qu'on méprise, parce que l'on ne les craint pas; au lieu que demeurant Huguenot, il se voyoit à la tête d'un Parti autrefois si puissant, & qui feroit ses derniers efforts pour se soûtenir jusqu'à la fin. Aussi sa Conversion fut sincere; & la meilleure preuve qu'il en donna fut le zéle pour le salut de ses freres errans. Il dit à l'Evêque de Condom, avec lequel il fit depuis une amitié très-intime, que la plûpart des Huguenots ne se convertissoient pas faute d'entendre la véritable Doctrine de l'Eglise Catholique, & lui donna peut-être les premieres vûës qui ont produit le Livre admirable de l'Exposition de la Foi, en lui exposant les Articles qui lui avoient fait le plus de peine, & qui ne lui en faisoient plus, de la maniere dont l'Evêque de Condom les expliquoit. Je n'oublierai pas que Monsieur de Turenne ayant pris sa derniere résolution de se convertir, dit

un

un matin au Duc d'Albret : Vous allez être bien aise & bien fâché, je vais me faire Catholique, & je vous en ai fait le secret, de peur qu'on ne dise que vous m'avez converti. Je voudrois, si cela se pouvoit, que personne ne le sçût, & je veux trouver un simple Prêtre qui reçoive mon abjuration. Le Duc d'Albret l'assura que la joye étouffoit en lui tout autre sentiment; mais qu'il le supplioit de se souvenir que Monsieur l'Archevêque de Paris étoit son Pasteur, & qu'il devoit recevoir ses Instructions, quand même il ne seroit pas autant de leurs amis qu'il l'étoit. Il y alla, & fit son abjuration entre ses mains le lendemain, en présence de Perthuis Capitaine de ses Gardes, de Desroziers son Maître d'Hôtel, & de Duhault son Premier Valet-de-Chambre, tous trois Catholiques, qui fondoient en larmes en voyant leur Maître rentrer dans le bon chemin. M. Boucherat & Monsieur l'Abbé le Sauvage y furent aussi présens : je ne sçai pas pourquoi le Duc d'Albret ne s'y trouva pas.

Monsieur de Turenne n'étoit pas alors en faveur. La campagne de 1667. avoit été trop brillante pour lui; les Minis-

tres s'étoient réunis contre un si grand crédit naissant, & l'année suivante le Roi lui avoit caché son entreprise sur la Franche-Comté, & s'étoit servi de Monsieur le Prince. Son crédit recommença en 1670. lorsque le Roi ayant pris la résolution secrette de faire la Guerre aux Hollandois, envoya Madame en Angleterre signer le Traité avec le Roi son frere. Il n'y eut dans le secret que cette Princesse & Monsieur de Turenne; mais il faut avouer qu'en cette occasion ce grand homme fit une faute impardonnable. Il dit à sa Maîtresse le secret de son Maître.

Il avoit la foiblesse d'aimer Madame de Coatquen; elle étoit jeune; il avoit près de soixante ans. On veut réparer l'âge par un grand amour qu'on croit marquer par une grande confiance. Il lui disoit tout; elle avoit de son côté une passion bien plus vive. Le Chevalier de Lorraine à vingt-six ans devoit l'emporter sur un vieux Guerrier. Le Chevalier sçût par elle le Traité d'Angleterre, & le dit à Monsieur dont il étoit favori; & peut-être lui apprit-il en même-tems les bruits ridicules qui couroient sur le Comte de Guiche. Quoiqu'il

qu'il en soit, Madame mourut peu de tems après d'une maniere si subite, qu'on ne la voulut pas croire naturelle. Le Roi reprocha à Monsieur de Turenne son indiscretion ; & l'excusa en apprenant ce qui l'avoit causée ; mais pour revenir à la Nomination du Duc d'Albret au Cardinalat, à peine fut-il nommé, qu'il alla trouver Monsieur L'Archevêque de Paris pour lui en dire la premiere nouvelle. Il lui avoit assez d'obligation pour cela ; mais il fit plus, & lui offrit de lui ceder une Dignité qu'il meritoit, disoit-il, beaucoup mieux que lui. L'Archevêque qui connoissoit le cœur du Duc d'Albret, ne traita point ce discours de compliment, & l'embrassant avec tendresse : s'il y avoit, lui dit-il, un chapeau de Cardinal par terre, & qu'il dépendît de moi de le mettre sur votre tête ou sur la mienne, je ne balancerois pas un moment à le mettre sur la vôtre ; & je m'en vais de ce pas remercier le Roi au nom de l'Eglise de France du bon choix qu'il vient de faire. Il le fit comme il l'avoit dit. Cependant le Duc d'Albret songea aux moyens de faire avancer sa Promotion ; malgré tous les obstacles qui sembloient s'y opposer.

oppoſer. Il envoya un Courier au Cardinal Roſpiglioſi Neveu du Pape pour lui en donner part. Il avoit fait une grande amitié avec lui à ſon paſſage de Bruxelles à Paris en allant à Rome après l'Exaltation de ſon Oncle. Le Pere Rapin Jeſuite , ami de l'un & de l'autre étoit alors à Rome , & ne contribuoit pas peu à former entr'eux une liaiſon plus intime. Il n'y avoit aucune apparence que le Pape n'ayant point encore fait la Promotion de ſes creatures , en voulût faire une particuliere uniquement pour le Duc d'Albret qui n'avoit droit qu'à celle des Couronnes ; & cette Promotion paroiſſoit fort éloignée ; ainſi tout étoit à craindre d'un ſi long retardement. Le Prince de Conty & l'Abbé de la Riviere avoient eu long-tems la Nomination de France ſans aucun effet ; l'exemple étoit fâcheux & recent. Le Duc d'Albret jeune , plein de feu & d'une imagination feconde ne déſeſpera pas d'y réüſſir. La converſion de M. de Turenne que le Pape avoit regardée comme un triomphe pour l'Egliſe , étoit une conjoncture favorable ; le Siége de Candie en étoit une autre bien plus importante. Cette Ville Aſſiegée par les

Turcs depuis douze ou quinze ans étoit fort pressée par le Grand Visir Cuproly, & le Pape ne songeoit qu'à y envoyer du secours. Monsieur de Turenne en cette occasion pouvoit le servir auprès du Roi qui pourroit seul y envoyer une Armée capable de faire lever le Siége. D'ailleurs le Duc d'Albret étoit déja fort connu de Sa Sainteté ; il lui avoit écrit sur son Exaltation au Souverain Pontificat ; il lui avoit dédié le Recueïl de ses Thèses de Théologie, ce qui lui avoit valu, sans que le Roi s'en mêlât, le *Gratis* de ses Abbayes de Tournus & de Saint Oüen. Il lui avoit écrit en d'autres occasions par Monsieur le Duc de Chaulnes Ambassadeur à Rome. Il résolut, pour avancer cette affaire, d'envoyer à Rome l'Abbé Bigorre, qui y avoit déja été le Secretaire de l'Ambassade sous le Duc de Chaulnes, qui étoit fort connu & aimé de Monsieur de Lionne. Monsieur de Turenne en parla au Roi, qui fit écrire au Pape & au Cardinal Rospigliosi, qu'ils lui feroient un plaisir sensible d'avancer la Promotion du Duc d'Albret ; Sa Majesté leur promettant de ne point demander d'autre Chapeau à la Promotion des Couronnes.

nes.

nes. Le Roi eut même la bonté de le dire de sa propre bouche à l'Abbé Bigorre lorsqu'il prit congé de Sa Majesté, afin qu'il en pût rendre compte au Pape. Monsieur de Lionne écrivit en conformité, quoiqu'il crût faire en cela des pas fort inutiles. Monsieur de Turenne se fit prier pour en parler au Roi. Il n'aimoit pas à faire le Suppliant, & souvent manquoit les affaires, parce qu'il ne vouloit pas se donner la peine d'y travailler. Il écrivit néanmoins au Pape pour informer Sa Sainteté comme Vicaire de Jesus-Christ en terre de la grace que Dieu venoit de lui faire de le faire rentrer dans son Eglise. Dès que l'Abbé Bigorre fut arrivé à Rome il eut Audience du Pape. Il lui fit sa proposition. Sa Sainteté l'assura qu'avec une véritable joye elle comprendroit Monsieur le Duc d'Albret dans la Promotion des Couronnes, & lui fit bien des complimens pour Monsieur de Turenne. Elle répondit à la Lettre du Roi dans les mêmes termes, & s'expliqua encore plus nettement avec l'Abbé de Bourlemont Auditeur de Rotte, qui faisoit les affaires de France en l'absence de l'Ambassadeur. Le Roi sur ces nouvel-

les

les dit à Monsieur de Turenne : il n'y a rien à esperer pour votre Neveu ; mais il est bien jeune, & peut attendre. Cette indifference que le Roi témoignoit là-dessus, donna occasion au Duc de Crequi qui avoit éte Ambassadeur à Rome, & qui y avoit conservé quelque commerce, & au Coadjuteur de Reims, (il n'aimoit pas Monsieur de Turenne) d'écrire à leurs amis, afin, sans doute, que celà parvînt jusqu'aux oreilles du Pape ; que le Roi ne se soucioit guéres de cette affaire. L'Abbé Bigorre en ayant eu connoissance, le manda au Duc d'Albret qui trouva moyen d'en tirer avantage. Monsieur de Turenne & Monsieur de Lionne le dirent au Roi, qui renouvella ses instances avec plus de vivacité, ajoûtant qu'il sçavoit les mauvais offices que des Courtisans envieux avoient voulu rendre au Duc d'Albret ; mais il arriva quelque tems après un incident qui pensa tout gâter. Le Prince d'Aversberg l'un des principaux Ministres de l'Empereur avoit obtenu la nomination secrette au Cardinalat ; & pour y réüssir, il avoit fait dire au Roi qu'il seroit dans ses interêts s'il y vouloit consentir. Le Roi y consentit ; mais le

Prince

Prince d'Aversberg averti des instances que le Roi faisoit auprès du Pape pour le Duc d'Albret, s'en plaignit, & le Roi le dit à Mr de Turenne qui ne balança jamais entre ses interêts & ceux de l'Etat, & étoit prêt de tout sacrifier au Roi, lorsqu'on apprit que le Prince d'Aversberg étoit disgracié, & que l'Empereur avoit donné la place dans son Conseil au Prince de Lokovits, & la nomination au Cardinalat au Prince de Bade, Moine Benedictin, Coadjuteur des Abbayes de Fuldes & de Kampin.

Il arriva dans ce tems un autre incident qui jetta quelque froideur entre le Duc d'Albret & l'Evêque de Laon. Ils ne s'étoient jamais fort aimez, se regardant comme rivaux. La naissance & le merite du Duc d'Albret paroissoient devoir ceder à l'âge & à l'experience de l'Evêque de Laon. Les d'Estrées étoient parens de la Reine de Portugal, & par leurs intrigues ils avoient rompu le mariage du Prince Dom Pedre avec Mademoiselle de Boüillon. L'Evêque de Laon avoit obtenu la nomination de Portugal, & le Roi venoit de lui permettre d'envoyer le Sieur Foucher pour solliciter son Chapeau. Le

Duc

Duc d'Albret en fut averti, & courut chez Mr de Lionne pour sçavoir si cela étoit vrai. Mr de Lionne lui dit qu'oüi; mais que cela ne lui faisoit aucun tort, puisque le Roi, en écrivant en faveur de l'Evêque de Laon, renouvelleroit ses instances pour l'avancement de sa promotion. Mr le Duc d'Albret ne fut point touché des raisons de Mr de Lionne, d'autant plus que l'on parloit déja du mariage de Mademoiselle de Lionne avec le Marquis de Cœuvres, Neveu de l'Evêque de Laon. Tout ce qu'il put obtenir de lui fut, que si le Roi, à la priere de Mr de Turenne, en reparloit au Conseil, il feroit d'avis de ne point envoyer Foucher jusqu'à ce que le Duc d'Albret fût Cardinal. La chose arriva ainsi. Mr de Turenne en parla au Roi, & le Roi en son Conseil; & Sa Majesté fit dire de ne point envoyer Foucher à Rome. Il l'envoya seulement à Turin, où il demeura deux ou trois mois, jusqu'à la Promotion du Cardinal de Boüillon. Cependant les Vénitiens appuyez de la recommandation du Pape demandoient au Roi des Troupes & des Vaisseaux pour tâcher de faire lever le Siége de Candie. Morosini leur Am-

 bassa-

baſſadeur preſſoit fort ; le Duc d'Albret lui fit dire qu'à ſa priere, Mr de Turenne y employeroit tout ſon crédit. L'Ambaſſadeur s'en apperçut ſi bien, que ſur ſon rapport la Republique, par reconnoiſſance, ordonna à ſon Ambaſſadeur à Rome de preſſer le Pape pour la Promotion du Duc d'Albret. Mr de Turenne avoit eu là-deſſus pluſieurs Conferences avec Moroſini, qui ſeul de tous les Ambaſſadeurs & Miniſtres étrangers, eut la permiſſion de ſuivre le Roi à ſon voyage en Flandres ; il fit le voyage avec Mr de Lauzun qui étoit une eſpece de favori. Le Maréchal de Navailles qui devoit conduire les Troupes du Roi à Candie, diſoit auſſi tous les jours à l'Ambaſſadeur, que la Republique en avoit l'obligation à Mr de Turenne : ce qui étoit d'autant plus beau à lui, qu'il avoit une liaiſon très-intime avec Mr le Tellier, qui n'étoit pas des amis de Mr de Turenne. Navailles étoit honnéte homme, & rendoit honneur à la verité. Les choſes paroiſſoient aſſez bien diſpoſées, lorſque le Cardinal Roſpiglioſi, par ordre du Pape, écrivit à Mr de Lionne, que ſi le Roi vouloit donner la nomination à Mr de Turenne lui-même,

il

il le feroit. Cardinal le lendemain de l'arrivée du Courier, persuadé que les plus grands ennemis de France ne pourroient pas y trouver à redire. Mr de Lionne lut à Mr de Turenne la Lettre du Cardinal Rospigliosi, & lui cita l'exemple recent de Mr le Cardinal de Vendôme: ah ah! Mr, lui dit Mr de Turenne, que ferois-je d'une calotte & d'une grande queuë? cet équipage m'embarasseroit fort. Je vous prie de remercier bien le Pape pour moi, & de le prier de faire mon Neveu Cardinal. Mr de Lionne en rendit compte au Roi, qui lui dit: J'eusse été bien surpris si Mr de Turenne avoit taupé à la proposition. Mr de Turenne ne laissa pas de vouloir s'en divertir un moment, en disant au Duc d'Albret, vous avez un Concurrent pour le Cardinalat bien dangereux. Le Roi n'a qu'à lui donner sa nomination, le Pape offre de le faire Cardinal à l'arrivée du Courier. Ne craignez rien, ajoûta-t'il, ce Concurrent, c'est moi.

C'étoit le tems des incidens tous capables de retarder la Promotion du Duc d'Albret. Mr de Bonzy, Ambassadeur du Roi en Pologne, s'étoit trouvé à

l'Election du Roi Michel Visnovieski, & lui ayant persuadé qu'il y avoit beaucoup contribué, quoique ce Prince eut été mis sur le Trône par la faction d'Autriche, il avoit tiré de lui parole de sa nomination au Cardinalat, pourvû que le Pape promît d'y avoir égard à la Promotion des Couronnes, & ne fît pas comme Alexandre VII. qui avoit méprisé la nomination du Roi Casimir. De Bonzi, sans perdre de tems, avoit dépêché un Courier au Roi pour le supplier d'écrire au Pape pour tirer cette parole de Sa Sainteté, qu'il croyoit assez bien disposée en sa faveur. Ils étoient du même Païs, tous deux sujets du Grand Duc. Le Duc de Chaulnes, Ambassadeur du Roi à Rome, avoit obtenu du Pape cette parole verbale, dans le tems qu'on croyoit que les Polonois éliroient pour leur Roi, ou le Prince de Condé, ou le Duc de Neubourg; & l'un & l'autre avoient promis leur nomination à Mr de Bonzi. Mr de Lionne, son ami particulier, avoit déja fait la Lettre du Roi au Pape, & étoit prêt à l'envoyer, lorsqu'un remords le prit en faveur du Duc d'Albret, jugeant bien que cette nouvelle priere du Roi seroit

feroit peut-être un prétexte au Pape de differer encore sa Promotion qu'il promettoit de faire incessamment. Il envoya éveiller le Duc d'Albret à six heures du matin, & le pria de venir chez lui. Il avoit loüé une petite maison à Saint Germain pour mieux solliciter son affaire.

Dès qu'il fut entré dans le Cabinet de Mr de Lionne, ce Ministre lui fit promettre un secret inviolable, même à l'égard de Mr de Turenne. Il lui expliqua ensuite l'affaire de Bonzi, lui avoüant qu'il n'avoit pas songé qu'en servant son bon ami, il nuiroit peut-être à son meilleur ami; que le remede étoit difficile, parceque la chose avoit été arrêtée au Conseil, & que Mr le Tellier & Colbert l'avoient appuyée de tout leur cœur dans la pensée, peut-être, d'éloigner sa promotion: qu'il falloit qu'il allât éveiller Mr de Turenne, & lui dit, qu'à l'insçû de Mr de Lionne il avoit appris par un Commis l'envoi de ce Courier, & qu'il falloit l'empêcher de partir en representant au Roi les inconveniens. Mr de Turenne qui sentit l'importance de la chose s'habilla promptement pendant que le Duc

d'Albret dressoit le Memoire au Roi. Il monta en haut, & demanda à Sa Majesté un moment d'audience dans son Cabinet. Il lui expliqua toute l'affaire, & lui donna son petit Mémoire que le Roi fit lire au Conseil. Mr de Lionne fut d'avis d'attendre au moins l'arrivée du premier Courier de Rome avant que de faire partir celui-ci : mais les deux autres Ministres insisterent à le faire partir sur le champ, en ajoûtant seulement aux Lettres du Roi, que Sa Majesté, en faisant cette priere au Pape, renouvelloit ses instances pour avancer la promotion du Duc d'Albret. A la sortie du Conseil Mr de Lionne vint dire à Mr de Turenne & au Duc d'Albret, qui étoit avec lui, ce qui s'étoit passé dans le Conseil, & tâcha de leur persuader que les additions ordonnées aux Lettres du Roi remedieroient au mal : il persuada aisément Mr de Turenne qui crut qu'il y alloit du Service du Roi de s'assûrer au plûtôt de deux Chapeaux, au hazard d'avoir celui de son neveu un peu plus tard. Le Duc d'Albret, dont l'esprit étoit d'une vivacité surprenante, fertile en expediens, lui dit ; permettez-moi Monsieur de vous dire, que

pour

pour assûrer le Chapeau de Mr de Bonzy, il y a une voye bien plus courte. C'est au lieu d'envoyer le Courier à Rome, de le renvoyer en Pologne assûrer le Roi Michel, que le Pape ayant promis au Duc de Chaulnes de faire Cardinal l'Ambassadeur de France en Pologne, s'il avoit la nomination du nouveau Roi, il peut en sûreté donner la sienne à Mr de Bonzi, le Roi se faisant fort de lui faire avoir son effet. Mr de Turenne & Mr de Lionne approuvoient extrêmement la pensée de Mr le Duc d'Albret: mais comment faire? dit Mr de Lionne. Le Roi Michel n'a pas encore donné part au Roi de son Election: le Roi ne peut pas le prévenir & lui écrire le premier: hé bien, reprit Mr le Duc d'Albret, le Roi n'a qu'à écrire tout ce que je viens de dire à Mr de Bonzi, & lui ordonner de remettre sa Lettre en original entre les mains du Roi Michel pour sûreté de la parole de Sa Majesté. Mr de Lionne ayant approuvé encore ce nouvel expédient, & donné mille loüanges au Duc d'Albret de la fertilité de son imagination, conseilla à Mr de Turenne de l'aller proposer au Roi, lui permettant de dire à Sa Majesté que Mr

de Lionne l'approuvoit en tout, persuadé que c'étoit le meilleur moyen d'assûrer le Chapeau de Mr de Bonzi, sans reculer la Promotion du Duc d'Albret. Mr de Turenne proposa la chose au Roi, qui étoit pressé d'aller à la chasse, & qui lui dit : Votre Neveu a raison, & j'approuve l'expédient, puisque Lionne en est d'avis, lui qui appuyoit le plus l'envoi du Courier à Rome : dites-lui, qu'il n'a qu'à le dépêcher en Pologne ; cela fut fait le même jour, & tout réüssit. Le Roi Michel, content de la parole du Roi, donna sa nomination à Bonzi ; & trois semaines après, au mois d'Août 1669. le Pape déclara le Duc d'Albret Cardinal, le lendemain de la mort de Dom Thomasso Rospigliosi son Neveu, qu'il feignit d'ignorer, afin de pouvoir tenir le Consistoire, & faire la Promotion. Le Pape n'avertit que quatre personnes de la résolution qu'il avoit prise de faire le Duc d'Albret Cardinal ; sçavoir, le Cardinal Giacomo Rospigliosi, son Neveu ; le Cardinal Ottoboni Dattaire ; qui fut depuis Alexandre VIII. le Cardinal Azzolini, Secretaire d'Etat, & le Cardinal Chigi, Neveu de son Bienfaicteur le Pape Ale-

xandre

xandre VII. Il avoit tant de reconnoissance des plaisirs que l'on lui avoit faits, qu'il avoit résolu de faire l'Abbé de Lionne Cardinal, aussi-tôt qu'il auroit pris le Bonnet de Docteur. Il croyoit devoir la Papauté à Mr de Lionne, qui lui avoit ménagé secrettement l'amitié de la France, quoiqu'il eût été Nonce en Espagne. Le Cardinal de Retz nous a appris que dans le Conclave, où Clement IX. fut élû, la France souhaitoit, en premier lieu, le Cardinal Farnèze; en second lieu, le Cardinal Rospigliosi; au lieu que l'Espagne souhaitoit Rospigliosi avant tout autre, ce qui fit réüssir son affaire, la Faction de France ayant aisément donné les mains à son Election. Il est bon de remarquer que dans le Consistoire, où le Pape déclara le Duc d'Albret Cardinal de Boüillon, il déclara en même tems, qu'il se reservoit un autre Chapeau *in Petto* pour celui que la Reine Regente d'Espagne, Mere du Roi Charles II, lui nommeroit. Or elle en nomma deux; sçavoir, Porto-Carero Doyen de Tolede, par une nomination publique, souscrite par la Jonte au Conseil d'Espagne; & le Pere Nitard Jesuite, son Confesseur,

par une Lettre particuliere fort pressante. Le Pape fut assez embarrassé; & lorsqu'il se vit prêt à mourir, il se détermina, par le conseil de ses Ministres, en faveur de Porto-Carero, qui étoit appuyé de tous les Ministres d'Espagne. C'est ce qui l'obligea de dire à l'Abbé Bigorre, qui le remercioit pour le Cardinal de Boüillon : je lui ai donné deux Chapeaux, puisque, pour pouvoir lui en donner un, il m'a fallu en donner un autre à un Inconnu à la nomination de la Reine d'Espagne. Ce fut en 1691. que le Roi donna au Cardinal de Boüillon la Charge de Grand Aumônier de France, vacante par la mort du Cardinal Antoine Barberin. Le Public s'imagina que c'étoit à la consideration de de Mr de Turenne, & il se trompa lourdement, comme la suite de cette affaire le fera voir dans ses plus petites circonstances que je n'ai pas ignoré. On croit communément, & c'est le sentiment de l'Apologiste du Cardinal de Boüillon, qu'il doit toute sa fortune à Mr de Turenne; mais on a déja vû par le récit que j'ai fait de la maniere dont il a été fait Cardinal, la bonne part qu'il y a eu lui-même par son habileté

&

& sa vigilance. Il se doit encore davantage la Charge de Grand Aumônier, puisque Mr de Turenne, bien loin de le servir, lui fut un obstacle pour l'obtenir. Je dirai à propos de cette Apologie tant vantée du Cardinal de Boüillon, que si en la lisant j'ai admiré comme les autres la maniere d'écrire de l'Auteur, j'y ai remarqué beaucoup de faits ou faux ou alterez, où j'ai reconnu d'abord qu'elle n'avoit point été faite par son ordre, puisque jamais il n'y eût laissé mettre qu'il doit toute son élevation à Mr de Turenne; que sa vie est une suite continuelle de bienfaits que le Roi a daigné répandre sur sa personne, & y eût peut-être fait couler un mot des Evêchez de Liége & de Strasbourg que Sa Majesté a jugé à propos de lui ôter, ce qui pourroit faire compenser les injures avec les bienfaits; mais c'est ce que nous examinerons dans son lieu.

La santé du Cardinal Antoine étoit depuis quelque tems fort alterée; cela faisoit penser à sa dépoüille. Mr le Tellier avoit déja eu pour son fils la Coadjutorerie de l'Archevêché de Rheims. Il lui avoit aussi fait offrir 600000. livres pour avoir sa démission de la Char-

ge de Grand Aumônier. Mais l'Evêque d'Orleans, depuis Cardinal de Coaslin premier Aumonier du Roi depuis trente ans, avoit tiré parole de Sa Majesté, que personne n'auroit, à son préjudice, l'agrément de traiter de cette Charge avec le Cardinal Antoine, soit par démission, soit par Coadjutorerie. Les choses étoient dans cet état-là lorsque le Cardinal de Bouillon partit de Paris au mois de Decembre 1669. pour aller à Rome avec le Duc de Chaulnes, Ambassadeur de France, assister au Conclave qui se tenoit pour élire un Pape après la mort de Clement IX. Il apprit en chemin, que le Cardinal Antoine étoit fort malade, & prit dèslors sa résolution de faire tous ses efforts au cas qu'il le trouvât encore en vie pour obtenir de lui la démission de sa Charge de Grand Aumônier. Il en vint à bout; la santé du Cardinal Antoine se rafermit un peu, & son amitié pour le Cardinal de Bouillon fut si grande, qu'il lui donna parole de lui envoyer sa démission dès que le Roi l'auroit agréée; mais pendant que le Cardinal de Bouillon négocioit cette affaire à Rome, l'Evêque d'Orleans fit dire à Mr de Turenne par Perthuis Capi-

Capitaine de ses Gardes, & l'ami particulier de l'Evêque, que s'il songeoit à faire tomber à Mr le Cardinal de Boüillon la charge de Grand Aumônier, il n'y songeroit plus, ne voulant pas se trouver en son chemin. Mr de Turenne, qui ne sçavoit rien des vûës de son Neveu, & qui dans le vrai n'avoit eu aucune idée pour cette Charge, répondit à Perthuis qu'il n'y pensoit point & qu'il souhaitoit de tout son cœur que Mr d'Orleans pût l'obtenir. Il l'en assûra lui-même dès le lendemain, & tous les Coaslins, ravis de n'avoir point un competiteur si dangereux, l'en remercierent, & s'en vanterent hautement. Le Cardinal fut aussitôt averti à Rome d'un engagement pris si legerement, & capable de renverser son projet. Il n'en écrivit rien à Mr de Turenne, & lui manda seulement qu'il ne pouvoit suivre son conseil qui étoit de demeurer si long-tems à Rome; qu'il avoit déja pris congé du Pape & du Sacré College; que son équipage étoit parti pour s'en retourner en France, & qu'il alloit à Munick voir Madame la Duchesse de Baviére; qu'il y attendroit des nouvelles de Mr de Turenne, & que s'il le vouloit absolument, il retourneroit

neroit à Rome quelque dépense qu'il fut obligé de faire à cause de son âge & de sa naissance. Mr de Turenne lui manda à Munick qu'il n'avoit qu'à revenir en France, ce qu'il fit aussi-tôt. Il lui rendit compte en arrivant de ce qu'il avoit négocié avec le Cardinal Antoine, sans faire semblant de sçavoir les engagemens que Mr de Turenne avoit pris avec l'Evêque d'Orleans. Alors ce grand homme vit bien qu'il s'étoit engagé un peu vîte, & dit à son Neveu qu'il pouvoit aller son chemin; mais que pour lui, après la sottise qu'il avoit faite, (ce sont les termes dont il se servit en lui avoüant tout) il ne pouvoit en honneur solliciter pour lui; mais qu'il lui conseilloit de conter au Roi comme la chose s'étoit passée, & de dire à S. M. que c'étoit la raison qui l'empêchoit de lui en parler. Dès que le Cardinal de Boüillon fut arrivé, il demanda au Roi une audience particuliere dans son Cabinet, & lui déclara que Mr le Cardinal Antoine lui avoit promis de lui envoyer la démission de sa charge si S. M. l'avoit agréable, la suppliant seulement de lui accorder une place de Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit,

parce

parce qu'il ne lui convenoit pas de porter le Saint Eſprit par Brevet, comme ayant eu la Charge de Grand Aumônier : le Roi lui parut écouter la propoſition avec plaiſir; mais ſans donner de parole poſitive, il lui dit qu'il ſeroit bien aiſe que cela ſe pût faire dans de ſuite, & qu'il lui donneroit la Charge dans le moment, s'il n'avoit pas promis à l'Evêque d'Orleans ſon premier Aumônier de ne point agréer que perſonne à ſon préjudice, traitât avec Monſieur le Cardinal Antoine, ſoit par ſurvivance, ſoit par démiſſion, & qu'il pouvoit le mander au Cardinal Antoine. Il le fit auſſi-tôt, & le Cardinal Antoine lui répondit qu'il ne changeroit point de ſentiment à ſon égard, & ſeroit toûjours prêt à lui envoyer ſa démiſſion, lorſque le Roi l'auroit agréable.

Les choſes en étoient-là, lorſqu'un incident penſa tout renverſer. Monſieur de Perefixe Archevêque de Paris mourut au commencement de l'année 1671. Il étoit Proviſeur de la Maiſon de Sorbonne. Auſſi-tôt tous les Docteurs ſe dirent publiquement les uns aux autres qu'il falloit élire deux jours après le Car-

dinal

dinal de Boüillon qui étoit de leur Maison & Société, & dont la naissance & le merite personnel leur feroit honneur. Il en fut bien-tôt averti, & l'écrivit au Pere Ferrier Confesseur du Roi, le priant de dire à Sa Majesté qu'il auroit été lui-même au Louvre lui en faire part s'il n'avoit pas eu peur qu'on ne crût qu'il alloit demander l'Archevêché de Paris, & que ce qui l'arrêtoit encore davantage, c'étoit qu'il venoit d'apprendre que Monsieur de Perefixe à son insçû, avoit en mourant ordonné à l'Abbé de Motte son meilleur ami, de dire à Sa Majesté qu'il ne connoissoit personne en France, par rapport au service de l'Eglise & du Roi, plus propre que le Cardinal de Boüillon à remplir dignement le poste d'Archevêque de Paris.

Le Pere Ferrier plus ami de M. de Chanvallon que du Cardinal de Boüillon ne se pressa pas de parler de lui au Roi, Sa Majesté lui ayant dit d'abord, à ce que dit le Reverend Pere, qu'elle donnoit l'Archevêché de Paris à M. de Chanvallon, & que pour le bien de son service, elle souhaitoit qu'il fût aussi Proviseur de Sorbonne; & le Pere Ferrier en ayant

ayant donné avis au Cardinal, ce jeune homme vif & piqué qu'on lui enlevât ainsi la Proviſorerie de Sorbonne malgré tous les Docteurs, s'en alla au Louvre fort échauffé, & repreſenta au Roi dans ſon Cabinet avec une vivacité ſurprenante, & même avec des larmes aux yeux qui lui échaperent, que c'étoit le deshonorer que de le croire moins attaché au ſervice de Sa Majeſté que M. de Chanvallon, & qu'enfin c'étoit le traiter comme le Cardinal de Retz qui n'avoit pas été Proviſeur de Sorbonne, parce qu'il avoit fait la guerre au Roi, & qu'il étoit alors dans les Païs Etrangers. Le Roi lui répondit aſſez froidement: je verrai; & je vous ferai ſçavoir demain ma volonté. Le Cardinal de Boüillon qui ſongeoit en même-tems à plus d'une choſe, s'imaginant que la vacance de l'Archevêché de Roüen pourroit dégager le Roi des engagemens qu'il avoit pris avec M. l'Evêque d'Orleans pour la Grande Aumônerie, propoſa à Sa Majeſté de lui donner l'Archevêché de Roüen, à quoi Sa Majeſté ſans doute piquée de la hardieſſe, pour ne pas dire de l'indiſcretion du jeune Cardinal ne répondit rien. Elle eut pourtant

la

la bonté d'ordonner à M. Roze Secretaire du Cabinet d'aller trouver Monsieur l'Archevêque de Paris pour lui dire de ne parler à personne de la Proviforerie de Sorbonne, mais Roze intime ami de l'Archevêque rapporta sur le champ qu'il en avoit déja reçû les complimens de tous les Docteurs, & qu'ainsi l'affaire étoit consommée, soit que cela fût vrai, soit que cela eût aidé à la précipiter. J'oubliois de dire que le Roi en parlant de la Proviforerie de Sorbonne, ayant dit au Cardinal que les Docteurs suivant les apparences lui préfereroient un Archevque de Paris, dont ils avoient besoin tous les jours, il répondit fierement, que si le Roi vouloit bien ne point s'en mêler, il étoit assûré d'avoir dix voix contre une.

Le lendemain, le Cardinal s'étant trouvé au Prié-Dieu du Roi avec l'Archevêque de Paris, cet Archevêque croyant adoucir les choses, lui dit tout bas, qu'il souhaitoit passionnément que le Roi donnât l'Archevêché de Roüen à une personne, qui, par sa naissance & par son merite, pût réparer les fautes qu'il y avoit faites; mais le Cardinal piqué de ce qui s'étoit passé lui répon-

répondit : je crois, Monſieur, qu'il y a des gens qui ſeroient bien aiſes d'être Archevêque de Roüen ; mais pour moi je n'en fais pas l'objet de mes deſirs.

Le même jour, le Pere Ferrier vint dire au Cardinal de Boüillon que le Roi pour le bien de ſon ſervice, perſiſtoit à vouloir que la Proviſorerie de Sorbonne fût unie à l'Archevêché de Paris ; que cela ne le regardoit point perſonnellement ; qu'il n'y avoit en cela aucune préference d'eſtime & de confiance, & que pour lui en donner une preuve, Sa Majeſté le nommeroit, s'il vouloit, à l'Archevêché de Roüen. Le Cardinal répondit au Pere Ferrier, qu'il étoit prêt d'obéïr au Roi en toutes choſes : mais que dans la conjonċture preſente, il acceptoit l'Archevêché de Roüen, comme ſi c'étoit l'Evêché de Graſſe : réponſe qui ne plût point au Pere Ferrier, qui alla trouver M. de Turenne pour le prier de moderer, s'il pouvoit, la vivacité du Cardinal. Il fit cependant réflexion de lui-même ſur ce qu'il venoit de faire & s'en alla au Louvre, où il dit au Roi qu'il avoit crû juſques-là, qu'il y alloit de ſon honneur d'être Proviſeur de Sorbonne : mais

mais qu'il en venoit faire le sacrifice à Sa Majesté, & que même si Elle le vouloit, Elle iroit en Sorbonne parmi les Docteurs donner sa voix à M. l'Archevêque de Paris. Le Roi lui répondit qu'il ne lui en demandoit pas tant, & qu'il le remercioit de cet office: Le Cardinal au sortir de son Audience alla rendre compte à M. de Turenne de tout ce qui s'étoit passé. Monsieur de Turenne le gronda fort, & craignit, avec grande raison, qu'une si grande hauteur ne lui fît tort dans l'esprit du Roi, & ne nuisît à la grande Aumônerie, sur laquelle il n'avoit que de bonnes paroles. Il lui dit même que l'Abbé le Camus, depuis peu mort Cardinal, étoit sorti de sa retraite auprès des Chartreux, où il n'étoit pas toûjours en oraison, pour le venir avertir que le Roi n'étoit pas content du Cardinal, & qu'il le sçavoit de bonne part. Le Cardinal sur cet avis s'en alla le lendemain au lever du Roi & lui dit tout bas lorsqu'il se mit à genoux pour prier Dieu, qu'il étoit pénétré de douleur dans la crainte où il étoit de lui avoir déplû & qu'il lui demandoit un moment d'audience dans son Cabinet. Le Roi

Roi lui répondit avec un visage assez sérieux : Monsieur, cela n'est pas nécessaire ; & sur ce que le Cardinal insista, le Roi lui promit avec un visage riant de le faire appeller, ce qu'il fit un moment après. Dès qu'ils furent seuls, le Cardinal dit au Roi qu'il venoit lui demander pardon de lui avoir parlé d'une maniere qu'on disoit lui avoir déplû. Il est vrai, reprit le Roi, que je n'ai pas été content de votre vivacité sur la Proviserie de Sorbonne, que j'ai regardée comme bonne à mon service ; SIRE, reprit le Cardinal, j'ai encore eu grand tort en osant proposer à Votre Majesté de donner l'Archevêché de Roüen à Monsieur l'Evêque d'Orleans, comme si Elle ne sçavoit pas bien les moyens de contenter tout le monde. Le Roi lui répondit, qu'en cela il n'avoit fait aucune faute, puisqu'il étoit résolu de lui donner la Charge de Grand Aumônier, au plus tard à la mort du Cardinal Antoine. Le Cardinal pensa se jetter à ses genoux, mais comme Monsieur alloit entrer dans le Cabinet il lui dit seulement : SIRE, Votre Majesté en vingt-quatre heures m'a vû en deux états bien differents de douleur

leur & de joye, tous deux cauſez par mon attachement à ſa perſonne & par l'envie de lui plaire.

Au ſortir de chez le Roi, le Cardinal alla dire ce qui venoit de ſe paſſer à Monſieur de Turenne, qui, le lendemain, dit au Roi, Sire, je vis hier au ſoir un homme bien pénétré de la bonté qu'a eu Votre Majeſté de lui pardonner toutes ſes fautes & d'y ajoûter encore des graces : il avoit eu tort, lui dit le Roi; mais il a bien réparé tout cela, & nous ſommes fort contens l'un de l'autre; depuis ce tems-là le Cardinal ſe tint aſſuré de la Charge de Grand Aumônier, d'autant plus que le Cardinal Antoine, qui languiſſoit toûjours lui fit écrire que M. l'Evêque d'Orleans lui offroit 420000. livres de la Coadjutorerie; mais que pour l'amour de lui il ne vouloit écouter aucune propoſition. Le Cardinal porta ſa Lettre au Roi, & lui avoüa qu'il craignoit toûjours que le Cardinal Antoine prêt à mourir, entouré de parens & de valets ardens à l'argent ne ſe laiſſât enfin aller aux ſollicitations de M. d'Orleans qui pouvoit bien un beau matin apporter à Sa Majeſté la démiſſion de ſa Charge en

en sa faveur, & qu'alors elle seroit bien empêchée. Le Roi lui dit qu'il avoit raison, & sur le champ ordonna à Chamarante l'un de ses premiers Valets-de-Chambre de dire à M. d'Orleans qu'inutilement il traiteroit avec le Cardinal Antoine, puisque la Charge de Grand Aumônier ne seroit exercée à l'avenir que par un Cardinal. Ce pas fait, le Cardinal de Boüillon vit son affaire faite, & attendit en patience que Dieu disposât de M. le Cardinal Antoine. Il mourut au mois d'Août de la même année. Le Roi en reçut la nouvelle à Fontainebleau; & si-tôt que M. de Turenne l'eut apprise, il envoya un Courier au Cardinal qui étoit à Saint Martin, lui conseillant de venir sur le champ à Fontainebleau, à moins qu'il n'eut changé d'avis, en pensant que peut-être ce grand empressement déplairoit au Roi après la parole positive que Sa Majesté lui avoit donnée de le faire Grand Aumônier à la mort du Cardinal Antoine. En effet, M. de Turenne après avoir réflechi trouva qu'il avoit raison, & lui manda de retourner à Saint Martin au lieu de venir à Fontainebleau. Le Roi lui avoit dit à l'oreille,

l'oreille, le Cardinal Antoine est mort, & je me souviens bien de ce que j'ai promis à votre Neveu. Là-dessus, M. de Turenne dit au Roi qu'il avoit mandé au Cardinal de venir incessamment à Fontainebleau, & qu'il n'avoit pas jugé à propos de le faire : il a bien fait, dit le Roi, sa presence n'avanceroit pas ses affaires ; & en cette occasion, il a mieux pensé que vous.

Cependant le Cardinal croyant avoir besoin de tout, envoya faire ses complimens à M. l'Archevêque de Paris, avec qui il étoit en quelque froideur, depuis ce qui s'étoit passé au College de Navarre à un Acte de l'Abbé Amelot, & ses complimens furent si bien reçûs, qu'à peine fut-il arrivé de Saint Martin au Cloître de Notre-Dame, où il demeuroit encore, que l'Archevêque le vint voir, lui apprit la mort du Cardinal Antoine, & lui souhaita la Charge de Grand Aumônier. Le Cardinal lui avoüa confidemment que cette nouvelle l'embarassoit, & qu'il ne sçavoit s'il devoit aller à Fontainebleau. Le lendemain ayant reçû la réponse de M. de Turenne, il alla voir l'Archevêque, & lui dit, qu'après y avoir bien pensé,

il n'iroit point à Fontainebleau, & s'en retourneroit à Saint Martin, ce qu'il fit. Le Roi avoit dit à M. de Turenne, mandez au Cardinal de Boüillon de venir à Versailles le jour que j'y arriverai, & je lui donnerai la Charge tant souhaitée. En effet, elle étoit demandée par le Cardinal Rospigliosi, par l'Evêque de Laon, qui attendoit à tout moment le Chapeau en vertu de la nomination de Portugal, par l'Evêque d'Orleans, par l'Archevêque de Reims, & par l'Archevêque de Tours, depuis Cardinal de Bonzy. Le Cardinal de Boüillon ne manqua pas au lever du Roi; mais Sa Majesté ne lui parla que de la nouvelle qui venoit d'arriver, que l'Evêque de Laon étoit Cardinal, sans faire aucune mention de la Grande Aumônerie. Quelques mois se passerent sans qu'on en parlât. Enfin, un matin que le hazard avoit fait que le Cardinal au deffaut des Aumôniers avoit fait la Priere du Roi, Sa Majesté lui dit de le suivre dans son Cabinet, où Elle lui dit qu'elle lui donnoit la Charge de Grand Aumônier, & qu'elle ne l'avoit pas fait plûtôt, afin de regler certaines choses sur cette Charge, comme d'en distraire

 les

les Maladreries, &c... mais, lui dit le Roi en riant, je vous laisse les Quinze-Vingts. Le Cardinal en sortant du Cabinet du Roi affecta un visage serieux pour tromper M. le Tellier qui l'examinoit, & pour avoir le plaisir d'en porter la prémiere nouvelle à Monsieur de Turenne.

Ce fut alors que M. l'Evêque d'Orleans & tous les Coaslins se déchaînerent contre M. de Turenne, qu'ils accuserent d'avoir manqué à sa parole, ce qui n'étoit pas vrai, sa bonne foi & sa droiture l'ayant empêché de faire là-dessus aucune sollicitation auprès du Roi, & s'étant contenté de sçavoir toute la suite de cette affaire.

J'ai déja dit que le Roi à la sollicitation du Pape & à la priere de M. de Turenne avoit envoyé au secours de la Ville de Candie six mille hommes de ses meilleures Troupes, & sous la conduite du Duc de Navailles. Plus de la moitié y étoit demeuré & le Duc de Beaufort y avoit été tué. Le Pape ne se rebuttoit point & sollicitoit un nouveau secours; & pour l'obtenir plus facilement, il resolut enfin de consoler le Roi & de témoigner à M. de Turenne

la

la joye qu'il avoit de sa conversion en faisant le Duc d'Albret Cardinal, ce qu'il fit au mois d'Août 1669. au grand déplaisir de M. le Tellier & encore plus de M. de Louvois. Ce Ministre si habile dans les détails où sa prévoyance n'oublioit rien, avoit toûjours été mal avec M. de Turenne qui ne lui faisoit aucune part de ses entreprises : il prenoit des Villes & gagnoit des Batailles & ne l'apprenoit que par la Gazette. Le Roi étoit quasi dans le même cas, & dit un jour à un Officier qui s'en retournoit à l'armée d'Allemagne, ces celebres paroles si dignes d'un bon Roi. Dites à M. de Turenne que je voudrois bien sçavoir quelque fois ce qu'il veut faire.

Le Cardinal de Boüillon ne songea guéres dans la suite à regagner les bonnes graces de M. de Louvois, il soutint vivement les interêts du Comte de Marsan, jeune Prince de la Maison de Lorraine, qui galantissoit la vieille Duchesse d'Aumont, que l'on croyoit riche à millions, & qu'il ne trouva pas digne de son attachement. Après la mort de M. de Turenne, il obtint pour le Comte d'Auvergne son frere la Char-

ge de Colonel Général de la Cavalerie, que ce Ministre, pour lui faire dépit, vouloit faire supprimer comme celle d'Infanterie l'avoit été après la mort de M. d'Epernon; mais M. de Louvois se vengea bien. L'Evêché de Liége étoit vacant & disputé entre le Cardinal de Boüillon & le Prince Guillaume de Fustemberg & le Prince de Neufbourg; le Cardinal avoit sept voix, le Prince de Neufbourg neuf, & le Prince Guillaume quatorze: mais le Prince Guillaume étoit prêt à ceder ses voix au Cardinal, lorsque... Envoyé extraordinaire du Roi à Liége déclara aux Chanoines par l'ordre de M. de Louvois, que le Roi ne consentiroit jamais à l'élection du Cardinal, & qu'il aimeroit mieux que ce fût un Etranger. A ces nouvelles, le Pape s'attribua, comme il ne manque jamais de faire en pareilles occasions, toute l'autorité de l'Election, & ne voulant point le Prince Guillaume qui étoit desagreable à l'Empereur, il donna un Bref d'Eligibilité au Prince de Neufbourg, qui fut reçû unanimement.

Monsieur le Cardinal de Boüillon, après avoir pris congé du Roi, pour aller

ler au Conclave, où fut élû Odeſcalchi, dit Innocent XI. il me demanda en badinant, ſi je voulois venir à Rome être ſon Concläviſte, je lui dis que cela me feroit grand plaiſir; je m'en vais partir dans deux heures, me dit-il, mais vous me ratraperez bien; allez en demander la permiſſion au Roi, & les inſtructions du Miniſtre, & vous mettez dans la diligence de Lion; j'y ſerai encore dans ſix jours. Cela fut fait fort bruſquement, & en arrivant à deux lieuës de Lion, je trouvai un caroſſe de Monſieur de Villeroi Archevêque de Lion; qui m'attendoit, & j'arrivai que le Cardinal étoit encore à table, & je lui rendis compte après dîner de ce que j'avois fait à Saint Germain, il me demanda ſi je ſçavois l'Italien, je lui dis que non; & comment ferez-vous, me dit-il, la plûpart des Cardinaux n'entendent point le François : ho! Monſeigneur, lui répondis-je, cela ne m'embarraſſera pas, nous ne ſerons à Rome que dans quinze jours, & je m'en vais tâcher de parler Italien bien ou mal, je le ſçaurai quand nous arriverons à Rome. Il ſe mit à rire, & dit; vous ferez comme vous pourez, je fis fort bien; mais

quand nous fûmes entrez au Conclave je me trouvai fort déconcerté. J'avois compté sçavoir toutes les négociations les plus secrettes, & le Cardinal de Boüillon ne me disoit rien. Le Cardinal de Rets étoit son ancien : heureusement le Cardinal de Rets eut la goute, & je lui allois tenir compagnie dans sa chambre : il me demanda comment je m'accommodois du Conclave, fort-mal, Monseigneur, lui répondis-je : je ne sçai rien : les valets du Conclave en sçavent plus que moi; ce bon Cardinal avoit envie de me faire plaisir. Outre l'ancienne amitié des Caumartins mes Parens, mon frere étoit Intendant de Lorraine & de Commercy, & lui rendoit tous les services qu'il pouvoit : je veux, me dit-il, vous prendre pour mon Conclaviste : le Cardinal de Boüillon en sera bien aise, & par ce moyen vous sçaurez tout, & serez le Conclaviste general des Cardinaux François. Le lendemain je fus instalé dans ce Conseil : je fis toutes leurs dépêches : ils étoient quatre ; Rets, Boüillon, d'Estrées & Bonzi ; le Cardinal Madalchini étoit reçû parmi eux quand il y vouloit venir ; mais alors ils changeoient de

de discours sans jamais lui dire le secret. Les Cardinaux de Rets & de Boüillon avoient toûjours quasi les mêmes avis : les deux autres étoient d'avis contraires ; d'Estrées vouloit être Chef du Parti, & Bonzi ne pensoit qu'à la fin du Conclave pour s'en retourner à Montpellier. La faction d'Espagne & celle de l'Empereur étoient les plus fortes ; elles vouloient Odescalchi. Les Cardinaux François se separerent, & résolurent d'écrire au Roi leurs sentimens. Je fis leur dépêche l'un après l'autre. Rets & Boüillon lui proposoient Grimaldy qui avoit quatre-vingts ans, & qui auroit pour lui la faction des Chigi, & tous les vieillards, dans l'esperance de revenir à la passe. D'autre côté les Cardinaux d'Estrées & Bonzi lui disoient des biens infinis d'Odescalchi ; qu'il avoit cinquante mille écus de rente ; qu'il soulageroit la Chambre Apostolique ; qu'il étoit homme de bien. Le Roi en cette occasion fit voir sa pieté, & manda que préferablement à tout, il souhaitoit le bien de l'Eglise, & qu'ils coucourussent à l'Election d'Odescalchi. Il fut élû le même jour & proclamé le lendemain. Monsieur le Car-

Cardinal de Boüillon m'envoya à neuf heures du soir, heure indûë, demander à Odescalchi une audience secrette; il y alla, & fut une demie heure avec lui sans lui faire aucune proposition. Il n'étoit pas homme à en recevoir. Quand le Cardinal fut sorti je me jettai aux pieds d'Odescalchi en disant : *ho Basiato il primo gli piedi di vostra santita*, il me répondit, *non e Encora;* mais il me parut qu'il n'étoit pas indifferent à cette nouvelle. Il a toûjours depuis ce temslà suivi sa pointe, sans oublier que la France lui avoit fait perdre six années de son Pontificat. On lui donna l'exclusion à la derniere vacance. Il faut aussi un peu avouer que l'Assemblée de M. DC. LXXXII. l'avoit poussé à bout. On a bien voulu dire qu'il avoit envoyé de l'argent au Prince d'Orange; mais je n'en crois rien; la passion ne méne pas si loin les plus gens de bien. Le Cardinal de Boüillon demeura encore six semaines à Rome après le Conclave, faisant une dépense effroyable. Il avoit vingt-quatre Pages & soixante Valets de pied le soir au tour de sa chaise avec des flambeaux de cire blanche, & vingt-huit carosses de ses livrées dont il envoyoit

voyoit deux à chaque François de Condition qui arrivoit à Rome. Il dépensa cent mille écus en trois mois de tems. Le Cardinal de Rets fit bien une autre dépense quand il se sauva du Château de Nantes. Il craignoit d'être enlevé par le Cardinal Mazarin. Il prit pour Valet-de-pied trois cens soldats bien armez sous la mandille. Je me garderai bien de vouloir défendre Monsieur le Cardinal de Boüillon sur sa derniere escapade. Il n'y a eu ni rime, ni raison. Il écrit au Roi comme à son égal ; & dans le tems qu'il étoit prêt de rentrer en grace, il va se jetter parmi les ennemis qui le reçurent en triomphe. Le Prince Eugène lui fit des honneurs extraordinaires, mais cela ne dura guéres ; car s'étant apperçu qu'il ne lui étoit bon à rien, il le laissa en Flandres sans lui marquer aucune considération. Il s'en apperçût bien-tôt, & alla à Rome. Il s'y étoit fort signalé dans son dernier voyage. Cinq ou six vieux Cardinaux l'avoient laissé passer devant eux ; il étoit devenu Doyen, avoit ouvert la Porte Sainte pendant la vacance du saint Siége, & eut grande part à l'Election de Clement XI. Le Pape ne lui en témoigna

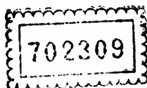
pas

pas grande reconnoissance, & fit peu de pas pour le raccommoder avec le Roi, qui lui permit seulement de revenir en France en éxil, & de joüir de ses Benefices.

Cet éxil dura dix ans assez doucement. Le Cardinal alloit & venoit à la Claire près de Lyon, à une maison près d'Orléans & à une près de Roüen. J'allois de tems en tems passer deux mois avec lui. Il passoit ordinairement par Paris ; & enfin quand il eut pris sa derniere & funeste résolution, il me manda de le venir trouver à Ormesson, me fit beaucoup d'amitiez, ne voulut voir que moi de tous ses amis de Paris, & me dit que le Roi lui avoit permis d'aller visiter ses Abbayes de Flandres. Je lui offris de le suivre à ce petit voyage : il me dit qu'il vouloit aller seul, & que dans six semaines, je le vinsse trouver à Roüen. Il sçavoit bien qu'il n'y seroit pas, & jugeant bien que je n'approuverois pas un dessein si mal concerté, il ne voulut pas m'y embarquer malgré moi. J'ai déja dit qu'il n'eut pas grande satisfaction en Flandres. Le Pape le reçut à Rome assez froidement, & lui accorda seulement

ment sûreté de sa personne. Il n'avoit rien à craindre du Roi, qui ne songeoit pas à le faire arrêter. Il en eut été embarrassé, & ne ressembloit pas à Loüis XI. qui tint le Cardinal de Baluë treize ans en prison.

FIN.



Luigi Ciotti 517

6-10-22

